

LE RÊVE AMÉRICAIN DE CHAMPLAIN

CHRISTIAN MORISSONNEAU



LE RÊVE AMÉRICAIN DE CHAMPLAIN

CHRISTIAN MORISSONNEAU

LE RÊVE AMÉRICAIN
DE CHAMPLAIN

Avec la collaboration de
Maryse Chevrette et Isabelle Lafortune

Hurtubise

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Morissonneau, Christian, 1939-

Le rêve américain de Champlain

ISBN 978-2-89647-106-5

1. Champlain, Samuel de, 1567-1635. 2. Canada - Histoire - Jusqu'à 1663 (Nouvelle-France). 3. Explorateurs - Canada - Biographies. I. Titre.

FC332.M67 2009

971.01'1092

C2009-940820-1

Les Éditions Hurtubise bénéficient du soutien financier des institutions suivantes pour leurs activités d'édition :

- Conseil des Arts du Canada
- Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ)
- Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)
- Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec

Chargée de projet: Isabelle Lafortune

Conception graphique de la couverture: Anne Tremblay

Mise en page: Folio infographie

Copyright © 2009 Éditions Hurtubise inc.

ISBN : 978-2-89647-106-5

Dépôt légal : 3^e trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

Diffusion-distribution au Canada :

Distribution HMH

1815, avenue De Lorimier

Montréal (Québec) H2K 3W6

www.distributionhmh.com

Diffusion-distribution en Europe :

Librairie du Québec/DNM

30, rue Gay-Lussac

75005 Paris FRANCE

www.librairieduquebec.fr



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée — le « photocollage » — s'est généralisée, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer par des professionnels est menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur.

Imprimé au Canada

www.editionshurtubise.com

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	17
INTRODUCTION	21
Cohabitation et métissage : la période de contact de 1500 à 1603	21
Avant Champlain... Trajectoire de Jacques Cartier et ses rapports avec les Amérindiens du golfe et de l'estuaire	23
Entre les voyages de Cartier et ceux de Champlain	25
Le Triangle basque	28
Tadoussac : l'habitation de Chauvin en 1600-1601 et les observations de Champlain en 1603	29
 Chapitre I	
LES DÉBUTS	33
La Saintonge de Champlain : « le pays des isles »	33
Brouage : ville natale et capitale du sel	35
Du cabotage aux « Terres Neuves » de l'Amérique	38
Proclamation et abjuration d'Henri IV	43
Les débuts de la royauté absolue dans le « siècle des saints »	45
La science et l'art au temps de la jeunesse de Champlain	46
La guerre de Bretagne	46
Proclamation de l'édit de Nantes	49
Le soldat du roi	50
De la Bretagne aux Antilles	53
L'apprentissage espagnol	57

Chapitre II	
LE GÉOGRAPHE	59
Le métier imprécis de géographe	59
Géographier: observer et décrire par l'écrit	62
1. Premier rapport d'observation de Champlain (1599-1601): <i>Le Brief discours sur les Indes Occidentales</i>	62
2. Deuxième rapport (1603): <i>Des Sauvages</i>	63
3. Troisième récit (1613): <i>Les Voyages</i>	66
4. Quatrième récit de voyage (1619): <i>Les Voyages et descouvertures</i>	68
5. Dernier récit (1632): <i>Les Voyages de la Nouvelle France occidentale</i>	70
Champlain: cartographe de terrain	71
Chapitre III	
LE NOUVEAU MONDE : UN TABLEAU GRANDIOSE	75
Des observations aux rapports écrits du découvreur	76
Un monde où la connaissance se transmet	
par la vue et l'ouïe	80
Le Nouveau Monde ignoré par les livres	80
Les tropiques du Nord	83
La contrainte du froid	85
Premier hivernement à Québec (1608-1609)	86
Le défi des nouveaux établissements	87
Les labours et labeurs du Français	
au Nouveau Monde	93
Chapitre IV	
L'ACADIE OU LE MIRAGE DES MINES	97
La fréquentation de la «côte de la Floride»	
et des côtes d'Acadie	97
Après la morue, le troc des fourrures	101
L'Acadie provisoire	104
La Compagnie de Dugua de Mons	106
Les découvertes de Champlain durant	
le séjour acadien	108

Chapitre V	
L'ELDORADO DE LA FOURRURE	119
La dominance basque dans l'estuaire	120
Les Hollandais, voisins et intervenants dans la traite des fourrures	122
Chapitre VI	
LE CHOIX OBLIGÉ DE QUÉBEC	127
Juin-juillet 1608: cap sur le détroit	127
Le premier choix: les Trois Rivières	129
L'obligation: les Montagnais et l'alliance de 1603	130
Les inévitables Montagnais	133
Deux fondateurs	136
Et le rôle de Champlain ?	139
Ce qu'en disent les voyageurs et les chercheurs	140
L'alliance: l'expédition contre les Iroquois	144
L'alliance élargie	145
Chapitre VII	
LE SEMEUR DE NOMS	153
L'acte de dénomination	155
La côte atlantique	157
Le Saint-Laurent	158
Qui nomme ?	160
Le toponyme: l'histoire en mouvement	162
Chapitre VIII	
LE CHEMIN DE LA CHINE	165
Les premières tentatives océanes	166
La quête	166
En attendant la Chine, le peuplement	170
Le passage	175
Chapitre IX	
LE CAP DE VICTOIRE : LA TRAITE	
ET LA DIPLOMATIE	177
Une première bataille en 1609	179
La bataille de 1610 et la célébration de la victoire	180

Du troc au truchement	183
Les rendez-vous de l'île	184
Chapitre X	
LA PERSÉVÉRANCE DE CHAMPLAIN	191
Les jeux de pouvoir	191
L'organisation de l'établissement	195
La géopolitique américaine	198
Champlain obtient des appuis	199
Le plan	200
La vaillante ténacité	201
Conclusion	
UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE ET UNE NATION MÉTISSE	205
La découverte d'une société	210
Une société égalitaire	211
La société nouvelle	214
Une nation métisse	219
Remerciements	221
Chronologie	223
Publications choisies de l'auteur	231
Bibliographie	235
Index	247

À Jean Glénisson,

*Pour la présidence des saisons inoubliables de
l'Université francophone d'été, Saintonge-Québec,
à Jonzac, et surtout, pour l'estime et l'amitié.*

C. MORISSONNEAU

*Nous savons que la vie présente est un chemin,
Il nous faut toujours marcher...*

CALVIN

*Il nous faudrait des topographes qui nous fissent
narration particulière des endroits où ils ont été.*

MONTAIGNE

*Voilà un Monde qui ne peut estre remply que de
toutes sortes de biens et choses très excellentes:
Il ne faut que le déscouvrir.*

LA POPELINIÈRE

NOTE DE L'ÉDITEUR

Pour sa recherche, l'auteur s'est appuyé sur les écrits de Champlain, en particulier sur les quatre œuvres regroupées en trois volumes par Georges-Émile Giguère sous le titre *Œuvres de Champlain*, Éditions du Jour, Montréal, 1973.

Cette édition reproduit en fac-similé les *Œuvres de Champlain* éditées par Charles-Honoré Laverdière, Québec, Université Laval, 1870.

L'auteur du présent ouvrage cite, la plupart du temps, les dires de Champlain à partir de cette édition. Pour ne pas alourdir le texte, les nombreuses références aux trois volumes de Giguère ont été simplifiées. Chaque citation de Champlain est suivie d'une parenthèse contenant la simple mention «G», accompagnée du numéro de page correspondant. Comme la pagination des volumes est en progression, la mention du tome est inutile. Le volume I couvre les pages 1 à 475; le volume II, les pages 476 à 984 et le volume III, les pages 985 à 1478.

Ainsi, (G 105-110) signifie: Giguère, tome I, pages 105 à 110. Par ailleurs, (G 1049, 1052) signifie: Giguère, tome III, pages 1049 et 1052.

Précisons aussi que les textes de l'explorateur, écrits en français du XVI^e siècle, ont été par endroits modernisés par Christian Morissonneau afin de les rendre plus accessibles au lecteur.

AVANT-PROPOS

Il y a cinq siècles, la Renaissance européenne fut amorcée par une triple invention, instrumentale, territoriale et morale : l'imprimerie, l'Amérique, la Réforme.

Dubois, 2001 : 7

Samuel Champlain¹ est l'une des grandes figures françaises du XVII^e siècle. Il s'illustre parmi les principaux protagonistes de cette période d'effervescence où l'Europe quitte la Renaissance pour s'aventurer dans les Temps modernes. Avec d'autres, Champlain a participé de façon active et passionnée à changer la configuration et la perception qu'on se faisait du monde. Sa persévérance, alliée à des qualités physiques et intellectuelles exceptionnelles, a réussi à imposer la présence française en Amérique. Il fallait une ténacité hors du commun pour ne pas reculer devant l'ampleur de la tâche. Il fallait aussi du courage pour affronter un territoire vierge doté d'un climat incroyablement rude et occupé par des habitants si différents des Européens. Il aura été un artisan novateur en créant des cartes géographiques d'une précision surprenante et participera de ce qu'on appellera, ici, la « découverte », c'est-à-dire le fait de découvrir la nature et les hommes,

1. La particule « de » est volontairement omise dans le texte, voir le ch. I.

puis de faire connaître Dieu à ceux-ci. Champlain est un découvreur, dans tous les sens du mot, et non pas seulement un explorateur.

Pour lui, ce monde nouveau est synonyme de recomencement. Toutes ces terres inconnues lui permettent d'imaginer une cité nouvelle reposant sur l'égalité et l'entraide. L'immensité du territoire l'autorise à rêver et à concevoir un espace pour tous sans iniquités sociales. Cet espace serait habité par des groupes humains divers et dispersés. Voilà un monde nouveau, car il n'est ni un royaume ni un État avec une autorité plus ou moins absolue.

Samuel Champlain agit en visionnaire. Deux grands rêves l'animent, en apparence contradictoires, mais qui se complètent pour n'en faire qu'un. Le premier, qu'il garde intact jusqu'à la fin, est celui d'ouvrir le chemin de la Chine. Une fois cette voie trouvée, le contrôle de son accès donnerait un pouvoir économique supplémentaire au peuple que Champlain aspire à voir s'établir dans ses environs. D'où le rêve, solidaire du premier, d'assurer l'installation permanente d'une colonie française qui serait le Panama de l'Amérique du Nord instauré en douane vers le chemin de la Chine. Les deux rêves s'unissent donc, dans l'esprit de Champlain, en un même projet, l'un assurant la réussite de l'autre. Le découvreur sait qu'il n'y a pas plus de royaume du Saguenay que de mines d'or ou d'argent, sinon dans les contes. Mais sa plus grande erreur, si erreur il y a, est que, hanté par l'idée d'atteindre la Chine, il a mal jugé l'immensité du continent à traverser.

Champlain est le fondateur, en Amérique, d'une nation qu'il a souhaitée franco-amérindienne et le rêveur d'une société différente de celle qu'il avait quittée. Une « France nouvelle » plutôt qu'une Nouvelle-France, qui ne serait pas la réplique sociale du vieux pays dans le Nouveau Monde. Il s'agit de nouveaux rapports à la nature puisqu'elle n'est pas encore répartie en propriétés privées. De l'espace pour

tous, sans la mainmise d'un propriétaire, quel qu'il soit. La liberté pour les nouveaux arrivants... Liberté née de l'égalité des conditions qui suit le précepte: «À chacun selon ses besoins [...], y faisant bâtir et défricher les terres [...], faire des jardins [...], semer de toutes sortes de grains [...] en telle étendue de terre, et en telle quantité que le curieux [l'intéressé] désirera.» (Biggar, 1936: 366)

Ici, il faut interroger la probable influence des sociétés amérindiennes égalitaires qui connaissent le partage, ignorent la division entre riches et pauvres et qui se rient de la «chefferie» absolue et de la propriété privée. De quoi faire réfléchir quelqu'un qui a vécu dans une autre société et qui se frotte à une culture complètement différente de la sienne jusque dans l'intimité du canot, de la tente ou de la cabane d'écorce. L'explorateur se familiarise avec un nouvel environnement et une culture différente. Il apprécie les autochtones à leur juste valeur en laissant tomber les *a priori* et établit des ententes toujours renouvelées.

En 1633, cette vision d'un peuple nouveau, né du métissage, se transforme en projet déclaré devant une assemblée d'Amérindiens. Champlain y évoque clairement son rêve: «Quand cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront à vos filles et nous ne serons plus qu'un peuple.» (RJ, 1633, t.2: 212)

Cet ouvrage propose de présenter l'œuvre américaine de Champlain dans les conjonctures économiques et politiques difficiles de l'époque, ainsi que dans un environnement demandant une grande faculté d'adaptation. Ce marin et soldat a fait office de géographe, mais il a surtout fondé un pays et assuré l'établissement des nouveaux arrivants. Il est à l'origine de cette présence française qui ne cessera de s'élargir. Le meilleur exemple d'adaptation et de pragmatisme est Québec, au détroit du grand fleuve, qui n'était pas le premier choix de Champlain pour la construction de l'«habitation» en 1608. Il l'établit avec en tête une vision stratégique qui l'amènera vers un autre site, les

« Trois Rivières », son premier choix. Toutefois, la nécessité géopolitique l'oblige à choisir Québec.

Champlain a navigué et canoté sur plus de trente-cinq mille kilomètres de côtes, de rivières et de lacs, sans compter ses vingt-trois traversées de l'Atlantique et ses multiples déplacements dans l'estuaire et la vallée du Saint-Laurent. Après les Amérindiens, il est l'auteur du plus grand registre de toponymes au Québec. En suivant son parcours nominal, on peut retracer le chemin parcouru par les Français. Félix-Antoine Savard en fait mention dans son roman, *Menaud, maître draveur*: « Jamais personne n'a nommé dans sa langue tant de terres ni tant d'eaux. » (Savard, 1964)

Les thèmes de cet ouvrage tissent une trame singulière. D'une part, la vie et l'œuvre de Champlain et, d'autre part, le récit du découvreur qui nous parvient sous forme de livres et de rapports. Ces deux fils narratifs sont évidemment indissociables. Champlain existe, comme personnage historique, parce qu'il a écrit et dessiné. L'imprimerie a diffusé ses écrits et a reconnu son autorité et ses compétences, car il a une réelle connaissance du Nouveau Monde et de ses habitants. Il a observé, compilé et évalué l'environnement comme aucun autre avant lui. Cette même autorité lui a permis de faire, personnellement, des requêtes aux rois Henri IV et Louis XIII, ainsi qu'à Richelieu.

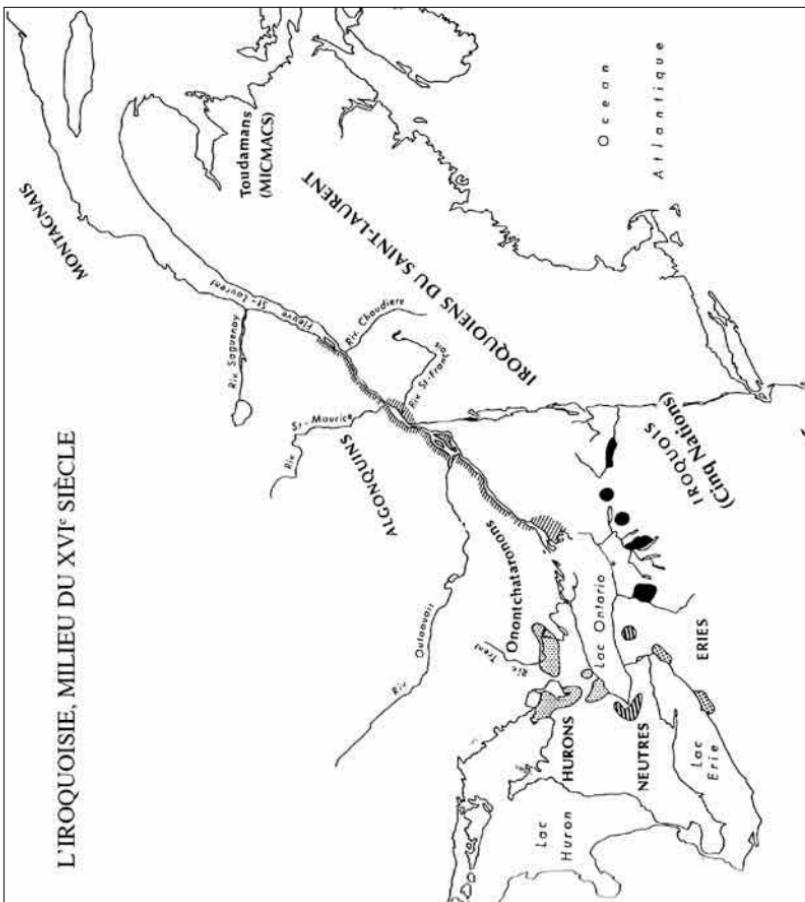
Samuel Champlain a senti tous les possibles d'un espace imprévu. Conscient qu'il s'agissait d'un Nouveau Monde, le géographe en lui a pressenti qu'en Amérique, l'espace produirait l'histoire.

INTRODUCTION

Cohabitation et métissage: la période de contact de 1500 à 1603

Le caractère fondateur du parcours de Champlain en Amérique, qui constitue l'objet premier du présent ouvrage, ne saurait être abordé sans qu'il soit fait référence aux Européens qui l'ont précédé. Jacques Cartier, comme nous le savons, avait déjà sondé le terrain avant l'arrivée de Champlain, mais n'a pas, comme celui-ci, posé les bases solides de l'installation française de manière permanente.

Au début du XVI^e siècle, l'arrivée des Européens en Amérique du Nord-Est s'est faite de façon progressive. Elle est d'abord liée aux activités de pêche ainsi qu'au troc des fourrures dans le golfe du Saint-Laurent et à Terre-Neuve. Ces activités se sont ensuite étendues sur la côte acadienne et celle du Maine. Ces deux entités géographiques sont confondues et appelées « côte de la Floride » par les Européens des XVI^e et XVII^e siècles. Les Basques fréquentent le golfe et l'estuaire à partir des années 1520 pour la morue, la baleine et la traite. De cette longue période de contacts et de cohabitation (cordiale, et souvent même intime), on peut facilement retracer les transferts culturels entre les différents groupes en se servant des documents, des faits et des artefacts.

L'IROQUOISIE, MILIEU DU XVI^e SIÈCLE

Avant Champlain... Trajectoire de Jacques Cartier et ses rapports avec les Amérindiens du golfe et de l'estuaire

Le navigateur Jacques Cartier quitte Saint-Malo pour sa première expédition le 20 avril 1534. Après une traversée facile de vingt jours et un détour par le cap de Bonne Viste (Cape Bonavista) à Terre-Neuve, Jacques Cartier pénètre dans le détroit de Belle-Isle. Il est en territoire connu des pêcheurs bretons et basques qui viennent dans les parages depuis plusieurs années. Cartier croise des lieux qui portent déjà un nom et qui sont autant de marqueurs et d'indices de la pêcherie bretonne. Trois toponymes empruntés à la côte de Bretagne balisent le détroit: Brest, auquel s'ajoutent les noms Belle-Isle et Blanc-Sablon.

C'est à l'entrée du golfe du Saint-Laurent que Cartier fait sa première rencontre avec des autochtones. Cette partie de la Côte-Nord est vraiment aride et rocheuse. De plus, ses habitants présentent une apparence tellement surprenante aux yeux de l'explorateur qu'il décrit ce lieu comme étant «la terre que Dieu donna à Cayn»: «Il y a des gens à ladite terre qui sont assez de belle corpulance, mais ils sont gens effarables et sauvages...» (Bideaux, 1986: 100-101) Il s'agit sans doute de Béothuks venus aussi pour troquer avec les pêcheurs.

Au mois de juillet, près de la pointe de Paspébiac, dans la baie des Chaleurs, Cartier rencontre un groupe d'environ trois cents autochtones qui l'invitent à l'échange pelletier. D'après leur comportement, les Micmacs semblent déjà habitués à cette forme de commerce. Cependant, le navigateur n'est pas plus intéressé à la pêche qu'au troc des fourrures. Sa mission est de découvrir des pays où se trouvent l'or et un passage par voie d'eau vers l'Asie.

Lors de son premier voyage, Cartier rencontre aussi des Iroquoïens² dans la baie de Gaspé. Ils viennent de Stadaconé,

2. On entend par Iroquoïens la grande famille linguistique et culturelle qui réunit les Iroquoïens du Saint-Laurent, les Iroquois, les Hurons, les Pétuns et les Neutres.

qui sera plus tard nommée Québec: « [...] nous vint grand nombre de sauvages qui étaient venus en ladite rivière pour pêcher des maquereaux desquels il y a grant habondance [...] plus de deux cens personnes [...]. Ils ne sont point de la nature ni langue des premiers que nous avions trouvé. » (*id.* : 114) Le navigateur apprendra plus tard que ces Iroquoïens ne viennent à Gaspé qu'au temps de la pêche.

C'est à ce moment que Cartier plante une première croix en expliquant à Donnacona, le chef du groupe venu de Stadaconé, qu'il s'agit d'une « marche et ballise [marque et balise] pour entrer dedans le hable. » (*id.* : 117) En effet, il ne s'agit pas d'une prise de possession explicite, car il dressera, dans d'autres endroits, des croix qui serviront de repères pour les voyages qui suivront. Il en fait élever une au havre de Saint-Servan, au « havre saint Nicollas » et également à Sainte-Croix.

En 1534, Cartier rapporte, dans ses notes, le troc des fourrures dans la baie des Chaleurs, dans le golfe du Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. La familiarité des Amérindiens montre qu'avant l'arrivée de l'explorateur, le troc et la pêche commerciale (française et basque) étaient déjà bien installés dans le détroit de Belle-Isle et le golfe. D'ailleurs, les autochtones comprenaient déjà les langues européennes dont le français, l'anglais et le basque. (Biggar, 1930: 453-454)

C'est dans la baie de Gaspé, à la fin de son premier voyage, qu'il embarque avec lui deux fils de Donnacona pour être amenés en France « et puis les rapporteryons audit hable ». Cartier affirmera qu'il visait à « former » des interprètes. Les deux Stadaconéens reviennent avec lui, en 1535, et lui font découvrir le Saint-Laurent ainsi que leur village et les alentours, soit ce qu'ils appellent le « Canada » et qui signifie tout simplement « village » dans la langue iroquoienne. Lors de son deuxième voyage, il capture cette fois-ci un groupe de dix autochtones, dont le chef Donnacona. Ce dernier mourra en France. À son retour,

en 1541, Cartier raconte que Donnacona est mort de maladie et que les autres se sont mariés et ont fait leur vie en France. La vérité est que neuf des dix otages sont morts avant le voyage de retour. Seule une petite fille a survécu, mais son destin reste inconnu. À partir de ce moment, les Amérindiens deviennent méfiants envers Cartier et leurs relations commencent à s'envenimer.

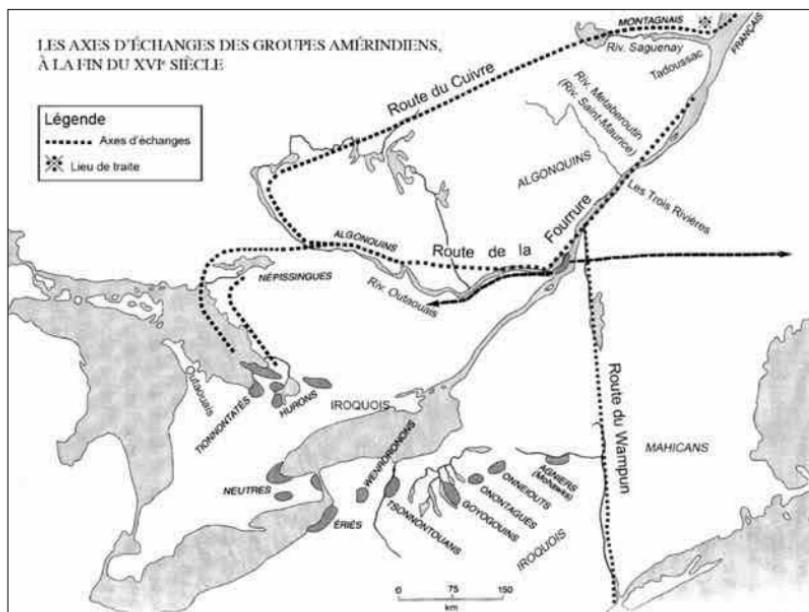
Les Iroquoïens de Stadaconé en menaient large géopolitiquement et économiquement. Ils se sont positionnés à la porte de la vallée du Saint-Laurent et se sont opposés à la remontée du fleuve vers les Iroquoïens d'Hochelaga, avec lesquels ils n'étaient pas en relation économique ouverte. Il est reconnu que Cartier n'était pas un grand diplomate et qu'il ne négociait pas. S'il avait suivi les règles diplomatiques autochtones, peut-être aurait-il pu, au moins, comprendre ce qu'il en était du contexte géopolitique.

Deux générations plus tard, la carte qui représentait l'état des lieux est complètement différente. Même la toponymie s'est évanouie. Plus de Stadaconé ni de Hochelaga ou de Maisouna. Les Iroquoïens ont disparu. Ce sont maintenant les seuls Iroquois qui contrôlent la vallée du Saint-Laurent. Les Micmacs demeurent en Gaspésie et en Acadie, et ils désignent par un mot de leur vocabulaire le détroit du fleuve : « Québec ».

Entre les voyages de Cartier et ceux de Champlain

Bien qu'il ait débuté vingt ans plus tôt, le trafic basque et breton se développe officiellement après les années 1540 dans l'estuaire du Saint-Laurent. La disparition des Iroquoïens, entre 1570 et 1580, ouvre la vallée du fleuve au commerce avec les Français. Ces derniers s'étaient vu refuser l'accès au fleuve après les voyages conflictuels de Cartier et de Roberval (1534-1543).

Depuis les années 1560, les Basques troquent à Tadoussac, mais il y a des décennies qu'ils viennent pêcher



dans le détroit de Belle-Isle, dans le golfe et l'estuaire. Ils s'installent pour la saison estivale sur la grève de Tadoussac et dans plusieurs stations baleinières des environs. C'est la zone fluviale où les baleines migrent l'été et l'automne.

Tadoussac et sa zone périphérique sont situés au carrefour de deux grandes routes commerciales: celle du Cuivre, qui rejoint le lac Saint-Jean et le Saguenay, et celle des Fourrures (Grands-Lacs/Saint-Laurent). Les Basques établis plus en amont dans le fleuve, y compris à l'île aux Basques, près de Trois-Pistoles, contrôlent le golfe et l'estuaire. Ils font la concurrence aux Normands, aux Bretons et aux Rochelais. Ils ont même conçu des embarcations, plus petites adaptées à la navigation fluviale: les chaloupes ou pinasses. Ils remontent ainsi le Saint-Laurent jusqu'au Sault de Montréal (rapides de Lachine). Les Basques transportent des objets de traite semblables à ceux qu'amènent Rochelais ou Normands, mais les chaudrons de cuivre sont beaucoup plus nombreux que chez les autres traiteurs. L'échange

pelletier des Basques demeure lié aux pêcheries. Leurs bateaux pratiquent la double activité de pêche et de troc.

Les marins de Saint-Malo participent à l'essor des activités de traite dans la vallée du Saint-Laurent, en amont de l'estuaire, à partir de la décennie 1580. Toutefois, les Basques, leurs rivaux, qui sont alors plus nombreux à fréquenter l'estuaire, saisissent trois de leurs bateaux et les brûlent. Deux des fils de Jacques Noël, Michel et Jean, sont de ce convoi. Jacques Noël est le neveu de Jacques Cartier et le demi-frère d'Étienne Noël qui avait accompagné ce dernier au Canada (1541-1542). Jacques Noël commande un navire normand, *Le Nicolas*, jusqu'à la côte de la Floride en 1584. Dans une lettre datée de 1586, il déclare être allé au Canada et avoir remonté le Saint-Laurent jusqu'aux « *Saults* ». (Quinn, 1979: 305-306) Ceci est intéressant parce qu'il serait ainsi passé du Maine au Saint-Laurent, où les fourrures devaient être plus accessibles et abondantes. On comprend donc pourquoi les marchands de Saint-Malo, de Dieppe et de La Rochelle protestent contre le monopole de la traite dans le Saint-Laurent obtenu en 1600, et ce, pour une période de dix ans, par Pierre Chauvin. Ils soutiennent que, depuis la découverte du fleuve par Cartier, ils ont l'habitude de traiter avec les « *sauvages* », et que les rapports sont devenus amicaux. (Biggar, 1901: 48) De la même manière réagissent les Basques entre 1602 et 1609 par leur *factum* contre la Compagnie de Dugua de Mons. Un mémoire est envoyé au roi Henri IV afin de faire cesser l'entreprise commerciale qui prétexte la colonisation pour exploiter la vallée du Saint-Laurent. En 1612, c'est au tour des marchands de Saint-Malo d'écrire leur libelle contre les activités de Champlain. Cette diatribe rappelle aussi l'antériorité des activités marchandes, surtout bretonnes et basques, activités bien visibles en 1603.

Le Triangle basque

Si l'on prend comme base Lesquemin (les Escoumins) jusqu'à Échafaud-aux-Basques, en incluant Tadoussac et la pointe de l'île aux Basques, on peut dessiner un triangle qui correspond à la limite ouest de l'habitat des baleines. De plus, ce triangle est situé à l'intérieur d'un des grands axes d'échange, soit la route des Fourrures, et au terminus d'un autre, la route du Cuivre. On comprend la place importante que les Basques prennent dans la transformation du lieu de troc amérindien. Tadoussac est l'emplacement de traite le plus fréquenté à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. Il est le centre géographique commercial du « Triangle basque ». D'ailleurs, ce nouveau lieu d'échange remplace de plus en plus Chicoutimi. Avant l'arrivée officielle des Européens, c'est à Tadoussac que s'organise la grande foire des Amérindiens du Saguenay, de la Côte-Nord et de la rive sud, qui s'y rencontrent l'été pour troquer leurs produits. La plus ancienne indication de ce nom de lieu montagnais provient d'André Thevet, aux environs de 1550. Selon lui, après les difficultés de navigation de la Côte-Nord, le pilote des bateaux sera en sûreté « à la rivière et pays de Saguenay que les sauvages appellent Thadoyzeau ». Les Européens en font l'escale obligatoire de leurs navires, et de là remontent le fleuve avec des bateaux à faible tirant d'eau.

En 1610, Champlain, en plus de les savoir omniprésents dans l'estuaire, reconnaît la supériorité du savoir-faire basque pour la chasse à la baleine : « Ceux donc qui sont plus adroits à ceste pesche sont les Basques, lesquels pour ce faire mettent leurs vaisseaux en un port de seureté, où proche de là où ils jugent y avoir quantité de ballaines et équipent plusieurs chaloupes garnies de bons hommes... » (G 374) Ainsi, la précoce présence basque se traduit en nombreux sites saisonniers. Elle évolue vers le troc en même temps qu'elle continue ses activités de pêche, y compris la chasse à la baleine.

Prêtons maintenant attention aux marchands normands parce qu'ils vont être mieux connus dans l'histoire de la Nouvelle-France par l'activité d'un des leurs, Pierre Chauvin de Tonnetuit. Celui-ci reçoit une commission du roi et un territoire pour le monopole de la traite en 1599. Chauvin est un Dieppois qui s'est battu, au début des années 1590, pour le roi Henri IV et contre les Ligueurs, alliés aux Espagnols. Il est commandant de la garnison de Honfleur. À partir de 1596, le soldat cède le pas au marchand; il envoie deux bateaux à Terre-Neuve. En 1598, son embarcation, qui remonte le Saint-Laurent, est capturée près de l'île d'Orléans. En 1599, il s'associe à François Dupont-Gravé pour un voyage à la morue; celui-ci a déjà servi de pilote et est un habile traiteur. Cette même année, Chauvin obtient le titre de lieutenant du roi sous Henri IV, avec le monopole du trafic en Nouvelle-France.

Tadoussac : l'habitation de Chauvin en 1600-1601 et les observations de Champlain en 1603



Port de Tadoussac, carte de Champlain, 1608

Dans le voyage de 1600 s'ajoute une personne qui sera un des fondateurs de la Nouvelle-France, un autre ancien militaire, Pierre Dugua de Mons, né à Royan, en Saintonge. Il partage la même foi calviniste que Chauvin et a fait, à ses côtés, les guerres de Religion en Normandie. Ce premier voyage est consacré à la pêche et à l'exploration. Chauvin s'associe à Dupont-Gravé, pilote et trafiquant de Saint-Malo, qui a déjà remonté le Saint-Laurent jusqu'aux Trois Rivières. À son retour en France, Chauvin (et ses associés dont Pierre Dugua) se voit octroyer un nouveau monopole pour la traite des fourrures s'il garantit d'emmener cinq cents hommes.

Le roi Henri IV, devant les tollés des marchands malouins, entre autres, allège la commission. Chauvin part ainsi au printemps de 1600 avec l'assistance financière de Dugua qui est du voyage « pour son plaisir ». Chauvin navigue vers Tadoussac avec quatre bateaux pour ouvrir un poste dans le site névralgique même de la traite des fourrures. Il élève une habitation modeste, malgré les contre-indications de Dupont-Gravé et de Dugua, qui auraient souhaité remonter le fleuve pour un établissement mieux situé. Champlain critiquera aussi l'endroit « [...] où il y a peu de terre, sinon rochers et sables [...] c'est le lieu le plus désagréable et infructueux qui soit en ce pays [...] la terre [est] très mal disposée pour y faire aucun bon labourage [...] les froidures sont si excessives [...] aussi combien de fois me suis-je estonné, ayant vu ces lieux si effroyables sur le printemps. » (G 698)

Le voyage aller-retour dure cinq mois et demi. Le site d'établissement ayant été choisi d'avance, Chauvin se rend directement à Tadoussac. Le séjour est uniquement consacré à la traite et à la construction d'une habitation. Il semble que Chauvin ait confondu un lieu d'échange très achalandé avec un lieu d'établissement éventuel. Seize hommes sont choisis pour hiverner. Ce sera un échec et les quelques survivants seront accueillis par les Montagnais

voisins. Il s'agit du troisième hivernement dans l'estuaire du Saint-Laurent et, pour la troisième fois, les Français n'arrivent pas à surmonter l'épreuve. À partir de ce moment, le projet d'hiverner à Tadoussac est abandonné, la nature y étant trop revêche. Par ailleurs, le troc doit y être assez bon pour que Chauvin lui-même revienne avec deux bateaux, en avril 1602, pour une saison de quatre mois où il pratique troc et pêcherie.

Tadoussac gardera son importance pour l'échange, les activités halieutiques et la navigation pour encore une trentaine d'années après 1600. Il est le port de mer des voiliers transatlantiques qui ne peuvent remonter le Saint-Laurent. On y fait les radoub, on y construit des embarcations, on s'y approvisionne en eau et produits pour le voyage de retour qui peut durer deux mois ou plus.

Avec Chauvin, c'est le retour au Saint-Laurent. Bien que celui-ci implante visiblement la présence française dans l'estuaire, il demeure que depuis Cartier et Roberval, la vallée a été visitée plusieurs fois par les commerçants. D'après ce qu'en dit le *factum* des marchands de Saint-Malo contre Champlain, diffusé en janvier 1613, on évalue mieux le commerce des Européens dans le Saint-Laurent. La domination des Basques atteint son apogée dans la saison de traite de 1608 lorsqu'ils bombardent le bateau de Dupont-Gravé, qui échappe à la mort de peu. Celui-ci les exhortait à respecter le monopole de Dugua pour l'année en cours.

Champlain, qui arrive peu après cette violente escarmouche, doit transiger, faire des promesses devant les armes à feu des traiteurs. L'idée de ne pas reprendre l'établissement de Chauvin à Tadoussac a dû être renforcée devant cette violence. « Les Basques vindrent à bord du vaisseau [de Gravé], enlevèrent tout le canon & les armes qui estoient dedans, disans qu'ils traicteroient nonobstant les deffences du Roy... » (G 288) Champlain fait la remarque suivante: « Cela me fascha fort pour le commencement

d'une affaire, dont nous nous fussions bien passéz.» (*id.*) Le découvreur construit une habitation dans le détroit du Saint-Laurent, à Québec, en territoire montagnais, à l'entrée de la vallée anciennement iroquoienne. Les Basques s'en inquiètent assez pour fomenter un complot visant l'élimination de Champlain et l'occupation de l'habitation. Ils enverront au roi, l'hiver suivant, un mémoire virulent pour critiquer l'entreprise commerciale de Dugua de Mons. Décidément, l'estuaire est presque une « traite gardée », alors que Québec ne remplit pas son mandat de poste d'échange. Dès l'année suivante, les rencontres avec les Hurons et les Algonquins, ainsi que la guerre portée en Iroquoisie par la rivière Richelieu, poussent les Français dans la vallée du Saint-Laurent et vers la Huronie par l'Outaouais. L'estuaire ne sera plus ce qu'il était.

Chapitre I

LES DÉBUTS

La Saintonge de Champlain : « le pays des isles »

Nous ne savons que très peu de choses des premières années de Champlain. Il est donc essentiel d'avoir une connaissance des lieux, de la société et de l'environnement dans lesquels il a évolué pour nous aider à mieux saisir le personnage. La géo-histoire des îles et les activités économiques des Saintongeais nous apportent un éclairage sur les années d'apprentissage maritime quasi obligées qu'il a lui-même évoquées à la fin de sa vie.

Au sud de l'embouchure de la Charente, le littoral de la Saintonge poursuit celui de l'Aunis. L'espace rapproché ou voisin de Brouage est un ancien golfe dont on connaît les limites : Saint-Nazaire, Broue, Saint-Jean-d'Angle. Une presqu'île sépare le golfe de la Seudre, du Gua au Chapus. Cette presqu'île est, en fait, un chapelet d'îles qu'on appelle les « îles de Marennes » et qui inclut : Hiers, Saint-Just, Saint-Sornin, Broue, Nieulle et Marennes.

Avant que Brouage ne prenne toute son importance, Marennes est un haut lieu commercial. Bien que populeuse, elle n'aura jamais le statut de ville puisqu'il n'y aura ni municipalité ni remparts. Des dizaines de marchands de Marennes vendront du sel à Bordeaux, Libourne ou La Rochelle et les mariniers feront du commerce et du cabotage jusqu'en Bretagne et en Espagne.



Le pays Charentais atlantique

Au XVI^e siècle, le « pays des isles » connaît un bouillonnement économique qui surprend alors que la nature, les formes des côtes, la végétation et le sol ne paraissent pas l'avoir doté richement : « Dans cet étrange pays, on ne cultive pas la terre, on cultive l'eau. » (Drouin, 1999 : 46) Le sel récolté à travers les marais, *a priori* répulsifs à l'installation d'une ville ou d'un village, était à ce moment l'or blanc de la région : « Tout vient du sel, produit de première nécessité. Son commerce a donné naissance au cabotage ; celui-ci a engendré la pêche à Terre-Neuve et la guerre de course contre l'ennemi espagnol avec, dans tous les cas, l'accumulation d'étonnantes profits, des réussites exceptionnelles qui aboutissent à la création d'une place financière autonome saintongeaise, Brouage. » (Seguin, 2005 : 107)

Après la guerre de Cent Ans, le commerce maritime prend de l'expansion. Il pousse non seulement à exploiter les plus anciens marais salants aux limites d'être « gâtés », mais à ouvrir de nouveaux sites pour répondre à la demande. Les seigneurs de Soubise, à huit kilomètres de Brouage, concèdent des terres pour la transformation en champs salés et font restaurer des marais gâts. Les salines occupent la plus grande partie de ce territoire : « du Chapus à Saint-Agnant, de Saint-Froult à Mornac, c'est une immense étendue de marais coupée de larges chenaux ». (*id.* : 42) Après la Seudre, le chemin d'eau principal est le grand chenal de la tour de Broue. Il se termine en vaste estuaire, relique du golfe qui s'envase. Il constitue un havre naturel, comme les affectionnera Champlain, où s'ancrent de nombreux bateaux de l'Europe du nord, venus pour le transport du sel des « brouages »¹.

Brouage : ville natale et capitale du sel

En 1555, Jacques de Pons, seigneur de Mirambeau, donne le nom de Jacopolis à l'établissement qui sera rapidement

1. Brouage : lieu où l'on va quérir le sel.



Brouage, détail de la carte de Janson, 1642

renommée Brouage. Ce toponyme évoque l'environnement des marais salants, faisant exception à l'usage qui opte habituellement pour la commémoration d'un saint, d'une victoire ou d'un personnage public. Le havre de Brouage n'avait pas attendu la décision du seigneur pour être fondé. Un rapport envoyé à Louis XII, en 1492, suggère au souverain de prélever une taxe sur le sel vendu aux étrangers. Le rapporteur fait également état du désordre qui règne dans l'anse et les environs, nuisant grandement au commerce du sel: « [...] meurtres, larcins, forces et violences que de toutes marins étrangers, pirates et autres qui se trouvent les plus forts y font par chacun jour, qui le rendent inhabité de maisons et navires. » (Seguin, 2005: 127) Brouage est un front pionnier, composé d'une population bigarrée et toujours en mouvement. Peu à peu, cette petite ville s'enrichira du commerce du sel: « Comme de toujours et ancienneté le havre de Brouage [...] ait été et soit un

des meilleurs et plus fréquentées [sic] de ce Royaume et auquel en temps paisible y vient grande quantité de navires flamands, allemands et autres étrangers de ce royaume pour acheter du sel... » (Seguin, 2005: 128) En 1578, sous Henri III, Brouage sera incorporée au domaine royal, ainsi que les marais salants voisins, en échange de la terre de Mortagne-sur-Gironde.

La ville de Brouage, une des capitales du sel, devient ainsi l'un des avant-ports de Bordeaux. Les marins des îles, surtout les Marennaux, transportent le sel à Bordeaux et à Libourne, produit qui est, la plupart du temps, redistribué ailleurs. La Rochelle, ville marchande, voit en Brouage une concurrente qu'il serait bien de détruire. Elle invoquera, au besoin, la cause religieuse comme nécessité de l'affrontement.

Au milieu du XVI^e siècle, Brouage est une ville cosmopolite : « Presque tous les habitants parlent communément les langues étrangères ; elles leur sont nécessaires pour le commerce avec les étrangers qui affluent de toutes parts. » (Alain, 1598: 31) Entre les années 1550 et 1560, la ville est une source abondante de richesse et de profits. Toutefois, dans le dernier quart du XVI^e siècle, l'entreprise du sel et le métier de saunier commencent à décliner. Au mois de mai 1586, voulant nuire à Brouage, qui est sous contrôle catholique, Henri de Navarre (le futur Henri IV) et Henri de Bourbon, deux grandes figures de la cause protestante, feront couler en travers du chenal, avec l'aide d'une flotte rochelaise, vingt et un vieux bateaux bourrés de pierre.

Les « îles » ont deux capitales : Bordeaux et La Rochelle. À Bordeaux se trouvent les deux représentations de l'autorité régionale : le lieutenant général et le parlement. En 1374, le roi Charles V détache La Rochelle et l'Aunis (son arrière-pays) de la sénéchaussée de la Saintonge. Ainsi naissent la ville et le gouvernement de La Rochelle. En 1560, la cité est riche. Au XVI^e siècle, elle joue le rôle de métropole économique entre la Loire et la Gironde.

Du cabotage aux « Terres Neuves » de l'Amérique

La navigation le long des côtes ou cabotage se pratique depuis des siècles, avec une progression marquée au milieu du XVI^e siècle. Au temps de Champlain, les côtes européennes sont très fréquentées. L'Espagne, riche de son exploitation américaine, est en demande d'hommes et de produits. Les Saintongeais répondent présents. D'autres rivages sont aussi attirants, comme ceux, lointains, de Terre-Neuve.

C'est à partir des comptes-rendus de certains marins qu'on sait que Terre-Neuve représente la destination principale de ce qu'on peut appeler « La Grande Aventure » puisque les archives locales sont inexistantes. Par exemple, Jean Moisan, marchand de Saint-Just, fait, en 1548, une requête: « [...] depuis dix ans, il a entretenu un navire en guerre portant huit vingt tonneaux, lequel, ordinairement, il a fait naviguer pour aller en marchandise tant des pays du Pérou, des Flandres, des Terres-Neuves [...] et en autre lointain pays ». (Seguin, 1999: 92) Ce marchand, qui était lié à Bordeaux, avait traversé l'Atlantique dès 1538. Il n'était pas un cas isolé. Des Saintongeais s'étaient embarqués sur des terre-neuviers de La Rochelle. Les premiers retracés remontent à 1546 avec des bateaux de Saint-Just, d'Arvert et de Royan. (Seguin, 1999: 92)

Les Saintongeais deviennent pilotes et louent leurs services aux armateurs de Bordeaux et de La Rochelle. Le sel est bien le produit-clé de l'industrie de la pêche. Il permet aux autres produits d'être exportés dans une large zone européenne, comme la morue « verte » ou « parée », c'est-à-dire salée, par opposition à la morue séchée sur les « chafauds » de Terre-Neuve et du golfe du Saint-Laurent. « La pêche à Terre-Neuve ouvre la route de l'Amérique et la guerre de course². » (Seguin, 1999: 95)

2. Guerre de course: action de parcourir le pays et la mer pour faire du pillage.

Ce pillage que pratiquent de nombreux navigateurs français contre les navires espagnols, chargés d'or à leur retour d'Amérique, coïncide avec les campagnes basques de pêche à la morue. Des Saintongeais de la Seudre font partie de l'expédition punitive de 1567 menée par Dominique de Gourges contre les Espagnols qui avaient massacré les protestants français qui s'installaient en Floride. Ces gens des îles ont mauvaise réputation. Selon l'auteur de *L'Histoire ecclésiastique* (Anvers, 1580), avant l'arrivée des prêcheurs calvinistes, les pays des îles « étaient ordinairement la retraite des pirates et écumeurs de mer » ; et les habitants « merveilleusement débauchés et à demi-barbares, comme sont volontiers toutes gens de marine ». Mais ces marins et sauniers ne sont pas tous des incultes. Des maîtres de navires, de Marennes surtout, savent signer, écrire et lire. En 1563, l'imprimeur Barthélemy Berton s'installe à La Rochelle, arrivant de Marennes. L'environnement difficile et le type d'activités obligent les navigateurs et les sauniers à la solidarité.

C'est dans cette ville portuaire d'où les bateaux partent dans toutes les directions, dans une région où les activités maritimes dominent, qu'est né Samuel Champlain. Comme les registres de baptême ont disparu, on ne connaît pas la date de naissance ni même la religion première du personnage. Il naît dans le contexte trouble des guerres civiles et religieuses qui divisent la France et auxquelles n'échappent pas la Saintonge, et particulièrement la ville de Brouage. L'année 1572, celle de la Saint-Barthélemy, est, pour les pays charentais, celle de l'installation des troupes royales à Brouage en prévision d'une guerre avec l'Espagne. Cette dernière surveille de près le climat religieux et politique instable de la France. Les troupes royales envahissent la vallée de la Charente et les environs. L'année suivante, la même situation se répète pendant le siège de La Rochelle. Les perturbations climatiques et les exactions des deux camps, huguenot et catholique (royal), laissent les régions

fluviales et maritimes dans le désastre et les campagnes vides d'humains. Les « maires » et « échevins » de Saintes envoient une supplique au roi : « [...] les pauvres suppliants auraient été contraints de cesser leurs vacations, les marchands trafiquer et le laboureur de cultiver la terre, et après avoir perdu tout ce qu'ils avaient aux champs, abandonner leurs biens et se retirer ailleurs, et une grande partie périr de faim, tellement qu'il y a plusieurs paroisses non habitées ou par si peu de personnes qu'il n'y a nul moyen de payer les tailles et autres subsides. » (Seguin, 1992: 94) Les quelques années précédant la naissance de Champlain sont difficiles : « Avec la troisième (1568-1570) et la quatrième (1573) guerre de Religion, les pays de la Charente connaissent assurément les années les plus terribles des Temps modernes. » (*id.* : 87)

Le prénom Samuel, prénom biblique, serait-il un indice de protestantisme ? Pourtant, Champlain, jusqu'à son décès, se pose comme catholique. Il ne rate pas une occasion de critiquer les comportements des protestants qui saboteraient l'œuvre française en Nouvelle-France parce qu'elle serait catholique. Signalons que ses premières années d'activités connues montrent plutôt de l'indifférence envers les questions religieuses. Dans ses années acadiennes (1604-1607), il ironise sur les joutes verbales entre le curé et le pasteur qui hivernent à Port-Royal. Il écrit même que leur décès a dû les réconcilier puisqu'on les a enterrés ensemble. Toutefois, les dernières années de sa vie seront marquées par un catholicisme plus actif. Le contexte de la Contre-Réforme, la régence de Marie de Médicis, et ensuite, le règne de Louis XIII, caractérisé par un retour à la foi catholique dévote, en sont les causes les plus probables.

Le père et les grands-parents maternels de Champlain possédaient des maisons à Brouage. Cela nous porte à croire qu'il a pu y passer son enfance. Son père, marié à Marguerite Le Roy, était capitaine de la marine. Il a aussi un oncle navigateur qui est l'un des bons mariniers de France. Ce

personnage prend une place importante dans l'apprentissage espagnol de Champlain. Le jeune Samuel a une bonne connaissance du monde de la navigation grâce à sa famille et parce qu'il vit dans cette ville maritime, havre dans lequel on ne peut oublier la mer tant par l'air qu'on y respire que par les activités économiques essentiellement centrées sur celle-ci. Le cosmopolitisme ambiant de Brouage est une invitation vers les terres lointaines. En 1598, un médecin saintongeais a écrit: « on y trouve beaucoup de gens qui vont si souvent et si facilement dans ce qu'on appelle le Nouveau Monde, le Brésil et le Canada, qu'ils apprivoisent peu à peu les habitants des forêts, les sauvages et les anthropophages. » (Alain, 1598: 30-31) Le même auteur ajoute qu'il s'agit d'une « Babel où l'on parle 20 langues ». Pour la formation cartographique, les historiens Vigé avancent l'hypothèse de l'influence de Du Carlo qui est ingénieur et géographe du roi. Celui-ci, qui a résidé et travaillé à Brouage, achète l'une des maisons de Champlain en 1626. Il est certain que ce dernier a connu les « petites écoles », au moins à Marennes ou à La Tremblade. Toutefois, il est peu probable qu'il ait fréquenté les collèges ou autres écoles spécialisées, car jamais il ne laisse entrevoir une connaissance du latin, du grec ou des auteurs classiques. Champlain n'est pas Lescarbot, l'avocat écrivain.

Pour appuyer cette hypothèse, rappelons clairement sa vocation et la formation qu'il présente dans un livret explicite dont il est l'auteur, *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*: « [...] ayant toujours eu désir de voyager dans les lieux lointains et étrangers, où je me suis grandement plu, principalement en ce qui dépendait de la navigation, apprenant tant par expérience que par instruction que j'ai reçue de plusieurs bons navigateurs, qu'au singulier plaisir que j'ai eu en la lecture des livres faits sur ce sujet. » (G 1331)

Soulignons aussi qu'il se présente et signe ses premiers écrits, ainsi que le *Des Sauvages* de 1603 du nom de Samuel

Champlain de Brouage. De la même manière, en 1607, Marc Lescarbot dédie un poème des *Muses de la Nouvelle-France* à Samuel Champlain. (Lescarbot, 1609). Notre ouvrage, en accord avec la thèse de plusieurs historiens, s'en tient à cette dénomination qui ne retient pas la particule « de ». Et pour cause, il n'y a aucun document d'anoblissement le justifiant et tous les modes d'appellation de l'époque ne font que renforcer la fantaisie de cet ajout. Il aura fallu l'intervention écrite d'un notaire dans le contrat de mariage du découvreur avec Hélène Bouillé, daté du 27 décembre 1610, pour que surgisse la particule « de » qui doit en imposer socialement. On peut y lire ce qui aurait pu satisfaire socialement des parents et des témoins dont Dugua de Mons: « Noble homme Samuel de Champlain, sieur dudit lieu, capitaine ordinaire de la marine [...] demeurant à la ville de Brouage, pays de Saintonge. » (Biggar, 1925: 315) Voilà comment naît une promotion sociale. « Homme noble » est une formule courante pour désigner un homme honorable, respectable. Au XVII^e siècle, on la retrouve souvent, aussi bien dans les documents de France que dans ceux de la Nouvelle-France. Elle ne renvoie pas à une origine nobiliaire. Elle indique plutôt le contraire, mais avec la courtoisie d'usage. Considérant l'absence de preuves, cet ouvrage prend le parti de garder le nom originel du découvreur: Samuel Champlain.

Par ailleurs, les livres, les plaques et les monuments ont repris les données de la *Biographie Saintongeaise* qui fixe sa naissance en 1567, en étirant cette date jusqu'en 1570. Ainsi, sur l'impressionnant monument de Champlain érigé en 1898 à Québec, il est écrit: « né en 1567 ». En 1878, on retrouve également gravé sur un monument à Brouage: « vers 1570 ». Mais Champlain est fort probablement né en 1580, ou autour de cette année-là, plutôt qu'en 1567. Il est maintenant convenu que cette date n'est soutenue par aucun document. Les arguments qui optent pour 1580 sont crédibles, car la biochronologie est plus vraisemblable. Liebel (1978) a démontré de façon convaincante, dans son article *On a vieilli Champlain*, l'impossibilité d'une naissance en 1567.

Au milieu du xix^e siècle, le découvreur saintongeais se voit attribuer une date de naissance alors qu'il n'y a aucun document relatif à celle-ci. À l'année fantaisiste de 1567 s'ajoute le premier portrait de Champlain. Il s'agit, en fait, de celui d'un contrôleur général des finances daté de 1654. L'artiste y a ajouté: « né à Brouage en 1567 ». Et pourtant, ce portrait traverse l'Atlantique en 1854. Avec quelques modifications, cette représentation se répand dans les publications, les bibelots-souvenirs et jusque sur un timbre des postes canadiennes. Il deviendra une véritable icône. C'est la figure à laquelle on se rapporte encore aujourd'hui, malgré les interventions de plusieurs historiens au début du xx^e siècle, dont celle du respecté Biggar.

Pour l'heure, entendons-nous sur la dénomination : Samuel Champlain, capitaine de la marine, fils de capitaine de navire. D'autres grandes figures du « pays des îles » mériteraient d'être rappelées à la mémoire : Étienne Guillet de Brouage, Jean Moisan de Saint-Just, François Faneuil de Marennes, Guy Maistre de la Tremblade, etc. Ils sont les entrepreneurs et les aventuriers de la génération qui précède Champlain. Dans son enfance, le jeune Samuel a entendu vanter leurs noms et leurs actions.

Proclamation et abjuration d'Henri IV

Le 1^{er} août 1589, Jacques Clément, un jeune moine jacobin, tente d'assassiner le roi Henri III. À l'agonie, celui-ci insiste pour que la noblesse reconnaisse Henri de Navarre comme son successeur en lui signifiant : « Que le Royaume lui appartenait de droit, et qu'il ne fallait point s'arrêter à la différence des Religions [...] puisque le Roy [...] se remettrait enfin sous le giron de l'Église [...]. En lui finirent les Rois de la Maison de Valois [...] si bien qu'en vertu de la loi salique³, la couronne passa dans la Famille des Bourbons comme plus proches de Sang [...] » (Davila, 1657 : 48)

3. La loi salique vise essentiellement à évincer les femmes de l'accession au trône.

Henri III évoque la conversion du futur Henri IV à la religion catholique comme l'acte indispensable à la légitimité de son règne. Le 2 août, le roi meurt et Henri de Navarre devient Henri IV, roi de France.

Au début de l'année 1590, le nouveau chef des Ligueurs, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, ne se résout pas à appuyer le roi protestant. Henri IV, seulement reconnu comme roi par une partie de la France, se rend à Dieppe, en Normandie, où il est accueilli par le gouverneur Aymar de Chaste. Il considère qu'en cas de nécessité, la mer lui sera une voie pour fuir vers l'Angleterre et revenir à La Rochelle, ville protestante et fidèle. Il a reçu de l'argent et des soldats, envoyés par la reine Élisabeth I^{re}. De son côté, en 1590, le duc de Mayenne demande le renfort de l'Espagne. Celle-ci accepte en envoyant des troupes qui occuperont dès lors les Pays-Bas.

Le 14 mai 1590, c'est la victoire du roi Henri IV à Ivry, victoire devenue mythique dans l'histoire de la France parce que « la propagande *henricienne* contribue à la construction du mythe, avec des poèmes, des chansons, des gravures, des médailles ». (Cornette, 1999 : 567)

Mais Paris est toujours aux mains des Ligueurs. Le 25 avril 1590, Henri IV commence le siège de la capitale qu'il est déterminé à soumettre, par la famine s'il le faut. Le siège durera des mois et fera quarante-cinq mille victimes de la faim et de la fièvre sans que le roi l'emporte.

Le 25 juillet 1593, Henri IV abjure le protestantisme puisque « Paris vaut bien une messe... » Cette phrase, qui fait aussi partie de l'élaboration mythique du personnage royal, montre sans aucun doute son grand pragmatisme. Le roi entre enfin dans Paris le 22 mars 1594. Sa conversion est un événement capital dans l'histoire de l'État royal et dans la construction de l'absolutisme. La Ligue se désagrège. La foi du roi avait soulevé une crise d'allégeance sans précédent au sein de la noblesse catholique. Pourtant, les Ligueurs ne reconnaissent toujours pas Henri IV comme

leur roi. Les irréductibles choisiront les champs de bataille de Bretagne et de Picardie.

Les débuts de la royauté absolue dans le « siècle des saints »

Le sacre d'Henri IV, l'année suivante, renforce la conversion: « Tout se passe un instant comme si le roi existait *pour* l'État, et non, comme dans l'ordinaire des temps, l'État *par* le roi. C'est en ce sens que le sacre du 27 février 1594 a une valeur symbolique de sacre de l'État et d'une certaine Raison d'État avec lui. » (Gauchet, 1985: 205) La fidélité envers l'État prédomine sur l'appartenance religieuse. Elle est aussi, comme indiqué plus haut, la victoire de ceux qui ont mis, au-dessus de leur foi, leur vie au service supérieur de l'État. En 1596 pointe l'espoir de la paix dans une lettre d'Henri IV: « Le dedans du royaume est net et tranquille, toute la guerre étant en Bretagne et en Picardie. »

Après la guerre civile et religieuse du XVI^e siècle, deux mouvements s'inscrivent fortement dans l'histoire française. Le premier, qui s'amorce avec Henri IV, est politique: l'absolutisme. C'est la doctrine du droit divin et sans limites constitutionnelles, car il est sous-entendu que le roi est en relation immédiate avec Dieu. Ce mouvement sera entériné par Richelieu et Louis XIV.

Le second mouvement est religieux. Tout le XVII^e siècle européen porte l'empreinte de la Contre-Réforme, véritable riposte de l'Église catholique à la Réforme protestante. En France, cette période devient le « siècle des saints » où le militantisme de la foi, sans armes, se traduit par le choix de la vie monastique. Dans un élan fervent de renouveau catholique surgit une vague de prédicateurs et de saints personnages consacrés à la foi et au soulagement de la misère populaire. Cet épisode de foi fervente inclut saint François de Sales (1567-1622) jusqu'à saint Vincent de Paul (1576-1660). En 1604, Pierre Bérulle, grand nom de l'école française de spiritualité, fait établir l'ordre des Carmélites

en France avec Barbe Acarie. Il fonde la congrégation de l'Oratoire et devient cardinal en 1627.

La science et l'art au temps de la jeunesse de Champlain

Les grandes figures contemporaines de la jeunesse de Champlain ne sont pas que religieuses et politiques. Paradoxalement, la connaissance scientifique n'est pas inhibée par ces grands troubles politico-religieux. En 1596 paraît l'ouvrage *Mysterium cosmographicum*, de Johannes Kepler. Celui-ci théorise sur les relations entre les dimensions des orbites et les mouvements des planètes. Ce praticien de l'astrologie « a contribué à l'écriture du monde en langage mathématique [avant Galilée] [...] sans Kepler, le progrès de l'astronomie eût été retardé d'un siècle; sans Kepler, il n'y aurait pas eu Newton. » (Cornette, 1999: 625) D'une part, il poursuit les travaux de Copernic. D'autre part, sa foi chrétienne lui inspire l'idée d'une construction divine unique qui relie la Terre et les planètes, toutes en mouvement.

La production artistique de cette époque n'est pas en reste non plus. De grands artistes animent la fin du XVI^e et les premières décennies du XVII^e siècle en France et à l'extérieur. Quatre siècles plus tard, les œuvres musicales, littéraires et visuelles de cette époque enchantent et questionnent encore. Il suffit de penser à Monteverdi, Shakespeare, Cervantès, Velázquez, Rubens, Rembrandt et Champaigne, pour ne nommer que ceux-là.

C'est dans cet étonnant contexte intellectuel et artistique que Champlain fait ses premières expériences de soldat.

La guerre de Bretagne

Champlain servira comme soldat en Bretagne à partir de 1595. Divisée en deux armées principales, cette région est devenue le cœur d'un conflit international qui affecte durablement sa population et son économie. (Croix, 1993) De l'an

1590 à 1598, elle voit les combats s'étendre à de nombreuses provinces. Dès 1582, le duc de Mercœur, nommé gouverneur de Bretagne par Henri III, s'établit à Nantes où il imite le roi avec une cour qui défraye la chronique. En 1589, après l'avènement d'Henri IV, il rêve plus que jamais de retrouver l'indépendance de la Bretagne, celle-ci étant rattachée au royaume de France depuis 1532 par le mariage de Claude, fille d'Anne de Bretagne, avec François I^{er}. Mais la population reste tiède, et certaines villes, dont la protestante Rennes avec son parlement, demeurent fidèles au roi. Dans ses vues d'indépendance, Mercœur forme un parlement à Nantes opposé au parlement légitime qui siège à Rennes.

Le duc fait appel aux Espagnols qui n'attendaient qu'un signal pour se venger, entre autres, de l'humiliante défaite navale de leur armada contre l'Angleterre en 1588. Pour Philippe II, comme pour Mercœur, un protestant n'est pas un Français. Le roi d'Espagne a des prétentions territoriales extérieures. Marié à Élisabeth, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, il convoite cette même province pour sa fille Isabelle, héritière potentielle, par sa mère, de la couronne de France et du duché de Bretagne.

Rappelons que des Ligueurs, bien sûr ultra-catholiques, ont demandé à Philippe II d'être le successeur d'Henri III à la place de « l'usurpateur » et « hérétique » Henri IV. Évoquons aussi, pour voir la continuité des interventions espagnoles dans les affaires du royaume de France, le rôle efficace des nombreuses personnes qui espionnaient depuis le règne de François I^{er}. Ils épiaient jusqu'au moindre déplacement les pêcheurs et les découvreurs français. Les voyages de Cartier étaient perçus comme une éventuelle mainmise sur les territoires hispano-américains.

Mercœur et Philippe II s'entendent par traité en 1590. Le roi espagnol envoie sept mille hommes à Blavet. En 1591, la reine d'Angleterre détache deux mille quatre cents hommes pour soutenir l'armée d'Henri IV contre son vieil ennemi espagnol.

En 1594, un affrontement d'envergure a lieu près de Rennes et Mercoeur sort de la bataille vainqueur. La même année, Henri IV dépêche le maréchal d'Aumont qui, pour s'opposer au duc, conquiert la Cornouaille. Mais d'Aumont est blessé durant le siège du château de Comper et meurt à Rennes le 19 août 1595. L'année suivante, les « royaux » ou soldats du roi s'emparent de Guingamp.

La Ligue et l'Espagne ne font qu'un pour Henri IV. Le 17 janvier 1595, il déclare officiellement la guerre à son voisin du sud : « [...] la Ligue est un rejeton de la vieille souche de celle de l'Espagne [...]. Car toutes les rébellions des sujets de Sa Majesté n'ont été suscitées et fomentées que par les artifices, l'argent et les forces de cet ancien ennemi de notre patrie, de laquelle il espérait de faire une adjonction à son domaine. » (Cornette, 1999 : 619)

En 1595, des villes bretonnes comme Quimper, Concarneau et Morlaix se rallient à Henri IV. Nantes demeure du côté de Mercoeur et est irréductiblement ligueuse. Le gouverneur de Brest, qui appuie le roi, tient tête aux soldats de la Ligue. Il chasse les bateaux espagnols et ceux du duc qui bloquent Camaret, dans le « goulet de Brest ». Le repaire de Mercoeur à Nantes risque de tomber. Apprenant cela, le chef ligueur signe une trêve avec Henri IV le 17 octobre, à Angers.

Le pape, devant l'affaiblissement des royaumes catholiques, déchirés par les guerres civiles et internationales, serait intervenu auprès de Philippe II. La paix est signée à Vervins, en Picardie, le 2 mai 1598. L'Espagne signe, en même temps, la fin de sa grandeur, qui s'est désagrégée sous le règne de son roi bigot, obsédé par la cause catholique. L'année précédente, la banqueroute royale était décrétée en Espagne. Des Anglais et des Hollandais, sous les ordres du comte d'Essex, prennent et pillent Cadix en s'emparant d'un butin énorme venu des Indes occidentales⁴.

4. Il s'agit de l'Amérique du sud.

Proclamation de l'édit de Nantes

En 1598, deux événements importants sont à retenir sous le règne d'Henri IV et dans l'histoire de France. D'une part, la paix de Vervins signée avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, son allié. D'autre part, l'édit de Nantes qui, même s'il ne fait pas grand remous à l'époque, peut être considéré comme un temps fort des relations entre protestants et catholiques. Le 30 avril, jour de l'Ascension, fête que les protestants et les catholiques partagent, est signé l'édit dans la ville rebelle. Cette signature met un terme à des négociations entamées depuis 1596 entre le roi, les églises protestantes et les chefs ligueurs.

Cet édit inaugure une époque qui n'est pas celle de la tolérance, car cette notion n'avait pas encore été pensée et était d'ailleurs impensable en cette fin du XVI^e siècle. La notion de tolérance politique a plutôt été développée au début du XVII^e siècle pour mettre fin, en l'occurrence, aux guerres de Religion. Cette période sombre de l'histoire a fait à maintes reprises la démonstration de toute la violence possible provenant de l'incompréhension humaine. La fin de cette ère inaugure toutefois ce qu'on pourrait appeler «l'époque de l'intolérance surmontée».

L'édit de Nantes est un compromis qui vise la réconciliation et la coexistence de groupes qui se considèrent réciproquement comme diaboliques. C'est pourquoi il n'aura qu'un effet à court terme sur la paix déclarée. Les protestants, inquiets, vont insister pour que leurs villes demeurent des «places de sûreté⁵», mais elles seront bientôt confondues avec des îlots de résistance sinon de rébellion. Richelieu et Louis XIII, fils d'Henri IV, briseront les prétentions protestantes en portant la guerre dans les régions et les villes

5. C'est en 1570 que les huguenots obtiennent des «places de sûreté»: l'édit de Saint-Germain, qui clôt la troisième guerre de Religion, leur accorde, pour une durée de deux ans, quatre villes fortes en garantie de l'application de l'édit. Les villes sont: La Rochelle, Cognac, La Charité-sur-Loire et Montauban. (Cornette, 1999: 409)

remuantes. Le siège de La Rochelle (1627-1628) sera l'apogée de la lutte à finir qui conduira à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, par Louis XIV. Le compromis décisif sera bâti à même le trésor royal en 1598. Le prix du ralliement des chefs de la Ligue, à commencer par le duc de Mercœur, est d'une valeur estimée à trente-deux millions de livres, ce qui équivaut à un peu plus d'une année de recettes fiscales. Mercœur, dont la trahison était pourtant prévisible et qui avait permis les pires exactions dans la province qu'il « gouvernait » à partir du château de Nantes, aurait reçu plus de quatre millions de livres.

Champlain, qui commence sa carrière dans l'armée royale, en pleine guerre civile, vivra ses activités américaines dans un contexte français de déchirement et de violence. Quelle place pouvait être consacrée à la Nouvelle-France alors que la France avait autant de problèmes internes ? En ce qui concerne la Bretagne, elle gardera toujours une marge d'autonomie qu'elle fera valoir en soutenant Saint-Malo dans son opposition au monopole de la traite des fourrures. (Bérenger, 1984) Ce port breton critiquera constamment les activités de Champlain, qui seront vues comme coloniales et monopolistiques. En cette même année 1598, alors que les Espagnols se retirent de la Bretagne, Champlain a-t-il déjà été sollicité ou a-t-il, lui-même, soumis l'idée d'aller voir ce qui se passe dans les riches possessions américaines du roi Philippe II ?

Le soldat du roi

On ne peut sous-estimer l'importance du rôle de soldat dans les années d'apprentissage de Champlain. Cet engagement militaire est lié à sa ville natale. En 1594, le gouverneur de Brouage et de Saintonge, François d'Espinay de Saint-Luc, est envoyé pour renforcer l'armée de D'Aumont. Il est possible que Champlain se soit engagé à ce moment-là puisque d'Espinay de Saint-Luc, à titre de gouverneur, a pu enrôler des soldats sur place. Le gouverneur est tué durant

le siège d'Amiens, en septembre 1597. Il est remplacé par Brissac, celui-là même qui, en 1594, était gouverneur de Paris et en avait ouvert les portes à Henri IV. Il reçoit, pour son ralliement, 1,7 millions de livres.

Des documents attestent que Champlain obtient un salaire comme fourrier de l'armée de Bretagne à partir du mois de mars 1595. Il est donc en charge du cantonnement et des vivres. On le retrouve capitaine en 1597 et enseigne⁶ du sieur de Millambourg. À quelques reprises, il est messager « pour certains voyages secrets » au service du roi. (Le Blant et Baudry, 1967 : 17-21) Des savoir-faire sont acquis. Il règle des problèmes d'intendance, mais il est aussi officier. Il se rend sur les fronts d'un conflit qui connaît toutes les formes guerrières : escarmouches, sièges de villes, embuscades, raids et pillages. C'est la plus féroce des guerres puisqu'il s'agit d'une guerre civile alimentée par la haine et l'intolérance religieuse. Il faut ajouter à cela une armée étrangère qui considère ses ennemis comme des hérétiques.

Champlain côtoie l'héroïsme et la fragilité humaine, la grandeur d'âme et la cruauté. Pour un jeune homme qui avait « navigué dès son plus jeune âge », l'expérience terrestre était extrême. Comme le remarque l'architecte Robitaille, « Champlain sillonne les campagnes de la Cornouaille, du pays Gallo jusqu'à Rennes et Vitré [...]. Une architecture très différente de celle que Champlain a pu connaître ». (Robitaille, 1996 : 85) Ses expériences de guerre et d'intendance l'obligent à toujours évaluer ce qu'on peut tirer d'un pays, en qualité et en quantité, pour les ressources alimentaires d'un groupe humain. Champlain sera hanté par le problème de la subsistance ; il n'aura de cesse de décrire et d'évaluer les sols, le relief et le climat des territoires explorés en vue de l'installation durable.

Les rôles de fourrier, de soldat et d'officier, dans cette guerre de Bretagne, le préparent à découvrir et à penser au développement de l'établissement humain. Il ne recule pas

6. Un enseigne est un officier qui porte le drapeau.

devant l'affrontement armé. Il est reconnu comme étant courageux et stratège, déterminé et sans faiblesse devant l'effort physique soutenu. L'attitude de Champlain n'était pas déterminée par un pur stoïcisme, mais par le caractère du soldat qui a connu le baptême du feu, la discipline et la souffrance, la sienne autant que celle des autres. Il a le respect et l'autorité du chef qui se sert de la diplomatie plutôt que de la violence. Champlain a le tempérament du *conquistador*, mais si on retrouve chez lui le même esprit d'aventure que celui qui animait Cortez, il n'y a aucune trace de cette cruauté gratuite qui marque les années de conquête espagnole. Cette différence majeure entre les deux colonisateurs marque la singularité du second.

Après la paix signée à Vervins, l'oncle « provençal » de Champlain, Guillaume Allène, reçoit l'ordre de Brissac de conduire le bateau *Saint-Julien*, dont il est en partie propriétaire, pour participer au transport de la garnison espagnole de la forteresse de Blavet. La flotte du rapatriement des soldats est composée de dix-huit bateaux, surtout des vaisseaux français, sous le commandement de Pedro de Zubiaur. Le départ a lieu le 23 août 1598. Un mois plus tard, Champlain débarque à Cadix avec « les gens de guerre rapatriés ». L'aventure espagnole commence.

Au moment de la paix de Vervins, cet oncle de Champlain – aventurier, navigateur et marchand – est au service des anciens ennemis espagnols comme pilote et comme corsaire. Allène a été capitaine naval en France avant de servir le roi Philippe II comme « pilote général en leurs armées de mer ». En cette fin du xvi^e siècle, l'Espagne, déjà à bout de souffle et de ressources, engage de la main-d'œuvre étrangère dont un grand nombre de Français.

Allène est né en Provence. Il est inscrit dans son contrat de mariage de 1563 qu'il est maître, pilote et résidant de La Rochelle. Son épouse serait de la famille maternelle de Champlain. Il est de confession protestante à ce moment-là. Son fils Pierre est baptisé au temple protestant en 1567. Il emménage à Brouage en 1583, ce qui laisse supposer qu'il

aurait changé de religion. Brouage étant redevenue catholique, elle affronte La Rochelle, alors ville protestante ennemie.

Déjà, en 1567, les mérites d'Allène comme pilote pour des voyages au long cours en Amérique et en Afrique sont reconnus. Champlain, démobilisé, accompagne son oncle jusqu'à Cadix. En 1585, les protestants et les Rochelais assiègent Brouage et font couler des bateaux dans le chenal. Champlain connaît très jeune les violences de la guerre, amplifiées par des conditions météorologiques difficiles pour les récoltes.

La généalogie étant incomplète, cet oncle est peut-être un cousin. Les deux navigateurs ont en commun une « origine modeste qui, grâce à leurs fonctions militaires et, disons-le aussi à leur courage, glissent ou essaient de se hisser vers la petite noblesse; l'un et l'autre le marquent par l'emprunt d'une particule ajoutée à leur nom. » (Delafosse, 1958 : 215) L'oncle « provençal » a certainement contribué à la vocation du jeune Samuel. Il a pu lui donner des renseignements sur l'Amérique puisqu'il connaissait au moins la France Antarctique (le Brésil). Il a également pu l'initier à la navigation au long cours en lui apprenant l'utilisation des instruments. Ce qu'il est important de retenir, c'est que Champlain a appris son métier de géographe et de cartographe sur le terrain plutôt que dans une école ou un atelier.

De la Bretagne aux Antilles

En 1598, la paix de Vervins met fin à la guerre de Bretagne et renvoie les Espagnols chez eux. Samuel Champlain, soldat dans l'armée royale depuis 1595, évoque la fin de la guerre et sa dernière année militaire où il est maréchal des logis. « Ayant été employé en l'armée du Roy qui était en Bretagne sous messieurs le Maréchal d'Aumont, de St-Luc, et Maréchal de Brissac, en qualité de Maréchal des logis de la dite armée durant quelques années, et jusqu'à ce que Sa Majesté eut en l'année 1598 réduit en son obéissance le pays de Bretagne, et licencié son armée[...] » (G 5)

L'armée espagnole de Bretagne est rassemblée au port de Blavet, dans la rade de Lorient, et est acheminée par bateaux en Espagne jusqu'à Cadix. Champlain seconde Guillaume Allène qui rapatrie des soldats espagnols à bord de son navire le *Saint-Julien*. Il le fait avec une idée précise en tête. Champlain sait qu'Allène doit se rendre ensuite aux Indes occidentales avec la flotte envoyée annuellement d'Espagne. Il compte bien être de ce voyage, anonymement s'il le faut, et peut-être comme espion du roi de France : « Me voyant par ce moyen aucune charge ni emploi, je me résolus, pour ne demeurer oisif, de trouver moyen de faire un voyage en Espagne, y étant, pratiquer et acquérir des connaissances pour [...] faire en sorte de pouvoir m'embarquer dans quelqu'un des navires de la flotte que le Roy d'Espagne envoie tous les ans aux Indes Occidentales, afin d'y pouvoir m'y embarquer [enquérir] des particularités qui n'ont pu être reconnues par aucun Français, à cause qu'ils n'y ont nul accès libre, pour à mon retour en faire rapport au vrai à Sa Majesté. » (G 5-6)

Voilà ce qui pousse Champlain à suivre Guillaume Allène de Blavet, en Bretagne, et à Cadix, en Espagne. Champlain visite le milieu portuaire et marin des Espagnols après la guerre de quatre ans. Le soldat va côtoyer un monde dont il a déjà l'usage, celui de la marine. Cette fois-ci, par contre, il s'agit de la marine au long cours, à bord d'un vaisseau de la flotte espagnole, dans le monde colonial hispanique que la France connaît peu et qu'elle envie depuis un siècle pour ses richesses fabuleuses : les Indes occidentales, la Terre Ferme (Mexique, Pérou) et les Antilles.

Champlain change de statut : « l'espion » du roi va remplacer le soldat. C'est dans ce même esprit qu'à son retour, le roi Henri IV est désigné comme destinataire du *Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes Occidentales*.

L'oncle ne sera pas de l'expédition vers les colonies espagnoles. L'amiral Pedro de Zubiaur, qui avait dirigé le rapatriement des soldats espagnols en août 1598, le dési-

gnera pour une autre activité. Champlain voyage avec l'armada du général Coloma, dont fait partie le *Saint-Julien*. Même si on n'a pas retrouvé son nom sur les listes d'équipage, on ne peut pour autant conclure qu'il n'a pas fait le voyage. Il a très bien pu s'engager sous un nom d'emprunt hispanisé, ce qui n'était pas inusité à l'époque.

Le commandement du navire de Guillaume Allène est confié au capitaine espagnol Yeronimo de Vallabrera. La flotte met les voiles le 3 février 1599. La date du retour est incertaine. L'équipage serait revenu à la fin février 1600, mais rien ne prouve que Champlain ait été de ce retour. Le *Saint-Julien*, considéré comme moins sûr à la navigation, est désarmé et vendu aux enchères par Coloma à La Havane. Comme Champlain était allé à Carthagène, il aurait pu attendre un an avant de pouvoir rentrer en Espagne. (Vigneras, 1957: 191-192) Le 26 juin 1601, à Cadix, Guillaume Allène, qui est agonisant, fait un testament devant un notaire qui porte la signature de Champlain, ce qui atteste hors de tout doute le retour de celui-ci en Espagne. (Armstrong, 1988: 335-339)

Champlain a vécu plusieurs mois sur les terres espagnoles, soit de septembre 1598 à février 1599, avant son départ pour les Indes. Il a vécu à Séville, la plus grande ville commerciale, et à Cadix, la ville portuaire. Le reste du temps, il l'a passé sur les bateaux de la flotte de l'amiral Coloma, partageant la vie des soldats-marins, dans les nombreux sites occupés par les Espagnols.

Distraits par la question de l'authenticité du *Brief Discours*, les historiens négligent souvent l'influence du monde ibérique sur le jeune soldat démobilisé. Une influence qui est venue de la société maritime dans laquelle il est né et de sa familiarité des voyages au long cours du Brésil et de Terre-Neuve. Dès son jeune âge, il était fasciné par l'Amérique. Le rêve américain l'avait déjà effleuré à cette époque. Ce voyage aux Indes occidentales servira d'étape vers la réalisation d'un désir encore plus grand: le chemin de la Chine. Il est inspiré par Verrazano et Cartier

ainsi que par des rapporteurs-chroniqueurs comme Marco Polo. Le livre de ce dernier, *Le Devisement du monde*, et d'autres œuvres orientalisantes font rêver Champlain.

Séville et Cadix sont des villes-phares de la vie économique et culturelle. Séville est le plus important centre commercial de l'Espagne. Tous les départs vers l'Atlantique partent du fleuve Guadalquivir, à tout juste quelques kilomètres de Séville. Comme il est le seul grand fleuve d'Espagne vraiment navigable, tout transite à partir de ce port, des épices de l'Extrême-Orient aux métaux précieux des Indes occidentales. La *Casa de Contratación* (maison de commerce) veille, au nom du roi, au bon fonctionnement de la navigation, du commerce et de la défense entre l'Espagne et l'Amérique.

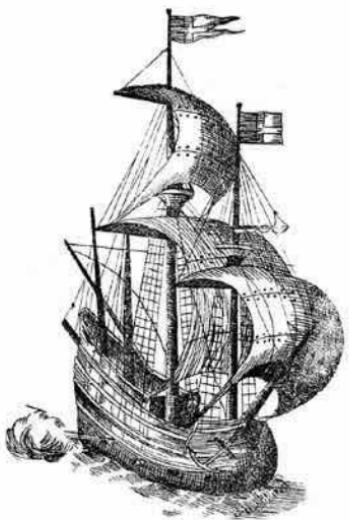
Cette ville andalouse où attend Champlain est célèbre, à l'époque, pour ses remparts couverts de végétation, sa Cour des Orangers, ses tavernes de Triana et même ses bas-fonds où grouille une faune venue de tous les coins de l'Europe. Elle est aussi reconnue pour ses ballades populaires chantées dans les rues, les *romances* qu'on pourrait retenir comme les véhicules de la mémoire collective espagnole. C'est aussi l'incroyable prison royale où séjourne, de septembre 1597 à avril 1598, Cervantès, le piètre « collecteur d'impôts ». Il aura conçu et partiellement écrit son *Don Quichotte* derrière les barreaux. Le créateur d'un des personnages imaginaires les plus connus au monde demeurerait à Séville entre 1598 et 1600.

Dans les rues de la ville, le jeune Samuel peut s'inspirer de l'esprit du temps qui fera de lui le personnage historique qu'on connaît. Il y a un peu du Cid en lui, tout tendu dans son œuvre, pour l'honneur du roi et de la France. Il y a aussi le Don Quichotte, porté par le rêve de l'inaccessible Chine et poussé sans cesse par la découverte de nouveaux horizons. Champlain a donc fait naître un pays de son imagination. Et il incarne aussi Sancho Pança, protagoniste robuste et réaliste.

L'apprentissage espagnol

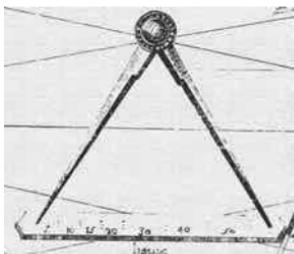
Il ne faut pas oublier les années militaires de Champlain, ses connivences avec les huguenots de l'armée royale, sa familiarité avec les problèmes d'intendance comme fourrier et maréchal des logis ainsi que sa vie de soldat et ses aléas du quotidien. De la même manière, il ne faut pas minimiser l'importance de l'Espagne dans sa carrière. Plusieurs signes nous permettent de conclure que ses séjours en Espagne lui ont servi d'école: « Alors que ses cartes et ses écrits sur l'arpentage de petits sites sont effectués selon la méthode française, ses rapports de navigation et sa réalisation de grandes cartes indiquent un apprentissage espagnol. » (Heidenreich et Dahl, 2004: 313) En effet, Champlain n'a pas appris à piloter et naviguer en France. Preuve en est qu'il utilise, dans ses cartes et son *Traité de la marine* de 1632, la lieue marine espagnole plutôt que la lieue marine française. Il cite un seul livre de navigation, *Arte de Navegar* (1545), de Pedro de Medina. Les traductions françaises de ce livre parurent seulement entre 1554 et 1579. Cette hypothèse de l'influence espagnole se défend bien, car entre 1598 et 1601, il a fait l'apprentissage de nombreuses notions de navigation avec les Espagnols, à bord du *Saint-Julien* ou dans d'autres navires de la flotte hispanique. Ses techniques de cartographie et d'arpentage proviennent de ses apprentissages sur le terrain lorsqu'il était fourrier dans l'armée royale et lors de ses années espagnoles.

Bien qu'il se désigne comme « capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine » dans le titre des *Voyages* de 1613 et qu'il indique le même statut dans son contrat de mariage avec Hélène Bouillé, aucun indice tangible ne permet de savoir s'il a ou non commandé ou piloté un bateau. Qu'il ait commandé une barque le long des côtes acadiennes ou de Tadoussac à Québec ne fait pas de lui un navigateur reconnu. Toutefois, son savoir-faire cartographique témoigne assurément de son apprentissage espagnol.



Chapitre II

LE GÉOGRAPHE



Le métier imprécis de géographe

L'historien Hérodote, ce grand savant de l'Antiquité, a décrit le milieu et l'environnement des pays qu'il a parcourus comme le ferait un géographe contemporain, et surtout, comme le fera Champlain en son temps. Pourtant, les gens du XVI^e siècle n'auraient pu considérer Hérodote comme un géographe. Jusqu'à la moitié de cette période, ceux qui décrivaient la terre habitable étaient appelés «cosmographes» : «cet emploi subsista même après que la géographie eut acquis droit de cité.» (Dainville, 1964: 1) L'un des plus célèbres fut André Thevet¹ au service d'Henri II et de ses fils. (Lestringant, 1991)

1. André Thevet (1503-1592) est du voyage des Français au Brésil et rédige des rapports de voyages, vrais et fictifs. Il fut désigné cosmographe du roi.

La désignation de géographe n'apparaît qu'au milieu du XVI^e siècle avec, comme nous le dirions aujourd'hui, un énoncé de tâches imprécis. Sous Henri IV, Claude de Châtillon se déclare «topographe du Roi» et son fils Hugues, «géographe et ingénieur du Roi». Les géographes du roi font aussi le travail d'ingénierie militaire, «les uns et les autres accompagnent les troupes en campagne, lèvent les cartes des champs de bataille, les plans des forteresses et participent eux-mêmes à la construction des fortifications.» (Buisseret, 1965: 481) Donc, selon les besoins civils ou militaires, le géographe est un observateur, un arpenteur, un ingénieur et un topographe.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, il y a aussi le géographe de cabinet, qui fait des cartes qu'il peut commenter, mais qui ne décrit pas le milieu. Ainsi, les cartographes Sanson, Duval, Delisle et Buache, au XVIII^e siècle, sont appelés «géographes du roi» puisque le terme de cartographe n'apparaît qu'en 1877. Le dictionnaire de Furetière de 1690 fixe ce que le XVII^e siècle retient de la science géographique: «Science qui apprend la connaissance de la surface de la terre et la situation de ses Provinces, villes, rivières, mers, etc. et à en faire la description. Elle comprend aussi la connaissance des cercles de la sphère qui ont rapport avec la terre, les zones, climats, etc.» La terminologie concernant la géographie de l'époque s'en tient au vocabulaire de base. La précision des concepts ainsi que les outils d'analyse et de représentation apparaîtront plus tard. Pendant tout le XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution de 1789, les ingénieurs militaires qui font des travaux topographiques ont le double titre d'ingénieur-géographe pour les camps et les armées. À la même époque, on trouve aussi des arpenteurs-géographes du roi. Les activités des géographes du temps seraient donc similaires à celles des cartographes actuels.

Champlain est-il un géographe? Il est reconnu à Saint-Malo comme celui qui exerce la «profession de peintre». (G 104) En 1608, Marc Lescarbot dit de lui qu'il est un

excellent géographe. Toutefois, il le fait avec dédain, car il soustrait, à cette excellence, la connaissance des lettres et celle de l'histoire.

Accorder à Champlain la fonction de géographe est à la fois évident et réducteur puisqu'il a été tout à la fois: topographe, arpenteur, observateur, écrivain et navigateur. Il est un pionnier de la géographie, et ce, dès le début du XVII^e siècle. Sa science se sera construite sur le terrain et à partir de l'observation en milieu naturel. Pour faire ce métier de cartographe, il était essentiel d'avoir quelque talent de dessinateur. Comme il n'y a pas d'école de cartographie en France à la fin du XVI^e siècle, le cartographe est autodidacte. Rappelons que le célèbre céramiste Bernard Palissy est réquisitionné en 1543 pour faire le cadastre des marais salants des côtes d'Aunis et de Saintonge, car il a la renommée d'être «savant en l'art de peinture». (Glénisson, 1994)

Contrairement à ceux qu'on appelle, à l'époque, les «géographes», Champlain trace ses cartes après avoir foulé le terrain. Son premier successeur est Joseph Bouchette² qui parcourra, deux siècles plus tard, un pays en construction. En 1815, il publiera une *Description topographique de la province du Bas Canada*. Ajoutons à cela les explorateurs et les cartographes travaillant pour les compagnies de fourrures expansionnistes: la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson, comme les Samuel Hearne (1742-1792), Alexander Mackenzie (1764-1820), qui sont commerçants et explorateurs, et surtout David Thompson (1770-1857), «le plus grand ingénieur géographe qui fut», avec son immense «carte du territoire du Nord-Ouest» et son *Narrative of Journeys*.

2. Joseph Bouchette (1774-1841) est le premier arpenteur officiel du Canada.

Géographier : observer et décrire par l'écrit

1. Premier rapport d'observation de Champlain (1599-1601) : Le Brief discours sur les Indes Occidentales

En suivant la chronologie, il est possible de retracer les caractéristiques de l'œuvre géographique dans cette suite de récits-rapports d'observation qui forme un ensemble cohérent. *Le Brief discours sur les Indes Occidentales* est le premier récit de voyage de Champlain. Il relate l'expédition aux Indes occidentales fait avec l'escadre espagnole, entre 1599 et 1601. Durant ce voyage, Champlain aurait visité les Antilles et le Mexique. Le récit n'existe que sous forme manuscrite, car il risquait peu d'être publié. Il a sans doute été écrit pour le roi et pour quelques personnes intéressées. L'une des quatre copies du manuscrit du *Brief discours* a été retrouvée au XIX^e siècle à Dieppe. Rappelons qu'Aymar de Chaste³ y était gouverneur au début du XVII^e siècle.

Le manuscrit décrit l'état des lieux des Indes occidentales, d'où l'Espagne tirait alors toute sa richesse. Champlain illustre son rapport de soixante-dix cartes et dessins fait à l'aquarelle. Il l'intitule *Brief Discours*, comme l'avait fait Jacques Cartier pour son livre publié en 1545. Les illustrations peuvent être regroupées en catégories : cartes, plans, scènes de la vie quotidienne, dessins de végétaux et d'animaux. Le jeune Saintongeais porte une attention particulière aux plantes et aux fruits les plus exotiques, car il est fasciné par leurs formes et leurs saveurs. Champlain « portraiture » aussi un bûcher où brûle des Amérindiens et il dessine un repas cannibale qu'on pourrait surnommer « scène de la vie coloniale ». Il s'agit d'une œuvre de débutant pleine de conventions et sa manière de peindre n'est pas très originale, mais Champlain, de cette façon, montre le Nouveau Monde et l'imprime ainsi dans la mémoire de

3. Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, était à la tête d'une association de marchands. Il a obtenu le monopole du commerce des fourrures en 1603, à la mort de Chauvin.

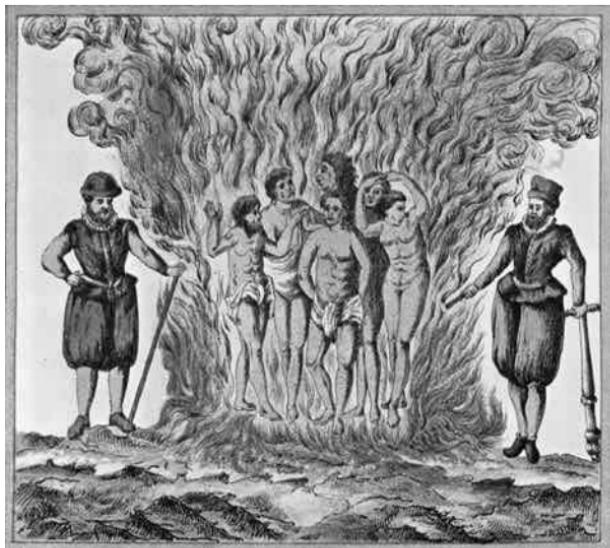
son modeste groupe de lecteurs. Les petites cartes sont ornées d'autochtones dispersés et d'animaux errants parmi des arbres figés; elles ressemblent à ce qu'on voyait alors dans les publications de Théodore de Bry⁴. Avec ce *Brief Discours*, Champlain fait la preuve qu'il possède le sens de l'observation et une grande capacité à dessiner des cartes, car, même si elles sont maladroites, la qualité du dessin est remarquable. À l'époque, les cartes étaient toujours accompagnées de dessins.

2. *Deuxième rapport (1603): Des Sauvages*

Sa véritable œuvre géographique authentifiée date de 1603 avec le voyage d'observation dans la vallée du Saint-Laurent. Le récit-rapport de cette expédition est rapidement écrit. *Des Sauvages* est publié le 15 novembre de la même année avec la mention « privilège du roi ». Au XVII^e siècle, presque toutes les publications doivent avoir l'approbation du gouvernement. Dans le cas *Des Sauvages*, la rapidité avec laquelle le manuscrit est publié indique l'intérêt du roi lui-même.

Champlain évoque d'abord la demande que lui fait le gouverneur Aymar de Chaste de faire partie de l'expédition de 1603: « [...] il me demanda si je trouverai agréable de faire le voyage, pour voir ce pays, et ce que les entrepreneurs y feraient. » (G 702) Ce dernier avait probablement lu le rapport de Champlain sur son voyage aux Antilles, d'où son désir de voir l'explorateur saintongeais participer au voyage. La demande est doublée par le roi Henri IV qui veut un rapport fidèle de l'expédition. Ce travail géographique, cartes et plans compris, est vivement souhaité puisqu'il s'inscrit dans la vision coloniale du roi. Il y a là une volonté

4. Théodore de Bry (1528-1578) est dessinateur, graveur et éditeur. Il est connu pour ses illustrations des premières expéditions européennes en Amérique, qui ont été publiées dans la collection dite « des Grands Voyages ».



Un bûcher pour les Amérindiens récalcitrants



La manière forte espagnole pour l'évangélisation

Dessins de Champlain, Mexique, 1599

clairement exprimée de s'appuyer sur la connaissance concrète du territoire et non sur la fabulation ou la compilation de cabinet. L'ère de la cosmographie à la manière de Thevet est révolue. On fait place, dorénavant, au topographe. Le vœu de Montaigne se réalise : « Il nous faudrait des topographes qui nous fissent narration particulière des endroits où ils ont été. Je voudrais que chacun écrivit ce qu'il sait, et autant qu'il en sait, non en cela seulement, mais en tout autres sujets. » (Montaigne, 1967, Livre I: 99).

Dupont-Gravé, commandant du navire qui a reçu la charge de se rendre à Tadoussac, voit son mandat un peu dérangé. Champlain précise : « [...] le secrétaire des commandements royaux m'expédia, avec lettre adressée audit Pont-Gravé, pour me recevoir en son vaisseau, et me faire voir et reconnaître tout ce qui se pourrait en ces lieux, en m'assistant de ce qui lui serait possible en cette entreprise. » (G 702) Celui qui a la mission de décrire et de faire rapport au roi n'est plus Dupont-Gravé, mais Champlain.

Dès qu'il arrive à Honfleur, à son retour du Canada, le topographe n'a qu'une hâte, celle d'aller raconter, avec enthousiasme et carte à l'appui, toutes les possibilités de ces terres nouvelles : « Je n'arrêté guère en ce lieu [...] que j'allai trouver sa Majesté, à laquelle je fis voir la carte dudit pays, avec le discours fort particulier que je lui en fis, qu'elle eut fort agréable, promettant de ne laisser ce dessein, mais de le faire poursuivre, et favoriser. » (G 704)

Dès les premières lignes *Des Sauvages*, Champlain annonce : « Bien que plusieurs aient écrit quelque chose du pays de Canada [...] et expressément été sur les lieux pour pouvoir rendre fidèle témoignage de la vérité [...] que je vous adresse. » (G 59) Dans ce rapport, il n'y a ni dessins ni cartes, car ils auraient tous été perdus. Ce témoignage de la « vérité » est en partie « ethnographique » et en partie une « découverte » de plus de quatre cent cinquante lieues. Dans ce livre, de même que dans ceux qui suivront, l'environnement est observé et rapporté avec exactitude.

Il y a évidemment des inventaires d'arbres et d'animaux. La topographie est évaluée ainsi que les sols: « Le pays est rempli de coteaux et petites campagnes qui rendent ce terrain agréable. » (G 100)

La nature est prodigieusement riche, qu'il s'agisse de sa végétation luxuriante ou de sa faune abondante et variée. Le découvreur indique le potentiel agricole en parlant de la qualité des sols pour attirer le peuplement. Il questionne toujours les possibilités d'une habitation, qu'elle soit permanente ou temporaire. Lors de la remontée du Saint-Laurent, en 1603, il décrit la nature et évalue l'installation dans la vallée qui deviendra le berceau de la Nouvelle-France et du Canada. Longeant la rive nord, entre le lac Saint-Pierre et Montréal, il fait l'inventaire environnemental ainsi qu'une série d'associations utilitaires.

« Tout ce pays est une terre basse, remplie de toutes sortes d'arbres que j'ai dit cy-dessus [...]. Le premier jour de juillet nous côtoyâmes la bande du Nord, où le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions vu auparavant et toute bonne terre pour cultiver. » (G 100) Il dit des îles de Berthier et de Sorel, à l'entrée du lac Saint-Pierre, que la pêche y est plus abondante. Il indique, au passage, le site de Québec parce qu'il est un détroit, mais il sera surtout attiré par celui des Trois Rivières. Montréal l'intéresse aussi pour le peuplement de la place Royale, auquel il ajoutera, par la suite, l'île Sainte-Hélène.

3. Troisième récit (1613): Les Voyages

L'année suivante, en 1604, Dugua de Mons est commanditaire de l'expédition acadienne et il invite Champlain à être du voyage. Ce dernier accepte avec l'idée de rapporter tout ce qu'il verra et apprendra sur ce nouveau territoire: « Le dit Sieur de Mons me demanda si je trouverai agréable de faire ce voyage avec lui. Le désir que j'avais eu au dernier [1603] s'était accru en moi [...] sa Majesté, qui me le permit, pour toujours en voyant et découvrant, lui en faire fidèle rapport. » (G 706)

En Acadie, Dugua de Mons décide d'installer ses gens sur l'île Sainte-Croix et d'y construire une habitation. Champlain se démarque comme un homme de terrain, puisqu'on lui demande de tracer le plan de l'habitation: « [...] le sieur de Mons commença à employer les ouvriers à bâtir des maisons pour notre demeure, et me permit de faire l'ordonnance [le plan] de notre logement. » (G 175) À la fin du mois d'août 1604, lorsque l'habitation de Sainte-Croix est terminée, une partie du groupe repart en France. De Mons envoie Champlain explorer plus au sud, car il est de ceux qui restent pour hiverner.

Son activité géographique en Acadie est représentative de sa passion pour ce monde où il veut s'établir. À la fin de l'été 1605, Dugua retourne en France. Dupont-Gravé demeure pour commander. Champlain, malgré la rudesse du climat, décide d'hiverner à nouveau: « Et moi en pareil temps je pris résolution d'y demeurer aussi, sur l'espérance que j'avais de faire de nouvelles découvertures vers la Floride: ce que le sieur de Mons trouva fort bon. » (G 226)

En 1606, Dupont-Gravé s'en va et Poutrincourt arrive avec l'avocat écrivain Marc Lescarbot. Poutrincourt prend le commandement de Port-Royal à titre de lieutenant général de l'établissement. Pour la troisième fois, Champlain choisit d'hiverner: « J'y demeurai aussi [à Port-Royal] avec le sieur de Poutrincourt, pour, avec l'aide de Dieu, parfaire la carte des côtes et pays que j'avais commencé. » (G 238)

Si le livre de 1603 est un récit de découverte où les Amérindiens sont des personnages essentiels par leur connaissance du territoire, celui de 1613 donne la parole au géographe et au marin. Pour Champlain, les explorateurs précédents n'ont pas assez décrit le Nouveau Monde, encore moins les « côtes, rivières, ports, havres, leurs hauteurs, ni les déclinaisons de la guide-aymant [boussole]. » (*id.*) Sa contribution la plus importante réside dans les multiples cartes, qui détaillent minutieusement les lieux, et les deux cartes générales, dont l'une faite pour la navigation. Lors des trois années de son séjour acadien,

de 1604 à 1607, il cartographie la côte atlantique jusqu'au Cape Cod et à Martha's Vineyard. Il fait l'estimation des qualités portuaires des sites convenables à l'installation et à leur aspect durable ou non. Seront donc pris en considération : les sols, le climat, le milieu amérindien et son habitat, les modes de subsistance ainsi que les alliances commerciales et guerrières.

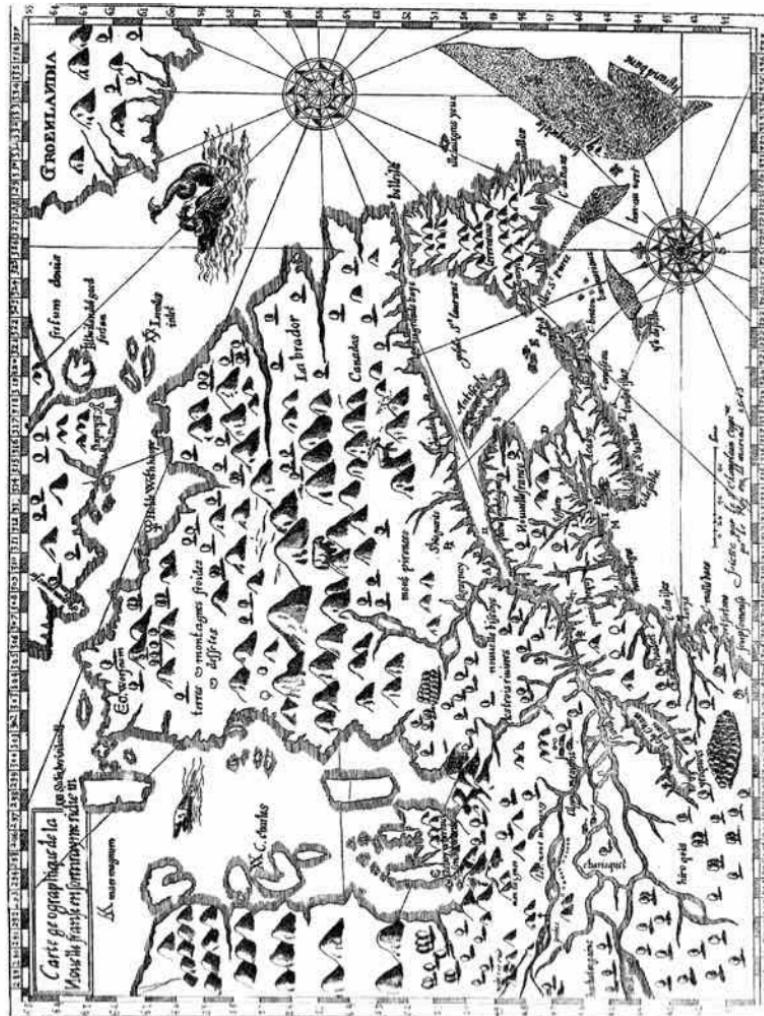
Dans *Les Voyages* de 1613, le texte s'amorce comme s'il s'agissait d'un commentaire sur la carte. Il prend toutefois la forme d'un grand journal géographique et cartographique. On y retrouve seize cartes à grande échelle avec les annotations d'embouchures fluviales et de ports. S'ajoute à elles la grande carte de « la Nouvelle Franse » de 1612, gravée par David Pelletier.

Le rapport est également une chronique des événements qui compteront dans l'histoire, comme les « vaines tentatives » acadiennes, l'ouverture de l'habitation de Québec, les premiers affrontements contre les Iroquois ainsi que les rencontres et alliances renforcées de 1609 et 1610.

4. Quatrième récit de voyage (1619): Les Voyages et découvertes

L'avant-dernier de ses écrits se veut plus divertissant. Ceux-ci sont dédiés au roi Louis XIII, auprès duquel il insiste sur les mœurs et façons de vivre des Amérindiens. Il raconte l'expédition malheureuse en Iroquoisie et son hivernement en Huronie. Les ethnographes puisent dans les récits de Champlain pour en savoir plus sur les nations iroquoïennes du début du XVII^e siècle. Il nous apprend beaucoup sur les travaux et les activités quotidiennes des Hurons, mais aussi sur certains groupes algonquiens⁵.

5. Algonquiens : ensemble des groupes linguistiquement et culturellement proches comme les Montagnais, les Algonquins, les Micmacs, les Cris, les Atikameks, etc.



La Nouvelle-France, carte de Champlain, 1613

5. Dernier récit (1632):

Les Voyages de la Nouvelle France occidentale

En 1632 est publié un livre qui fait le bilan d'une vie, les étapes de trente ans de voyages, dont une vingtaine de traversées de l'océan. Depuis 1616, Champlain n'est plus découvreur, il administre le peu que les marchands lui accordent comme lieutenant d'un Grand⁶. Il est aussi diplomate et tente d'influencer les aristocrates, le roi et le cardinal de Richelieu.

Champlain occupe une place de premier choix dans l'histoire de la cartographie. La carte de 1632, qui accompagne son livre-somme, est une œuvre de synthèse. C'est la plus connue et la plus reproduite. Pour le grand public, il ajoute une «table pour reconnaître les lieux remarquables en cette carte». (G 1385-1392) On y voit son intérêt pour informer et intéresser le plus grand nombre à la connaissance du continent.

L'explorateur a été le plus important créateur et rapporteur de toponymes de l'histoire canadienne et sans doute du continent. Il a parcouru le territoire et l'a baptisé pour la gloire de la France. Il est évident qu'il aurait fait de plus amples découvertes s'il s'était dégagé des obligations liées à l'établissement. Il aurait assurément précédé Nicolet au lac Supérieur vers 1630 ainsi que Marquette et Jolliet le long du Mississippi, en 1673. Or, en ouvrant l'habitation de Québec, Samuel Champlain fonde la Nouvelle-France durable. Il est à l'origine de la connaissance du territoire québécois et de sa géographie. Les pionniers, en se familiarisant avec le nouvel environnement et le nouveau milieu, s'enracinent et s'«amérindianisent». Jusqu'à la cession à l'Angleterre, en 1763, ils se considéreront davantage comme des «négociants domiciliés» plutôt que des habitants. Le concept de propriétaire terrien est encore loin.

6. Grand personnage, grand seigneur, aristocrate, noble.

Champlain a été un maître dans l'art de redéfinir et de pratiquer son métier. Il laisse une œuvre unique qui, bien que publiée en quatre volumes de son vivant, constitue un seul journal de voyages relatant ses activités et ses observations entre 1603 et 1629.

Champlain : cartographe de terrain

Champlain a inséré, dans ses trois derniers livres, dix-sept cartes d'embouchures fluviales et de ports naturels et cinq à petite échelle dont deux sont souvent reproduites : *Carte géographique de la Nouvelle France* (1612) et *Carte de la Nouvelle France* (1632).

Le découvreur avait l'intelligence d'écouter les Amérindiens qui lui servaient d'informateurs. Dès 1603, alors qu'il remonte le Saint-Laurent, il ne cesse d'interroger ceux qu'il rencontre, Montagnais et Algonquins entre autres. Il s'informe sur le cours du Saguenay, sur le lac Saint-Jean et les rivières qui s'y jettent, alors que certains « disent qu'ils voient une mer qui est salée. » (G 86) Champlain utilise les renseignements qu'on lui a transmis en se représentant la configuration nordique du pays à coloniser. Il s'instruit à partir de ce que les Amérindiens lui racontent, mais il soumet à la critique les ouï-dire qu'on lui rapporte, beaucoup plus que ne l'avait fait Jacques Cartier.

Il apprend, cette même année, qu'au delà de la rivière des Iroquois (rivière Richelieu), et du lac auquel il donnera son nom six ans plus tard, « il y a une rivière qui se rend à la côte de Floride. » (G 99) Il s'agit de la rivière Hudson qui se jette dans l'Atlantique, alors que la côte fait référence à la Floride, bien plus au sud. Par ces seules informations, il repère aussi un deuxième réseau hydrographique, la route du Wampum.

Il atteint le Sault, mais ne pouvant le passer, il interroge les guides Algonquins qui accompagnent les voyageurs. Il est avide d'en savoir plus sur la direction que semble prendre le Saint-Laurent, cours d'eau qui le mènerait vers

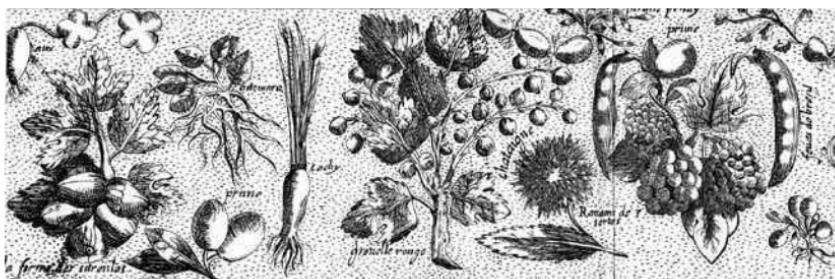
le chemin de la Chine. Il leur fait dessiner une carte « de la fin de la rivière, que je leur fis figurer de leurs mains, et de quelle partie procédait sa source ». (G 105) Il apprend, par le dessin de ces guides, l'existence de trois Grands Lacs, de la chute Niagara et de la rivière de Détroit. Après sa rencontre avec les Algonquins, Champlain déduit: « ce qui me fait croire que c'est la mer du Sud, étant salée, comme ils disent ». (*id.*) Il sait garder un esprit critique et sceptique. Il affirme avec certitude seulement lorsqu'il voit de ses propres yeux: « il n'y faut pas tant ajouter de foi, que ce soit avec raisons apparentes, bien qu'il y en ait quelque peu. Voilà au certain tout ce que j'ai vu ci-dessus, et ouïe dire aux sauvages sur ce que nous les avons interrogez. » (G 107) Cette citation est importante, car elle sera le *credo* des géographes de cabinet, les Sanson, Delisle, Franquelin, Buache et Bellin qui s'appuieront sur les informations de ceux qui connaissent le continent.

Les mots des Amérindiens et leurs signes sur le sable ou l'écorce précisent les descriptions et les évaluations. Champlain parcourt le terrain et pose des questions, c'est pourquoi les Amérindiens prennent autant de place dans sa mise en carte. Seuls les missionnaires et les voyageurs ont eu ce contact direct avec les autochtones. Champlain est présent au commencement des relations diplomatiques franco-amérindiennes. Il fait partie de la réussite des alliances entre les deux peuples: « Au delà des territoires qu'il a explorés, Champlain fait confiance à la cartographie amérindienne et il l'inclut dans ses cartes. Il est probablement le premier Européen à agir de la sorte. » (Heidenreich et Dahl, 2004: 331) Il fera de même avec la carte que lui esquisseront les Algonquins, en juillet 1603, aux rapides de Lachine. Une autre fois, Champlain demande à des Amérindiens d'ajouter leur description du sud du cap qu'il doit explorer: « Après leur avoir dépeint avec un charbon la baie et le cap aux îles, où nous étions, ils me figurèrent avec le même créon [crayon] une autre baie [Massachusetts

Bay] qu'ils représentaient fort grande, où ils mirent six cailloux d'égale distance, me donnant par là à entendre que chacune des marques était autant de chefs et peuplades : puis figurèrent dedans la baie une rivière que nous avions passée [Merrimack]. » (G 205-206)

Champlain mentionne dans ses cartes l'« amérindianité » inscrite dans le territoire. Par exemple, les toponymes sont d'abord des ethnonymes. C'est-à-dire que le nom de nombreuses nations amérindiennes est inscrit là où ils vivent. On peut voir sur la carte de 1612 la contrée des Algonquins, celle de Batisquan, celle des Iroquois ainsi que le territoire des Canadiens. Sur la carte de 1632, on retrouve la nation des Puans. De la même manière, on peut retracer des chemins d'eaux qui mènent aux territoires des intéressés comme la rivière des Algonquins, la rivière des Etchemins ou la rivière des Iroquois.

Sur la carte de 1612, il ajoute des dessins de fruits qu'il désigne: groseilles rouges, prunes, fèves de Brésil, raisins de trois sortes. Y figurent aussi des animaux marins comme le saumon, ainsi que des animaux terrestres tels que le castor, le rat musqué et la martre. Il dessine également des bateaux et des galions qui évoquent la traversée transatlantique. La référence aux autochtones est gravée à son tour, il y représente un couple de Montagnais et un autre de «sauvages» Almouchiquois pour distinguer les groupes «errants» (nomades) des groupes «arrêtés» (sédentaires), qui sont, pour lui, les grandes catégories ethnographiques.



Dans ses écrits, Champlain garde la richesse de la toponymie amérindienne contrairement aux autres explorateurs du temps, notamment les Espagnols. Par exemple, lorsqu'il visite la Huronie, il n'utilise que les toponymes hurons. Il appelle le futur lac Ontario du nom d'une nation amérindienne qui habite au sud: le lac des Entouhonorons. À la suite d'une alliance, les Entouhonorons quittent leur région et s'établissent dans les principaux villages de la Huronie. La carte de Champlain de 1632 indique la présence du groupe.

Pour lui, les Amérindiens sont indispensables, car ils sont tout à fait adaptés à la nature, aux saisons, et surtout, aux réseaux exceptionnels de cours d'eau et de lacs sur lesquels ils se déplacent. Si l'eau est une voie pratique de communication, le canot est sûrement l'outil le plus efficace pour l'utilisation de cette voie. Champlain est impressionné par cette fabrication autochtone dont il vante les qualités: « [...] avec les canots des sauvages l'on peut aller librement et promptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes. Si bien qu'en se gouvernant par le moyen des dits sauvages et de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon ou mauvais, dans un an ou deux. » (G 104)

Tout le long de ses voyages, alors qu'il décrit les entités géographiques, il fait un relevé de latitude à l'aide d'un astrolabe. La statue de la pointe Nepean, à Ottawa, représente Champlain avec son astrolabe; elle commémore la remontée de l'Outaouais en 1613. L'explorateur est, ici, l'emblème de la découverte du territoire intérieur du Canada, par la grande route des Fourrures du XVII^e aux XIX^e siècle.

Chapitre III

LE NOUVEAU MONDE : UN TABLEAU GRANDIOSE

Il se peut dire aussi que le pays de votre nouvelle France, est un nouveau monde, et non un Royaume, beau en toute perfection, qui a des situations très commodes, tant sur les rivages du grand fleuve Saint-Laurent, l'ornement du pays [...] la communication des grandes rivières et lacs, qui sont comme des mers traversant les contrées et qui rendent une grande facilité à toutes les découvertes, dans le profond des terres, d'où on pourrait aller aux mers de l'Occident, de l'Orient, du Septentrion et s'étendre au Midi. Le pays rempli de grandes et très hautes forêts, de toutes les mêmes sortes de bois que nous avons en France. L'air salubre, et les eaux excellentes sur les mêmes parallèles de votre France. Et de plus, si le chemin tant désiré pour aller à la Chine se pourrait rencontrer.

Biggar, 1936: 362

Il s'agit d'une requête au roi écrite en 1630 dans laquelle Champlain demande que lui soit versée à nouveau la pension royale qu'il reçoit depuis vingt-cinq ans. Pour appuyer cette demande, il fait, encore une fois, l'inventaire des ressources du Nouveau Monde et évoque sa beauté.

Champlain dévoile le grandiose tableau qui sert d'ouverture aux demandes qu'il fait auprès du roi afin que celui-ci puisse « voir » et « entendre » cette Amérique à laquelle il

croit et pour laquelle il se bat. Il ne suffit pas de découvrir, encore faut-il apprécier ce qui est dévoilé et agir en cette terre démesurée. De plus, ce nouveau territoire est dans la bonne direction pour rejoindre l'Asie.

Samuel Champlain a exploré, observé et décrit un nouvel environnement, en fait, pas si inconnu pour les Européens qui fréquentaient depuis plusieurs décennies le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, l'Acadie et la dite côte de la Floride (Nouvelle-Angleterre). Ils pêchaient et troquaient avec les Amérindiens depuis un siècle, mais les tentatives d'installations durables avaient échoué.

Des observations aux rapports écrits du découvreur

Dès son voyage de 1603, il indique, dans le sous-titre de son rapport, sa fonction de découvreur qui sera sa raison d'être. Il renouvelle le programme dans son récit de 1613, en précisant son objectif premier, soit le rapport écrit qu'on attend de son activité de géographe : « Les voyages du sieur de Champlain [...] ou journal-très-fidele des observations faites et découvertures de la nouvelle France, tant en la description des terres, costes, rivières, ports, havres, leurs hauteurs, et plusieurs déclinaisons de la guide-aymant. » (G 133) En 1619, il insiste, dans le titre *Où sont décrits les mœurs, coustumes, habits, façons de guerroyer, chasses, dances, festins et enterrements de divers peuples sauvages [...]*, sur son rôle d'observateur. Dans ce long titre-fleuve, celui qui ne s'est que rarement mis en scène fait aussi glisser, et avec raison, son statut d'observateur à celui d'acteur en ajoutant : *et de plusieurs choses remarquables qui lui sont arrivées au pays.* (G 481)

Champlain décrit son travail polyvalent, qui peut paraître ambitieux, mais qui est, surtout, loin de la spécialisation qui caractérise notre temps. Lorsqu'il fait le bilan de son œuvre américaine, il rappelle les aptitudes et apprentissages indispensables pour rapporter et décrire toutes les observations qu'il a pu faire : « Savoir faire des cartes marines, pour exac-

tement reconnaître les gisements des côtes, entrées des ports, havres, rades, rochers [...] décrire la bonté et la fertilité des terres, à quoi elles sont propres et ce que l'on en peut espérer, quels sont aussi les habitants des lieux, leurs lois, coutumes et dépeindre les oiseaux, animaux et poissons, plantes, fruits, racines, arbres et tout ce que l'on voit de rare, en ceci un peu de portraiture est très nécessaire, à laquelle l'on doit s'exercer. » (G 1344)

Les énumérations d'espèces de plantes et d'animaux faisant l'inventaire d'une nature nouvelle sont nombreuses dans les ouvrages de Champlain. Ces compilations interminables, qui assouvissent la curiosité et participent de la joie de la découverte, sont fréquentes dans les récits de voyages de cette époque. Nous les retrouvons déjà dans la faconde verbale des ouvrages de Rabelais. Lors de son premier voyage, l'étonnement de Champlain devant la richesse de la biodiversité est remarquable. Décrivant le Saint-Laurent entre Sorel et Montréal, au début de juillet, il écrit: « [...] où je vis quantité d'îles, lesquelles sont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noisettes, et une manière de fruit qui ressemble à des châtaignes, cerises, chênes, trembles, pibles [peupliers], houblon, frêne, érable, hêtre, cyprès, fort peu de pins et sapins. Il y a aussi d'autres arbres que je ne connais point, lesquels sont fort agréables. » (G 100)

Champlain élargit sa liste à ce qui est comestible tant il est utile de connaître ce qui assurera la subsistance des personnes établies: « Il s'y trouve quantité de fraises [...] y croissent parmi grande quantité d'herbages. Il y a aussi



plusieurs bêtes sauvages comme orignaux, cerfs, biches, daims, ours, porc-épics, lapins, renards, castors, loutres, rats musqués, et quelques autres sortes d'animaux que je ne connais point, lesquels sont bons à manger, et de quoi vivent les sauvages.» (G 100)

Au début de juillet 1609, Champlain remonte la rivière des Iroquois, la future rivière Richelieu: « De ces îles [îles de Berthier et de Sorel] fûmes à l'entrée de la rivière des Yroquois, où nous séjournâmes deux jours et nous rafraîchîmes de bonnes venaisons, oiseaux et poissons, que nous donnaient les sauvages [...]. Partant de cette entrée de rivière [la Richelieu] [...] nous arrivâmes à un lieu qui est par la hauteur de 45 degrés de latitude [les rapides de Chambly] à 22 ou 23 lieues des Trois Rivières [...]. La rivière tient en des endroits près d'une demie lieue de large, qui est fort poissonneuse [...]. Tout ce pays est fort uni, rempli de forêts, vignes et noyers. Aucuns Chrétiens n'étaient encore parvenus en ce lieu, que nous, qui eûmes assez de peine à monter la rivière à la rame. » (G 329)

Il est un des premiers à employer le terme « paysage » dans le sens d'un plaisir visuel: « [...] et cependant je m'amusay à contempler le païsage de ce lieu qui est fort agréable. » (G 404) Le mot « païsage », pour décrire une étendue de pays, date de la moitié du XVI^e siècle⁷. Champlain ne se contente pas de décrire et de nommer les lieux. En 1615, après avoir quitté la rivière Outaouais pour prendre la direction de la Huronie, il trouve le « pays mal agreable [...] au surplus fort désert et stérile, et peu habité, si ce n'est de quelques Sauvages Algonquins, appelés Otaguottouemin ». (G 508) C'est en ces lieux qu'il découvre un petit fruit: « [...] je vous assure qu'il se trouve le long des rivières si grande quantité de bluës qui est un petit fruit fort bon à manger, et force framboises et autres petits fruits, et en telle quan-

7. L'utilisation de ce mot se répandra à l'âge d'or de la peinture hollandaise, au XVII^e siècle. La peinture de paysage devient un genre pictural très prisé par la riche bourgeoisie marchande des Pays-Bas.

tité que c'est merveille : desquels fruits ces peuples qui y habitent font sécher pour l'hiver, comme nous faisons des pruneaux en France pour le Carême.» (G 509)

L'observateur naturaliste a donné un nom à ce fruit inconnu, lui qui n'avait jamais vu ni myrtille ni airelle, absente des régions atlantiques françaises. Ce fruit deviendra l'emblème de la région du Lac-Saint-Jean et le surnom de ses habitants.

En 1609, Champlain remonte la rivière des Iroquois et traverse le lac auquel il donnera son nom. C'est à partir de ce moment qu'il devient vraiment, pour les Européens, un découvreur. À cinq semaines d'intervalle, Henry Hudson, un Anglais au service d'une compagnie hollandaise, remonte la rivière (Hudson) jusqu'aux environs du futur Albany. Observant qu'il y a là un potentiel commercial, mais pas de passage vers l'Asie, Hudson rebrousse chemin. Les Hollandais s'installeront à Fort Nassau en 1614. En 1625, ils étendront leur installation sur l'île de Manhattan. Le parcours des Européens, en 1609, signe le paysage nord-américain. Sont reconnus : l'Hudson River, le Richelieu et le lac Champlain dans le même axe de communication amérindien (route du Wampum).

La fonction d'observateur de Champlain va influencer la forme de son écriture qui adopte le style du rapport, du compte-rendu. Il est loin de la tournure empesée et volontairement littéraire de Lescarbot. Ce dernier critique souvent Champlain, lui reprochant à la fois sa naïveté, sa technicité et ses manques historiques. Pourtant, il emprunte à Champlain, l'homme de terrain, des données pour sa carte de la Nouvelle-France. Lescarbot est tout simplement agacé de l'influence politique du « géographe » et de l'autorité acquise par sa connaissance du territoire. (Thierry, 2001) À l'inverse de la préciosité et de la citation de convenance, Champlain a un style « d'homme d'action, direct, naturel, naïf, tourné vers la description exacte, vers le concret et l'utile avec un souci didactique presque constant. »

(Deschamps, 1951: 43) Les œuvres de Champlain conservent un grand intérêt dans la littérature de voyages des XVI^e et XVII^e siècles.

Un monde où la connaissance se transmet par la vue et l'ouïe

Se butant au Sault, Champlain est persuadé qu'il peut encore apprendre de ce territoire, mais cette fois-ci, c'est l'ouïe plus que la vision qui deviendra l'outil de la découverte. En ce début du XVII^e siècle, il y a beaucoup d'analphabètes et même les aristocrates lettrés ne font pas l'effort de la lecture: « L'information reste principalement auditive: même les Grands de ce monde écoutent plus qu'ils ne lisent; ils sont entourés de conseillers qui leur parlent, qui leur fournissent leur savoir par l'oreille, qui lisent devant eux. » (Mandrou, 1961: 70) L'œil est « mal vu » comme le soutient encore Diderot, cent cinquante ans plus tard: « Je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel. » (Diderot, 1749: 17) L'œil, c'est l'apprehension de l'espace, tandis que l'oreille, c'est celle du temps inscrit dans la parole. Ce que voit Champlain est transcrit en récit et sera récité à haute voix.

Le Nouveau Monde ignoré par les livres

Un siècle après les voyages de Verrazano et de Cartier, le Nouveau Monde, malgré sa « nouveleté », n'intéresse pas beaucoup le lecteur français. La France s'ouvre aux nouvelles idées de la Renaissance, mais pas aux horizons américains inconnus. Le retour à l'Antiquité et le questionnement humaniste n'ont pas affaibli le succès des récits fabuleux des XV^e et XVI^e siècles, surtout ceux qui évoquent l'Orient. En 1480, on traduit en français *Le Livre des merveilles du monde*, écrit au XIV^e siècle par le médecin Jehan de Mandeville qui a voyagé en Orient durant plusieurs années. Le livre est lu et apprécié dans toute l'Europe parce

qu'il satisfait tous les goûts: « Le récit est fabuleux et les descriptions des richesses excitent tous les rêves d'aventure. » (Julien, 1948: 12) Cet ouvrage, plus fictif que réaliste, avait préparé le lecteur européen à surmonter l'étonnement qu'aurait pu lui donner les premiers récits de voyages en Amérique. Les écrits relatifs au Nouveau Monde forment un amalgame de fabulations et de descriptions concrètes. Pour le lecteur de cette époque, il n'y a pas de contradiction entre l'imaginaire et le réel observable. Par exemple, François I^{er} aurait confirmé à un espion portugais l'existence d'hommes volants de la terre à la cime des arbres, et ce, d'un arbre à l'autre. Il disait tenir le récit de cet exploit merveilleux du chef amérindien Donnacona, que Cartier avait amené en 1536 et qui vivait alors en France. (Biggar, 1930: 78) Pour en revenir à Rabelais, l'écrivain, répondant aux goûts de son époque pour la fabulation, alimentait ses fictions lorsqu'il parlait du peuple Ennasi « au nez en figure d'un as de trèfle ». On perçoit mieux l'effort de réalisme chez Champlain lorsqu'il apprend l'existence du monstre Gougou et de la cité légendaire de Norembegue. Il garde toujours un doute raisonnable devant des événements racontés mais non confirmés.

Le *Mundus Novus* de Amerigo Vespucci (1504) a suscité beaucoup d'intérêt. Cette « lettre », qui prend la forme d'un ample rapport, obtient un tel succès qu'elle remplace le *Devisement du Monde*, de Marco Polo. Il n'est pas nécessaire de fabuler, l'exotisme seul suffit pour faire rêver. Aussi, nul besoin pour les Espagnols de chercher le chemin de la Chine.

La France, contrairement au reste des Européens, ne connaît pas l'attrait des nouveaux pays évoqués par les écrits des voyageurs et des explorateurs. Ainsi, c'est Ramusio, un italien, qui publie le premier récit de Cartier et la relation de Verrazano. Jusqu'au milieu du xvi^e siècle, le Canada est défini par l'Espagne et le Portugal. Du temps de Cartier, les Espagnols disaient que, du Canada, on

pouvait atteindre le Pérou. François I^{er} envie les Espagnols. Avec lui, les Français projettent sur le Canada leur désir inassouvi des Indes occidentales, celui de l'or et des autres métaux précieux.

Dans l'imaginaire européen, l'Amérique est confondue avec la Chine ou l'Inde. Il faudra du temps pour rectifier cette méprise. En 1533, un géographe ajoute à la confusion territoriale: « [...] plusieurs contrées furent découvertes par un certain Marco Polo Vénitien et par d'autres, et le littoral de ces contrées fut à nouveau exploré récemment par Colomb le Génois et Amerigo Vespucci en naviguant sur l'océan occidental. » (Julien, 1948: 316) Ce même géographe en rajoute lorsqu'il situe Terre-Neuve, la Floride, le Cathay et le royaume de Mexico comme faisant partie de la même contrée. Un autre exemple de l'imbroglio géographique: en 1588 paraît la traduction française du livre de Mendoza, *Histoire du grand royaume de la Chine*, dont une bonne partie est consacrée au « découvrement » du Mexique.

Après avoir constaté que le Nouveau Monde est un continent autonome, l'intérêt pour celui-ci se maintient, pour autant que les richesses égalent celles de la Chine. Personne en France ne prend l'initiative d'organiser de colonies de peuplement, si ce n'est Coligny avec ses tentatives au Brésil et en Floride⁸. Les marchands et le pouvoir royal s'intéressent au Nouveau Monde parce que des bateaux en reviennent chargés d'or et d'argent: « [...] l'éclat de l'or et de l'argent du Mexique et du Pérou éblouit tellement l'Europe tout entière qu'un pays qui ne produisait pas ces métaux précieux était regardé comme un mauvais pays. » (Charlevoix, 1744: 85) On ne se passionne pas pour des terres sans or ni épices.

Entre 1481 et 1610, il paraît plus de livres sur l'Empire turc que sur l'Amérique: « 80 sur les Turcs, plus de 50 sur

8. René de Laudonnière, colonisateur français du XVI^e siècle, est chargé par l'amiral de Coligny de fonder, en Amérique du Nord, une colonie pour les protestants persécutés. En 1562, il s'établit en Floride et en Caroline.

les Indes Orientales, plus de 50 sur les autres pays de l'Asie, 40 sur l'Amérique, 5 sur l'Afrique et 4 sur les pays septentrionaux.» (Atkinson, 1927: 10-11) Dans ce contexte d'abondance de récits de voyages exotiques, quel est le poids, dans l'imaginaire français, du *Brief recit et succincte narration* de Jacques Cartier lorsqu'il est publié en 1545? Ce deuxième récit relate un hiver difficile et témoigne de la méfiance des Amérindiens. Il n'y a pas d'or, pas de diamant, ni argent ni épices. Il n'y a rien de spectaculaire. Pas d'évocations mythiques non plus, si ce n'est l'eldorado du Saguenay qui ne fait pas bouger un aventureur. Il n'y a même pas d'allusions aux mœurs sexuelles. Le Canada n'offre à peu près rien de ce qui émeut les Européens. On comprend mieux les interrogations répétées de Champlain sur les mines auprès des Amérindiens, car pour lui, les métaux précieux et le chemin de la Chine sont liés. Toutefois, d'un point de vue philosophique, la nouvelle Amérique inspire les esprits, plus précisément à travers la vie des indigènes «Amériquains». Dès le XVI^e siècle, les critiques de Montaigne et les nostalgiques d'une société idéale évoquent l'Antiquité en parlant de l'Amérique. Les nouveaux paysages abriteraient des hommes aux vertus antiques, vivant à l'extérieur de la société corruptrice telle que décrite par Jean-Jacques Rousseau.

Les tropiques du Nord

Le premier hiver de Cartier brise le rêve tropical pour toujours. Soixante-dix ans plus tard, Dugua de Mons et Champlain vont vivre exactement le même hiver désastreux et au même endroit que leur prédécesseur: à l'île Sainte-Croix. Le récit trop réaliste de Jacques Cartier désenchanté les lecteurs européens, les commanditaires et le pouvoir royal: «Depuis la mi-novembre jusque au quinzième jour d'avril, nous avons été continuellement enfermés dans les glaces, lesquelles avaient plus de deux brasses d'épaisseur et dessus la terre y avait la hauteur de quatre pieds de neiges,

tellement qu'elle était plus haute que les bords de nos navires [...]. Auquel temps nous décéda jusque au nombre de vingt cinq personnes des principaux et bons compagnons que nous eussions, lesquels mouraient de la maladie susdite. Il en avait plus de quarante en qui on espérait plus de vie, et le reste tous malades que nul n'en était exempté, excepté trois ou quatre [...] » (Bideaux, 1986: 172)

Champlain conclut par une observation qui rend compte de l'illusion créée par la végétation luxuriante d'un climat estival exceptionnellement chaud en comparaison des rigueurs hivernales: « Il était mal-aisé de reconnaître ce pays sans y avoir hiverné, car y arrivant en été tout y est fort agréable [...]. Il y a six mois d'hiver en ce pays. » (G 191)

À l'époque des découvertes, une croyance tenace suppose que l'or « naît » dans les espaces chauds et humides. La richesse végétale est célébrée aussi bien par Christophe Colomb, Verrazano, Cartier et Champlain, qui ont vu de leurs yeux les zones climatiques tropicales. Ils s'imaginent retrouver ces mêmes végétations lorsqu'ils atteignent les côtes acadiennes et les rivages laurentiens. Il est vrai qu'en ce début des Temps modernes, Renaissance comprise, on croit que l'or se purifie sous l'action du feu solaire. L'or est le soleil de la terre et le soleil, celui du ciel. (Weinmann, 1987) Ce qui est surprenant, c'est l'optimisme de François I^{er} pour les voyages de Cartier, alors qu'il pourrait objecter les températures froides et la nordicité du Canada comme limites à la « pousse » de l'or. Les Anglais, quarante ans plus tard, ne seront pas trop surpris de l'échec minier de Frobisher dans les territoires arctiques (1576-1578). Ils garderont toutefois espoir jusqu'en 1583. Les deux désirs, l'or et le passage du Nord-Ouest, avaient été plus forts que le raisonnement géographique, même s'il était erroné à l'époque. Ainsi, le roi François I^{er} prend l'exemple de l'or pur trouvé en Hongrie, pays qu'il perçoit plus froid que le Canada. Pour Cartier, la direction vers l'Asie est bonne, avec « la fécondité du grand fleuve ». De plus, le Saguenay,

selon les dires des Amérindiens, mène à un royaume qui doit être l'équivalent des villes dorées des Espagnols. Au XVIII^e siècle, les descriptions du climat difficile influenceront Voltaire pour qui les chapeaux de castor du froid Canada ne valent pas le sucre des Antilles tropicales.

Avant l'hivernement des hommes de Chauvin à Tadoussac en 1600-1601, les froides températures inquiètent Dugua qui veut fuir les tourments d'un climat si peu accueillant. Selon Champlain : « [...] bien que ce peu qu'il avait vu, lui avait fait perdre la volonté d'aller dans le grand fleuve Saint Laurent, n'ayant vu en ce voyage qu'un fâcheux pays, lui qui désirait aller plus au Midi, pour jouir d'un air plus doux et agréable duquel il ne savait l'assiette [le site] ni la température que par l'imagination et la raison, qui trouve que vers le Midi il y fait plus chaud. » (G 320)

Le marchand breton Prévert a eu un rôle important dans cette décision de rester en Acadie malgré le froid repoussant. Il a fait miroiter l'existence de mines sur la côte atlantique. Les chimères de Prévert laissaient provisoirement de côté le Saint-Laurent comme possible passage vers l'Asie. Entre ces deux possibles, qui l'emportera du chemin de la Chine ou des mines ? Champlain pensait découvrir les deux en Acadie. La suite lui montrera qu'il avait tort.

La contrainte du froid

Champlain veut s'assurer que durant l'hiver, les hommes mangent autre chose que de la viande salée. Durant la belle saison, il implante rapidement des potagers puisque la France et le Canada connaissent les mêmes latitudes. Il persiste, comme Cartier, à répéter cette similitude tel un facteur positif de l'installation permanente. L'agriculture de la Nouvelle-France gardera cette obsession de la courte saison de croissance et de récolte. Elle se traduira dans une expression courante : « les travaux pressants ». (Wien, 1990)

Déjà, pour répondre aux besoins en Acadie, le découvreur se transforme en jardinier : « Néanmoins le sieur de Mons ne laissa de faire des jardinages dans l'île [...]. Mais comme l'île n'était que sable tout y brûlait presque lorsque le soleil se montrait. Nous n'avions point d'eau pour les arroser, sinon l'eau de pluie, qui ne tombait pas souvent. » (G 188) On peut constater, dans ce premier établissement acadien, les conséquences négatives du choix hâtif et mal évalué du site. Le sol stérile et la difficulté de s'approvisionner en eau rend le jardinage laborieux et oblige la dispersion des endroits cultivés.

L'idée que l'hiver arrive toujours trop rapidement est constante dans les écrits de Champlain : « L'hiver nous surprit plutôt que nous n'espérions, et nous empêcha de faire beaucoup de choses que nous nous étions proposées. » (G 188)

Premier hivernement à Québec (1608-1609)

Durant cette première saison froide à Québec, la dysenterie et surtout le scorbut sévissent : « Je fis ouvrir quelques corps, pour voir s'ils avaient les mêmes caractéristiques que ceux que j'avais vues dans les autres habitations [Sainte-Croix et Port-Royal] : on trouva les mêmes. Quelque temps après notre chirurgien mourut. Tout cela augmenta nos difficultés, pour la peine que nous avions à soigner les malades. » (G 318)

La pénurie de nourriture est plus problématique que le froid durant l'hiver. Ce n'est pas tant la description des températures froides qui effrayaient les lecteurs des récits de Cartier et de Champlain, mais plutôt sa durée, et surtout, l'horrible scénario de la « maladie qui tue ». Au même moment, la France connaissait aussi des hivers froids. À cette époque, la Seine gèle à Paris. Selon le médecin Jean Hérouard, en date du 23 janvier 1608 : « l'encre gelait tant le froid était grand. Le froid commença le jour de la Saint-

Thomas [...] plusieurs personnes en moururent. » (Leymarie, 1925)

L'exclusive consommation de viandes salées et la carence en vitamine C condamnaient les hivernants à la maladie du scorbut, souvent mortelle. Champlain s'approche de la bonne étiologie: « manger trop de salures et légumes ». Il ajoute, cherchant des explications à la maladie: « L'hiver aussi en est en partie cause, qui resserre la chaleur naturelle qui cause plus grande corruption de sang. » (G 171) Il désigne par « maladie de la terre » le mot « scorbut » venu du néerlandais *scuerbuyck*, emprunté au latin *scorbutus*. Le scorbut est une maladie caractérisée par des hémorragies et un affaiblissement général. Les marins hollandais appliquaient ce mot à l'affection qui atteignait les équipages de pêcheurs qui s'alimentaient presque exclusivement de lait aigre. Au XVII^e siècle, on trouvera le remède simple de la consommation d'oranges et de citrons qui, avec leur vitamine C, protègent de cette maladie. Plus tard, la pomme de terre tiendra le même rôle dans de nombreuses régions européennes où les agrumes ne poussent pas.

Le défi des nouveaux établissements

La vallée du Saint-Laurent est située aux mêmes latitudes que Poitiers et Bordeaux. Des deux côtés de l'Atlantique, on retrouve une faune et une flore similaire. Toutefois, le climat hivernal du pays laurentien et de la Saintonge natale de Champlain sont très différents. Dès l'installation à Québec, le découvreur veut développer la culture du sol pour assurer, sur place, la subsistance de la colonie et ne plus dépendre du ravitaillement des bateaux de France. À l'ouverture de Québec, en 1608, Champlain pense immédiatement aux jardins: « Pendant que les Charpentiers, scieurs d'aix [planches] et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin de faire des jardinages pour y semer

des grains et graines pour voir comme le tout pousserait d'autant que la terre paraissait fort bonne.» (G 309)

Malheureusement, le problème alimentaire ne sera jamais réglé. Dans les années d'établissement, il n'y eut jamais de défrichement majeur avec une activité agricole ou potagère suffisante pour nourrir cent personnes ! Champlain donne à la fois des informations sur ses tentatives de culture et sur les perturbations climatiques auxquelles la petite colonie fait face : « Le premier octobre, je fis semer du blé et au 15 du seigle. Le 3 du mois, il fit quelques gelées blanches et les feuilles des arbres commencèrent à tomber au 15. Le 24 du mois, je fis planter des vignes du pays, qui vinrent fort belles [...]. Le 18 de Novembre tomba quantité de neige, mais elles ne durèrent que deux jours sur la terre, et fit en ce temps un grand coup de vent. Il mourut en ce mois un matelot et notre serrurier, de la dysenterie comme firent plusieurs sauvages à force de manger des anguilles mal cuites, selon mon avis. Le 5 Février il neigea fort, et fit un grand vent qui dura deux jours. Le 20 du mois il nous apparut quelques sauvages qui étaient de l'autre côté de la rivière, qui craignent que nous les allussions secourir, mais il était hors de notre puissance à cause de la rivière qui chariait un grand nombre de glaces, car la faim pressait si fort ces pauvres misérables [...]. Ils s'en vinrent à notre habitation si maigres et défaits qu'ils semblaient des anatomies [squelettes], la plupart ne pouvant se soutenir. » (G 314-315)

Dans la requête qu'il adresse à Louis XIII, en 1630, il évoque les défis que certains établissements humains ont dû surmonter à leurs débuts. Il est conscient que pour réussir, il faut maîtriser les nombreuses contraintes de l'environnement, surtout celles de l'hiver répulsif. La plupart des grandes cités comme Venise, Gênes et Marseille ont commencé modestement, ce qui donne, selon Champlain, une leçon aux contemporains des projets coloniaux. (Biggar, 1936: 361-362)

Le projet de la Nouvelle-France est inauguré dans un espace aux conditions climatiques difficiles, mais qui connaît l'abondance et l'immensité. Les habitants sont nombreux mais ouverts à la conversion, donc à la « naturalité » française. Auprès du roi dévot Louis XIII, Champlain insiste sur la conversion des autochtones alors que la Contre-Réforme catholique s'affirme et que l'emporte la vision du monde missionnaire développée par les Jésuites : « Dans le pays de votre nouvelle France, il y a nombre infini de peuples sauvages : les uns, sédentaires, amateurs de labourage, qui ont des villes et villages fermés de palissades, les autres, nomades, vivent de chasse et de pêche de poisson, et n'ont tous aucune connaissance de Dieu. Mais il y a espérance que les religieux qu'on a fait venir et qui commencent à s'établir [...] pour la conversion de ces peuples. C'est le principal soin de votre Majesté. » (*id.* : 363)

Toutefois, dans cette description du présent et ce souhait de conversion pour l'avenir, il manque une référence à la conquête pour ce roi guerrier dont le plus grand intérêt ira toujours au continent européen. C'est le cardinal de Richelieu qui permet le contrepoids politique de l'appui colonial en insistant sur le développement de la marine et du commerce.

Par ailleurs, Champlain élude, dans ce mémoire-bilan, l'hiver comme contrainte. La rudesse de cette saison est volontairement réduite dans la construction de l'image laurentienne. En contrepartie, la narration sur l'arrivée soudaine et enchanteresse du printemps, que ce soit à Port-Royal ou à Québec, est fabuleuse. Comme si ces éclats de nature nettoyaient les affres de l'hiver. Ces jours qui connaissent des moments de chaleur rappelant l'été, et qu'on appelle communément « redoux » au Québec, donne espoir aux hivernants. Peut-être que Champlain a pressenti la convivialité et la solidarité obligée par l'hiver qui allaient devenir l'un des traits identitaires du Canada français. Il avait nargué l'hiver, en Acadie, en créant l'ordre de Bon Temps, dont le nom est à lui seul un programme.

La longue description du printemps de 1624 apporte un éclairage sur le rapport de Champlain à la nature sauvage et à celle apprivoisée par la culture. Il fait construire une nouvelle habitation sur le même site que celle de 1608. Il prend note de la croissance des plantes sauvages et domestiques avec la minutie d'un naturaliste. Les données climatiques sont utiles si on les compare à celles du début du xxi^e siècle : « Le 8 dudit mois, les cerisiers commencèrent à épanouir leurs boutons, pour pousser leur feuilles dehors. En ce temps même, sortaient de la terre de petites fleurs, de gris de lin, et blanche, qui sont des primevères du printemps, de ces lieux là [...]. Le 10 ou 11 le sureau montra ses feuilles. Le 12, il y a des violettes blanches qui se firent voir en fleur. Le 15, les arbres furent boutonnés et les cerisiers revêtus de feuillage et le froment monté à un empan⁹ de hauteur [...]. Le 29 du mois, les fraises commencèrent à fleurir et les chênes à jeter leurs feuilles assez grandes [...] les chênes avaient leurs feuilles d'environ un pouce de long, les pruniers et cerisiers en fleur, et le blé d'Inde commençait à lever. » (G 1058-1059)

Plus loin dans le texte, il célèbre la qualité des produits du champ et du jardin. Il s'agit presque d'une réclame publicitaire du xix^e siècle sur la fertilité des sols. L'enthousiasme, si ce n'est l'espérance, n'est pas feint chez le découvreur. Heureusement, car il en faut beaucoup dans les commencements des établissements européens.

On apprend que des légumes et arbres fruitiers ont été transplantés de France au début des années 1610. Champlain revient d'un hiver (1615-1616) passé en Huronie, après l'attaque échouée d'un village iroquois. Il se prépare à repartir pour la France dès la mi-juillet : « Ce fait, et pendant mon séjour en l'habitation, je fis couper du blé commun, à savoir du blé français qui y avait été semé, et lequel y était élevé

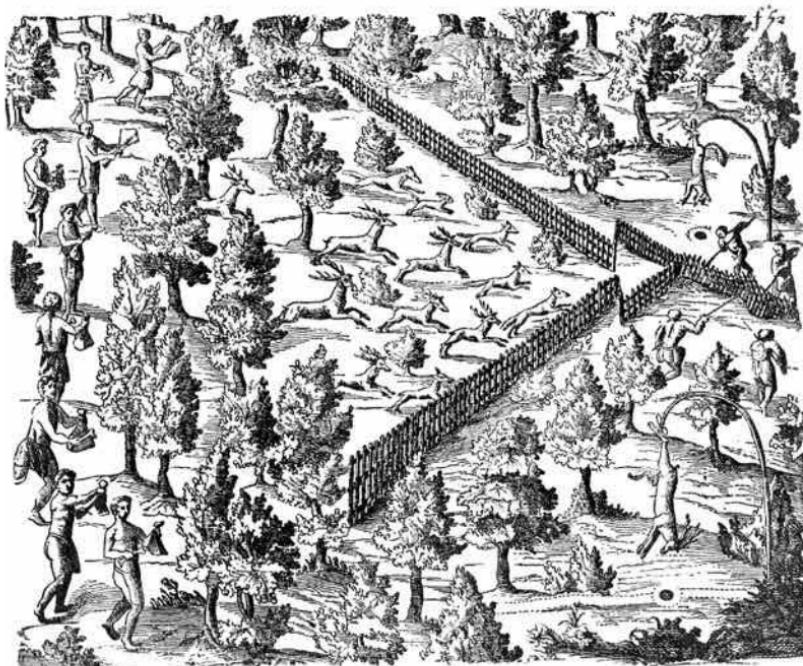
9. Un empan est une ancienne mesure de longueur correspondant à l'intervalle compris entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt dans leur plus grand écart.

très beau, afin d'en apporter du grain en France, et témoigner que cette terre est bonne, et fertile: aussi d'autre part y avait-il du blé d'Inde fort beau, et des greffons, et arbres, que nous avait donnés le Sieur de Mons en Normandie; bref tous les jardinages du lieu étaient en admirable beauté, semés en pois, fèves, et autres légumes, citrouilles, racines de plusieurs sortes et très bonnes par excellence, plants en choux, poirées et autres herbes nécessaires. » (G 594)

Ainsi, au printemps de 1616 fleurissent les premiers pommiers, arbres fruitiers du terroir de Normandie, transplantés et suffisamment acclimatés pour donner au moins une variété nouvelle connue en France sous le nom de «reinette du Canada».

Le paradis américain exige beaucoup de travail. Champlain distingue avec netteté les modes de vie nomade et sédentaire chez les Amérindiens et juge beaucoup trop hasardeux celui des «peuples errants» (les nomades). Les «peuples arrêtés» (les sédentaires) cultivent en surplus et font des provisions avec la récolte agricole. Les chasseurs-cueilleurs sont davantage soumis aux aléas climatiques, ainsi qu'à ceux des déplacements du gibier. Champlain constate, dès les découvertes acadiennes, la grande précarité des Amérindiens nomades, soit celle des Montagnais et des Souriquois (Micmacs). Il rapporte que les autochtones ne profitent pas autant qu'ils le pourraient des ressources que la terre leur fournit. Leur genre de vie est perturbé par le troc pelletier, car ce commerce dénature leur rapport à la chasse.

Pour flatter le grand chasseur qu'est le roi Louis XIII, Champlain produit une interminable liste de gibier pour la chasse de «vollerie» (fauconnerie) et pour celle du chien couchant, l'autre chasse du gibier. Le découvreur puise dans la richesse de la faune du Nouveau Monde comme dans une encyclopédie pour susciter l'intérêt et le plaisir du roi et des aristocrates, pour qui la chasse est un art de vivre. Il fait non seulement miroiter l'abondance, mais aussi



Chasse aux cerfs chez les Hurons, dessin de Champlain, 1615

la nouveauté de certaines espèces qu'on ne retrouve pas en France. Il y va des oiseaux de proie à ceux des côtes et rivages de la mer, et puis de la chasse du gibier « non moins plaisante mais plus pénible ». Les pêcheurs ne sont pas en reste dans ce paradis de la faune : « Si on aime la pêche du poisson, soit avec les lignes, filets, parcs, nasses et autres inventions, les rivières, ruisseaux, lacs, et étangs sont en tel nombre que l'on peut désirer ».

En France, la chasse est réservée aux propriétaires terriens, surtout aux nobles, mais est interdite au peuple des campagnes. Pour Champlain, l'abondance des ressources naturelles ainsi que l'absence du concept de propriété privée chez les autochtones permettent de rêver et d'imaginer une société nouvelle.

Les labours et labeurs du Français au Nouveau Monde

Le premier vrai colon arrive en 1617, neuf ans après l'ouverture de Québec. Il s'agit de Louis Hébert, avec son épouse Marie Rollet et leurs trois enfants. Les Récollets s'établissent en 1620 dans leur concession de Notre-Dame-des-Anges, sur les rives de la Saint-Charles, où ils défrichent quelques arpents. Les Jésuites débarquent en 1625 et, un an après leur arrivée, ouvrent une dizaine d'arpents au confluent du ruisseau Laiet et de la Saint-Charles.

On estime que les premiers bovins européens arrivent en 1623, car il est noté qu'on a coupé deux mille bottes de foin dans les prairies, à trente kilomètres de Québec, et qu'il faut transporter ce foin près de l'habitation. En 1626, pour abréger le temps du déplacement, Champlain fait construire une ferme au cap Tourmente, où il laisse hiverner un groupe de huit personnes et un peu de bétail. À ce moment, on ne compte pas plus de vingt-cinq arpents défrichés, et le labour se fait à la houe à main. Il faudra attendre 1628 pour que Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, attelle un bœuf à la charrue. Les chevaux arriveront après les années Champlain.

Malgré les efforts de tous ceux qui cultivent, les premiers résultats maraîchers se font attendre. Champlain récrimine sans cesse contre la dépendance alimentaire des bateaux français. Il promet une bonne récolte à l'agriculteur appliqué. Toutefois, les céréales manquent pour la confection de la nourriture de base, des galettes, bouillies et pains que les colons remplacent souvent par des pois qu'on va jusqu'à moudre.

Les représentants des compagnies de traite, qui n'ont aucun souci jardinier, se contentent des provisions des bateaux: viandes et poissons salés, prunes sèches, cidre, farine. Ils complètent ces marchandises par la chasse et la pêche. Ils dédaignent le travail des champs, ce qui est impensable pour Champlain. Il est sans aucun doute le plus terrien de tous les gens de navigation et d'exploration.

Il insiste encore et toujours sur les grands et nombreux réseaux aquatiques de communication. Il reconnaît l'avantage de cette donnée géographique. Tout est accessible et tout est transportable par les chemins d'eau. Tout est là, disponible, mais il reste à connaître, à mettre en valeur et à exploiter cette nature presque intouchée.

Le choc devait être grand pour un Français du début du XVII^e siècle : l'espace européen découpé se transmua en un espace sans limite. Il n'y a plus de terroir, mais un horizon à défricher. Champlain veut faire savoir qu'une part de l'Amérique sera française et qu'elle sera viable et prospère. Comme le territoire n'est pas la propriété du roi et des nobles, il sera offert de façon juste et équitable à celui qui saura en profiter. Cette répartition favorisera l'égalité des conditions et une conscience politique dans une « société de petits propriétaires ». Pour Champlain, les contraintes de la température ne sont pas un obstacle assez grand pour renoncer à tous ces avantages.

Il existe des parentés spirituelles entre les aventuriers anglais et français du Nouveau Monde. Ils sont de part et d'autre émerveillés devant la nature, chargés de la conversion des âmes ainsi que de l'exploration et de l'exploitation d'une terre neuve et infinie. Champlain avait l'âme d'un conquérant, ne serait-ce que par la quête de l'honneur et de la gloire qui passe d'abord par celle du roi. Mais il avait surtout l'âme de l'aventurier solitaire. Il possédait cette aura des héros romanesques de la littérature américaine. Même s'ils le mentionnent, l'imaginaire n'est pas assez mis en valeur par les historiens : « Les mythes mêmes, ces supports de l'idéal, ont servi d'intermédiaire entre le désir et sa réalisation. » (Lafaye, 1964: 124)

L'extension du domaine du roi est un but essentiel à l'époque des Rois Catholiques espagnols. Champlain aussi veut accroître le royaume catholique. Les huguenots n'ont pas du tout la même visée au XVI^e siècle, cherchant la protection du refuge protestant, du Brésil à la Floride, et non pas un ajout à la grandeur royale.

La curiosité et l'attrait de l'inconnu guident la vie de Champlain. Il s'est toujours donné le mandat de faire des découvertes, mais il n'est pas Cortez ni Pizarre. Le premier poursuit une quête qui s'appuie sur l'établissement d'une colonie en alliance avec les autochtones. Les deux autres sont aspirés par la conquête violente et destructrice. Les Français ne parlent pas de la conquête de la Nouvelle-France alors que les Espagnols, eux, ont dès le début employé le mot *conquista* pour l'Amérique qu'ils ont occupée et soumise.



L'Amérique du Nord-Est

Chapitre IV

L'ACADIE OU LE MIRAGE DES MINES

La première mine, c'est d'avoir du pain et du vin, et du bétail [...] notre félicité ne réside point dans les mines, car elles ne sont utiles ni au labourage de la terre, ni à l'usage des métiers.

LESCARBOT

La première source du malheur des provinces qu'on a honoré du beau nom de Nouvelle-France est le bruit qui se répandit d'abord dans le royaume, qu'elles n'avaient point de mines.

CHARLEVOIX

La fréquentation de la « côte de la Floride » et des côtes d'Acadie

Pour situer les habitations temporaires des Français au début du XVII^e siècle, il faut préciser qu'elles s'inscrivent dans la longue durée des pêcheries et du troc sur la « côte de la Floride ». Pour les cartographes et navigateurs du temps, cette côte s'étendait de la Floride proprement dite jusqu'au Cap-Breton. Au début du XVI^e siècle, la côte entre la Nouvelle-Écosse et le Maine prend un nom indigène. Le navigateur Pierre Crignon, en 1529, la désigne comme la « terre appelée Norembègue par ses habitants ». En 1597, la carte de Witfliet, publiée à Louvain dans *Descriptionis*



Ptolemaicæ augmentum, situe Norumbega et Virginia entre le cap de Hatarask et le cap de Breton; un dessin symbolique indique une ville, Norumbega, sur la rivière Grande. Alfonse de Saintonge, pilote de Roberval en 1542-1543, rapporte avoir été à Norembegue. Il pense que la rivière « vient entrer jusques à la rivière de France Prime [Saint-Laurent] et à la mer du Saguenay [...]. Et mon avis est tel, que si la terre était labourée et plaine de gens, qu'elle serait aussi chaude que La Rochelle. » (Biggar, 1924: 298-299) Au début des années 1560, essayant de s'établir en Floride, les Français avaient été massacrés par les Espagnols. Les pêcheurs-traiteurs, eux, avaient pris le golfe du Maine comme centre de leurs activités. La pêche à la morue s'arrêtait donc au Cape Cod. Alfonse de Saintonge inclut, à la côte de la Floride, une grande baie sur le 42° de latitude. Peut-être s'agit-il de la baie de Boston? (*id.*: 298) En 1577, le cosmographe Thevet situe le Canada à proximité de la Floride, mais plus au nord, avec des montagnes qui séparent les deux territoires. (Schlesinger et Stabler, 1986: 12) Il s'agit sans doute des Appalaches.

Pour les notaires normands qui préparent les contrats des pêcheurs, il ne semble exister que deux destinations dans cette grande région atlantique américaine: « Cap aux Bretons » et la « côte Norembegue ». En 1556, dans l'atlas de Guillaume Le Testu, les deux régions principales d'Amérique du Nord, puisqu'elles sont les plus fréquentées par les pêcheurs, sont Terre-Neuve et la « Coste de la Floride ». (Mollat du Jourdin et De La Roncière, 1984: 233-234)

Pour les pêcheurs normands, la côte de la Floride comprend la côte du Maine jusqu'au sud de la Nouvelle-Écosse. Pourtant, quand les hommes de Dugua, en 1604, cherchent un site d'établissement en Acadie, ils ne se situent pas sur la côte de la Floride, mais plutôt près de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick actuels. La même année, Jean Rossignol, navigateur du Havre, n'a pas d'hésitation à dire qu'il est sur la « côte de la Floride » alors qu'il pêche et traite

à Port Mouton¹. Champlain fait référence à ce navigateur durant ses premiers jours en Acadie : « [...] nous prîmes un vaisseau qui faisait traite de pelleterie [...]. Le chef s'appelait Rossignol, dont le nom demeura au port ». (G 156) Il s'agit du présent Liverpool en Nouvelle-Écosse. De son côté, Champlain parle de la Floride alors qu'il se réfère aux côtes de la Nouvelle-Angleterre, mais il la distingue bien des côtes acadiennes. Ainsi, en 1603, il écrit : « Ils disent aussi qu'il y a une rivière [l'Hudson] qui va se rendre à la côte de Floride [...]. Passant le détroit de l'île de Saint Laurent [île du Cap-Breton], côtoyant la côte d'Arcadie ». (G 99, 115) Dans le titre de son livre de 1613, où est rapporté le séjour entre 1604 et 1607, Champlain précise : « Auquel sont décrites les découvertures de la côte d'Acadie et de la Floride. » (G 99, 155) À la lumière des informations recueillies, ces territoires exploités mais non colonisés ont gardé des limites floues. Leur localisation était aussi peu précise que leur désignation. À titre d'exemple, on pense aux « Terres Neuves » ou aux « Pays d'en Haut ».

Les côtes nord-américaines atlantiques sont fréquentées depuis les années 1550. Selon les écrits des témoins du début du XVII^e siècle tel Lescarbot, des Amérindiens s'habillent à l'europeenne, conduisent des chaloupes et parlent français et basque. Brereton évoque sa rencontre, le long des côtes du Maine, avec « six Indiens, dans une chaloupe basque avec mât et voile [...] l'un d'entre eux était habillé d'un gilet et de hauts-de-chausses de serge noire ». (Quinn, 1979 : 348) En 1602, l'Anglais Gosnold observe également des Amérindiens à bord d'une chaloupe basque le long de la côte du Maine, près de Cape Neddick. Lescarbot est surpris de voir les Souriquois familiers dans la manœuvre des chaloupes européennes et dans l'échange verbal mêlé de basque pendant le troc. (Lescarbot, 1609 : 577)

1. Port Mouton se situe en Nouvelle-Écosse.

Toujours selon Lescarbot, le chef des Souriquois serait allé en France où il aurait séjourné dans la résidence du gouverneur de Bayonne. (*id.*) Les séjours en France et la fréquence soutenue du troc expliqueraient l'emploi du français et du basque par les Amérindiens de la côte acadienne. Mieux encore, en 1609, lors de l'expédition de Hudson jusqu'au fleuve du même nom, un des membres de l'équipage note que les Amérindiens parlent français jusqu'à l'embouchure du fleuve Penobscot. (Juet, 1609: 14) L'obstacle de la langue, omniprésent dans les premiers contacts, ne semble pas exister à l'arrivée de Dugua. Champlain, plus discret que Lescarbot, ne souffle mot de cette langue créole² et mentionne plutôt l'incompréhension lors des rencontres avec les Amérindiens, en l'occurrence celles avec les Almouchiquois en 1604 et 1605. Il relate surtout la méfiance et les conflits fort probablement causés par des échanges où se sont exercées la rapine et la violence des Européens.

Après la morue, le troc des fourrures

Bien que la bioclimatologie de l'île du Cap-Breton, de la Nouvelle-Écosse et de l'entrée du golfe du Maine n'ait pas favorisé la croissance du commerce des animaux à fourrure, il est tout de même apparu le long de ces côtes. Cette activité commerciale côtière coïncide, dans le temps, avec celle du golfe du Saint-Laurent. Avec la morue, les fourrures ont été vite perçues par les Européens comme une importante ressource primaire. Les forêts du Maine, qui connaissent un hiver sévère, abritent suffisamment d'animaux à fourrure. Les recherches archéologiques des sites de la période du contact montrent la variété et la quantité des animaux (castor, orignal, cerf, caribou, loutre et martre). Ajoutons que les rivières importantes du Maine peuvent

2. Lorsque les observateurs signalent les parlars français et basque des Amérindiens, il faut comprendre qu'il s'agit d'un créole. Les Anglais l'appellent *pidgin*.

être empruntées en canot pour se rendre jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Ainsi, les Etchemins (Malécites) trafiquent avec des groupes amérindiens du nord comme les Montagnais. Les Almouchiquois ont aussi des liens de commerce et de défense qui les obligent à se rendre au Saint-Laurent. Champlain rencontre des Etchemins à Tadoussac alors qu'ils viennent de guerroyer avec les Montagnais et les Algonquins contre les Iroquois. Cette alliance guerrière implique une activité d'échange : les Etchemins grossissent leur offre pelletière en l'augmentant de fourrures échangées au nord. Mais l'environnement du Maine offre aussi un autre avantage de taille : les ports sont libres de glace et la pêche à la morue peut débuter plus tôt dans la saison comparativement à Terre-Neuve. On prétend également que la morue est de meilleure qualité et plus grosse. On peut la ramener sur le marché européen avant celle des Bancs de Terre-Neuve.

Les pêcheurs de Normandie ont fait des essais pour combiner la pêche et la traite. On connaît les expéditions de 1559 et 1560 partis l'hiver vers la côte de la Floride, puis à Terre-Neuve. (Turgeon, 2004: 104) Les bateaux normands avaient sans doute pris l'habitude de troquer dans le Maine au printemps et de pêcher à Terre-Neuve l'été. Prenaient-ils leur sel à Brouage ou au Portugal ? Selon leur approvisionnement, ils suivaient des routes différentes. Par exemple, si le sel provenait d'Espagne, c'était la route du sud, celle-là même qu'avait empruntée Verrazano en direction du Brésil et des Indes occidentales. (Brunelle, 1991: 30-42) C'était aussi la route des galions espagnols, dont les riches cargaisons étaient épiées par les pirates et corsaires anglais, français et hollandais. Par ailleurs, la route du nord, celle de Cartier et de Champlain, était la plus fréquentée parce que la plus rapide à partir de Honfleur et de Dieppe jusqu'à Tadoussac.

Étienne Bellenger, marchand de Rouen, a fait un rapport de son voyage de 1583, qui non seulement visait la traite, mais aussi l'établissement d'un poste de mission et de

traite. Bellenger est parti du Havre, en mai, vers le Cap-Breton et a longé la côte vers le sud pendant deux cents lieues, soit environ mille cent kilomètres, ce qui correspondrait à l'embouchure de la rivière de Norembegue (Penobscot). (Quinn, 1966) Son exploration a duré deux mois. Certains de ses hommes se sont livrés au troc avec les Amérindiens rencontrés, mais Bellenger est revenu sans établir de poste. Les Amérindiens leur ont volé une pinasse qui leur était indispensable, ce qui laisse croire que certains avaient déjà conduit cette sorte d'embarcation. On apprend de cette expédition que les Amérindiens faisaient du troc saisonnier, mais qu'ils n'accueillaient pas les Européens pour l'établissement permanent. Ils étaient aussi plus nombreux, à cette époque, n'ayant pas encore connu les épidémies qui allaient les décimer. Nous avons donc la certitude qu'une tentative de colonisation a eu lieu avant l'arrivée de Champlain. Elle est demeurée presque inaperçue puisqu'elle a avorté, et cela, vingt ans avant l'équipée de Dugua de Mons. Il n'était assurément pas le premier à vouloir commercer et s'établir sur la côte de la Floride. Champlain est muet sur les activités européennes antérieures à celles de Dugua, restant attaché à l'observation et à la cartographie des lieux.

Non seulement les Français faisaient du troc le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre actuelle, mais ils s'étendaient encore plus au sud. L'archéologie nous apprend que des marchandises françaises se sont retrouvées à l'intérieur du continent, jusque chez les groupes iroquoïens. Les sites iroquoïens du sud des Grands Lacs, qui datent de l'époque de la traite normande et rochelaise sur la «côte de la Floride», contiennent de nombreux objets de traite. Ces artefacts ne sont identifiés que chez les groupes iroquoïens du sud (Susquehannas et les Cinq Nations) alors qu'ils sont absents chez les Iroquoïens du nord (Hurons, Neutres et Pétuns), ce qui montre que ces articles de traite arrivaient probablement par la côte atlantique. (Bradley et Childs,

1991: 7-17) Ajoutons que les Mohawks, une des Cinq Nations, ont sans doute participé aux guerres contre les Iroquoïens du Saint-Laurent jusqu'à leur disparition, à peu près à la même époque. Les sites mohawks des années 1560 et 1570 sont à peu près vides de ces objets. (Snow, 1995: 160-190) On peut légitimement poser que la guerre occupait le peuple Mohawk à un point tel qu'il avait mis les activités commerciales de côté. Champlain, en 1609, remarquera que les rives de la rivière Richelieu et du lac Champlain sont inhabitées. Les guerres internes entre nations amérindiennes ont décimé les populations qui occupaient ces rives.

L'Acadie provisoire

Pendant la remontée du Saint-Laurent de l'été 1603, Champlain évalue déjà les possibilités d'un établissement. Bien qu'ayant l'accord des Montagnais pour se cantonner sur leur territoire, l'Acadie possède-t-elle les caractéristiques nécessaires pour un projet de colonisation ? La référence acadienne est incluse dans un des sous-titres du livre *Des Sauvages: De la coste d'Arcadie, des terres que l'on y a descouvertes, et de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport des Sauvages*. Cette phrase donne un ton officiel à l'énoncé et semble annoncer un document qui déterminera les préalables obligés d'un pays où l'on prévoit l'établissement. Mais ce sous-titre renvoie surtout aux paroles du marchand Prévert, qui certifie la présence de mines en Acadie. À preuve, le titre du chapitre XII se lit ainsi: «*Discours du sieur Prevert de Saint Malo, sur la descouverture de la coste d'Arcadie, quelles mines il y a, et de la bonté et fertilité du sol*». Pour clore le voyage de 1603, la quête minière est l'argument décisif pour le choix acadien. Provisoirement, du moins, celui-ci implique le rejet de l'installation sur les rives du Saint-Laurent.

Le toponyme «Arcadie» a été remplacé par «Acadie» dans les écrits de Champlain qui reprenait le nom donné

initialement par Verrazano. Enchanté par la beauté du paysage, l'explorateur florentin, au service du roi François I^{er}, avait donné à la région le nom de l'actuelle Arcadie en référence à l'un des pays mythiques de la Grèce antique lieu du bonheur calme et serein au centre du Péloponnèse.

Pour des hommes comme Dugua, Dupont-Gravé ou Champlain, longer « la côte de la Floride » ou de l'Acadie, c'est retrouver un paysage presque familier, puisqu'il rappelle les côtes atlantiques de la France. Toutefois, Dupont-Gravé, qui est d'abord un marchand, doute sûrement de la qualité de l'approvisionnement en fourrures, car des décentnies d'échanges pelletiers ont appauvri l'environnement. La fourrure de cette région maritime ne peut concurrencer la morue, qui est de plus en plus exportée. En Acadie, il n'y aura jamais l'équivalent du poste de traite de Tadoussac. Dugua est un commanditaire d'abord ouvert à l'entreprise. À cette époque, il ne s'est pas encore spécialisé dans le troc des fourrures, son association avec Chauvin n'ayant pas été une réussite. Champlain imagine une route, plus courte, qui éviterait les difficultés de la navigation, dans le Saint-Laurent, à partir de Tadoussac : « Ce serait un grand bien, qui pourrait trouver à la côte de la Floride quelque passage qui allât donner proche du grand lac, où l'eau est salée [lac Ontario ou lac Supérieur] tant pour la navigation des vaisseaux, lesquels ne seraient sujets à tant de périls, comme ils sont en Canada, que pour l'accourcissement du chemin de plus de trois cens lieues. » (G 116)

C'est durant l'installation acadienne, entre 1604 et 1607, que le rôle de Champlain comme observateur prend toute sa signification. Il tente de distinguer la vérité du ouï-dire, il dénonce le mensonge et tente de préciser les rapports approximatifs. Le constat de l'explorateur est laconique devant les témoignages des autochtones et du navigateur-marchand Prévert, dont il ne fait que répéter les paroles : « Voilà au certain ce que j'ai appris et ouï dire audit sieur Prevert. » (G 125) En ce qui concerne l'existence du Gougou,

un monstre dont les Amérindiens et le marchand parlent, Champlain prend une certaine distance: « Mais je tiens qu'il faut que ce soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voila ce que j'ai appris de ce Gougou. » (G 126)

Lescarbot, voulant expliquer « les causes des fausses visions et imaginactions » et prouver que le « Gougou n'est que le reflet des remords de la conscience », porte le blâme sur Prévert, l'accusant de diffuser la moindre rumeur et de l'amplifier selon sa fantaisie. Lescarbot, qui est représentatif de l'humaniste du XVII^e siècle, est plus à l'aise avec l'utopie d'une société à construire qu'avec la mythologie amérindienne. Il trouve Champlain trop crédule. Ce dernier, en homme concret qui sait que le mal existe, rapporte et tente d'expliquer le phénomène comme on le faisait à son époque, c'est-à-dire par l'intervention du diable lorsqu'il s'agissait des domaines inexpliqués du comportement humain.

La Compagnie de Dugua de Mons

L'associé principal de la Compagnie de De Mons et son équipage s'embarqueront pour l'Acadie en 1604. Champlain sera du voyage à titre d'observateur et de cartographe. Dès l'arrivée de Dugua à Port Mouton, on constate immédiatement la somme de travail que nécessitera l'établissement: « le terroir est fort pierreux, rempli de taillis et bruyères [...]. Chacun commença à faire des cabanes selon sa fantaisie [...] à la mode des Sauvages. » (G 156) Cependant, il y a du gibier. Ils attendent Dupont-Gravé qui transporte les vivres de l'hivernement et ils le cherchent le long des côtes. Champlain, pendant l'attente, est en charge « d'aller reconnaître la côte et les ports propres pour la sûreté de notre vaisseau. » (G 157) Commence alors les longs cycles des « en attendant ». Champlain retrouve Dugua trois semaines plus tard: « le sieur de Mons nous attendait de jour en jour ne sachant que penser de notre séjour, sinon qu'il nous fut arrivé quelque accident. » (G 163) Dugua



Port des mines, carte de Champlain, 1604

remonte la rivière des Etchemins (rivière Sainte-Croix) et repère une île « remplie de sapins, bouleaux, érables et chênes. De soi, elle est en fort bonne situation [...] qui est le lieu que nous jugeâmes le meilleur [...]. Ce lieu est nommé par le sieur de Mons l'île sainte Croix [...]. Quelques jours après [l'aménagement de l'habitation], le sieur de Mons se délibéra de savoir où était la mine de cuivre franc qu'avions tant cherchée. Et pour cet effet m'envoya avec un sauvage appelé Messamoüet, qui disait en savoir bien le lieu. » (G 173-177) Malheureusement « le sauvage ne la put trouver: de sorte qu'il fallut revenir, laissant cette recherche pour une autre fois. » (G 177)

Champlain se rendra plusieurs fois à la recherche des mines. Ses guides amérindiens ne retrouveront jamais les sites tant convoités. C'est normal puisqu'ils n'existent pas. En fait, une éventuelle mine de cuivre est repérée. Toutefois, il est impossible d'extraire le minéral de cet endroit: « Quelques jours après que les bâtiments furent achevés, je fus à la rivière Saint-Jean, pour chercher le sauvage appelé Seondon [un Souriquois], qui avait mené les gens de Prévert à la mine de cuivre, que j'avais déjà

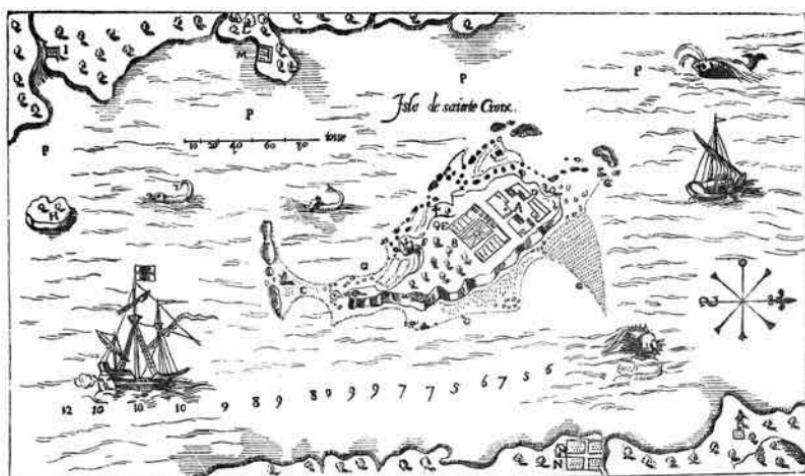
cherchée avec le sieur de Mons, quand nous fûmes au port aux mines [...] et y perdîmes notre temps [...]. Nous y trouvâmes quelques petits morceaux de cuivre de l'épaisseur d'un sou [...]. Le mineur qui était avec nous, appelé maître Jacques [...]. Il trouva à quelques pas d'où nous avions pris les échantillons de cuivre, une manière de mines, qui n'avait rien de commun avec ceux-ci. Il dit que par l'apparence du sol, elle pouvait être bonne si on l'exploitait [...]. La vérité est que si la mer ne couvrait deux fois par jour les mines et qu'elles ne fussent dans de la roche si dure, on pourrait en espérer quelque chose. » (G 227-228)

Le choix de l'Acadie repose essentiellement sur le mirage des mines. Le profit possible, que Prévert fait miroiter, a pris le pas sur la raison. Dugua sera tellement obnubilé par le minerai qu'il dédaignera ainsi le meilleur site pour l'établissement (Port-Royal).

Les découvertes de Champlain durant le séjour acadien

Le 2 septembre 1604, Champlain part « avec une patache de 17 à 18 tonneaux, douze matelots et deux sauvages pour nous servir de guides. » (G 187) C'est l'épisode exploratoire et critique du fabuleux Norembegue, mais aussi l'entente avec les Etchemins.

La rencontre des Amérindiens de la rivière Pentegouet ou Norembegue (Penobscot) se fait aisément. Après avoir échangé poissons, biscuits, tabac et rencontré le chef Bessabéz, les Français arrivent aux saults de la rivière Penobscot. Champlain participe au rituel diplomatique amérindien avec deux chefs, Bessabéz et Cabahis. Ce dernier est le chef du groupe d'une autre rivière et « c'était la première fois qu'ils avoient vu des Chrétiens ». (G 184) On sait peu de choses sur ce dernier groupe qui semble à l'abri des Européens après des années d'échanges côtiers. Bessabéz pétune (fume) avec ses hommes en invitant Champlain et ceux qui l'accompagnent.



Île de Sainte-Croix, 1604



Habitation de Sainte-Croix, 1604



Montagnais et Almouchicois

Les Etchemins sont la deuxième nation amérindienne, après les Montagnais, à faire une alliance et une entente avec les Français pour leur établissement: « Cette nation de sauvages de Quinibequy [Kennebек] s'appelle Etchemins, aussi bien que ceux de Norembegue [...]. Tous ces peuples de Norembegue sont fort basanés, habillés de peaux de castors et autres fourrures, comme les sauvages Canadiens et Souriquois: ils ont même façon de vivre. » (G 186) Les Etchemins ont, comme territoire d'usage, l'espace compris entre le pays des Souriquois et celui de la rivière Chouacoet (Saco). La partie supérieure de cette rivière est almouchiquoise.

Champlain avait, à ce moment-là, un mandat clair. Du Mons l'avait envoyé parmi les Amérindiens dans le but d'établir des contacts amicaux pour commercer et conclure une alliance contre les ennemis Souriquois et Canadiens³. Champlain devait leur signifier que les Français avaient l'intention d'habiter le pays. En contrepartie, il s'offrait de leur apprendre à cultiver la terre pour que cesse la misère,

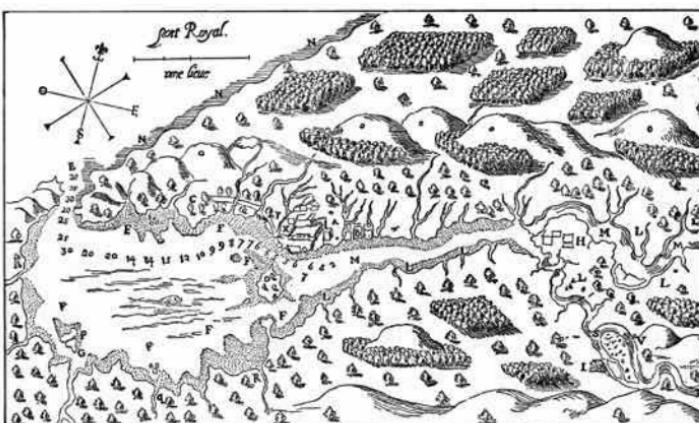
3. Champlain désigne comme « Canadiens » les Amérindiens de la Côte-Nord du Saint-Laurent à l'est du Saguenay. Il s'agit sans doute de Montagnais qu'il distingue des Montagnais de Tadoussac.

surtout en hiver: « [...] ils démontrèrent être fort contents, disant qu'il ne leur pouvait arriver plus grand bien que d'avoir notre amitié: et désiraient que l'on habitât leur terre, et vivre en paix avec leurs ennemis: afin qu'à l'avenir ils allassent à la chasse aux castors plus qu'ils n'avaient jamais fait, pour nous en faire part, en les accommodant de choses nécessaires pour leur usage. » (G 184-185)

Le 23 septembre 1604, il y a changement de cap et retour à l'île Sainte-Croix. Champlain et son groupe doivent rentrer à l'habitation, car ils n'ont pas de provisions alimentaires suffisantes. Champlain fait un triste bilan du voyage côtier et ne retient même pas comme signe positif l'alliance avec les Etchemins, pourtant gage d'une occupation éventuelle du territoire: « Je crois que ce lieu est aussi mal agréable en hiver que celui de notre habitation [Sainte-Croix] dont nous fûmes bien déçus. » (G 187)

En 1605, après l'horrible hiver à l'île Sainte-Croix, qui fait trente-cinq morts sur les quatre-vingts hivernants, la quête d'un lieu plus propice à l'établissement recommence: « Le 17 du mois [de juin] le sieur de Mons délibéra d'aller chercher un lieu plus propre pour habiter et de meilleure température que la nôtre. » (G 193) Dugua part le 18 avec dix gentilshommes, vingt matelots ainsi qu'un Amérindien et sa femme vers le pays des Almouchiquois.

Sur la côte du Maine, Champlain et Dugua rencontrent, pour la première fois, les Almouchiquois près de la rivière Chouacoet. Ce sont aussi les premiers sédentaires et agriculteurs abordés: « Ils labourent et cultivent la terre, ce que n'avions encore vu. Au lieu de charrues, ils ont un instrument de bois fort dur, fait comme une bêche [...]. Le lendemain le sieur de Mons fut à terre pour voir leur labourage sur le bord de la rivière, et moi avec lui, et vîmes leur blés qui sont du blé d'Inde, qu'ils font en jardinage [...]. Nous y vîmes force citrouilles, courges et tabac, qu'ils cultivent aussi [...]. Leur habitat permanent, le labourage, et les beaux arbres, nous firent juger que l'air y est plus tempéré et



Port-Royal, carte de Champlain, 1605

meilleur que celui où nous avions hiverné et celui des autres lieux de la côte.» (G 201-202) Même si la région entre l'île Sainte-Croix et Cape Cod semble plus accueillante, Dugua est hésitant et ne trouve pas de site convenable.

C'est après le retour de l'expédition du 3 août 1605 à l'île Sainte-Croix qu'il prend la décision d'installer ses compagnons plus au sud. Il est impératif d'éviter les grands froids d'hiver qui déciment les hivernants. Finalement, une nouvelle habitation à Port-Royal sera érigée. Elle sera sous le commandement de Dupont-Gravé tandis que Dugua repart en France. Quant à Champlain: «Et moi en pareil temps, je pris résolution d'y demeurer aussi, sur l'espérance que j'avais de faire de nouvelles découvertures vers la Floride, ce que le sieur de Mons trouva fort bon.» (G 226) L'automne se passe surtout à faire des jardins: «J'en fis aussi un pour éviter l'oisiveté [...]. Je semai quelques graines, qui profitèrent bien, et y prenais un singulier plaisir, mais auparavant, il y avait bien fallu travailler.» (G 226-227) Dans cette pause obligée, le plaisir de la terre semble apaiser le désir d'espace inconnu. Champlain se trouve à ce moment-là dans un des hauts lieux de l'Acadie perdue. On y retrouve prairies, jardins, ruisseaux, nature

domestiquée et même chants d'oiseaux. On comprend Lescarbot d'y avoir entrevu le paradis. L'hivernement de 1605-1606 se déroule un peu mieux qu'à l'île Sainte-Croix. Il y a moins de décès: douze morts sur quarante-cinq hivernants, soit un rapport de vingt-six pour cent à Port-Royal contre quarante-trois pour cent à l'île Sainte-Croix. Dès les premiers jours de beau temps, l'équipage est prêt à repartir «pour aller découvrir le long de la côte de la Floride.» (G 229) Tout ira au plus mal dans cette expédition de mars: tempête, échouage, mauvais temps, gouvernail brisé. Le mois de juillet 1606 marque l'arrivée de Poutrincourt et de Lescarbot. Dupont-Gravé et quelques autres repartent pour la France et Poutrincourt, à titre de lieutenant de Dugua, devient commandant de l'établissement de Port-Royal. Lescarbot vante l'entreprise du nouveau lieutenant de s'installer à Port-Royal pour établir la foi chrétienne et le nom français parmi les «sauvages». Signalons qu'aucune femme ne vient en Acadie entre 1604 et 1607. Les Souriquaises visitent souvent l'établissement et les alentours. Elles échangent des produits, mais ont aussi très souvent des rapports intimes avec les Français. Bien qu'elle soit aisément comblée par les Amérindiennes, Lescarbot soupire devant cette absence féminine. Il signale que c'est le seul manque de la Nouvelle-France pour qu'elle devienne «la cité qu'il nous faut, sinon d'avoir près de soi un chacun sa mignonne. En la sorte que Dieu et l'Église l'ordonne.» (Lescarbot, 1606)

Le découvreur demeure en Nouvelle-France pour un hivernement supplémentaire: «Je demeurai aussi avec le sieur de Poutrincourt, pour moyennant l'aide de Dieu, parfaire la carte des côtes que j'avais commencé.» (G 238) Poutrincourt fait respecter la décision de Dugua de rechercher une autre installation encore plus au sud de Port-Royal, car même s'il y fait plus doux, le taux de mortalité est encore trop important. Ils entreprennent le même voyage qu'avaient fait Dugua et Champlain en 1605. Ce dernier a déjà décrit

et cartographié le territoire. Persévérant, il s'impatiente tout de même devant ce deuxième périple, réplique du premier: « [...] d'autant que nous perdîmes beaucoup de temps à repasser sur les découvertures que le sieur de Mons avait faites jusqu'au port de Mallebarre; il eût été plus à propos, selon mon opinion, de traverser du lieu où nous étions jusqu'à Mallebarre, dont on savait le chemin, et puis employer le temps jusqu'au 40 degré ou plus sud. » (G 240)

Le découvreur observe beaucoup et note les comportements des groupes humains. Ainsi, près du cap Batturier (Monomoy Point), il décrit un autre groupe d'Almouchiquois: « Nous vîmes en ce lieu quelque cinq à six cents sauvages, qui étaient tous nus, sauf leur nature [sexe], qu'ils couvrent d'une petite peau de faon, ou de loup marin. Les femmes le font aussi. Ils ont aussi les cheveux bien peignés et entrelacés en plusieurs façons, tant hommes que femmes, à la manière de ceux de Chouacoet et fort bien proportionnés de leurs corps. » (G 249) Il décrit les parures et l'armement, et conclut sur le mode de vie. « Ils ont des chefs à qui ils obéissent en cas de guerre, mais non autrement, lesquels travaillent, et n'ont pas plus de rang que leurs compagnons. Chacun n'a de terre que ce qui lui faut pour sa nourriture. Leurs logements sont séparés les uns des autres selon les terres que chacun peut occuper. » (G 249) Voilà, pour Champlain, un groupe sédentaire qui sait affronter les aléas du climat et de la chasse par la culture et la pêche.

On ne s'étonnera pas de l'esprit rebelle de la plupart des coureurs de bois lorsqu'ils retournent dans la vallée du Saint-Laurent. Ils ont fréquenté un monde nouveau et un modèle social très différent où n'existe ni riche ni pauvre. Ces Almouchiquois se distinguent non seulement des Etchemins et des Souriquois par le genre de vie, mais par la langue, qui n'est en fait que le dialecte d'une même langue parlée par les groupes fréquentant les principaux bassins de rivières. Ainsi, il existe un dialecte dans la région des rivières Norembegue et Kennebec, mais Champlain ne

semble pas entendre la parenté linguistique entre les Etchemins et ces Almouchiquois.

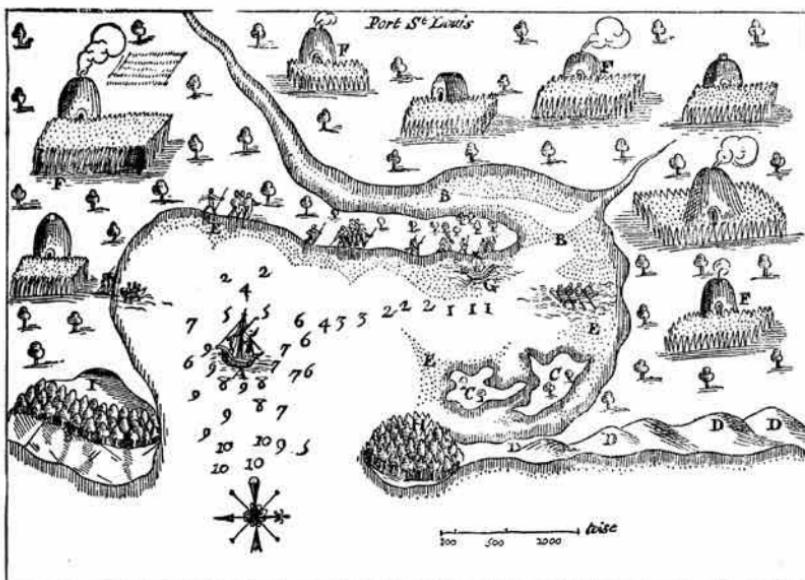
Il prend note: «tous les ports, baies et côtes depuis Chouacoet sont remplis de toutes sortes de poisson [...] et en telle abondance [...]. Ce serait un lieu fort propre pour bâtir et jeter les fondements d'une république [cité] si le port était un peu plus profond et l'entrée plus sûre qu'elle n'est.» (G 250-251) Mais à ce moment-là, Champlain n'est qu'un simple observateur, il ne fait pas partie du conseil décisionnel.

À la fin d'octobre, l'expédition rentre finalement au port. Elle aura connu plusieurs méandres durant le parcours ainsi qu'une attaque par les Amérindiens, ceux-ci étant sans doute excédés par les exactions des trafiquants. Elle n'a dépassé l'itinéraire de 1605 que d'un demi-degré en latitude, soit au large de l'île de Martha's Vineyard, fort justement nommée «La Soupçonneuse». En réalité, elle n'est pas «soupçonneuse», mais plutôt soupçonnée puisque les hommes ne font que la voir se profiler au loin. Adieu l'Angoulême de Verrazano, adieu aussi Manhattan et l'Hudson, territoires encore inoccupés par les Européens et qui ne seront jamais atteints par les Français. C'est Henry Hudson qui explorera cette région, deux ans plus tard, en 1609. Décidément, la côte atlantique américaine n'était pas destinée à cette génération de Français du début du XVII^e siècle, venus de l'autre rivage atlantique.

Le 14 novembre, après deux mois d'excursion difficile, le groupe de voyageurs arrive à Port-Royal. Ils sont accueillis par une petite saynète théâtrale interculturelle intitulée *Le théâtre de Neptune*, écrite par Lescarbot, et jouée par des matelots et des Amérindiens. Rétrospectivement, cette petite représentation demeure un événement saugrenu dans ce contexte de grande précarité. L'entente entre Champlain et Lescarbot ne sera jamais très cordiale. Lescarbot, homme de lettres se réclamant de l'histoire, s'oppose à Champlain qui est un homme d'action et de



Beau Port, 1606



Port Saint-Louis, 1605

Cartes dessinées par Champlain lors de son séjour acadien.

terrain. Pourtant, chacun à sa façon appuie la colonisation de la Nouvelle-France.

Les morts reliées au scorbut ne sont pas encore choses du passé. L'hiver sera marqué par le décès de sept des hommes de Dugua. Champlain, foncièrement pragmatique, affronte les déprimes de l'hiver en créant l'ordre de Bon Temps. L'objectif principal de cet ordre est de faire en sorte que la recherche et la préparation de nourriture devienne une activité joyeuse et de « plein air ».

Le 24 mai 1607, les hivernants de Port-Royal attendent des nouvelles, des marchandises et des vivres. À l'arrivée du bateau, un messager leur annonce la révocation du monopole qui sonne le retour obligé en France. Le 12 juillet, Ralluau, le secrétaire de Dugua, vient confirmer le départ. Après avoir révélé des côtes de la Floride et de l'Acadie sans réussir à s'y installer de façon permanente, les émissaires de la France s'en retournent en laissant peu de traces de leur passage. Le bilan du séjour acadien est fait de promesses minières non tenues, de promenades côtières et d'établissements temporaires. Il signifie aussi de lourdes pertes financières pour la Compagnie de Dugua. Malgré tout, Champlain a toujours considéré l'Acadie comme faisant partie intégrante de la Nouvelle-France. Il s'y arrêtera, lors de son dernier voyage à Québec en 1633. Lescarbot, de son côté, a vu une terre promise, sinon le paradis. Les quelques mois passés à Port-Royal lui soufflent l'écriture de poèmes, et surtout, l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Les historiens considèrent cet ouvrage comme un témoignage des commencements français en Acadie et au Canada ainsi que des idées coloniales françaises sur le Nouveau Monde. (Thierry, 2001) Il est un des chantres de la colonisation de la Nouvelle-France et de l'expansionnisme français. (Lestringant, 1984) En ce qui concerne Champlain, l'Acadie lui aura permis de se familiariser avec le milieu américain et de parfaire sa maîtrise de la cartographie et de l'écriture. Il aura acquis un savoir-faire qui lui permettra de construire l'habitation de 1608 et de poursuivre sa quête.



Castor



marte



rat musque

Chapitre V

L'ELDORADO DE LA FOURRURE

Il y a des conditions incontournables à la réussite de la colonisation: «Une volonté politique, un savoir-faire technique, une bonne connaissance des lieux et une base économique du projet. L'absence de l'une de ces dimensions amène la ruine des efforts investis.» (Allaire, 2004: 50) Les tentatives d'établissements de Cartier et de Roberval, suivies de celles de La Roche et de Chauvin au XVI^e siècle, n'ont connu que des échecs. Le début du XVII^e siècle voit enfin rassemblées les conditions nécessaires à la colonisation. C'est avec l'arrivée de Champlain, à qui l'on confie le mandat de découvrir le terrain et d'établir une colonie, que «la mécanique coloniale française s'enclenche en Amérique.» (*id.*)

Rappelons que la pêche à la morue, pratiquée par les Français à Terre-Neuve longtemps avant l'arrivée de Champlain, est une activité qui mobilise plus de gens et de moyens que la traite des fourrures. Ce dernier commerce va se développer vers la fin du XVI^e siècle, par la demande accrue des marchés européens: «C'est sur les marchés français et européens de la fourrure que s'est joué le destin de la Nouvelle-France.» (*id.*)

Les marchands de Rouen, de Saint-Malo et de La Rochelle sont les plus intéressés par la traite canadienne, car non seulement ils financent les expéditions, mais ils en font la mise en marché. Ce sont les Basques qui sont les plus actifs à l'époque puisqu'ils pratiquent le troc de la fourrure de

façon efficace et qu'ils se sont spécialisés dans la transformation de la matière première comme l'extraction de l'huile et de la graisse de baleine.

La dominance basque dans l'estuaire

Entre les années 1570 et 1580, la plupart des pelleteries nord-américaines arrivent à La Rochelle, Bordeaux et Bayonne, où accostent baleiniers et morutiers basques. D'autres cargaisons de fourrures sont acheminées vers Saint-Malo et Rouen, ports principaux de la Bretagne et de la Normandie. Le résultat de la traite est d'abord offert au marché français et ensuite aux autres marchés européens. Paris est le grand centre d'arrivée parce qu'il est la capitale du pays, là où les artisans du vêtement travaillent en plus grand nombre et où se rendent les éventuels consommateurs. Dès 1573, on y fabrique une grande quantité de vêtements fourrés en loutre de Terre-Neuve. En 1577, les chapeliers sont les principaux artisans de la transformation des peaux de castor. Cette mode avait disparu au xv^e siècle avec la pénurie des bièvres (castors) indigènes. (Delort, 1978) Bien que la fabrication des chapeaux de castor soit similaire à celle des chapeaux de feutre de laine, les profits, eux, ne sont pas comparables. Les chapeliers sont concurrencés par les merciers qui ont le droit de vendre des chapeaux sans les avoir confectionnés. Ils peuvent les décorer avant la vente, ce qui assure un bénéfice additionnel. (Allaire, 2004: 58) Cette mode, qui va perdurer en Europe, aura des conséquences importantes sur l'économie de l'Amérique du Nord-Est. Le castor symbolise l'eldorado de la fourrure. Tout comme l'or des Espagnols, il suscite les cupidités et fera naître les projets les plus fous, autant chez les Français que chez les Anglais.

À la fin du xvi^e siècle, les négociants des ports atlantiques et les marchands de fourrures investissent dans la traite. Ils participent à la création de compagnies, comme celle de Montmorency, créée par Guillaume de Caen en

1620. Les fondateurs de cette compagnie se rencontrent dans la boutique du pelletier Duisterlo. Les chapeliers sont d'abord mis à l'écart de ce réseau commercial, mais en 1626, on les voit intervenir directement en achetant des actions de la Compagnie des Cent-Associés. La vision coloniale gagne des appuis grâce aux profits pelletiers, qui devraient assurer les coûts du peuplement.

Où se situe Champlain dans cette expansion économique ? Ses activités sont multiples, mais aussi commerciales. Il est l'employé des compagnies, entouré de traiteurs, de représentants de ces mêmes compagnies ou associations de commerce. Son intérêt premier n'est pas économique, mais il tient toujours compte des richesses potentielles et de la mise en valeur du Nouveau Monde. Ses lettres et requêtes au roi et à la Chambre du commerce le montrent soucieux de la géopolitique coloniale et des revenus indispensables à l'établissement, tirés de l'exploitation des ressources naturelles. Mais le découvreur est, pendant les premières années, un observateur sans autres responsabilités que celles de rendre compte des constatations faites sur le terrain. Les voyages côtiers acadiens qui, par deux fois, s'arrêtent aux environs du Cape Cod l'impatientent alors qu'il se doute bien qu'en poursuivant un peu plus au sud, les compagnons de Dugua et de Poutrincourt auraient rejoint la Long Island, le pays d'Angoulême (actuellement New York) et le fleuve Hudson. Ils auraient également atteint les Virgines (Virginie), qui allaient bientôt être occupées par les Anglais. En compensation, il donne le nom « île de l'Ascension » à la Long Island et « rivière des Trettes » à l'Hudson sur sa carte de 1632. Dans ce pays neuf, les transactions et les ententes sont la responsabilité des détenteurs de monopole, comme Dugua et ses associés. Que Champlain agisse par devoir ou de plein cœur, il fait les gestes pour créer et entretenir l'intérêt colonial. Par exemple, il publie ses récits de voyages, fréquente des personnages influents de la cour et relance les démarches

pour soutenir les fragiles sociétés commerciales sans les-
quelles l'établissement ne serait pas possible. Excédé par
les rivalités entre les marchands des villes portuaires, il
s'occupe surtout d'assurer la traite et de consolider l'al-
liance huronne et algonquine. Il juge cette alliance indis-
pensable pour l'accès aux fourrures du nord. Lui-même en
a besoin pour la découverte et la connaissance du pays,
dans sa quête personnelle du chemin vers l'Asie. À la fin
du XVI^e siècle, la fourrure devient le produit commercial le
plus important de l'Amérique du Nord. Le contexte éco-
nomique et politique est favorable à une meilleure structure
de la traite des fourrures, au maintien de l'offre pelletière
et à l'élargissement du marché, car l'intérêt pour ce com-
merce est grandissant. « Monnaie d'échange ou objet
d'alliance, les pelleteries sont un aspect essentiel au fonc-
tionnement de la colonie auquel Champlain apprendra à
se plier tant pour s'adresser aux groupes amérindiens qu'il
rencontre que pour négocier avec les marchands français
qui financent ces projets. Même si le contrôle de l'ensemble
de cette mécanique commerciale lui échappe, il est l'un des
seuls à évoluer dans le contexte à la fois nord-américain et
européen de la pelleterie et c'est pourquoi il en demeurera
le maillon essentiel jusqu'à sa mort. » (*id.* : 58)

Les Hollandais, voisins et intervenants dans la traite des fourrures

À côté d'une Amérique qui voit apparaître les établis-
sements des Anglais et des Français s'en esquisse une autre :
celle des Hollandais. À la fin du XVI^e siècle, la république
de Hollande occupe la première place dans le commerce et
l'industrie de l'Europe. Elle possède la plus grande marine
marchande et oriente ses activités commerciales en Asie
en fondant, en 1602, la Compagnie hollandaise des Indes
orientales. Mais « pour éviter des conflits avec les Portugais,
[les Hollandais] veulent trouver par l'Amérique une route
vers l'Asie. » (Trudel, 1966 : 409) Ils envoient le navigateur

anglais Henry Hudson qui, en 1609, repère la baie de Delaware, qui ne débouche pas vers l'ouest, et découvre un cours d'eau dans l'espace que Verrazano avait nommé le « golfe Sainte-Marguerite » de même que le « pays d'Angoulême ». C'est le fleuve auquel il va donner son nom et qu'il remonte jusqu'à l'actuel Albany. Cet axe stratégique est surveillé de près par les Français et les Hollandais devenus rapidement concurrents pour la traite. En 1625, on dénombre deux cents Hollandais installés à Fort Nassau. L'établissement, surtout occupé par la traite, est cosmopolite et les portes de la compagnie sont ouvertes à toutes les nations.

Les Hollandais sont bientôt aussi présents dans le commerce de la pêche. Dans la première moitié du xvi^e siècle, les pêcheurs français et portugais sont les plus nombreux à Terre-Neuve. Ils salent la morue verte à bord de leurs bateaux et ils en sont de grands consommateurs. Les Anglais n'ont pas les mêmes équipements. Ils font sécher la morue sur les grèves; il leur faut moins de sel, mais plus de main-d'œuvre. Une partie de la saison de pêche est consacrée au séchage dans des établissements semi-permanents. Les Anglais, dont les bateaux sont regroupés pour la sécherie sur les vignaux, repoussent les Français dans le golfe du Saint-Laurent. (Delâge, 1985: 42)

Mais les côtes britanniques sont envahies par les pêcheurs hollandais et ils fournissent la demande du marché. Ils sont actifs jusqu'aux côtes de l'Islande et jusqu'aux limites de l'océan Arctique. (Haley, 1972: 16) Ils ont des installations de transformation de la baleine jusqu'au Spitzberg¹. Les marchands-pêcheurs hollandais ont le monopole des pêches autour du cercle arctique. Les autres pêcheurs européens sont « refoulés » vers Terre-Neuve. La suite s'inscrit dans la logique mercantile hollandaise: ils achètent des parts dans les entreprises pelletières

1. Le Spitzberg, situé à cinq cents kilomètres à l'est du Groenland, est la plus grande île de l'archipel du Svalbard dans l'océan Arctique.

françaises. Ainsi, un marchand hollandais, Lambert Van Tweenhuyzen, accapare vingt pour cent des actions de la compagnie à monopole de Dugua de Mons, en 1603. (Kupp, 1974: 565-569)

La concurrence féroce pousse la Hollande, en 1614, à créer la Compagnie de Nieuw Netherland en réunissant les quatre entreprises déjà intéressées par le commerce des fourrures en Nouvelle-Nederlande. Depuis 1602, la Compagnie hollandaise des Indes orientales existe déjà et appartient au même modèle. Les Hollandais s'installent donc et se font les entrepreneurs de la traite des fourrures. À la hauteur de leur établissement du Fort Nassau, l'eau de l'Hudson gèle sur une bonne partie du cours d'eau, bien qu'à l'aval, elle soit libre de glace. Le fleuve Hudson constitue le plus important bassin versant de la côte est. Il est l'axe principal d'accès, divisé en deux vers le Saint-Laurent et vers les Grands Lacs (Huronie-Iroquoisie). Les Hurons, qui avaient accès au plus grand réservoir pelletier, pouvaient trafiquer avec les Hollandais. Très conscient de cette situation, Champlain s'inquiète pour la survie de l'alliance avec les Hurons. Les Hollandais n'ont que faire du respect des alliances puisqu'ils marchandent déjà avec leurs voisins amérindiens, les Mahicans. Or, les Mohawks veulent aussi leur part de ce commerce et désirent avoir accès aux produits qui sont entrés dans leur vie quotidienne. Les Hollandais souhaitent canaliser leurs transactions, par l'intermédiaire des Mahicans, sur la route du Wampum qui rejoint le Saint-Laurent et les régions nordiques des Algonquins collecteurs de castors et autres animaux à fourrure. Les Mohawks doublent les Mahicans en les obligeant à quitter le voisinage de Fort Nassau. En 1624, ils s'entendent avec les Français ainsi que leurs alliés Algonquins et Montagnais aux Trois Rivières et attaquent les Mahicans. En 1626, ils sont vainqueurs et refoulent leurs ennemis hors des rives de l'Hudson, qu'ils contrôlaient à ce moment-là. Ces derniers reculent et abandonnent

aux Hollandais, en 1630, un vaste territoire sur la rive ouest de l'Hudson et la rive sud de la rivière Mohawk. Les Mohawks deviennent alors les incontournables de la traite à Fort Orange, qui remplace Fort Nassau. (Trigger, 1991 : 341-346)

Ils bloquent la route aux autres Amérindiens qui seraient tentés par le troc avec les Hollandais. Mais le réservoir pelletier sous contrôle Mohawk n'est pas inépuisable. Les Hollandais cherchent alors à obtenir d'autres fourrures, surtout celles que les Hurons transitent. Leur visée commerciale conduira à la destruction de la Huronie et à la dispersion de leurs alliés et partenaires commerciaux. (Trudel, 1966 : 410-411) L'eldorado de la fourrure mènera à des guerres internes qui auront des répercussions jusqu'en Europe. De la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1821, la guerre de la traite poussera jusqu'au massacre les deux compagnies de fourrures rivales du Canada : la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson. La morue et la baleine avaient attiré les pêcheurs européens, mais le castor les a non seulement transformés en traiteurs de fourrures, mais en conquérants. Aucun autre animal ne suscitera autant de convoitise et de violence. Le commerce pelletier permettra toutefois le peuplement et les débuts de la colonisation.





Chapitre VI

LE CHOIX OBLIGÉ DE QUÉBEC

L'année 1608 marque l'ouverture de l'habitation de Québec. C'est aussi la reconduction pour une année du monopole de Dugua De Mons. De ce fait, Champlain obtient enfin une fonction officielle, celle de lieutenant de Dugua. Le mandat spécifique qui lui est confié est d'ouvrir une habitation alors que Dupont-Gravé doit, de son côté, s'occuper des « négociations ». Le terme « négociation » s'entend à l'époque comme relevant du négoce, du commerce, ce qui était l'activité principale du marchand Dupont-Gravé. La construction de la nouvelle habitation implique que Champlain doit hiverner une fois de plus en Nouvelle-France. Deux buts doivent être atteints, soit la construction de l'établissement et la défense de l'allié amérindien. Champlain doit conclure les alliances franco-amérindiennes; il en fait une de ses réussites personnelles. Pour mener à bien cette tâche, il y a deux hommes: le négociant et l'ouvreur d'établissement.

Juin-juillet 1608: cap sur le détroit

Au début de juin, Champlain accoste à Tadoussac. Il apprend que les Basques ne tiennent pas compte du monopole de Dugua. Ils ont passé outre les avis de Dupont-Gravé, qui est arrivé plus tôt et qui rappelle le privilège royal. Les Basques font feu sur le marchand français et ses hommes. Dupont-Gravé est grièvement blessé. Champlain rencontre

alors le commandant de l'expédition. Ce dernier revendique l'ancienneté de la traite basque à Tadoussac, argument qui lui permettrait d'ignorer le monopole. Le découvreur ne risque pas l'affrontement, préférant la délibération puisqu'il est venu pour ouvrir une habitation à Québec et non pas pour faire la guerre aux Basques. Malgré le fait que Champlain ait usé de diplomatie pour calmer les esprits, les Basques voient d'un mauvais œil l'établissement des Français. Ils mettront en branle un complot en vue de l'assassiner. Le serrurier Duval, qui était le meneur du groupe des complices contre Champlain, aux débuts des travaux de l'habitation de Québec, sera pendu sur place, sa tête accrochée à une pique aux yeux de tous. Le complot et sa répression entreraient-ils dans le mythe québécois ? Y aurait-il toujours un pacte négatif pour empêcher l'établissement d'advenir ? Non seulement les éléments extérieurs sont-ils nombreux pour contrecarrer l'installation, mais à l'intérieur même du groupe français, il y aura eu sabordage. Thomas Chapais fait la réflexion suivante : « Si Antoine Natel n'eût pas été poussé à aller faire des aveux au capitaine Testu, sur la plage du Cul-de-Sac, un après-midi de juillet 1608, il n'y aurait probablement pas eu de Québec, pas de Nouvelle-France, pas de nation canadienne [...] » (Roy, 1930, t.1 : 46)

Champlain part de Tadoussac et arrive à l'endroit « où le fleuve se rétrécit ». En langue micmaque, on le nomme « Kébec ». Dès lors, Québec devient un toponyme, mais il est d'abord une entité géographique. Champlain avait déjà passé ce détroit, en remontant le Saint-Laurent, en 1603. Il n'avait pas remarqué, à ce moment-là, l'attrait du détroit en vue d'une installation éventuelle puisqu'il avait trouvé ailleurs ce qu'il recherchait.

Le premier choix : les Trois Rivières

Le site qui, en 1603, avait reçu toute son attention est celui des Trois Rivières, à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice : « Ce serait à mon jugement un lieu propre à habiter, et pourrait-on le fortifier promptement, car la situation est forte de soi, et proche d'un grand lac [lac Saint-Pierre] [...] » (G 94) De plus, les Iroquois contrôlent la mobilité des autres groupes amérindiens dans la vallée du Saint-Laurent pour nuire au trafic des fourrures : « [...] l'habitation des Trois Rivières serait un bien pour la liberté de quelques nations, qui n'osent venir par là, à cause des Iroquois leurs ennemis, qui tiennent toute la rivière de Canada bordée [contrôlée] mais, étant habitée, on pourrait rendre les Iroquois et autres Sauvages amis, ou à tout le moins, sous la faveur de cette habitation, les sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le lieu des Trois Rivières est un passage ». (G 95) Par ses qualités géopolitiques et stratégiques, les Trois Rivières satisfont Champlain qui sait que, par le Saint-Maurice¹, on peut rejoindre les cours d'eau qui mènent au lac Saint-Jean : « les sauvages viennent dudit lac à Tadoussac. » (*id.*) Les routes commerciales sont à portée de canots. Cette voie de communication, rejointe par le Saint-Maurice, est parallèle au Saint-Laurent. Elle constitue la vieille route du Cuivre, des Grands Lacs à Tadoussac, qui passe par l'Outaouais, la rivière Ashuapmushuan, le lac Saint-Jean et le Saguenay.

Les Trois Rivières auraient dû être le site choisi au moment de trouver, ailleurs qu'à Tadoussac, une habitation qui remplacerait celle de Chauvin (1600-1601). Son climat est moins sévère qu'à l'embouchure du Saguenay (détesté par Dugua lors de son séjour en 1600), et son sol définitivement plus favorable à la culture. Les Trois Rivières et ses environs offraient tous ces avantages : « La terre est très bonne, et la plus plaisante que nous eussions encore vue. »

1. La rivière Saint-Maurice, dite « le Saint-Maurice ».

(G 96) Même s'il n'avait pas de fonction officielle en 1603, Champlain était chargé, entre autres choses, de repérer des lieux pour une habitation à des fins de peuplement. À cet effet, il devait tenir compte de l'environnement ainsi que du contexte politique et commercial. Dans cette trajectoire laurentienne, ce sont les Trois Rivières qui sont explicitement désignées à cette fin commerciale et géostratégique. Peut-être que le titre de fondateur de Trois-Rivières devrait revenir à Champlain, lui qui, en 1634, envoyait Laviolette, construire un fort aux Trois Rivières, réalisant ainsi le projet de 1603. Pourtant, en 1608, après un séjour acadien de trois années, comme il le précise lui-même, Québec sera choisi: « [...] je cherchai lieu propre pour notre habitation, mais je n'en pus trouver de plus commode, ni mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelé des sauvages, laquelle était remplie de noyers ». (G 296) Le choix du détroit est déterminé d'avance; il ne reste que le site de l'habitation à trouver et ce sera la pointe de Québec, dominée par un cap « fort haut ». L'ouverture de Québec est probablement liée à l'alliance de Tadoussac ainsi qu'à l'échec de l'établissement de Tadoussac en 1600-1601. Il s'agit d'un choix effectué à cause de contraintes politiques autochtones (Montagnais d'un côté et Iroquois de l'autre) et de l'antagonisme avec les Basques. Ce n'était certainement pas la volonté première de Champlain et de Dugua de Mons.

L'obligation: les Montagnais et l'alliance de 1603

L'alliance de 1603 avec les Montagnais de Tadoussac est implicite dans la commission royale rapidement préparée et donnée à Dugua de Mons: « Traiter et contracter à même effet paix, alliance et confédération, bonne amitié, correspondance et communication avec les peuples et leurs princes [...]. Entretenir, garder et soigneusement observer les traités et alliances dont vous conviendrez avec eux: pourvu qu'ils y satisfassent de leur part. » (Girard et Gagné,

1995 : 10) Des jeunes Montagnais de Tadoussac, probablement partis avec Dupont-Gravé en 1602 et présentés au roi, témoignent de leurs impressions. Ils assurent au chef de la bande de Tadoussac l'appui du roi de France : « [...] relativement aux promesses de Chauvin. Fort de cette assurance, Anadabijou [...] invita les Français à s'établir à cet endroit et à aider les Montagnais à combattre leurs ennemis [les Iroquois]. » (Trigger, 1991 : 222)

L'alliance avec les seuls Montagnais oblige Champlain à s'installer sur leur territoire. Québec est en pays montagnais, mais aussi à la porte de la vallée laurentienne. De plus, ce territoire est éloigné des Basques qui ont des activités de chasse à la baleine et de troc de fourrures plus loin dans l'estuaire. Pour les Français, Tadoussac demeure un lieu au climat rigoureux et au sol ingrat auxquels s'ajoute le souvenir de l'hivernement désastreux des hommes de Chauvin en 1600-1601. Mais la fourrure ne vient pas que du Saguenay. Champlain a appris que les Algonquins et les Hurons attendent le signal de l'échange qui doit s'ache-miner par la vallée, soit par la route des Fourrures à partir des Grands Lacs, et par la rivière des Algonquins qui, eux aussi, sont des intermédiaires exigeants. Le réservoir pell-letier le plus riche est au delà de la Huronie.

Champlain prend l'alliance au sérieux. Puisqu'elle implique une association avec des groupes en guerre quasi continue, elle est perçue comme un accord de guerre et pas seulement comme une entente donnant une permission au commerce et à l'établissement. Le concept d'alliance signifie, dans ce cas-ci, un accord où le rapport commercial implique le soutien militaire. Mais l'entente de 1603 avec les Montagnais, à Tadoussac, vise d'abord l'occupation et l'installation sur le territoire. On peut alors parler d'un rapport de vassalité où l'établissement permanent accordé aux Français les engage à la défense des alliés montagnais. Le chef Anadabijou partage son territoire sans abdiquer sa souveraineté, car dans l'esprit montagnais, un lieu mis en

commun n'est pas synonyme de perte d'autorité. L'énoncé fondamental se pose en termes de souveraineté partagée. L'entente entre Montagnais et Français, en 1603, et celle avec les Etchemins, en 1604, est de cet ordre. La France accepte « le morcellement de la souveraineté » puisqu'elle s'apprête à occuper un territoire à multiples nationalités.

Prenons l'exemple de la Bretagne. Après la réunification à la France, en 1532, elle conserve ses États, son parlement et tous ses droits et priviléges traditionnels. (Bérenger, 1984). Elle est un bon exemple de souveraineté et de territoire partagés. La monarchie française accepte ce partage sur un territoire qu'elle s'approprie par une alliance matrimoniale² et non par la conquête militaire. Examinons un autre cas avec l'Angleterre et les autochtones. En 1608, à Jamestown, en Virginie, John Smith, le président de la London Company, offre une couronne de cuivre et un manteau écarlate au chef Powhatan afin d'en faire un souverain vassal de l'Angleterre. Powhatan, qui est le père de la célèbre Pocahontas, n'a jamais vraiment respecté l'alliance avec les Anglais. Au printemps 1614, Thomas Dale, le gouverneur de la Virginie, fait une offre de paix au groupe Chickahominy, ennemi du chef Powhatan. Le capitaine Samuel Argall se rend avec une quarantaine d'hommes auprès des Chickahominy pour s'entendre sur les conditions de cette paix. Les Amérindiens, qui souhaitent la protection contre le pouvoir de Powhatan, acceptent Jacques I^{er} comme roi et deviennent de nouveaux sujets anglais. (Cumming, Skelton, Quinn, 1971 : 283) Ainsi, le duché de Bretagne et le pays de Powhatan, comme vassaux, ont des liens comparables en matière de protection.

2. Il s'agit du mariage du futur François I^{er} avec Claude, la fille d'Anne de Bretagne et de Louis XII. Cette alliance matrimoniale réunit la Bretagne à la France par les édits du 13 août et du 3 septembre 1532.

Les inévitables Montagnais

Champlain et Dugua ont toujours en tête l'épisode du monopole révoqué de 1607. Même si le roi redonne le monopole à Dugua en 1608, ils n'ont qu'un an pour fonder l'établissement. Les Iroquois se sont débarrassés des concurrents les plus proches, dont les Iroquoïens du Saint-Laurent. Les Montagnais, les Algonquins et les Hurons ont résisté, à ce moment-là, mais leurs routes commerciales sont alors perturbées par le contrôle des Iroquois. La route la plus sûre demeure celle du Nord, soit celle du Cuivre. L'ennemi Iroquois renforce la position commerciale de Tadoussac et des Trois Rivières. Le site de Québec perd tout intérêt, car il se situe entre les deux endroits. Comme Québec n'est relié à aucun autre réseau fluvial que le Saint-Laurent, il est enfermé dans le passage contrôlé par les Iroquois.

En ce début du XVII^e siècle, les Montagnais ont un rôle important et tirent les ficelles du marché pelletier. Ils agissent comme intermédiaires entre les Amérindiens du nord, qui sont collecteurs de fourrures, et les traiteurs français. La région de Tadoussac est privilégiée et stratégique, car c'est « l'endroit où s'échange l'essentiel des produits entre Européens et Aborigènes. » (Trigger, 1991) Les Montagnais de Tadoussac cherchent le libre passage commercial pour traiter directement avec les Hurons en évitant le péage des Algonquins et la longue route du Cuivre.

Lorsque Champlain entre en scène, les Montagnais sont en guerre continue avec les Iroquois. Déjà, au mois de mai 1603, ils fêtent la victoire contre leurs ennemis « qu'ils rencontrèrent à l'entrée de la rivière des Iroquois, et en assommèrent une centaine. » (G 73) Mais le rapport de force n'est pas égal: « La guerre qu'ils font n'est que par surprise, car autrement ils auraient peur, et craignent trop lesdits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que les Montagnais, Etchemins et Algonquins. » (*id.*) Les Français ont besoin des Montagnais, et réciproquement, ces derniers

requièrent l'assistance militaire française pour les « débarrasser » des irritants Iroquois. Les Français doivent solidifier leur position face aux autres groupes européens comme les Basques, les Anglais, les Hollandais de même qu'avec leurs compatriotes, à cause des compagnies rivales issues des ports atlantiques (Rouen, Saint-Malo, La Rochelle). Le monopole de Dugua est fragile, car il y a plusieurs groupes français concurrents, sinon rivaux, qui ne s'entendent évidemment pas sur les objectifs et la vision à long terme concernant le commerce et le peuplement.

Québec n'était pas un bon choix puisque le site est insatisfaisant. Il a été imposé par le contexte sociopolitique. Champlain n'a pas choisi un site « commode » comme il l'écrit, mais il s'en est accommodé. Le terme que Champlain emploie est bien mince en comparaison de tous les qualificatifs qu'il utilise pour décrire le site des Trois Rivières. Québec n'est pas le site idéal pour une ville neuve qu'on imaginera dans une plaine, comme on le faisait aux XVI^e et XVII^e siècles. Mais dans une vision géopolitique, le site a moins d'importance que la position stratégique occupée. Dans son mémoire de 1618, Champlain cite Québec « comme étant la porte dudit pays » de la vallée du Saint-Laurent des Iroquois, anciennement iroquoienne. Il se met aussi à l'écart de Tadoussac, que les Basques dominent. On retrouve donc, en amont, les Iroquois et, en aval, les Basques. Pour l'établissement d'un nouveau comptoir en remplacement de celui de Tadoussac, la préférence, en 1603, était les Trois Rivières, qui avaient sans doute été repérées par Dupont-Gravé en 1599 ou avant. Mais, en 1608, les Iroquois se seraient probablement opposés trop clairement. Il faut souligner que ce choix aurait aussi désavantagé les Montagnais parce que les Trois Rivières sont en dehors de leur territoire d'usage³. En faisant le choix géopolitique du site de Québec, Champlain

3. Le territoire d'usage est celui des activités habituelles alors que le territoire utile est une extension du territoire d'usage, qui peut être utilisé ou exploité à l'occasion.

met de côté les qualités d'observateur, d'évaluateur de lieux et de géographe visionnaire qu'il a mises de l'avant jusqu'à présent. Il ne dit rien des qualités portuaires de l'endroit alors qu'il l'a fait des dizaines de fois en Acadie. Il est surprenant de constater que la douloureuse expérience de l'île Sainte-Croix, en 1604, n'a pas instruit Champlain des limites de l'installation insulaire.

En effet, les Trois Rivières possèdent un site (l'île Saint-Quentin) qui est vu d'abord comme un lieu stratégique pour la défense. Dans les écrits de Champlain, Montréal et les Trois Rivières sont justifiés, mais Québec ne l'est pas. Il ne fait aucune mention du fameux promontoire rocheux surplombant la rive étroite qui serait, selon à peu près tous les historiens et auteurs, l'argument stratégique du choix. Silence de Champlain sur cet argument et silence également sur la pertinence géopolitique et économique. Québec n'est même pas situé à l'embouchure d'une rivière qui «descendrait» du nord ou de l'ouest, où vivent les Amérindiens fournisseurs de fourrures. Pensons à Tadoussac, qui est à la jonction du Saguenay et du Saint-Laurent, de même qu'aux Trois Rivières avec la rivière Saint-Maurice, à Montréal avec le Haut-Saint-Laurent ou l'Outaouais, qui mène vers les Grands Lacs et la baie James. À Québec, l'arrière-pays n'est pas pénétré par une ample voie de communication fluviale. La rivière Saint-Charles, qui prend sa source dans le lac du même nom, est longue d'à peine trente-cinq kilomètres. C'est dans la vallée de cette rivière que Champlain imagine une ville royale et que s'installent les premiers Récollets et Jésuites.

La plupart des historiens survalorisent le site défensif de Québec. Ils auraient dû souligner qu'il était défensif pour les Montagnais parce que le détroit était sur leur territoire. En effet, ils ont un péage situé aux environs de l'actuel Sillery. Ils organisent des pêcheries d'anguilles à l'automne. Mais c'est aussi le passage pour leurs incursions vers l'Iroquoisie, et l'endroit où commence la zone des

embuscades ennemis. Ainsi, les Trois Rivières sont situées en plein centre de la zone contrôlée par les Iroquois, et plus loin, des lieux utiles montagnais, déjà en territoire algonquin. La garantie de l'aide montagnaise est un atout pour les Français et pour les Montagnais eux-mêmes. Ces derniers souhaitent un établissement français sur leur territoire, car même si leurs ennemis ne sont pas parvenus à contrôler la région, la guerre est continue et rend les déplacements hasardeux.

Le choix de Québec est pratiquement une déclaration de guerre aux Iroquois puisque les Français vont s'installer sur l'ancien territoire des Iroquoïens, disparus de la région de Québec depuis au moins une génération. Les Montagnais, les Micmacs et bien sûr les Iroquois sont mêlés de très près à cette disparition. Cette situation géopolitique de l'habitation de Québec marque les débuts de l'histoire de la Nouvelle-France.

Deux fondateurs

À la décharge de Champlain, celui-ci n'a pas encore pris la mesure de l'impact militaire du front anti-iroquois des Montagnais et des alliés. Il ne peut compter sur l'aide militaire du roi Henri IV dont la seule intervention est d'accorder et d'annuler les monopoles. En toute équité, il faut rappeler le rôle de Dugua de Mons qui envoie Champlain comme chargé de mission. L'observateur de 1603 dans la vallée du Saint-Laurent, et de 1604 à 1607 en Acadie, devient le lieutenant du lieutenant général du roi. Il est alors accompagné d'artisans et de «manouvriers», recrutés par Dugua à Paris pour la construction de la nouvelle habitation. Il y a donc, en toute légitimité, deux fondateurs pour l'ouverture de l'habitation française de Québec. Il est fort peu probable que l'emplacement ait été fixé par le seul Dugua De Mons, qui ne connaissait que Tadoussac. Cette décision a été prise après un conciliabule avec Champlain, car c'est ce dernier qui a insisté pour un



Québec, carte de Champlain, 1608

retour dans le Saint-Laurent, qu'il avait remonté en 1603. Déjà s'esquisse l'autorité de Champlain, fondée sur la connaissance du terrain et doublée d'un grand pragmatisme politique. Tous deux savent que les endroits possibles sont réduits par l'obligation de l'alliance et la concurrence pelletière européenne, surtout avec les Basques.

De Mons déléguera tous les pouvoirs d'un lieutenant général à Champlain. Par contre, il participe de plein droit à l'ouverture du poste. Il en est le premier responsable en ce qui concerne les objectifs commerciaux et coloniaux, et surtout, en tant que représentant du roi. Il y a donc deux fondateurs : l'un en fait, l'autre en droit. Il y a aussi ce choix de Québec, quasi obligé par une géopolitique amérindienne sous-estimée. Alors, pour les Français, l'alliance signifie des promesses d'assistance militaire et la permission de s'installer, mais pas n'importe où : seulement en territoire montagnais.

Arrivé à Québec, Champlain se met à la recherche d'un site d'habitation. « De l'île d'Orléans jusqu'à Québec, il y a une lieue, et j'arrivai le 3 juillet : ou étant, je cherchai lieu

propre pour notre habitation». (G 296) L'avocat écrivain Lescarbot rapporte la décision: « Le sieur de Mons délibéra de se fortifier en un endroit de la rivière de Canada que les sauvages nomment Kébec, à quarante lieues en amont de la rivière de Saguenay [...]. Le sieur Champlain, géographe du Roy, expérimenté en la marine, et qui se plait merveilleusement à ces entreprises, prit la charge de conduire et de gouverner cette première colonie envoyée à Kébec. » (Lescarbot, 1609: 77-80) Il est intéressant de noter l'emploi du verbe « fortifier » par Lescarbot au lieu d'« habiter ». Effectivement, l'habitation de Québec n'est pas un poste de traite, mais plutôt un entrepôt, une base d'exploration vers l'ouest, un établissement provisoire comme Sainte-Croix et Port-Royal. Il faut se souvenir que les navires qui traversent l'Atlantique demeurent ancrés à Tadoussac et que seules des barques, pataches ou pinasses peuvent remonter le Saint-Laurent. Cela oblige au transbordement. On craint les hauts-fonds et les îlots rocheux du fleuve qui demandent les services de pilotes jusqu'à l'époque contemporaine. Les premiers à se rendre à Québec en bateaux seront les Anglais de Kirke pour la prise de Québec en 1629. Champlain retournera à Québec, lui aussi en bateau, mais en 1633 seulement. Le rétrécissement représente l'endroit du fleuve le plus en amont de l'estuaire. Il épargne un plus long transport par barque et évite la vallée du fleuve. On sait bien que le détroit est accostable par navire puisque l'eau est profonde et que le port est abrité.

L'interprétation qui explique l'installation au détroit comme une fondation est ambiguë. Les évidences topographiques et stratégiques du site sont des explications « après coup » parce que les commentateurs et interprètes connaissent la fin de l'histoire. L'acteur principal n'en a jamais autant dit.

Et le rôle de Champlain ?

Depuis 1603, le rôle de Champlain est confus, car il est à la fois employé d'une compagnie commerciale et exerce une autorité politique officieuse auprès des Amérindiens et des colons qui n'est pas reconnue en France. En 1609, le retour parmi les siens révèle la difficulté qu'il aura à faire accepter son projet d'alliance élargie en vue de l'installation française dans la vallée du Saint-Laurent. L'idée d'établissement permanent n'intéresse pas du tout les marchands qui souhaitent seulement continuer l'exploitation et le commerce de la pêche et de la traite des fourrures.

Les conditions de l'alliance montagnaise imposent la guerre et l'habitation fortifiée de Québec en porte la signature. Elle ne ressemble pas à la maisonnette de Chauvin à Tadoussac, qui avait pu s'ériger après entente avec les Montagnais voisins. Champlain n'a jamais expliqué clairement que le choix de Québec reposait sur les évidences naturelles du site. Les Trois Rivières étaient le premier choix d'établissement de l'observateur du voyage de 1603. Lors de son retour, en 1633, Champlain indique clairement la direction de l'implantation française et combien l'habitation de 1608 n'était qu'une étape laurentienne. On connaît les autres sites, Trois-Rivières et Montréal, que le découvreur avait localisés en 1603 et en 1611. On peut ajouter le cap de Victoire à partir de 1610. Il imagine, en 1611, « une bonne et forte ville » sur l'île qu'il nomme « Sainte Élaine ». Il fait défricher, jardiner et même expérimenter la « conservation d'une très bonne terre grasse à potier, tant pour brique que pour bâtir [à la pointe à Callière]. Là aussi, il visite « le long du rivage [près du Sault] pour trouver un lieu propre pour la situation d'une habitation, et préparer une place pour bâtir ». (G 390)

Ce qu'en disent les voyageurs et les chercheurs

Les descriptions des voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles sont d'abord critiques envers le site. En 1749, près d'un siècle et demi après l'ouverture de Québec, le naturaliste suédois Pehr Kalm observe la ville à partir de la rive sud et s'attarde sur son aspect pittoresque. Avec Kalm, Québec n'est qu'un beau paysage. Certains observateurs relèvent la faiblesse du défensif. D'abord La Hontan, à la fin du XVII^e siècle, et le militaire Bougainville, aide de camp de Montcalm: «Mauvais citoyen, mauvais homme de guerre celui qui proposera de faire à Québec même une grande, inutile et très dispendieuse fortification [...] Québec n'est pas une place forte». (Bougainville, 1993: 38) Ce jugement de militaire, Champlain n'a pas eu à le formuler. Il s'est contenté de construire un fortin au bord de l'eau.

Les voyageurs qui suivront, au XIX^e siècle, tels que Tocqueville en 1831 ou Charles Dickens en 1842, notent leurs impressions souvent esthétiques sans essayer d'interpréter le choix de Champlain. À notre époque, les chercheurs, les historiens et les géographes donnent des explications pour comprendre les raisons du fondateur de Québec. Les plus souvent évoquées sont celles de l'étroitesse du fleuve, qui facilite le contrôle de la navigation, la qualité du bassin de Québec, la position militaire et commerciale, l'esthétique du site et la citadelle naturelle comme élément favorisant la défense. (Guertin, 2006: 39-40)

Il est surprenant que Champlain ait si peu écrit sur le site alors qu'il l'a fait, en Acadie, pour l'île Sainte-Croix et pour Port-Royal, et qu'il a tant évalué de havres, ports, baies, embouchures de rivières et îles pour l'établissement. Les avantages topographiques sautent aux yeux des auteurs récents : le fleuve qui se rétrécit, surplombé par un promontoire. Selon eux, il suffit que de regarder le site de Québec pour comprendre le choix de Champlain. Entre s'établir à l'île d'Orléans, la pointe de Lévis ou le pied des falaises du cap Diamant, le découvreur trouve «commode» le banc

étroit du rivage de ce dernier cap, facile d'accès avec les eaux du fleuve profondes et soumises aux marées.

Raoul Blanchard, géographe français et familier des études urbaines, fait un lien entre la forme de l'emplacement et le besoin stratégique: « Quelles possibilités d'utilisation présentait ce relief à un établissement urbain? Celle qui vient aussitôt à l'esprit, en considérant cette haute colline insolemment dressée en travers de l'estuaire, le coupant en deux et le réduisant à un détroit, c'est celle d'une forteresse, d'un barrage aisément défendre, bloquant le passage du fleuve. » (Blanchard, 1935: 177) Champlain n'avait sûrement pas fait la même évaluation à l'époque, car le fort n'est construit qu'en 1620 sur la colline. Cela indique clairement que l'aspect défensif n'était pas la finalité de l'établissement. De plus, c'est le gouverneur Huault de Montmagny qui, en 1636, après la mort du fondateur, déplace la ville sur la colline. Rien, non plus, dans les écrits de Champlain ne laisse supposer un quelconque projet urbain. Mis à part Ludovica, la ville royale qu'il veut ériger dans la vallée de la rivière Saint-Charles en 1618 et dont il fait l'esquisse d'une description.

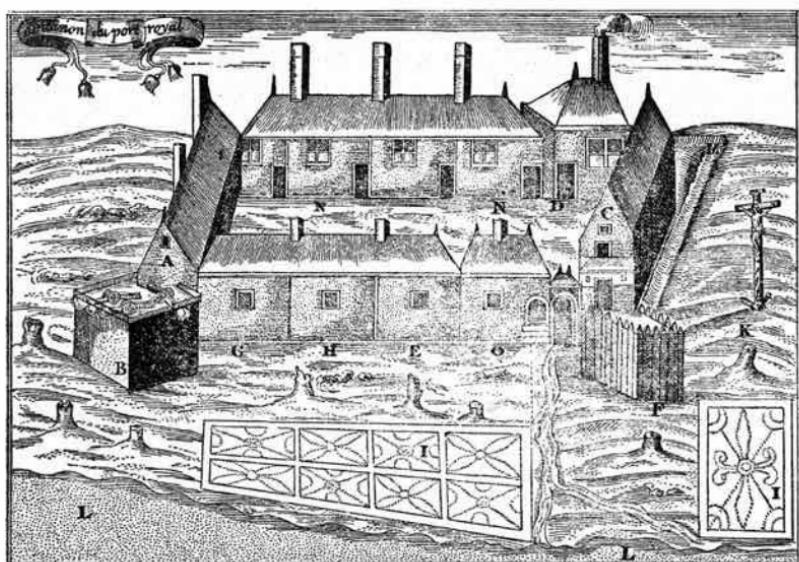
Champlain, qui distinguait l'insularité comme une grande qualité pour un éventuel site, aurait pu choisir l'île d'Orléans. Les cinq autres endroits du Saint-Laurent évoqués sont tous insulaires: Montréal, l'île Sainte-Hélène, Trois-Rivières, le cap de Victoire (île Saint-Ignace) et l'île de Richelieu. Comment savoir vraiment ce qu'il reconnaissait d'utile dans ce site pour l'ouverture d'un poste avec les attentes commerciales, politiques et géopolitiques d'il y a quatre cents ans? Selon Blanchard, cette « Habitation, c'est très simplement un poste de traite des pelleteries, analogue à ce qui avait été fait à Tadoussac. » (*id.*: 188) Ce n'est pas vrai dans les faits. Québec n'a pas servi de poste de traite. Les interprétations questionnent la nature du site, mais pas vraiment les arguments du fondateur. Ce n'est certainement pas la poignée d'employés des compagnies

et de religieux missionnaires qui confirment le choix de Champlain. Qu'il s'agisse de Louis Hébert et de son épouse ou des Jésuites, ou encore des Récollets, la décision ne vient pas d'eux, mais d'instances métropolitaines qu'ils ne peuvent contredire.

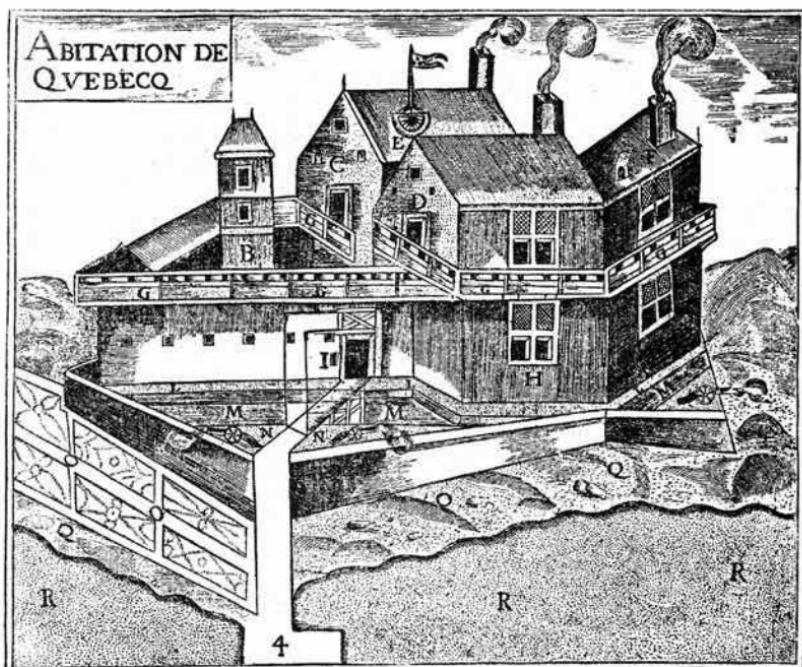
Selon l'archéologue Michel Gaumond, Champlain aurait choisi l'endroit pour son paysage grandiose et pour la facilité de contrôle du détroit. (Gaumond, 2000: 27-31) Champlain ne parle pourtant ni d'esthétique ni de stratégie alors qu'il avait évoqué ce dernier point pour les Trois Rivières. Il trouve pratique de construire son habitation au pied de la falaise, sur la rive. En bon marin, il fait bâtir l'établissement au bord de l'eau, à l'endroit où le fleuve devient estuaire en quittant l'ancien pays iroquoïen. Champlain reconnaît « commodes » les conditions d'abri, de fonds et de marée. Quand il n'y aura plus d'échanges franco-amérindiens aux rapides de Lachine après 1616, la traite se fera aux Trois Rivières et au cap de Victoire. (Trigger, 1991: 339) Champlain maintiendra ces deux lieux actifs alors qu'il ne fera rien pour développer le troc à Québec.

Il est vrai qu'en Acadie (1604-1607), l'habitation de Sainte-Croix n'avait pas de visée commerciale et celle de Port-Royal était construite « en attendant » l'installation plus au sud. On retrouve le lien entre les deux établissements acadiens et celui de Québec : le même plan d'habitation, mais de dimensions réduites. Sainte-Croix avait abrité quatre-vingts personnes, Port-Royal, quarante, et Québec en compte vingt-huit. (Robitaille, 1996) On voit l'évolution vers une construction plus sobre. Bâtie à Sainte-Croix, l'habitation a la forme d'un hameau de France ; à Port-Royal, elle a celle d'une ferme normande, avec une grande cour entourée de bâtiments et une porte d'entrée vers la baie. À Québec, c'est un fortin.

La fondation de Québec est liée au contexte précaire du monopole d'un an accordé à Dugua. Le roi appuie le projet d'établissement à la condition qu'il se finance par



Habitation de Port-Royal, 1605



Habitation de Québec, 1608

les marchands. Ces derniers ont beaucoup plus à cœur le profit que le projet de peuplement. Champlain et Dugua ont une faible marge de manœuvre. Il aurait fallu que Champlain ait une fonction d'autorité sans équivoque, qu'il soit gouverneur pour que le projet d'établissement devienne durable.

Le choix de Québec s'explique par le rêve qui aura habité Champlain jusqu'à la fin. Il est la première étape de la trajectoire française. Il n'est pas un lieu de commerce, mais une base d'opération et d'occupation. Québec est le point de départ du chemin de la Chine, mais en première instance, il est l'obligé de l'alliance de Tadoussac.

L'alliance : l'expédition contre les Iroquois

Champlain marque des points lorsqu'il accompagne les Montagnais, les Algonquins et les Hurons dans leur guerre contre les Iroquois. Après avoir gagné la bataille, « nous nous séparâmes donc comme cela, avec de grandes protestations d'amitié, les uns et les autres. Ils me demandèrent si je ne désirais pas aller en leur pays pour les assister toujours comme frère; je leur promis. » (G 346-347) L'année 1609 signe l'extension de l'« alliance » à tel point que les Montagnais seront marginalisés. Mais ceux-ci découragent Champlain de remonter le Saguenay ainsi que la rivière Saint-Maurice. Les Algonquins de la rivière Outaouais prétextent l'inimitié des Nepissingues en remettant toujours à plus tard le voyage vers la mer du Nord. Chacun de ces groupes veut servir d'intermédiaire. Il n'est pas question de laisser l'accès direct des ressources pelletières aux Français. Le retour de l'expédition de 1609 confirme à quel point Champlain tient à l'alliance montagnaise bien qu'il vienne de l'élargir aux Hurons et aux Algonquins: « Je m'en revins avec les Montagnais [...] le lendemain, je fus avec eux dans leur canots à Tadoussac, pour voir leurs cérémonies. » (G-347) On suppose aisément que Champlain assiste à cette fête essentiellement pour des raisons diplomatiques.

Il y a aussi les marchands, que le découvreur apprécie peu. Il voit clairement qu'ils ne sont là que pour leurs profits personnels et n'ont aucun intérêt pour la colonisation. Leur attitude nuit à l'alliance avec les Montagnais. D'ailleurs, ces derniers ne confondent pas les deux catégories d'Européens, soit les marchands et les colonisateurs. Comme les Algonquins et les Hurons, ils considèrent Champlain comme le représentant des Français et non comme un commerçant parmi d'autres. Pour ajouter à sa compréhension géopolitique et amérindienne, Champlain, lors de la remontée de la rivière des Iroquois, constate l'ampleur des guerres entre les Iroquois, Iroquoïens et autres groupes algonquiens. Les Amérindiens lui apprennent que des sédentaires vivaient sur les rives du Richelieu et dans les îles du lac Champlain: « [...] qui autres fois ont été habitées par les sauvages [...] mais elles ont été abandonnées depuis qu'ils sont en guerre les uns contre les autres ». (G 337)

L'alliance élargie

En 1610, l'aspect militaire de l'alliance est encore très présent. Les Montagnais qui arrivent de Tadoussac en pleine saison de traite distinguent les traiteurs européens par leurs buts non dissimulés. Ils en font une bonne description à Champlain: « Ils me disaient voilà beaucoup de Basques et de Mistigoches [les Normands et les Malouins] qui disent qu'ils viendront à la guerre avec nous, qu'en penses-tu ? Disent-ils vérité ? Je leur répondis que non, et que je savais bien ce qu'ils avaient au cœur ; et que ce qu'ils en disaient n'étaient que pour obtenir leur fourrure. Ils me disaient que je disais vrai : ce sont des femmes, ils ne veulent faire la guerre qu'à nos castors. Ils ajoutaient des moqueries, mais aussi rappelaient la nécessité d'aller à la guerre. » (G 357) Le rendez-vous des alliés, de Champlain et de ses hommes doit se faire au cap de Victoire, l'île Saint-Ignace actuelle, qui va devenir un lieu de rencontre et d'échange jusqu'à la fin des

années 1630: « [Les Montagnais] se résolurent à partir [de Québec], et d'aller attendre aux trois rivières [...] où je leur avais promis d'aller les trouver avec quatre barques chargées de marchandises, pour faire la traite des pelleteries, entre autres avec les Hurons, qui devaient m'attendre à l'entrée de la rivière des Iroquois, comme ils m'avaient promis l'année précédente, et amener jusqu'à 400 hommes pour aller à la guerre. » (G 357-358)

Les Trois Rivières, qui étaient un lieu de rencontre amérindien depuis longtemps, demeurent un site de traite malgré le contrôle iroquois et ce sont les Montagnais qui y amènent leurs fourrures. Pourquoi choisir les Trois Rivières alors qu'ils arrivent de Tadoussac? Pourquoi ces barques de marchands français à cet endroit plutôt qu'à Tadoussac ou à la nouvelle habitation de Québec? Pour eux, la concurrence est moins grande aux Trois Rivières qu'à Tadoussac. Les Montagnais se risquent-ils jusqu'aux Trois Rivières et au cap de Victoire parce qu'ils ne veulent pas laisser la place trop grande aux Algonquins et aux Hurons? Les Trois Rivières sont préférées à Québec pour la traite alors qu'à ce dernier endroit, on vient d'ériger une habitation soi-disant pour ce faire. Québec est une habitation fortifiée, ce n'est pas vraiment un comptoir commercial, mais un fort signifiant l'occupation française.

Les Montagnais ne se trompent pas en jugeant sévèrement les activités des marchands, avec lesquels ils troquent pourtant des produits devenus indispensables. Pour les négociants, il n'y a pas d'autres liens que ceux de l'échange commercial. Les marchands concurrents, dans leurs barques, ne bougent pas lors de l'assaut contre le camp iroquois, en 1610, alors que les Montagnais leur demandent de l'aide: « Car aucune barque ne voulut aller avec les sauvages, sauf le capitaine Thibaut qui avait une barque, vint avec moi. Les sauvages criaient à ceux qui restaient qu'ils avaient cœur de femmes, et ne savaient faire autre chose que la guerre à leurs pelleteries. » (G 360) Les

commerçants se ne sentent pas impliqués dans l'alliance parce qu'ils se désintéressent du peuplement.

La ville de Québec est prise par les Anglais en 1629. À son retour, en 1633, Champlain obtient la commission de lieutenant de la part du ministre Richelieu, et ce, pour tout le bassin du Saint-Laurent. Il est aussi général de la flotte des trois vaisseaux pour la traversée. Les Français apprennent que les Anglais ont envoyé deux barques en amont de Québec, au-devant des Amérindiens venus pour la traite. Emery de Caen⁴, de la compagnie du même nom, est présent depuis l'année précédente pour les profits pelletiers en dédommagement des pertes dues à l'occupation anglaise. Une barque française est déjà partie pour la traite aux Trois Rivières. Champlain interdit aux Montagnais installés à Québec de trafiquer avec les Anglais. Il menace de saisir leurs fourrures en invoquant le droit autochtone de s'emparer des marchandises de ceux qui traitent avec les ennemis. Il réitère, à cette occasion, la promesse « de faire faire une habitation aux Trois Rivières pour les garantir de leurs ennemis, ce qui les contenta. » (Campeau, 1979: 364)

En mai 1633, Emery de Caen faisait sa dernière traite aux Trois Rivières et non pas à Québec, alors que l'emplacement lui avait servi d'entrepôt pendant les années précédant la prise de possession. Les Anglais, entre 1629 et 1632, n'avaient pas, non plus, utilisé l'habitation pour le troc; ils l'avaient incendiée, ne logeant que dans le fort où ils faisaient sécherie d'anguilles. « L'habitation était en si pauvre état qu'il n'y avait presque plus de lieu pour mettre nos farines et marchandise à l'abri [...] la maison de pierre toute ruinée, ne restant qu'une partie des murailles, que le sieur de Champlain résolut d'utiliser pour faire un magasin nouveau. » (*id.*: 365) Les Anglais ne feront pas de commerce à Québec puisque les lieux d'échanges sont situés ailleurs.

4. Il est le commandant de Québec de 1624 à 1626 et de 1632 à 1633.

Champlain est méfiant envers les Montagnais depuis les années 1610. Il fait habituellement le troc dans la région du lac Saint-Pierre, aux Trois Rivières et au cap de Victoire. Il s'éloigne donc de Tadoussac, mais aussi de Québec. Il se résout, avec Duplessis-Bochart, lieutenant d'Emery de Caen, «à faire la traite à Sainte-Croix et à y faire descendre la barque des Trois Rivières [...]. À cet endroit, on ferait une tente pour abriter les marchandises de traite». (*id.*: 366-367) Il s'agit d'un îlot, que Champlain a nommé «île de Richelieu», en plein fleuve, face au village de Deschambault. Cet endroit est stratégique et il y fait construire une «plate-forme sur laquelle on a posé un canon, pour commander à toute la rivière». (*id.*: 347) Il aura fallu attendre 1633 pour que s'organise la défense d'un site avec quelques canons et que ceux-ci soient d'abord installés dans une île en amont de Québec. Il s'agit de la logique reprise par les auteurs contemporains concernant le site défensif de Québec. Dès le mois de mai, le lieutenant de Richelieu veut empêcher les Nepissingues, les Algonquins et les Hurons de descendre jusqu'à Québec ou Tadoussac. Il veut couper les liens qu'ils entretiennent avec les Montagnais, dont l'influence lui paraît dangereuse, politiquement et commercialement, puisqu'ils traitent avec les Anglais. Cette année-là, les Amérindiens font non seulement le troc aux Trois Rivières, mais à l'île de Richelieu. Ils répètent à Champlain que les Iroquois ne doivent plus contrôler le passage du Saint-Laurent et de l'Outaouais: «Ils appréhendent grandement cette nation [les Iroquois], ne souhaitant notre assistance que pour les conquérir et les anéantir, pour avoir le pays libre.» (*id.*: 371) La traite se poursuit à Québec, avec les Montagnais, pour le troc du tabac et des filets de pêche qu'amènent les Hurons. Champlain dirige les travaux de remise en état de l'habitation en ruine et s'assure que les «ouvriers qui sont ici soient employés aux habitations et fortifications qu'il faut faire à l'île de Richelieu et aux Trois Rivières très nécessaires et profitables pour le bien et utilité, tant de la compagnie

particulière que générale». (*id.*: 378-379) Champlain distingue ici la Compagnie des Cent-Associés qui emploie les ouvriers pour le commerce, en premier lieu, alors qu'il n'y a pas de main-d'œuvre pour le défrichement. Il souhaite développer l'agriculture pour rendre la région autonome, car après les hivers rigoureux, Québec est en disette et dépend des vaisseaux de ravitaillement Français.

Depuis l'ouverture de Québec, le seul troc des fourrures digne de mention a lieu en juillet 1633. Aux Amérindiens qui ont fait une halte commerciale à l'île de Richelieu s'ajoutent cent canots de Hurons. Le découvreur réitère sa détermination d'évincer les Iroquois, qui ont les coudées franches dans les axes de communication, après avoir éliminé les Mahicans. Les Iroquois s'approvisionnent alors en marchandises européennes sans ces intermédiaires amérindiens, mais la ressource pelletière de l'Iroquoisie ne se compare pas à celle que fournit la Huronie. Champlain, qui est au fait de la nouvelle donne géopolitique iroquoise, ne voit pas d'autre solution que celle énoncée devant les Algonquins: « [...] pour venir à bout de cette entreprise, il écrirait au Roy et au Cardinal pour qu'ils puissent envoyer cent vingt hommes aguerris, [ces hommes seraient augmentés de trois ou quatre mille hommes sauvages] [...]. Ils furent très satisfaits et contents de la proposition qu'il leur fit de détruire leurs ennemis, ce qu'ils désirent le plus au monde. » (*id.*: 391-392)

Les Français n'iront pas en Huronie en 1633, vu le différend avec les Algonquins de la Petite-Nation quant au droit à appliquer pour un meurtre impuni et non pardonné. Champlain promet aux Hurons, Montagnais et Algonquins une rencontre de traite aux Trois Rivières l'année suivante. C'est la seconde réalisation de Champlain dans sa vision du chemin occidental: l'ouverture d'un poste aux Trois Rivières. Plus de trente années auront passé pour que le choix du confluent de la rivière Métabéroutin et du Saint-Laurent devienne réalité. La construction s'effectue sous la direction

de Laviolette, envoyé par Champlain. Il s'agit d'un fortin entouré d'une palissade et agrandi «de deux corps de logis, d'un magasin, et d'une plateforme garnie de canon». (RJ, 1635, t.7: 212) Les Jésuites Le Jeune et Buteux s'y installent en septembre pour hiverner. Champlain retrouve, pour les Trois Rivières, les accents louangeurs de son premier voyage lorsqu'il avise le ministre Richelieu de la nouvelle habitation: «L'autre habitation est placé en l'un des beaux endroits du pays, quinze lieues au dessus de l'île de Richelieu, où la [température] de l'air est bien plus modérée, le terroir plus fertile, la pêche et la chasse plus abondante qu'à Québec.» (Biggar, 1929: 378) Il a fallu que les Anglais occupent Québec pour qu'au retour des Français, en 1632, la faiblesse du poste de Québec soit reconnue.

Les Jésuites, arrivés parmi les premiers, peuvent célébrer la messe pour la seule famille Hébert-Couillard. Les deux couvents, jésuites et récollets, sont délabrés et la ferme du cap Tourmente a été incendiée. La situation est aussi peu reluisante en ce qui concerne le fort et l'habitation. Les frères Kirke ont occupé Québec sans se préoccuper des installations. En 1633, lorsqu'on remettra officiellement les clés de la ville à Samuel Champlain, la colonie semble être retournée à la case départ. Le peuplement français recommencera alors, en 1634, avec les quatre bateaux de Du Plessis qui avait pris à leur bord trois jésuites, l'arpenteur Jean Bourdon et les frères Juchereau avec leur famille. Dans cet arrivage, il y avait aussi des colons du Perche qui accompagnaient le médecin Robert Giffard, déjà venu au pays en 1627. Il sera le premier seigneur de Beauport. Six bateaux arrivent à l'été 1635 et viennent grossir la population de Québec. Certains partent pour les Trois Rivières.

À la mort du découvreur, le jour de Noël 1635, la Nouvelle-France ne se résume pas à l'habitation qu'il a ouverte en 1608. La carte qu'il a dessinée en 1632 montre un lac, la «seconde Mer Douce», qui est en fait le lac Supérieur, où Jean Nicolet s'est rendu rencontrer les

Ouinipigous, surnommés les « Puants ». La route de traite des Pays d'en haut par l'Outaouais est établie et les Grands Lacs ne sont bornés que par le cadre de la carte. On pensait alors que l'accès à la mer d'Asie ne pouvait être bien loin. Les Jésuites, en bons connaisseurs des voyages d'exploration, la mentionnent dans leurs *Relations*⁵. Selon le père Le Jeune, rapportant le voyage de Nicolet, avec lequel il s'était entretenu à propos de l'eau salée mentionnée par les Amérindiens : « j'ai de forte conjoncture que c'est la mer à proximité du nord de la nouvelle Mexique, et que de cette mer, on aurait une entrée vers le Japon et vers la Chine ». (RJ, 1640, t.8: 236)

Champlain a cartographié des plans d'eau qui sont à l'ouest. Le site de Québec est pointé et dessiné sur la carte de 1632 comme il l'a été lors de son ouverture et durant l'activité de Champlain, soit en tant que poste provisoire, doublé d'un entrepôt. Québec est une habitation fortifiée, une étape. Lapointe souligne avec justesse son rôle : « Comme on a pu l'observer, la Place-Royale [Québec], pendant la période 1608-1633, n'a servi qu'une seule fois pour la foire d'échange annuelle. Elle constituait davantage un établissement pour développer le commerce des fourrures qu'un centre de traite. » (Lapointe et al., 1995: 83)

5. Les *Relations* annuelles des Jésuites, qui sont de véritables rapports, commencent avec les écrits du père Le Jeune en 1632. Elles durent officiellement jusqu'en 1672 et officieusement de 1673 à 1680.



Détail de la carte de Champlain, 1612

Chapitre VII

LE SEMEUR DE NOMS

Champlain a suivi les côtes de l'Acadie, de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs en effectuant un détour au lac Champlain et en Iroquoisie. Ce parcours totalise environ trente-cinq mille kilomètres de côtes, de rivières et de lacs qu'il a cartographiés, à grande et petite échelle. Il a laissé des traces comme aucun autre voyageur de l'Amérique du Nord avant ou après lui. On compte plus de trois cent trente toponymes rapportés, empruntés ou créés. Certains noms demeurent vivants dans le paysage et d'autres dans les livres et les cartes. Bien entendu, il n'est pas le créateur de tous les toponymes, car il emprunte surtout aux autochtones et quelques fois à des prédécesseurs comme Jacques Cartier. La cartographie en avait conservé certains au siècle précédent. Après analyse, on peut dégager un modèle toponymique «champlainien».

Le premier toponyme qu'il mentionne est une trace de Jacques Cartier; il passe «près d'une île qui s'appelle l'île aux lièvres». (Biggar, 1922: 19) Elle a été nommée en 1536 par le marin de Saint-Malo. Champlain y fait référence lors de son premier voyage en 1603, mais en ponctuant la carte de nombreux nouveaux noms, il impose sa signature. L'espace n'est pas vraiment premier mais refondé parce que fondé à sa façon. La signalisation, sinon la signature de Champlain, l'emporte puisque celui-ci ignore (ou veut

ignorer) l'héritage malouin. Il emploie les noms de lieux de Cartier en usage, transmis par la cartographie. Il ne s'appuie pas sur les intérêts d'une ville commerçante qui ne le reconnaît pas, mais sur un monopole octroyé par le roi. Il sera de plus en plus conscient qu'il est au service du royaume de France, et non de Rouen, Saint-Malo ou La Rochelle. L'activité de Champlain s'inscrit dans la politique d'Henri IV et de Richelieu. Voici le premier nom : « Nous la nommâmes la rivière aux Saumons, à cause que nous y en prîmes. » (*id.* : 20) Il s'agit d'un lieu non identifié, mais on pense qu'il est près du cap à l'Aigle.

Comme Champlain consacre beaucoup de temps à décrire l'environnement, il n'est pas surprenant de constater que les toponymes descriptifs, comme Trois-Rivières, constituent trente-cinq pour cent de son corpus. Jacques Cartier en utilise presque trois fois moins en pourcentage. Par ailleurs, Cartier a dédié cinquante et un pour cent de son recueil de toponymes à des hagiotponymes¹. Chez Champlain, ceux-ci sont trois fois moins nombreux. On peut présumer que Champlain est moins préoccupé par la religion catholique que Cartier. Serait-ce un indice du huguenot converti ?

Les anthroponymes² représentent dix-huit pour cent des désignations choisies. En comparaison, les noms dédicatoires, saints et autres confondus, totalisent trente-cinq pour cent du corpus de Champlain alors que chez Cartier, ils en constituent soixante-quinze pour cent. Ajoutons quelques appellations évoquant la faune et la flore ainsi que les nominations commémoratives rappelant un événement identifiable. Il est évident que certains noms se logent aisément dans deux catégories comme le lac Saint-Pierre. Champlain y entre le 29 juin 1603, jour de la Saint-Pierre.

1. Un hagiotponyme est un toponyme qui fait référence à un nom de saint.

2. Un anthroponyme est un toponyme qui fait référence au nom d'une personne.

Les toponymes référant à une nation autochtone atteignent neuf pour cent d'utilisation. Avec cet apport indigène, Champlain inaugure le système dénominatif de la toponymie québécoise contemporaine. Il signe le nord-est de l'Amérique. Que certains noms de lieux aient été remplacés n'enlève pas les traces qu'il a laissées dans ses écrits et ses cartes.

L'acte de dénomination

Champlain emprunte des appellations à Jacques Cartier qui sont peut-être inscrites sur une carte perdue qu'il aurait faite. L'équivalent d'une carte muette parce que Cartier a peu marqué et annoté. Champlain, lui, tient un journal fidèle de ses observations et de ses découvertes. Est-ce un réflexe de cartographe ? En nommant, sait-il qu'il inscrit la permanence d'un nom sur la représentation graphique du territoire ?

L'acte de nommer fait exister l'espace en le singularisant. La désignation permet de s'approprier le territoire. La nomination crée le réel autour duquel peut s'identifier un groupe. C'est aussi le premier passage de la nature à la culture. Lestringant a bien situé un des rôles que se donne Champlain : « Tout est donc à refaire : la mission de Champlain consiste à renouveler *ex nihilo* une « découverte » bel et bien perdue par négligence. Tablant sur l'hiatus de l'histoire et de la carte, il est dès lors à même de réinventer la Nouvelle-France. Fonder un nouvel espace est devenu possible au prix de l'abolition d'un espace premier. » (Lestringant, 1984: 76)

Des hommes explorent des terres qu'ils qualifient de neuves, y rencontrent des indigènes qui leur désignent des entités qu'ils ont déjà nommées et qui sont reprises telles quelles. Toutefois, beaucoup de lieux ne sont pas identifiés. Lorsque les autochtones sont absents du voyage ou qu'ils ignorent le nom de ces territoires parce qu'ils sont trop loin de leur espace d'activités, ils demeurent des entités géographiques anonymes auxquelles on donne un nouveau nom.

Certains cours d'eau ou lacs sont appelés du nom des groupes autochtones qui y naviguent, comme la rivière des Iroquois, la rivière des Algonquins (Algoumequins), la rivière des Etchemins ou le lac Attigouautan.

Champlain et Cartier ne nous renseignent pas sur le sens à donner à leur acte de nommer, mais la compilation, l'examen et la catégorisation des noms de lieux permettent de déterminer la portée de ces « semaines en terres nouvelles ». Les dictionnaires de Furetière et de Trévoux des XVII^e et XVIII^e siècles insistent, dans leur définition du terme « lieu », sur l'endroit qu'on veut marquer et distinguer des autres. Le toponyme a souvent servi de preuve dans le cas de partage territorial et d'établissement de frontières. Il est une signature révélatrice. Quand l'acteur n'est plus, le nom du lieu demeure comme trace de son passage.

Champlain ne pénètre pas, en 1603, dans un monde entièrement nouveau. Cet espace l'est dans la mesure où les Européens ne font qu'y passer ou y séjournent à chaque saison et que les Iroquoïens riverains ont disparu. En amont du détroit de Québec³, la vallée du Saint-Laurent s'est vidée à cause de la disparition relativement récente des Iroquoïens rencontrés par Cartier. Cette nouvelle géographie permet l'occupation, par les Français, des rives abandonnées dans les dernières décennies du XVI^e siècle. Il n'y a plus d'Amérindiens sédentaires liés à la terre, même temporairement. Le territoire est parcouru dans les hauteurs du nord par des nomades algonquiens qui empruntent les lacs et rivières pour traiter dans quelques lieux de rencontre sur le Saint-Laurent. Champlain sème d'autant plus de noms que de nombreux toponymes iroquoïens ont disparu, et il le fait littéralement aussi bien à l'île Sainte-Croix et Port-Royal, en Acadie, qu'à Québec et à la place Royale, préoccupé par les possibilités d'exploitation agricole qui assurerait la survie des établissements pionniers.

3. Québec signifie « détroit » et « rétrécissement » dans la langue des Micmacs.

Lors de sa première expédition laurentienne, en 1603, Champlain part de Tadoussac (nom montagnais) jusqu'au Sault. Un vrai voyage de reconnaissance où il se trompe sur le lieu d'hivernement de Cartier. Il ignore que ce dernier a, lui aussi, remonté le Saint-Laurent jusqu'au Sault qui barre la route « et ne passa point plus outre ». (Lescarbot, 1611 : 231) Champlain, envoyé comme observateur, décrit l'environnement et interroge tant qu'il le peut les Amérindiens sur ce nouveau monde, mais ne laisse pas de traces toponymiques lors de ce voyage. Le lac, qui est traversé le 29 juin, acquiert un nom seulement en 1609 : lac Saint-Pierre. Il ne sera mentionné que l'année suivante et le Sault ne s'appellera Saint-Louis qu'en 1611.

Deux itinéraires correspondent à des temps forts de la dénomination territoriale. Le premier, en 1605, avec la découverte côtière atlantique de l'île Sainte-Croix à Mallebarre. Le deuxième, en 1608, de Tadoussac à Québec, alors que Champlain est pour la première fois responsable du voyage.

La côte atlantique

La découverte des côtes, à partir de l'île Sainte-Croix, permet une riche dénomination des lieux. À défaut d'une occupation matérielle de l'espace parcouru, l'appropriation symbolique laisse des signes dans les écrits et sur les cartes. Le groupe mouille l'ancre dans une des « îles rangées » (ainsi nommées en 1604) et voyant une multitude de cornailles sur l'une d'elles : « l'avons nommée l'île aux cornailles ». S'égrène le chapelet toponymique côtier avec l'île de la tortue (Great Wass Island) et l'île de Bacchus (pour ses vignes). Dugua de Mons et Champlain continuent avec le cap de Port aux îles, la rivière du Gas (Charles River), le cap Saint-Louis (Brant Point), le port du cap Saint-Louis (Plymouth Harbour), le cap Blanc (Cape Cod, qui portait ce nom, donné en 1602, par le capitaine anglais Gosnold), la rivière Sainte-Suzanne du cap Blanc (Cape Cod Canal)

et le port de Mallebarre (Nauset Harbour), pour ne nommer que ceux-là.

On peut ajouter qu'en 1606, la seule avancée vers le sud se limite à un demi-degré de latitude. La progression s'achève au lointain d'une île : « nous eûmes connaissance d'une île que nous nommâmes la Soupçonneuse, pour avoir eu plusieurs fois croyance de loin que se fut autre chose qu'une île ». (Biggar, 1924: 424) En un an, l'équipe française n'a que très peu prolongé son périple. Deux toponymes résument les excursions sur les « côtes floridiennes » : le port de Mallebarre (un port fort dangereux) et La Soupçonneuse.

Le Saint-Laurent

En 1608, Champlain ajoute au fleuve sept noms de lieux, le long des rives. Il s'agit encore et surtout d'une toponymie de marin. Champlain pouvait baptiser, par exemple, un site à partir du bateau dans lequel il voyageait. Il identifie les caractéristiques du relief utiles aux navigateurs pour se repérer ou aborder. Et il n'oublie pas, diplomatie oblige, les grands personnages du royaume.

Dans l'intrigue de la naissance d'une nation reconstituée par les historiens s'ajoute le facteur nominatif. Cela commence avec l'emprunt du nom autochtone « Québec » qui situe le nouvel établissement. Le toponyme « Québec » est très important. Il témoigne de l'adoption des noms indigènes lorsque l'explorateur les connaît. Ce choix aura des conséquences : le nom de l'habitation de 1608 deviendra le nom du chef-lieu de la Nouvelle-France, celui de la « Province of Québec » après la conquête britannique et aussi celui de la capitale du Québec. L'héritage de cette entité géographique, sans doute désignée par les Micmacs, est remarquable. Il est en effet singulier que l'ethnocentrisme du XVII^e siècle ait toléré cette appellation. Ce toponyme et les autres amérindianismes, que Champlain emprunte, indiquent le souci et le respect des premiers habitants plus que le mépris maintes fois évoqué. Le choix du nom de

Québec met un terme symbolique à l'occupation iroquoienne : l'espace et l'histoire ne seront plus les mêmes à partir de ce moment. Québec l'emporte sur Stadaconé. L'emprunt du toponyme confirme l'alliance avec les Montagnais à Tadoussac. Champlain pose un acte politique en employant ce nom micmac en pleine ancienne province iroquoienne du Canada, sur le lieu même de Stadaconé. L'héritage de Jacques Cartier s'en trouve encore amoindri. Il ne s'agit plus du même pays.

Champlain désigne la vallée du Saint-Laurent comme la voie royale de la pénétration du continent. Il envisage le futur Montréal, en 1611, à partir de l'endroit « qu'avons nommé la place Royale ». (*id.* : 176) Cette même année, il appelle le « grand Sault » qui l'avait arrêté en 1603 le « sault saint Louis ». Il s'agit sans doute du futur roi Louis XIII, encore dauphin. Il pourrait aussi s'agir du jeune Louis qui est au service de Dugua de Mons et qui se noie, cet été-là, dans les rapides encore anonymes. Dans ce cas, le toponyme serait événementiel. Toponymie dédicatoire encore, lorsque le projet de péage au détroit de Québec sera mis sur pied, la ville nouvelle devra être aussi précisément référentielle que la Nouvelle-France. Elle s'appellerait tout simplement Ludovica, par la force de la légitimité royale. C'est ainsi que la toponymie accompagne le programme colonisateur de Champlain proposé en 1618. Du futur Ludovica, qui est la porte du passage fluvial, à la barrière du sault Saint-Louis, en passant par la place Royale, voilà le Canada du roi.

Un autre nom fait quant à lui référence à sa vie personnelle : « l'île de Sainte Élaine », que Champlain donne en 1611. La dédicace est demeurée. L'île Sainte-Hélène porte le nom de la jeune Hélène Bouillé, qu'il a épousée en décembre 1610 à Paris.

Qui nomme ?

On peut poser la question légitime et se demander qui nomme. Les formulations contextuelles sur l'acte de dénomination demeurent ambiguës et ne permettent pas toujours d'identifier le créateur. Hormis le « j'ai nommé », des bouts de phrases comme : « avons nommé », « fut nommé » et « nommâmes » laissent supposer que Champlain est parfois de connivence avec une ou d'autres personnes. Peu importe, car c'est lui qui, cartographiant, nomme ou note les noms donnés aux lieux pour les différencier. On verra la mésentente entre Lescarbot et Champlain à propos de la paternité de Port-Royal, questionnée par l'avocat écrivain : « Ledit port pour sa beauté fut appelé le Port Royal, non par le choix de Champlain, comme il se vante en la relation de ses voyages, mais par le sieur de Monts, Lieutenant du Roy. » (G 166)

Champlain, dans ce même livre de 1613, rapporte que c'est lui qui donne ce nom en 1604 : « L'entrée est large de huit cens pas : puis on entre dedans un port qui a deux lieux de long et une lieue de large, que j'ai nommé port Royal. » (G 166) La même année, il rend justice à Dugua de Mons, le commandant de l'expédition acadienne, « laquelle fait passage pour aller dedans la grande baie Françoise [baie de Fundy], ainsi nommée par le sieur de Mons. » (G 160) En 1605, il rapporte : « Nous fûmes ancré à une lieue du cap, qu'avons nommé S.Loys ». (G 208) Dans ce cas particulier, on retrouve la formule ambiguë du « nous » alors que pour le même événement, deux passages plus loin, il accorde la paternité du nom à Dugua : « Le lendemain doublâmes le cap S.Louys [Brant Point], ainsi nommé par le sieur de Mons ». (G 210) Pour réfuter l'accusation de Lescarbot, Champlain réplique par un toponyme dédicatoire à Dugua : « une rivière qui est fort spacieuse, laquelle avons nommée la rivière du Gas [Charles River] ». (Biggar, 1922 : 342)

Tous les explorateurs cèdent à l'orgueil de laisser une trace de leur passage en donnant leur nom à un endroit

choisi. Champlain laisse trois fois son nom dans l'environnement nord-américain. Alors qu'il est encore observateur, en 1606, il baptise un modeste cours d'eau sur la côte du Massachusetts actuel: « où passâmes proche d'une rivière qui est petite et de difficile abord, à cause des basses et rochers qui sont à l'entrée, que j'ay nommée de mon nom [Mashpee River]. » (*id.*: 425) Ajoutons, en 1609, le lac Champlain, qui vise peut-être à rappeler l'escarmouche victorieuse qui ouvre le conflit entre Français et Iroquois. Les cartes de 1612 et 1632 indiquent aussi la rivière de Champlain et fixent son nom sur la rive nord du Saint-Laurent, au Québec.

Champlain n'a pas que signé de son nom le territoire. Il évoque le nom de sa province natale, Saintonge, au sud du lac Champlain. Il donne aussi le nom de son principal cours d'eau: Charente (Merrimack River). L'explorateur n'a pas renié ses origines saintongeaises. Il s'y réfère dans son vocabulaire et dans le titre même de ses ouvrages. Il titre son ouvrage de 1603: *Voyages de Samuel Champlain de Brouage*. Il fait de même en 1613 avec *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois*.

Le Québec commémore le fondateur avec deux toponymes autodédiés: la rivière Champlain et le lac Champlain. Il faut en ajouter vingt-sept autres, accordés depuis, allant de la seigneurie au pont, en passant par le district électoral et la municipalité. Se greffe donc, à la toponymie de Champlain, la dénomination qui réfère au découvreur. On se souvient de Jacques Cartier à travers vingt et un noms de lieux. Le seul qu'il se soit accordé, sur la côte nord du Saint-Laurent, a été effacé des cartes pour le havre de Cumberland: « havre Jacques Cartier [...] lequel je pense l'un des bons havres du monde ». (*id.*: 21) Champlain l'emporte donc en nombre sur Cartier dans la commémoration toponymique.

Le toponyme : l'histoire en mouvement



Détail de la carte de Champlain, 1632

Les noms de lieux ponctuent l'espace. Après l'hiver de 1616, Champlain devient un « administrateur » et ce qui le passionnait est relégué au second rang. Le découvreur a moins de temps pour les voyages et les toponymes nouveaux se raréfient. Il abandonne certaines régions, telles l'Acadie ou la future Nouvelle-Angleterre, alors qu'elles s'inscrivent dans les voyages de découvertes hautement nommées de 1604 et 1605.

Les noms de lieux donnés au XVI^e et au début du XVII^e siècle sur les cartes de la Nouvelle-France nous apparaissent liés à la géographie parce qu'ils désignent des entités situées dans l'espace. Mais ils sont plus que géographiques, ils sont les points (topos) d'une histoire en mouvement. Les cartes rapportent des histoires, racontent autant qu'elles situent. On voit l'acteur, le cartographe, qui ne se contente

pas de dessiner. Il décrit ses activités de découvertes et d'appropriation. La carte est presque événementielle, elle signale la relation à l'activité du lieu. Par exemple, les Amérindiens apparaissent dessinés et ces images sont accompagnées d'une brève description comme : « lieu où on pêche la truite ». L'endroit n'est pas nécessairement nommé et localisé comme sur les cartes contemporaines. Ainsi, la carte de 1612 montre des poissons géants, des bateaux, des « sauvages almouchicois », un « lac contenant 15 journées des canaux des sauvages », des fruits et la faune marine. Sans oublier le « saguenoc » qui intrigue Champlain. Il avouera son ignorance plus loin : « l'auteur n'a point encore reconnu cette côte » sur la Côte-Nord, à l'est de Sept-Îles. Pour ses cartes, Champlain est cartographe, chroniqueur et illustrateur. Sur celle de 1632, les localisations sont davantage des descriptions que des noms de lieux. Ainsi, au nord de la mer douce, un endroit est nommé : « lieu où les sauvages font sècherie de framboises et bleuets tous les ans ». La carte rend compte de l'histoire dont on doit se souvenir, mais aussi de l'histoire à faire. Réal Ouellet a raison d'écrire que : « les très nombreux toponymes descriptifs [...] constituent le champ privilégié où viendront s'inscrire les gestes historiques futurs. » (Ouellet, 1978 : 5) Il est vrai que des toponymes comme les « Trois Rivières » ou la « rivière des Iroquois » sont les équivalents des descriptions telles que : « site où il y a trois rivières », « Nations ou il y a quantité de buffles » ou « îles ou il y a une mine de cuivre ». Ces derniers exemples ont chacun un nom générique : île, nation, etc. Le nom spécifique est plus explicite. D'autres noms de lieux, comme le port de Mallebarre, pourraient être qualifiés de description subjective parce qu'ils donnent un avertissement. Peut-être que ces dénominations « tentent aussi de prévenir l'histoire ». (*id.*) Le cartographe fait également de la promotion – certains diraient de la publicité – comme il le fait avec ses récits de voyages. Il cherche à attiser la convoitise du pouvoir, de

l'argent, et à dissiper les doutes quant au peuplement en caractérisant le potentiel agricole à chaque fois que la nature semble propice. Il ne se contente d'ailleurs pas d'évaluer, il sème et plante lui-même aussi bien à Québec qu'à la place Royale de l'île de Montréal.

Les cartes de 1612 et 1632 sont aussi des affiches ou des placards où se côtoient par graphie et dessins les entités et espaces que Champlain a dessinés pour les avoir vus ou entendus de la bouche des informateurs amérindiens. À cet égard, la carte de 1612 est un chef-d'œuvre de cartographie, toutes connaissances et tous commentaires confondus. Ce sont aussi les cartes des promesses d'avenir, sinon des rêves. Ici, la carte de 1632 est exemplaire : Champlain termine sa carte avec une ligne droite au milieu du lac Supérieur, dont il a connaissance par ouï-dire. Il ne s'agit pas d'une borne, mais plutôt de la direction vers l'ouest tant convoité parce qu'il est le point cardinal du chemin de la Chine.

Chapitre VIII

LE CHEMIN DE LA CHINE

Si l'Amérique est un accident, elle est d'abord un obstacle. Le continent advient sans qu'aucune carte n'en ait fait mention auparavant. Aristote a dit: « Entre l'Asie et l'Europe, la mer est petite. » Christophe Colomb a prêté foi au propos du philosophe grec qui pensait le monde mille huit cents ans plus tôt. C'est le chemin de la Chine que les découvreurs voulaient atteindre d'abord et ils se sont butés sur les côtes de l'Amérique. Champlain sous-estimera, lui aussi, la taille du continent à traverser.

Christophe Colomb n'est pas le premier Européen à toucher l'Amérique. Ceux qui parcourent le nord de l'Amérique (Groenland, Cap-Breton, Labrador), qu'ils soient Irlandais ou Norois, ne savent pas qu'ils atteignent un nouveau continent. Ils ne pensent pas qu'ils abordent les rivages asiatiques ni même l'Amérique ou la Chine. Ils croient simplement qu'il s'agit de l'Europe qui se prolonge par son extrême nord jusqu'au nord-ouest atlantique.

Pendant des siècles, le nord de l'Amérique a été fouillé pour découvrir un détroit qui permettrait de passer à l'ouest. L'Amérique n'était pas la destination finale, mais un passage obligé. Le chemin de la Chine anime la fondation du Canada.

Les premières tentatives océanes

L'Amérique n'est pas ce qu'on cherchait, mais elle est riche. Les Espagnols et les Portugais se partagent l'Amérique centrale et du Sud, ainsi que les Antilles, et interdisent, jusqu'à la *Tierra Florida*, la moindre installation étrangère. L'Amérique, pour la France et l'Angleterre, est un double obstacle sur la route de l'Asie, car il s'agit d'une masse continentale inconnue, combinée, plus au sud, à l'occupation espagnole.

En 1522, l'Europe apprend qu'on peut se jouer de l'obstacle du nouveau continent pour atteindre l'océan Pacifique en le contournant par le sud. Magellan franchit le détroit entre le pays des Patagons et la Terre de Feu, et lui donne son nom. Le passage du Sud est franchi. Mais, passé le détroit, la route océanique est longue vers les épices et l'or orientaux. S'il y a un passage du Sud, il y a sans doute un passage du Nord: « [...] puisqu'il y avait communication et passage entre les deux mers au Pôle Antarctique, il appartenait à la sagesse du Créateur et au bon ordre de la nature, qu'il y en ait un Pôle Arctique, qui est le Principal. » (Acosta, 1590: 124) Les Espagnols sont passés par le sud, les Français et les Anglais chercheront vers le nord.

La quête

Champlain mérite tous les titres louangeurs qu'on lui attribue. Oui, il est le fondateur de la Nouvelle-France, du Canada, du Québec et de l'Amérique française, par le fait même. La plupart des historiens le représentent en colonisateur persévérant, partisan tenace d'une colonie de peuplement, hostile aux marchands et peu écouté des autorités politiques. En même temps, il s'est allié aux autochtones. Champlain serait donc un diplomate et un guerrier qui se sédentarise en 1616 en oubliant ses élans territoriaux.

Pourtant, il n'a pas mis de côté ni rationalisé sa marche vers l'ouest. Il s'est installé à Québec en songeant à d'autres

habitations, comme Montréal et les Trois Rivières, facilitant ainsi la traite des fourrures. Il a insisté sur l'occupation du territoire et sur le développement agricole pour la subsistance. Il a même entrevu et souhaité une société nouvelle, établie le long du Saint-Laurent, car ce dernier ne pouvait être que l'entrée du passage avec un péage au détroit. Cette occupation se serait faite dans l'attentisme, comme une œuvre qui pourrait et devrait durer pour la gloire du roi et de la France. Elle aurait une place géopolitique importante par rapport aux Amérindiens, aux Européens et sur la route convoitée. Champlain fonde dans le provisoire. Il instaure, en quelque sorte, le mythe fondateur québécois: l'installation temporaire, «en attendant»...

Il n'est pas vrai que Champlain vise l'enfermement de Québec dans des murailles de bois. Il s'efforce de construire un pays, mais il est sans cesse en quête de «découvertures». On a trop écrit sur une seule part de l'œuvre de Champlain. Le Saint-Laurent est d'autant plus l'invitation au départ que l'habitation est un relais, un péage. Le rêve du chemin de la Chine est fondateur.

En 1603, quand Champlain navigue à son tour sur le Saint-Laurent, il partage le même rêve que Verrazano et Cabot un siècle plus tôt, ou Cartier soixante-dix ans plus tôt. Le rêve n'est pas mort avec la renonciation officielle à l'occupation du territoire. Dès ce premier voyage d'observation, Champlain est littéralement obsédé par la connaissance du territoire. Cela le pousse à demander à tous les Amérindiens qu'il rencontre ce qu'il en est à l'amont des rapides, cette barrière sur la route fluviale. Il interroge, fait dessiner des cartes sur l'écorce de bouleau, interprète, analyse, intègre les nouvelles données avec ce qu'il a appris de ses compagnons de route, des Amérindiens et des anciennes relations. Il ne donne pas le titre *Des Sauvages* à son livre-rapport par souci d'exotisme. Il centre sa relation sur les gens qui habitent les endroits parcourus le long de la «grande rivière». Ils lui apprennent la géographie, par

leur connaissance intime du territoire, et ils sont en contact avec d'autres contrées, plus loin vers l'ouest. Il imagine très bien que la mer du Sud baigne la Chine. Dans une des premières pages du livre publié à son retour, en 1603, un poème signé par un certain De La Franchise lui rend hommage, évoquant sa première et inaltérable préoccupation : « Il nous promet encore de passer plus avant, Réduire les gentils et trouver le Levant, Par le Nord ou le Sud, pour aller à la Chine. »

Après l'intermède acadien et des découvertes qui ne « débouchent » pas, il se tourne vers le grand fleuve. Lors d'une audience pour l'obtention d'un nouveau monopole, au printemps 1608, Dugua parle au roi Henri IV des terres fertiles de la vallée laurentienne et Champlain ajoute l'argument du raccourci : « et moi du moyen de trouver le passage de la Chine, sans les incommodités des glaces du Nord, ni les ardeurs de la Zone torride ». (Biggar, 1922: 231)

Champlain ne s'illusionne pas plus que les missionnaires jésuites qui seront de bons connasseurs de la géographie nord-américaine. L'illusion, si elle existe, porte sur la dimension du continent à cette latitude nordique. Pour quelqu'un qui a vu l'isthme de Panama, la distance entre la vallée du Saint-Laurent et le Pacifique ne peut qu'être sous-estimée. Dans une lettre, le jésuite Charles Lalemant écrit de Québec en 1626 : « Ce païs est d'une grande estendue, ayant bien mille ou douze cens lieues de longueur. Vers l'Orient, il est borné de la mer océane, et vers l'occident de la mer de Chine. » (*Monumenta Novae Franciae*, 1979, II: 138) Le marin saintongeais a fait les bonnes lectures de l'histoire des explorations. Il écrit : « C'est pourquoi plusieurs princes se sont efforcés de trouver par le Nord, le chemin de la Chine afin de faciliter le commerce avec les orientaux, espérant que cette route serait plus brève et moins périlleuse ». (Biggar, 1924: 226)

Il pense au long et dangereux périple de Magellan et, en citant d'illustres prédécesseurs, s'inscrit lui-même dans la

longue lignée d'une vision asiatique du nord de l'Amérique. Dès 1607, Marc Lescarbot, alors qu'il va quitter pour toujours cette Acadie perdue, écrit un poème dédié à Champlain. Ce sonnet sera publié, avec d'autres, dans les *Muses de la Nouvelle-France* qui accompagne *L'Histoire de la Nouvelle-France*. Malgré leur mésentente, il gardera ce poème dans les éditions ultérieures tant il reconnaît à Champlain sa persévérance: «Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine, Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour, Tu nous fasses par là parvenir à la Chine». Il s'agit, comme le comprend Lescarbot, d'un espace premier qu'on atteint en remontant dans le temps, plus loin que la propre société de Champlain, et plus loin que la nature et la «sauvagerie» américaines.

En octobre 1612 est émise la commission de Charles de Bourbon, comte de Soissons. À peine nommé lieutenant général du roi, il devient titulaire pour douze ans du monopole de traite dans le Saint-Laurent depuis Québec. Samuel Champlain reçoit l'ordre de le représenter en Nouvelle-France et, à titre de lieutenant, il doit: « [...] se loger avec tous ses gens au lieu appelé Québec [...] ainsi qu'à poursuivre ses descouvertures [...] pour essayer de trouver le chemin facile pour aller par dedans ledit pays au pays de la Chine et Indes Orientales.» (G 889) Le comte de Soissons décède le 1^{er} novembre de la même année. Champlain intéresse alors un neveu du comte, Henri de Bourbon, prince de Condé. Dès novembre 1612, et jusqu'en 1620, il est désigné comme vice-roi de la Nouvelle-France. Champlain devient alors lieutenant d'un prince de sang. En remplacement du duc de Montmorency, vice-roi depuis 1620, le duc de Vendatour, vice-roi de la Nouvelle-France en 1625, donne commission à Champlain. Il servira comme lieutenant représentant «notre personne au pays de la Nouvelle-France». Ce document semble être une copie presque conforme de la commission du comte de Soissons, produite en octobre 1612: «depuis le lieu de Québec, jusque et si avant qu'il se pourra

étendre au dessus de lui [...] pour essayer à trouver le chemin facile pour aller par dedans le pays au Royaume de la Chine et Indes Orientales». (G 1074) Et comme en écho, on lit dans les premières pages du livre de Champlain de 1613 un poème signé par un écrivain qui publiait sous le nom de L'Ange. Celui-ci évoque le roi Henri IV, assassiné en 1610, dans les stances intitulés *Aux Français, sur les voyages du sieur de Champlain*: «Si le Ciel t'eut laissé plus long temps ici bas,
Tu nous eusses assemblé la France avec la Chine...»

Mais le mirage chinois ne prend pas que la tête de Champlain. En 1621, à la première demande officielle des Français installés à Québec, une raison formulée pour susciter l'intérêt de Louis XIII envers la Nouvelle-France est: «un passage favorable pour aller à la Chine». (G 139-142) D'après le frère Sagard, alors qu'il est missionnaire chez les Hurons pendant l'hiver 1623-1624, les Epicerinis (Nepis-singues) lui parlent «de quelque peuple et nation policée et habituée, vers la mer de la Chine qui borne ce pays vers l'Occident, comme il est aussi borné de la mer océane». (Ouellet et Warwick, 1990: 155)

Champlain ne trouvera jamais tâche plus urgente que de réaliser ce rêve partagé. Il sera profondément troublé d'apprendre que la mer du Nord (mer d'Hudson), qu'il avait bien située en 1603, est atteinte par l'Anglais Hudson en 1610. Il est sûr que cette mer conduit à la mer du Sud, ce qui lui donne un intérêt stratégique. Les Anglais pourraient-ils doubler les Français dans cette course séculaire?

En attendant la Chine, le peuplement

Il est un document où la vision de l'explorateur s'inscrit plus clairement: la requête à la Chambre du commerce, en 1618. Il fait un inventaire de ce qu'on peut tirer du nouveau pays. À la suite de ce plan comptable impressionnant et fait pour séduire les commerçants, il revient à l'essentiel: «Outre toutes ces choses, l'on peut espérer de trouver un

chemin raccourci pour aller à la Chine par le moyen du Saint-Laurent.» (Deschamps, 1951: 277-278)

Les mots «outre toutes ces choses» auraient pu être remplacés par «avant tout». On le voit mieux quand Champlain fait précéder sa requête à la Chambre du commerce de propositions qu'il soumet au roi. On parcourt un programme de colonisation: évangéliser, occuper, exploiter la Nouvelle-France, mais en gardant la Chine à l'esprit. La Nouvelle-France oui, mais en attendant mieux. Ainsi se fonde le premier Canada, celui du passage, celui du péage, celui de l'étape.

Champlain divise en trois points ses propositions au roi. Le premier consiste à établir la foi chrétienne parmi un peuple infini d'âmes. Le second est de se rendre maître et seigneur d'une terre «de près de dix huit cens lieues de long, arrosée des plus beaux fleuves du monde et des plus grands lacs [...] comme aussi des plus grandes prairies, campagnes, forêts.» (Deschamps, 1951: 271-272) Le troisième mérite d'être cité longuement pour en apprécier la portée: «Tiercement. Le sieur de Champlain prétend trouver le passage de la mer du Sud pour aller à la Chine et aux Indes orientales par le moyen du fleuve Saint-Laurent qui traverse les terres de la Nouvelle France, et sort de ce fleuve un lac contenant environ trois cens lieues, duquel lac sort un fleuve, lequel entre dans la mer du Sud suivant la relation faite au sieur de Champlain par quantité de peuples, ses amis au pays; lesquels il a visité et reconnus, ayant remonté le fleuve Saint-Laurent plus de quatre cens lieues dans le lac de trois cens [...]. Que sa Majesté retirerait un grand et notable profit des impôts et denrées qu'elle pourrait mettre sur les marchandises sortant du dit pays [...] comme aussi de la douane des marchandises qui viendraient de la Chine et des Indes, laquelle surpasserait en prix dix fois [au] moins, toutes celles qui se lèvent en France, d'autant qu'au passage prétendu par le sieur de Champlain, passeraient tous les marchands de la chrétienté, s'il plait au roi leur octroyer le

passage, pour raccourcir le passage de plus d'un an et demi de temps, sans le danger des corsaires [...] » (*id.*)

Champlain a vraiment en tête un poste de douane accompagné d'un péage que s'empresseraient de fréquenter les commerçants qui font transiter les produits orientaux. Et si la colonie souhaitée n'était qu'une volonté d'occuper et d'exploiter un territoire frontalier ? Alors le passage des gens et des marchands de toutes sortes serait plus important que l'installation des Français.

Dans l'esprit de Champlain, Québec est sur le chemin de la Chine. De la vallée du Saint-Laurent à partir de Québec, c'est la voie de l'ouest. Un canal de Panama plus long, mais trois cents ans plus tôt. Dugua, en 1608, envoie Champlain ouvrir une habitation pour parfaire son entreprise de trafic pelletier et démontrer la présence française. Mais celui-ci n'est pas un commerçant ni un agriculteur. Il n'aspire pas à s'établir comme Jean de Poutrincourt en Acadie ou Louis Hébert à Québec. Cent ans plus tard, La Vérendrye et ses fils, avançant dans les Prairies interminables, verront s'ajouter une autre contrainte : les montagnes Rocheuses. L'Amérique du Nord n'est vraiment pas un raccourci vers la Chine. Il est intéressant de constater que les fourrures, qui sont lucratives dans l'immédiat, ne remettent pas le projet de la Chine en question. La promesse d'atteindre les richesses chinoises pousse sans cesse les Français vers l'ouest. Il était du destin géographique de l'Amérique du Nord de porter un autre mythe que le sien. Du moins, d'être le vecteur de ce qu'on peut appeler le « mythe de l'ouest des pionniers français ».

Champlain exprime clairement sa démarche dans les premières pages des *Voyages et descouvertures* qui est publié en 1619 : « [...] j'ay travaillé continuellement depuis quatorze à quinze ans sans pouvoir avancer que fort peu de mes desseins, pour n'avoir été assisté comme il eut été nécessaire à une telle entreprise. Néanmoins ne perdant courage, je n'ai laissé de poursuivre, et fréquenter plusieurs

nations de ces peuples sauvages, et familiarisant avec eux, j'ai reconnu, et jugé, tant par leur discours, que par la connaissance déjà acquise, qu'il n'y avait autre ni meilleur moyen, que de patienter, laissant passer tous les orages et difficultés, qui se présenteraient jusque à ce que sa Majesté y apportât l'ordre requise, et en attendant continuer, tant les découvertes au pays, qu'à apprendre leur langue, avec les Principaux des Villages, et des Nations, pour jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des Français.» (G 489-490) Voilà la contradiction du bilan de ces quinze années : découvrir, aller plus loin, s'aventurer, mais aussi fonder, s'adapter et édifier. Chez Champlain, l'idée fondamentale est qu'il y a le chemin et la colonie de peuplement, et non pas l'un ou l'autre.

Pourquoi Champlain aurait-il abandonné son rêve du chemin vers la mer du Sud ? Rien n'indique qu'il y a renoncé. Dès son abord laurentien, le chemin vers cette mer est sa première et répétitive interrogation auprès des autochtones. Lescarbot, qui a partagé un hiver acadien avec lui, rappelle ce rêve. Champlain persiste lui-même à l'évoquer malgré le contexte difficile et une politique coloniale floue. Ce mirage qu'il caresse est le même qui va hanter les Français pendant un siècle et demi. Pensons, par exemple, à Nicolet, La Salle, La Vérendrye, Bougainville, jusqu'aux Anglais, de Frobisher et Hudson aux fondateurs de la Nouvelle-Angleterre. L'identité de l'Asie est indéterminée, on peut donc y investir tous les rêves.

Encore en 1630, alors qu'il subit un retour forcé en France après la prise de Québec, il écrit un mémoire au roi. Il réitère son idée fixe presque trente ans après sa remontée du Saint-Laurent. Après l'exposition valorisée de la Nouvelle-France, il ne tarit pas d'arguments sur le passage : « Et de plus si le chemin tant désiré pour aller à la Chine se pouvait rencontrer soit par les rivières et lacs, dont aucun se trouvent de trois cens lieue de long, et si le rapport des

peuples du pays est véritable, [chacun] de ces lacs se déchargeant dedans les mers du Sud et du Nord: il se ferait par ce moyen un grand et admirable négoce, avec un raccourcissement de chemin de plus de trois mil lieues [...] » (Biggar, 1936: 362-363) Ni l'arrêt des découvertes, après 1616, ni la prise de Québec en 1629 n'ont réussi à obscurcir la vision du chemin.

Le passage se trouve à l'ouest ou au nord-ouest selon Champlain. Il ne lui vient jamais à l'esprit que le « franc nord » puisse révéler une ouverture pour son chemin. Pour lui, la direction des Grands Lacs par le Saint-Laurent est suffisamment nordique. C'est vers là que les Amérindiens montrent qu'il faut aller pour atteindre l'eau salée de l'ouest. La « mer » nordique serait aussi un important carrefour d'échange autochtone.

Ainsi, Champlain identifie bien la baie d'Hudson et les rivières qui s'y jettent. Ce qu'il ne peut pas soupçonner, par contre, c'est l'ampleur du réseau hydrographique si utile au troc des fourrures. Il ne sait pas que ce réseau est supérieur à celui du grand fleuve Saint-Laurent. Quarante-trois pour cent du territoire canadien est relié par des rivières qui rejoignent cette mer intérieure. Dix pour cent seulement du même territoire est arrosé par le réseau laurentien. Le rêve chinois détourne Champlain de cette « mer du Nord » qui, en vérité, ne mène pas plus à la mer du Sud qu'une rivière échappée vers l'ouest d'un grand lac. D'autant plus que les Amérindiens n'acceptent ni de le conduire ni de le laisser passer. Soixante ans plus tard, en 1671-1672, après les échecs des jésuites Dablon et Druillettes, le père Albanel, missionnaire jésuite, arrivera à la mer d'Hudson en explorant la région de la rivière Rupert.

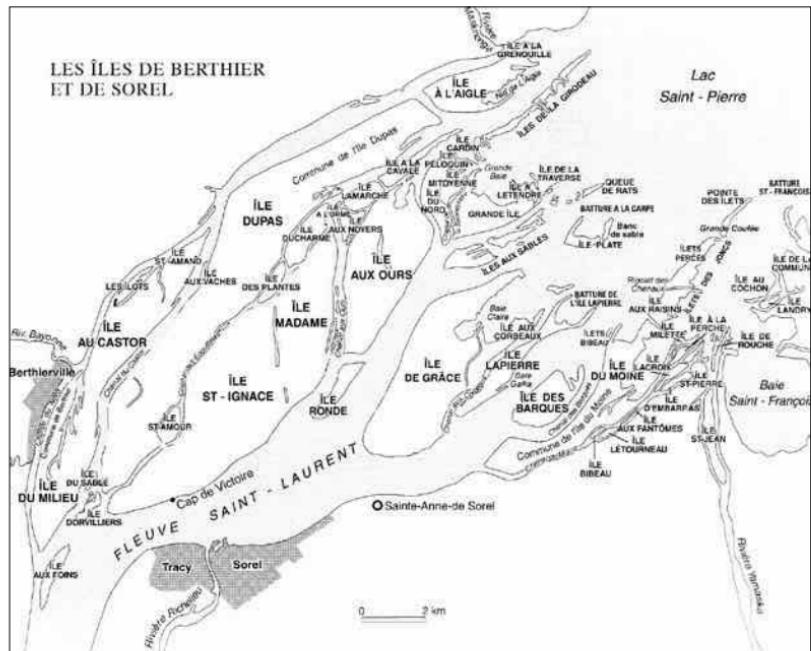
Pour Champlain, le nord de l'Amérique, c'est-à-dire cette part de la Nouvelle-France qui deviendra le Canada et le Québec, a essentiellement l'intérêt d'une voie de communication. L'exploitation et l'établissement qu'il prônera sont les projets attentistes d'un découvreur devenu, par la force

des choses, un administrateur colonial. Si la géographie nordique eût été autre (de moindre étendue longitudinale), Québec aurait pu devenir le Panama du Nord, comme le rêvait Champlain. On voit, dans ses écrits comme dans son œuvre, la force du mirage. On ne trouvera pas en Nouvelle-France, et pour cause, le fleuve qui coule en direction de l'ouest vers le Pacifique. Le dernier rêveur du cours d'eau mythique, Cavelier de La Salle, sera assassiné. Un toponyme demeure comme évocation ironique de l'illusion perdue : la ville de Lachine, sur les bords des rapides qui barrent la route du Saint-Laurent.

Le passage

Les Français cherchent encore leur Pérou malgré l'évidence. Champlain a vu l'isthme de Panama et en a imaginé le passage. Il précise que l'Amérique est un continent autonome et non pas une partie de l'Asie. Ce qui appuie la logique d'un probable détroit dans l'improbable largeur continentale du Nord. Tellement improbable ou insupportable que les cartographes inventent le détroit d'Anian, qu'on peut déplacer selon les besoins, et qui serait un peu le « frère géographique » du détroit de Magellan. La mer de l'Ouest, elle, serait une immense baie, sorte de Méditerranée, qui rapproche de la mer du Sud : « [...] et depuis Panama jusqu'au détroit de Magellan ce serait une île, et de Panama jusqu'aux Terres Neuves une autre île, de sorte que toute l'Amérique serait en deux îles. » (G 45) Près des « Terres Neuves », par le grand fleuve, il y aurait le passage. La Nouvelle-France serait construite pour passer entre le futur canal de Panama et l'illusoire passage du Nord-Ouest.

LES îLES DE BERTHIER ET DE SOREL.



Chapitre IX

LE CAP DE VICTOIRE : LA TRAITE ET LA DIPLOMATIE

À ce jour, la localisation du cap de Victoire, qui est une entité géographique chargée historiquement, est encore floue et ambiguë. L'hypothèse la plus probable est que ce lieu soit situé en face de l'embouchure de la rivière Richelieu, sur l'île Saint-Ignace actuelle. Elle est la plus grosse des îles de Berthier et de Sorel, qui forment le delta du Saint-Laurent, à l'entrée du lac Saint-Pierre. À l'époque de Champlain, l'île Saint-Ignace est un haut lieu de rencontres pour les nations amérindiennes et les Français, et ce, pour tout ce qui concerne les échanges, la diplomatie, la justice, les fêtes et tous les rituels qui y sont associés.

Il y a confusion sur l'emplacement du cap de Victoire. Cet embrouillement provient du fait que deux endroits portent ce même nom. Le premier, qui est un site important dans la trajectoire de l'occupation française de la vallée du Saint-Laurent, se situe vraisemblablement à l'île Saint-Ignace. Le deuxième est le lieu de la bataille victorieuse de 1610, à proximité de l'actuelle ville de Contrecoeur. Toutefois, les festivités entourant la bataille sont célébrées au cap de Victoire sur l'île Saint-Ignace. Pour ajouter à la confusion, les deux cap de Victoire seront aussi nommés « cap au Massacre » pour rappeler les comportements

cruels qui ont suivi la bataille¹. En résumé, ce qu'il faut savoir, c'est que l'affrontement est victorieux à Contrecoeur et que les réjouissances reliées à celui-ci se déroulent à l'île Saint-Ignace. Il est à noter que la plupart des historiens s'entendent sur le lieu de la bataille, mais pas sur celui de la traite.

En 1603, lors de sa première remontée du Saint-Laurent, alors qu'il naviguait vers le Sault, Champlain décrit les îles du lac Saint-Pierre. On connaît la préférence du découvreur pour la défense naturelle que les îles assurent. En 1608, il relance l'idée d'emprunter la voie du Saint-Laurent, car il saisit bien la géopolitique amérindienne de l'Amérique du Nord-Est. Il sait où habitent les Hurons, connaît leur situation géographique et leur poids démographique. Il est surtout au fait de leur production, horticole et artisanale, qui convient aux échanges avec les Amérindiens nomades trappeurs du nord-ouest, dont ils sont les intermédiaires.

Champlain réussit à imposer sa vision géopolitique en ajoutant un autre lieu de traite sur la route des fourrures. Le choix d'ajouter un lieu d'échange vise à déplacer les lieux de traite et de rencontre vers l'Ouest. Les motivations de cette décision sont évidentes, les nouveaux alliés hurons et algonquins, qui font de plus en plus d'échanges avec les Français, empruntent le Saint-Laurent. La position géographique et économique huronne condamne les Montagnais de Tadoussac au déclin. Ainsi, les Trois Rivières et le cap de Victoire (l'île Saint-Ignace) tendent à relayer le grand lieu de troc qu'a été Tadoussac. Par ailleurs, les épidémies qui fauchent rapidement les Montagnais contribuent aussi à leur affaiblissement.

1. À ce propos, des explications approximatives et des citations mal interprétées se sont répétées aussi bien chez les contemporains de Champlain que de la part de certains historiens de notre époque.

Une première bataille en 1609

En 1609, la remontée de la rivière des Iroquois et l'attaque d'un groupe iroquois à Crown Point dans le couloir mahican (ou route du Wampum²) par Champlain et ses alliés sont des actes géopolitiques. Cette première escarmouche victorieuse, marquée par l'arquebusade de Champlain, signera un temps fort dans les relations franco-amérindiennes qui suivront. Après la victoire, les alliés se donnent rendez-vous pour l'année suivante dans une île que Champlain ne précise pas dans ses écrits. À l'évidence, il s'agit de l'île Saint-Ignace. Jusqu'à la fin des années 1630, le lieu de rencontre et de traite des fourrures du cap de Victoire est révélateur du positionnement français par rapport aux Montagnais, Algonquins et Hurons. L'ouverture de ce lieu d'échange s'inscrit dans une logique d'expansion. Il s'agit de l'étape suivant l'établissement de Québec et de la continuation vers l'ouest des rapports commerciaux français qui s'éloignent de Tadoussac et des Montagnais. Le rapprochement entre les Hurons et Algonquins est alors indicateur d'une géopolitique en évolution. La fondation de Trois-Rivières en 1634 et celle de Montréal, en 1642, complèteront la trajectoire française.

En 1610, parlant des Montagnais et du rendez-vous fixé, Champlain évoque clairement la fonction commerciale et diplomatique de l'île: « [...] où je leur avais promis de les aller trouver, et quatre barques chargées de marchandises, pour traiter de pelleterie, entre autres avec les Ochateguins [Hurons] qui me devaient attendre à l'entrée de la rivière des Iroquois [rivière Richelieu], comme ils m'avaient promis l'année précédente, et y amener jusques à 400 hommes, pour aller à la guerre. » (G 358)

Champlain ajoute: « [...] je partis de Quebec le 14 juin pour aller trouver les Montagnets, Algoumequins et Ochateguins [...] le jour suivant nous partîmes tous ensemble

2. L'actuel corridor Richelieu–lac Champlain–Hudson.

voguans jusques au lendemain matin 19 jour dudit mois qu'arrivâmes à une île devant ladite rivière des Yroquois, en attendant les Algoumequins qui devaient venir ce même jour.» (G 359)



Affrontement, avec les alliés amérindiens contre les Iroquois à Crown Point.
Lac Champlain, 1609

La bataille de 1610 et la célébration de la victoire

Un groupe d'Algonquins, qui arrive par le fleuve, prévient brusquement de la présence des Iroquois sur les rives du Saint-Laurent. Les Montagnais présents sur l'île s'embarquent aussitôt: « [...] chacun se mit en son canot avec ses armes [...]. Cependant après avoir fait quelque demie lieue³, en traversant la rivière, tous les sauvages mirent pied à terre, et abandonnant leur canots ». (G 360) Il y a environ 1,8 km entre les deux rives du fleuve, celle de l'île et celle du côté de Sorel, soit l'équivalent d'une demi-lieue à l'époque. Cela correspond à la largeur du grand chenal du Saint-Laurent

3. Une lieue équivaut à 4,4448 kilomètres.

qui est à l'entrée de l'archipel du lac Saint-Pierre. Ajoutons que la traversée, faite en diagonale, est un peu plus longue qu'en ligne droite, ce qui confirme l'hypothèse du site sur les rives fluviales à proximité de Contrecoeur.

Une attaque désordonnée est lancée par les Montagnais et les Algonquins contre le camp riverain iroquois. Peu de trafiquants français campés là suivent Champlain, qui, lui, tient sa promesse d'assistance guerrière déjà montrée en 1609. Après des insultes et des accrochages de part et d'autre, accompagnés de flèches et de coups d'arquebuse pendant lesquels Champlain est blessé, c'est l'assaut final et victorieux contre le fortin ennemi. Voilà sans doute l'origine du nom du cap de Victoire. Quant à son autre nomination, le cap au Massacre, les descriptions qui suivent, rapportées par Champlain lui-même, justifient aussi l'appellation : « Ces sauvages écorchèrent les têtes de ceux qui étaient morts, ainsi qu'ils ont accoutumé de faire pour trophée de leur victoire, et les emportent. Ils s'en retournèrent avec cinquante blessés des leurs, et leurs prisonniers avec eux. Ayant les têtes pendues à des bâtons devant leurs canots et un corps mort coupé par quartiers, pour le manger par vengeance, à ce qu'ils disaient, et vinrent en cette façon jusques où étaient nos barques devant de la rivière des Yroquois. Et mes compagnons et moi nous embarquâmes dans une chaloupe, où je me fis panser de ma blessure par le chirurgien Boyer de Rouen qui y était venu aussi pour la traite. Tout ce jour se passa avec les sauvages en danses et chansons. » (G 365) Après la bataille, les vainqueurs retournent à leurs barques et se dirigent vers l'île où était le campement. L'île du rendez-vous de troc devient le lieu de la célébration de la victoire, avec les tortures rituelles de prisonniers mis à mort. Le nom du cap de Victoire se déplace du site de la bataille à celui des festivités.

Le lendemain arrive Dupont-Gravé avec des marchandises pour la traite. La venue du marchand est une occasion

pour Champlain de parler avec sarcasme de la seule volonté de profit des commerçants. Ce même jour, les Hurons qui avaient accepté l'invitation à la traite arrivent à leur tour. Sont ainsi rassemblées trois nations autochtones, depuis la côte nord du Saint-Laurent jusqu'au lac Huron, en passant par la région algonquine de l'Outaouais : « En toutes ces nations il y avait bien près de 200 hommes qui n'avaient jamais vu de Chrétiens qu'alors, dont ils firent de grandes admirations. Nous fûmes quelques trois jours ensemble à une île en travers de la rivière des Yroquois et puis chacune des nations s'en retourna en son pays. » (G 367-368) Trois jours de célébrations, d'échanges, de troc et de diplomatie se déroulent dans cette île qui demeure étrangement anonyme dans le récit de Champlain qui nous a pourtant habitués à ce que les lieux parcourus soient nommés.



Assaut du camp iroquois, cap de Victoire, 1610

Du troc au truchement

L'île Saint-Ignace sera le lieu d'autres événements importants. Elle sera témoin d'un acte fondateur dans les relations avec le milieu amérindien. Il s'agit du premier exemple d'échange de Français et d'Amérindiens. Champlain envoie, en 1610, un jeune homme qui était installé à Québec depuis deux ans hiverner avec le chef algonquin Iroquet. Il se nomme Étienne Brûlé et deviendra un interprète parmi les plus connus de l'époque pionnière de la Nouvelle-France. Il est le premier Européen à voir la Huronie⁴ ainsi que les lacs Huron, Ontario, Érié et Supérieur. De leur côté, les Hurons confient à Champlain un jeune garçon, Savignon, pour qu'il aille en France: « Nous serons bien aises qu'il nous rapporte ce qu'il aura vu de beau. » (G 370) La prochaine rencontre est projetée pour l'année suivante, au mois de juin. Savignon passe l'année 1610-1611 en France et retourne en Huronie en vantant ce qu'il a observé. Cet échange s'avère un succès diplomatique à mettre au crédit de Champlain: « Le séjour de jeunes Français parmi les Amérindiens eut également comme résultat de préparer une équipe compétente d'interprètes et d'agents commerciaux. En vivant avec les Amérindiens, ces hommes apprirent à connaître les coutumes de leurs diverses nations et se révélèrent d'excellents intermédiaires lors de négociations franco-amérindiennes. » (Trigger, 1991: 257) Les séjours se poursuivront en accroissant le nombre d'interprètes français. Ils contribueront à la réussite de la pénétration du continent. Ils faciliteront aussi le commerce et élargiront son espace d'activité grâce au partage de la vie quotidienne amérindienne par des jeunes hommes comme Étienne Brûlé.

4. Champlain ne se rendra en Huronie qu'en 1615.

Les rendez-vous de l'île

Champlain évoquera plusieurs fois la stratégique île Saint-Ignace, mais sans jamais lui donner un nom. Elle porte, pendant la génération de Champlain et des premières alliances, le nom d'un cap. Durant l'année 1615, le frère récollet Denis Jamet accompagne les marchands qui traitent sur l'île alors que Champlain part pour la Huronie. Il doit, avec un groupe de Hurons et d'alliés, faire à nouveau la guerre en pays iroquois: «J'ai vu le commencement de ces beaux pays [les îles de Berthier et de Sorel] car je fus là avec les marchands et, cependant qu'ils trafiquaient, je ne pouvais me saouler de le contempler ni de le regretter inhabité.» (Le Blant et Baudry, 1967: 350) En 1620, au début juillet, Champlain arrive de France avec sa jeune épouse Hélène Bouillé, âgée de vingt-deux ans. Il nous rapporte que la traite du printemps a été menée par Dupont-Gravé, commandant de l'établissement de Québec. Les transactions se sont déroulées sur l'île Saint-Ignace: «Nous apprîmes que les sieurs du Pont et Deschêne étaient partis de Québec pour aller au fleuve afin de traiter à une île devant la rivière des Yrocois.» (G 987) En 1623, il décrit encore clairement la traite des fourrures à cet endroit. Dans ses écrits et ses rapports, d'autres références rapportent cette activité saisonnière sur le site de l'île, même si on n'y construit pas de poste.

L'année 1623 inscrit, dans l'histoire de l'île, un autre témoignage d'échange de truchements français et amérindiens: «Le 23 du mois [juillet], nous fûmes devant la rivière des Yrocois, où trouvâmes ledit Deschênes, qui dit avoir eu nouvelle qu'il devait arriver quelques trois cens Hurons, où Étienne Brûlé les avait rencontré [...]. Ce dit jour, arrivèrent quelques 60 canaux de Hurons et Algonquins qui ramènèrent du Vernay, et autres hommes qu'on leur avait donné pour hiverner en leur pays, afin de toujours les tenir en amitié, et les obliger à venir.» (G 1045) Le dimanche 30 juillet, on célèbre la messe. Plus de deux cents ans avant l'église paroissiale de l'île Dupas, c'est la toute première

célébration religieuse dans les îles de Berthier, sans doute avec les deux pères récollets Viel et Le Caron. L'île rassemble plusieurs nations amérindiennes qui ne sont pas sans se plaindre de la conduite de l'une ou de l'autre. Les Hurons reprochent aux Algonquins qui surveillent le passage de la rivière des Outaouais de les malmener ou de les obliger à un péage quand ils se rendent commerçer. La critique vise les Algonquins de l'île aux Allumettes (les Kichesipirinis) et leur chef Tessouat. Ils forment «une nation puissante et redoutée qui occupait une position stratégique toute particulière.» (Chamberland *et al*, 2004: 21)

Une décision de Champlain fera quant à elle jurisprudence dans les relations franco-amérindiennes. Le meurtrier de deux Français, bien que reconnu coupable, reçoit le pardon de Champlain, «par la volonté de nostre Roy», devant tous les groupes réunis. L'hésitation du découvreur devant le choix à faire lui a souvent été reproché: punir à la française par la mort ou être dédommagé à l'amérindienne par des présents. Les Français adapteront leur droit à celui des autochtones. On pourrait même parler de coexistence des deux justices, sinon de niveaux juridiques perméables. Le sens politique à donner à ce jugement est celui que les Amérindiens comprennent. Guillaume de Caen, le responsable de la compagnie, ritualise le pardon public pour impressionner les représentants des alliés. Le frère Sagard le raconte dans son second livre, *Histoire du Canada*: «Guillaume de Caen, général de la flotte [de la Compagnie de Caen] prit une épée nue qu'il fit jeter au milieu du grand fleuve saint Laurent en la présence de nous tous, pour assurance aux meurtriers Canadiens [Montagnais], que leur faute leur était perdue et ensevelie au fond des eaux, et par ainsi qu'ils n'en parleraient plus.» (Sagard, 1866: 236-237)

En quittant l'île Saint-Ignace, les Amérindiens repartent vers l'ouest, et les Français vers Québec. Champlain, qui est arrivé à l'île le 23 juillet, s'en retourne le 2 août. La traite, le jugement et la cérémonie du pardon ont duré dix jours.

La traite a été bonne, car à l'arrivée à Québec, le bilan des peaux de castors que chaque matelot a pu troquer est considérable: « [...] et trouva en quantité de castors parmi les matelots, que l'on fit serrer, attendant qu'ils fussent de retour en France, pour les contenter, s'il se trouvait par la société que cela fut raisonnable, ne leur étant [pas] permis de traiter à leur préjudice, ce qui occasionna ceux des équipages d'être mécontents [...] » (G 1050) Champlain nous apprend ici que la traite n'intéresse pas les seuls commanditaires et traiteurs, mais aussi les employés qui n'ont pas la permission officielle de troquer. Depuis le XVI^e siècle, une mince part des revenus de la traite des fourrures revient aux employés des compagnies. En cette fin de rencontre, Champlain maintient toujours ses visées diplomatiques: « Deux autres Français furent donnés aux Algoumequins, pour les maintenir en amitié, et inciter à venir en traite ». (G 1050) De l'île partent, aussi avec les indigènes, onze Français: « [...] pour la défense de leur village contre leurs ennemis, dont il en demeurerait huit en leurs villages, et trois qui reviendraient avec eux au printemps en traite. » (G 1049). Les Amérindiens s'empressent d'accepter. Trois récollets partent également pour la mission en Huronie. Le frère Sagard est l'un de ceux-là. Il décrit avec réalisme et non sans humour les contraintes du voyage, des portages, de la nourriture, des heures où les voyageurs sont confinés dans le canot, de la chaleur et des moustiques. Il témoigne aussi que le nom cap de Victoire ou cap de Massacre s'applique, sinon à la pointe des Pères à l'extrémité sud-ouest de l'île, du moins à la plus grande partie du village de Saint-Ignace-de-Loyola, près du site du traversier actuel vers Sorel. Sagard confirme tout ce que Champlain relate des activités insulaires: « [...] nous montâmes avec les barques par la même rivière Saint-Laurent jusqu'au cap de Victoire, que les Hurons appellent Onthrandéen, pour y faire la traite, car là s'étaient cabanés grand nombre de sauvages de diverses nations [...]. De Trois Rivières nous passâmes par

le lac Saint-Pierre [...] puis nous arrivâmes au cap de Victoire le jour de la Sainte Madeleine. » (Sagard, 1990: 118)

Ils arrivent donc le 22 juillet. Suit une description suffisante pour situer l'endroit en question, sans oublier que Sagard s'est embarqué à Québec, donc à l'aval des îles : « Ce lieu du Cap de la Victoire ou de Massacre est à douze ou quinze lieues en deçà de la rivière des Prairies [...] la rivière des Iroquois y aboutit à main gauche, comme celle des Ignerhonons [Agniers, Mohawks] qui est encore une Nation d'Iroquois, aboutit à celle du Cap de Victoire ». (*id.* : 121)

Et enfin, pour enlever tout doute : « Pour revenir donc au cap de Victoire, la rivière en cet endroit, n'a environ qu'une demi-lieue de large [le chenal principal du Saint-Laurent], et dès l'entrée se voit tout d'un rang six ou sept îles fort agréables et couvertes de beau bois [...] les Hurons y ayant fait leur traite et agréé pour quelques petits présents de nous conduire en leur pays [...] » (*id.* : 122-123)

Mieux encore, dans *L'Histoire du Canada* de Sagard, il est écrit : « On voit du port [du cap de Victoire] [...] la rivière des Ignerhonons qui se décharge ici dans le grand fleuve, vis-à-vis du port, beau, large, et fort spacieux. » (G 368) En 1624, deux récollets, dont Sagard, reviennent de la Huronie. Celui-ci rapporte : « [...] nous nous rendîmes au dit cap de Victoire, où déjà était arrivé depuis deux jours le truchement Brûlé, avec deux ou trois canots hurons [...] j'entends les plaintes du truchement et de ses gens, qui sont empêchés par les Montagnais et Algomequins de passer outre, ceux-ci voulant qu'ils attendent là avec eux les barques de la traite [...] » (Sagard, 1990: 350) Sagard et ses compagnons hurons ne se plient pas au chantage. Ils refusent le « péage » demandé et repartent pour Québec. En 1625, le jésuite Charles Lalemant écrit à Champlain que le jésuite Jean de Brébeuf et le récollet Joseph de la Roche d'Aillon ont tenté de « monter chez les Hurons » (Campeau, 1979: 79- 80) Ces derniers étaient attendus en juillet au cap de Victoire. Le décès du père Viel, noyé dans la rivière des Prairies en

revenant de la Huronie, repousse le voyage. Trois missionnaires « et quelques Français qu'on envoia pour obliger les sauvages à venir à la traite » (G 1112) partent du cap de Victoire en juillet 1626 pour hiverner chez les Hurons. Il s'agit des jésuites De la Nouë et Brébeuf ainsi que du récollet La Roche d'Aillon.

En 1627, c'est à l'île Saint-Ignace que se joue la paix précaire avec les Iroquois. Des Amérindiens trahissent la trêve, font prisonniers deux Iroquois, les ramènent aux Trois Rivières et « de là ils retournèrent devant la rivière des Yrocois, où se devait faire la traite, et là commencèrent à maltraieter ces deux prisonniers [...] les faisant promener de Cabanne en Cabanne ». (G 1122) Des Algonquins font la traite cette année-là. Un missionnaire récollet est présent. Champlain part de Québec et passe quelques jours à convaincre les Amérindiens, rassemblés pour le troc, de relâcher les prisonniers et de partir en ambassade de paix avec des présents en réparation de la faute. La visite proto-colaire tourne mal et les ambassadeurs sont tués. Les Algonquins, encore à l'île Saint-Ignace, tuent l'otage qu'ils avaient gardé. Malgré cet incident diplomatique qui laisse des tensions, on arrive tout de même à conclure la traite : « Ledit Emery [de Caen] ayant fait la traite qui fut l'une des bonnes, qui se fût faite il y avait longtemps, s'en retourna à Québec le dernier de Septembre et de là à Tadoussac porter ses pelteries. » (G 1128)

En 1629, lors des derniers jours de l'attaque de Québec par les frères Kirke, Champlain s'entretient avec l'Amérindien Erouachy qui a passé plusieurs mois chez les Obenaiouquoit (Abénaquis), nation qui souhaite l'alliance des Français contre les Iroquois. Champlain lui propose d'envoyer : « [...] de mes compagnons pour hiverner en leur pays, et au printemps se trouver au rendez-vous de la rivière des Yrocois, comme à toutes les nations leurs amis, qui les voudraient assister, aussi que si quelques années leur succédaient mal en la cueillette de leurs grains, venant vers nous, nous les secourerions des nôtres, comme nous espérions

d'eux au semblable en les satisfaisant; le tout pour tenir à l'advenir une ferme amitié les uns avec les autres [...] » (G 1182) L'île Saint-Ignace a-t-elle reçu la première délégation d'Abénaquis avant qu'ils ne s'installent, à la fin du XVII^e siècle, sur un territoire près de la rivière Saint-François, l'actuel village d'Odanak?

Lorsque Champlain, en 1634, fait ouvrir l'habitation des « Trois Rivières », il tient compte des rendez-vous de traite déjà en place depuis quelques années. Il se rapproche des alliés Algonquins et Hurons, de même que des Attikameks du Haut-Saint-Maurice qui sont en contact avec les autochtones de la baie James et qui descendent le Saint-Maurice. À la fin de sa vie, il tient moins compte de Tadoussac, où les Montagnais jouissent de plus en plus du libre marché des fourrures. Champlain ne voit plus ces derniers comme des alliés commerciaux sûrs.

La fondation de l'habitation des Trois Rivières remplace peu à peu la fonction diplomatique et commerciale du cap de Victoire. Par ailleurs, la proximité inquiétante des Hollandais, facilement atteignables par la route du Wampum qui emprunte la rivière des Iroquois, contribue à la fin des échanges du cap de Victoire. L'embouchure de ce cours d'eau serait perçue comme une invitation à remonter vers Fort Orange depuis la moitié des années 1610. On sait que ce lieu d'échange, même devenu anglais (Albany), sera non seulement attirant pour des groupes amérindiens amis, mais aussi pour des traîquants français, entre autres ceux de la seigneurie de Sorel, voisine du cap de Victoire.

La fin des activités de Champlain en 1635 signe la fin de l'important lieu de rencontres franco-amérindiennes, commerciales, stratégiques et diplomatiques du cap de Victoire. Il est une des étapes marquantes de la trajectoire française dans le Saint-Laurent, dans la direction ouest, celle des Pays d'en Haut, qui demeurera la direction de la pénétration continentale, vers les Prairies et les Rocheuses, mais aussi vers les Illinois et la Louisiane.



Chapitre X

LA PERSÉVÉRANCE DE CHAMPLAIN

Si, d'aventure, on se demandait lesquelles de ces trente années [entre 1603 et 1635] comptèrent le plus dans l'établissement et la survie de la Nouvelle-France, il faudrait affirmer sans hésitation que ce furent celles que Champlain passa en France.

GLÉNISSON, 2005: 15

Les jeux de pouvoir

Dans le cycle des saisons de l'œuvre de Champlain, il y a beaucoup d'hivers et d'années où le découvreur doit relancer ses projets à la mère patrie. En trente-deux ans de carrière américaine, il en séjourne plus de onze en France et il en passe environ quatre sur un bateau lors de ses vingt-trois traversées de l'océan Atlantique. Pourquoi tant d'années à souhaiter l'établissement alors que cette entreprise n'est jamais appuyée matériellement par la cour ? Champlain soutient une présence précaire, « [une] fragilité qui naît de la faiblesse, de l'indifférence ou de la pression permanente d'intérêts rivaux, et cédant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, abrège ou abolit brusquement des droits et des monopoles commerciaux pourtant solennellement garantis pour de nombreuses années. » (Glénisson, 2005: 16)

Les marchands des ports atlantiques s'opposent au monopole de la traite des fourrures, de même que les pêcheurs qui pratiquent le troc en « supplément ». Ajoutons aux commerçants portuaires l'opposition aussi importante des chapeliers et des fourreurs contre un fournisseur unique. Ces derniers aussi voulaient le commerce libre des fourrures. De plus, les Hollandais – des marchands d'Anvers –, visant leur part de l'approvisionnement des fourrures, auraient attaqué et dépouillé des bateaux de Dugua en 1606. Et cela, sans compter les contrebandiers français sur place, dans l'estuaire du Saint-Laurent ou le long des côtes acadiennes.

En 1611, alors que Dugua de Mons n'a plus le loisir de tenter d'influencer la cour, Champlain continue de chercher des appuis. Après un voyage rapide jusqu'au sault Saint-Louis, il retourne en France pour un an et demi. Il écrit son livre de 1613 et rencontre des gens influents. Il parle de son inquiétude à Jeannin, sans doute un des plus fidèles au projet champlainien: « Étant arrivé en Cour, j'en dressai des mémoires, lesquels je communiquai à feu Monsieur le Président Jeannin qui les trouva très justes, et m'encouragea à la poursuite, et même voulut me faire cette faveur de se charger des mémoires, pour les faire voir au Conseil. Et voyant bien que ceux qui aimeraient pêcher en eau trouble trouveraient ces règlements fâcheux, et rechercheraient les moyens de l'empêcher, comme ils avaient fait par le passé, il me sembla à propos de me jeter entre les bras de quelque grand, duquel l'autorité peut repousser l'envie. » (G 885-886) Champlain et la poignée de ceux qui se disent entrepreneurs, peuvent aussi compter sur les représentants de l'Église, appui qui n'est pas négligeable.

En 1608, Dugua de Mons fait de Champlain son lieutenant. La délégation de pouvoir qu'il lui donne ne sera toutefois pas suffisante pour faire bouger les choses comme il l'entend. Dugua n'est qu'un nobliau et protestant, de surcroît. Il est d'avis: « [...] qu'un simple gentilhomme [n'a]

pas assez d'autorité [pour être responsable de la colonie] car il ne peut se maintenir en Cour contre l'envie dans le Conseil de Sa Majesté. [Il faut] un prince pour protecteur et vice-roy du pay [...] [qui puisse] protéger et défendre les habitants envers et contre tous, sous le bon plaisir de Sa Majesté. » (Glénnison, 2005: 20) C'est en 1612 que son désir sera exaucé et qu'il deviendra délégué officiel des représentants du roi en Nouvelle-France, et ce, jusqu'en 1635.

En 1609, Champlain traverse l'océan pour rendre compte de l'ouverture de Québec, de la découverte de la rivière des Iroquois et de l'affrontement victorieux sur les bords du lac qui portera son nom. Entre les rencontres diplomatiques et le départ à Honfleur au début du mois de mars 1610, Champlain accompagne Dugua qui doit affronter les armateurs et les marchands qui veulent le mettre de côté. L'hiver de 1609-1610 marque le début de sa « carrière » de propagandiste, qui ne s'achèvera qu'à son décès. La dernière lettre qu'il expédie à Richelieu, à l'été 1634, en témoigne: « [Il y a] de nouveaux courages voyant tant d'artisans et [de] familles qu'ils ont envoyé [la Compagnie des Cent-Associés] cette année et qu'ils projettent les suivantes pour les habitations [île de Richelieu et Trois Rivières], avec des [munitions] de guerre et de bouche suffisamment [...]. Et comme tous les ans [la] colonie française croîtra, aussi s'augmenteront les habitations [qui] donneront de la terreur aux ennemis des sauvages. » (Deschamps, 1951: 359-360)

Ce même hiver, Champlain présente ce qu'il en est des projets de la Compagnie de Dugua. Ce dernier, après les avis de Champlain, se rend à Rouen, auprès de ses associés marchands, « pour aviser ce qu'ils avaient à faire l'année suivante ». On apprend que Champlain n'a pas la responsabilité du troc et que Québec n'est pas un lieu de traite. De plus, les Hurons font partie du réseau explicite d'échange et la guerre contre les Iroquois se poursuit. Champlain passe l'hiver à Paris: « [...] le sieur de Mons s'en retourna à Paris, et moi avec lui, où je fus jusqu'à la fin de février: durant

lequel temps le sieur de Mons chercha moyen d'avoir nouvelle commission pour les traites des nouvelles découvertes, que nous avions faites, où auparavant personne n'avait traité. Ce qu'il ne put obtenir [...] » (G 350-351) Le commerce libre s'impose après le sursis de la commission abolie en 1607 puis renouvelée pour 1608. Dugua espérait qu'il serait renouvelable en faisant ouvrir un poste à Québec, gage d'un entrepreneur soucieux d'établissement permanent, mais ce ne fût pas le cas. Le groupe anticolonial a gagné pour cette année-là. Mais Champlain continue d'aller de l'avant auprès des gens de pouvoir et d'influence.

En mars 1610, sur les quais de Honfleur, les perspectives d'avenir de l'établissement sont minces alors que Dugua est lieutenant général du roi, mais que le monopole est rejeté. Celui-ci ne reçoit aucun financement et est attaqué par tous ceux qui marchandent dans les ports. Champlain, en rentrant en Amérique, prouve sa persévérance. Ayant la confiance du roi, il peut parler en son nom. Or, la mort d'Henri IV le pousse à revenir en France. Dur coup que cette disparition du roi, même si elle ne se traduisait pas en financement ni même en commission. Dugua et Champlain forment le duo colonisateur à Paris. Le découvreur restera cinq mois en quête d'alliés. Parmi les stratégies préparées par Dugua, on peut compter le mariage de Champlain avec une jeune Parisienne. Il est évident que ce mariage a été négocié par le lieutenant auprès de Nicolas Boullé, protestant comme lui, secrétaire de la Chambre du roi, proche des milieux d'affaires intéressés au commerce américain. Le contrat est signé le 27 décembre et Dugua est le témoin principal de l'époux. Cette union lui donne six mille livres de dot. Hélène Boullé a douze ans lors de la célébration. Elle est si jeune que la consommation du mariage est reportée à deux ans plus tard. Cette alliance intéressée est difficile pour le couple et elle pousse les parents à déshériter leur fille en 1614, après qu'elle eut quitté le domicile conjugal. Cet acte sera révoqué le 23 mai 1636, dès l'annonce du décès de

Champlain. (Le Blant et Baudry: 330-335) L'explorateur est peu bavard sur sa vie conjugale et il ne confond pas ses activités professionnelles avec sa vie privée. Il ne fait pas mention de son mariage dans ses écrits publiés, mais on y retrouve deux énoncés sur le séjour du couple à Québec entre 1620 et 1624: « L'an 1620 je retournai avec ma famille à la Nouvelle France où arrivâmes au mois de Mai. » (G 985) Eustache Bouillé, le frère d'Hélène, est surpris de la voir à Tadoussac. Ils arrivent à Québec le 11 juillet. La seconde mention apparaît quatre ans plus tard: « En ce temps je me résolus de passer en France avec ma famille, y ayant hiverné près de cinq ans, et où durant ce temps, nous fûmes assez mal secourus de rafraîchissements. » (G 1066) Ils partent de Québec le 15 août 1624. La discrétion du mari n'empêche pas qu'on sache qu'Hélène Bouillé, ou plutôt Hélène de Champlain, se convertit au catholicisme à l'âge de quatorze ans. De retour en France, elle suit les intérêts de son mari, entre autres auprès de Guillaume de Caen. Par procuration, elle inscrit Champlain parmi les Cent-Associés en 1627. Elle souhaitait devenir religieuse ursuline du vivant même de son époux. Elle renoncera à ses droits matrimoniaux lorsque Notre-Dame-de-la-Recouvrance sera nommée héritière des biens de Champlain par testament. En 1645, elle entrera au monastère des Ursulines de Paris qu'elle quittera pour fonder un monastère à Meaux. (Le Blant, 1963-64).

L'organisation de l'établissement

Qu'en est-il après la mort du roi Henri IV? Cette nouvelle colonie, prévue sur papier, n'est pas organisée. Un entrepôt et des traiteurs saisonniers ne suffisent pas: « [...] il n'y a toujours pas, à la fin de 1611, de vie coloniale: aucune famille établie, aucune femme, aucune société organisée, pas d'autre culture que celle des «jardinages» [...]. Les Français ont une seule occupation: la traite; Québec, seul point de la vallée qui soit habité par des Européens, n'est toujours qu'un entrepôt. » (Trudel, 1966: 179)

Déjà, en 1610 et 1611, Champlain ne s'en prend pas tant aux marchands comme au commerce libre, où chacun, dans tous les ports atlantiques, trafique pour son seul profit sans souci des intérêts de la France coloniale. Il critique les associés de la Compagnie de Caen ainsi que toutes les autres compagnies devant le peu d'empressement des marchands à favoriser de quelque façon l'installation permanente. D'autant plus que les gens des compagnies, bien qu'ayant le monopole, ne sont pas moins que les exploiteurs des premiers colons.

Il ajoute à la remarque sur le départ et le maigre approvisionnement: « [...] et ainsi était plutôt diminuer le courage, que de l'augmenter à servir des personnes, qui ne font état des hommes qui conservent leur bien, et se tuent de soin et travail à garder ce qui leur appartient ». (G 1066) L'ambiguïté de l'aventure coloniale en ce début du XVII^e siècle tient dans ces quelques mots. Ils signalent la dépendance envers les sociétés de commerce jusque dans le ravitaillement. Champlain a rédigé une requête à la Chambre du commerce dont le roi Louis XIII a approuvé le programme. Ce dernier avait reçu un mémoire du découvreur pour le « développement » de la Nouvelle-France, soulignant au passage qu'elle survit grâce à la traite et à son entrepôt à Québec.

Les obstacles à la colonie de peuplement trouvent leurs origines en France et doivent donc y trouver leurs remèdes. Pour Champlain, la réussite n'est possible que « par le moyen d'un bon règlement ». La saison laurentienne de 1611 n'est pas heureuse, mis à part le projet d'un avant-poste à Montréal. Toutefois, la libre concurrence des marchands au sault Saint-Louis montre ses limites, auxquelles s'ajoutent les interrogations des Amérindiens devant les discordes des Français. Les Algonquins et les Hurons sont étonnés que les trafiquants ne leur parlent pas et n'agissent pas à la façon de Champlain.

En septembre 1611, celui-ci se rend à Pons, en Saintonge, dont Dugua de Mons est le gouverneur. Il fustige les traî-

teurs concurrents: «chacun voulant cueillir les fruits de mon labeur, sans contribuer aux frais et grandes dépenses qu'il convient faire à l'entretien des habitations nécessaires pour amener ces desseins à une bonne fin.» (Biggar, 1925: 186) Cette fois, Champlain est décidé: il veut un règlement qui avantage la colonisation. Dugua de Mons a plus de tracas que de profit comme lieutenant général et sans monopole, il ne peut plus entretenir la colonie qui vivote. C'est le temps du patronage des Grands. Le découvreur se rapproche de Charles de Bourbon, comte de Soissons (1566-1612), prince de sang et cousin du roi. Champlain est bien accueilli par le comte, car il a quelques bons amis qui conseillent celui-ci, dont Jeannin. Charles de Bourbon montre surtout de l'intérêt pour la colonisation. Les lettres patentes de la commission de lieutenant général sont émises. Le comte délègue aussitôt ses pouvoirs à Champlain, dans une commission datée du 15 octobre. Dans ce document, il est permis «au sieur de Champlain [...] d'associer et de prendre avec lui telles personnes et pour telle somme de deniers qu'il avisera bon être pour l'effet de notre entreprise». (*id.*: 209-216) Le monopole est ainsi rétabli. Mais la maladie emporte le comte le 1^{er} novembre. Avant que les opposants triomphent, le Conseil du roi avalise la prompte recommandation d'Henri de Bourbon, prince de Condé, et des lettres patentes sont prêtées le 13 novembre. Champlain reçoit la même commission d'un lieutenant général à l'autre.

Or, il ne suffit pas que les commissions soient signées par les responsables. Il faut également que ces ordres royaux soient «enregistrés» et «publiés» dans tous les ports et havres du royaume pour obtenir leur autorité officielle. Cette obligation donne aux ennemis du monopole un moyen de s'objecter et même de tenter l'annulation. Les marchands reprennent évidemment leur opposition. De 1611 à 1613, Champlain doit affronter les tergiversations et les contestations. Il ajoute de solides munitions à ses

démarches: des cartes et des récits publiés. En 1613, la Nouvelle-France survit, après l'agonie qui laisse bien des indifférents au début des années 1610. Il fait alors un « fidèle rapport » à la cour et au vice-roi Condé de son voyage. Il le fait paraître dès le début de 1614 avec le titre *Quatriesme voyage* qu'il dédie à Condé.

La géopolitique américaine

Pendant ce temps, les Européens prenaient de plus en plus pied en Amérique du nord. Port-Royal était redevenu un comptoir potentiel et la tentative coloniale s'esquissait à Saint-Sauveur, à l'embouchure de la rivière Pentagouet en amont de laquelle Champlain avait rencontré et fait alliance avec les Etchemins. Saint-Sauveur n'était pas encore vraiment établi qu'il était déjà balayé par les Anglais. À Terre-Neuve, la colonie anglaise de 1610, ouverte par Guy, se maintient. Plus de huit cents bateaux viennent à la pêche, qui rapporte trois ou quatre cent mille livres, et on dit que la Nouvelle-Angleterre (côte de la Floride), entre les 41^e et 45^e degrés, est encore plus poissonneuse. John Smith raconte qu'en 1614, il a vendu en Espagne quarante mille morues vertes et sept mille morues sèches, pêchées sur ces côtes. Il a troqué plus de mille castors, des peaux de martres et des loutres. (Trudel, 1966: 208) En cette même année, l'hivernement d'Adrian Block, à Manhattan, pousse les Pays-Bas à approuver la société formée pour le commerce de la Nouvelle-Néerlande. Fort Nassau (près de l'actuel Albany) est ouvert sur le fleuve Hudson.

La construction de la Nouvelle-France, en ce début du XVII^e siècle, est liée à la géopolitique euro-américaine et, à l'évidence, à la géopolitique amérindienne. Le géographe en connaît les grands traits et son habileté tient à les maîtriser, ou du moins, à les connaître, à en tenir compte et à s'y appuyer pour avancer.

Champlain obtient des appuis

La quinzaine d'années qui suit cette crise est celle de la confiance que lui renouvellent les Grands, y compris Richelieu. Mais les difficultés qu'il a tenté de surmonter persistent. Les marchands à l'écart des compagnies intriguent et les monopoles ont la vie courte. De plus, les Grands sont intractables pour les affaires coloniales. Champlain, confiant en la continuité, même fragile, de la colonie naissante, poursuit inlassablement ses démarches lors de chaque voyage en France en fournissant ses rapports aux vice-rois Henri de Montmorency (1620-1625) et Henri de Lévis, duc de Ventadour (1625-1627). Il sait aussi rendre visite aux « Messieurs du Conseil, à tous les personnages influents favorables à sa cause, interventions destinées à contenir la constante hostilité des adversaires et concurrents, et naturellement audience au roi ». (Glénisson, 2005 : 27) Ajoutons à cela les écrits sur les découvertes, comme les *Voyages et descouvertures faites en Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à l'année 1618*. Dans un document de 1618, il présente un programme de colonisation où il propose entre autres la construction d'une ville, près du site de l'habitation de Québec, et un péage sur le Saint-Laurent, première partie du chemin de la Chine. Dans ce programme, les articles sont destinés au roi Louis XIII, mais Champlain en fait d'abord la présentation à la Chambre du commerce. Par son autorité de découvreur, il a convaincu la Chambre de son rêve : « [...] parvenir, à travers ce continent, jusqu'à la mer du Sud ou du Nord, du côté de la Chine; par le moyen de quoi, les marchandises des provinces, qui ne peuvent être conduites en ces quartiers du couchant que par une longue et périlleuse navigation, y seraient conduites à l'avenir par un chemin beaucoup plus court et plus sûr [...] » (Biggar, 1925 : 347-348) La Chambre souhaite que les compagnies fournissent un effort dans le financement de l'établissement. Le roi lui-même est supplié « de vouloir ordonner moyens et fonds à Champlain, suffisants pour faire conduire dans

ces lieux trois cents familles par an, et continuer tant et si longuement qu'il sera jugé nécessaire pour peupler et établir des colonies dans le pays». (*id.* : 349-350) La Chambre précise et réaffirme le rôle de Champlain. En mars 1618, Louis XIII fait envoyer une lettre aux marchands associés qui confirme le commandement royal du découvreur et appuie son programme. Mais c'est le même scénario depuis des années : une intervention royale qui avalise Champlain sans lui donner de moyens.

Le plan

Champlain prévoit ou imagine une ville construite au nord du cap aux Diamants : « [...] laquelle ville s'appellera, s'il plaît à Dieu et au roi, Ludovica, dans laquelle l'on fera faire un beau temple au milieu, dédié au Rédempteur ». (*id.* : 332) Il croit que les fonds du roi qui auront servi à prendre soin des familles permettront, en quinze ans, d'établir le pays avec quatre villes sur les rives du Saint-Laurent, « accompagné de bourgs et villages ».

Tout à son projet utopique de développement urbain et colonial, il ajoute qu'il s'appuiera sur les « quatre arcs-boutants » que sont la force, la justice, la marchandise et le labourage. Le premier se traduira par un réseau de fortifications, dont un fort à Tadoussac. Il sera le port transatlantique et une garnison y demeurera. Comme l'habitation de Québec est située dans un détroit, le fleuve sera facile à contrôler avec un fort sur la colline de Québec et un autre, semblable, sur l'autre rive. Ces fortifications nécessiteront trois cents soldats et seront essentielles, car les Anglais et les Hollandais s'installent de plus en plus sûrement, en nombre et sans tolérance pour les établissements voisins. Les Français, selon Champlain, pourraient être chassés du Saint-Laurent. Onze ans plus tard, en 1629, des bateaux anglais s'ancreront dans le port de Québec qui tombera entre les mains d'un ennemi irrespectueux de la paix qui vient d'être signée entre les deux pays.

Pour le deuxième arc-boutant, la justice, Champlain demande la présence d'une haute administration. Le roi devra envoyer quelques-uns de ses conseillers pour établir un système de loi, mais sans procureurs ni avocats ni frais. Le roi acceptera cette proposition : en Nouvelle-France, la justice du Conseil souverain sera gratuite.

Pour les troisième et quatrième fondements, la marchandise et le labourage, Champlain ne propose rien. Peut-être parce que ces thèmes ont été amplement explicités ailleurs : le monopole pour la compagnie de traite, l'exploitation des ressources naturelles et leur commercialisation ainsi que le peuplement de gens qui, d'abord, assurent la production agricole pour la subsistance.

Quant au financement d'environ quarante-cinq mille livres, il sera tiré des revenus du pays. Mais Champlain ne désire pas administrer ces fonds. C'est une tâche dont il ne veut pas s'incomber, probablement parce que l'administration demande beaucoup de temps et n'est pas son premier centre d'intérêt. Il propose que le baron de Roussillon, un des commissaires de la Chambre du commerce, vienne à Québec et qu'il juge sur place pour faire rapport au roi. Il ne changerait rien à la Société de Rouen et de Saint-Malo ni à la charge de Champlain. Il serait fonctionnaire, une sorte d'intendant.

La vaillante ténacité

Alors qu'il est à Québec pour son long séjour de quatre ans, Champlain apprend, en 1621, que les associés de Rouen et de Saint-Malo ont été remplacés par une nouvelle compagnie : celle des de Caen. Ce qui est intéressant par rapport à Champlain, c'est que non seulement il demeure lieutenant du nouveau vice-roi, Henri de Lévis, mais celui-ci lui demande l'informer au mieux de ce qui se passe outre-mer. En 1625, Richelieu qui, après une période de distance, impose sa présence et sa vision politique auprès du roi, se renseigne sur l'idée coloniale. Il prend avis, consulte et

entend les frères Razilly, surtout Isaac de Razilly, qui a fait carrière dans la marine française. Ce marin expérimenté grâce à ses nombreux voyages dans le monde, dont une expédition au Brésil, écrit un mémoire sur le commerce du pays à la demande du cardinal. Pour avoir les moyens du pouvoir qu'il souhaite, Richelieu le fait nommer grand-maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France. Le Cardinal offre même à Razilly de devenir le lieutenant général de la Nouvelle-France au début de 1632. Il refuse, soutenant que le découvreur est plus compétent en la matière. Au mois de mars, Razilly est chargé de prendre possession de Port-Royal pour faire de l'Acadie une colonie française. Champlain, à l'été 1625, a un entretien plus ou moins secret avec le Cardinal qui est alors curieux d'obtenir des informations « de terrain ». (Carpin, 2001 : 64-65)

On peut reconnaître l'influence de Champlain dans certains des articles fondateurs de la Compagnie des Cent-Associés, en 1627. Mais il faut reconnaître à leur juste valeur l'apport des Jésuites, qui sont aussi de bons connaisseurs du milieu canadien. Le rôle grandissant de ces missionnaires était assez connu pour que David Kirke puisse leur déclarer lui-même, après avoir pris Québec en 1629 : « Messieurs, vous avez l'affaire de Canada, pour jouir de ce qu'avait le sieur de Caen, lequel avez dépossédé. » (G 272)

Le 19 juillet, Champlain capitule à Québec avec une poignée de Français affamés. (Allaire, 2004 : 245-257) Rentré en France, il rédige le bilan des entreprises françaises depuis le tout début du XVI^e siècle, en l'an 1504, et ajoute sa contribution avec *Toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis l'an 1603 jusques en l'an 1629*. Le livre est accompagné de la plus complète de ses cartes. Dédié au cardinal de Richelieu, il est publié en 1632. Ceci doit servir de « preuves » dans ce qui devient pour Champlain sa cause. Tout y est consigné : le réel, les possibles et l'imaginaire. Dans cette œuvre écrite et cartographiée, on retrouve le

dernier recours de Champlain pour la Nouvelle-France. Il se sert de cette connaissance profonde dans un mémoire au roi, daté de 1630, où il relance encore l'idée économique et géopolitique. Cette vision sera si peu partagée et si dédaignée qu'elle s'éteindra, en 1763, lorsque la France cède le Canada à l'Angleterre à la signature du traité de Paris. Elle sera définitivement rejetée par la vente de la Louisiane par Napoléon aux États-Unis en 1803. Le mémoire présente aussi le bilan de son œuvre : « Sire, voilà un peu un échantillon du travail du sieur de Champlain, qui depuis trente cinq ans a rendu continuellement service à Vôtre Majesté tant aux armées du feu Roy que au voyage qu'il fit il y a trente ans aux Indes Occidentales, et depuis en votre Nouvelle France, en laquelle il a presque continuellement séjourné [...] » (Biggar, 1925 : 373) La preuve est faite que le voyage aux Indes occidentales s'est vraiment effectué et qu'il n'a pas été qu'une simple aventure, mais d'une utilité royale. Le service du roi a presque occupé toute la vie active du découvreur (1595-1635). Richelieu désigne Champlain comme commandant de Québec « en son absence ».

Champlain revient à Québec le 23 mai 1633. Il rencontre les Amérindiens de la traite des fourrures, réinstaure les ententes et les prévient du rétablissement des Français. En 1634, il peut enfin ouvrir l'habitation des « Trois Rivières », qui, après Tadoussac, est le lieu de troc le plus important avec le cap de Victoire. Dans une lettre à Richelieu datée du 18 août 1634, il rend compte de l'ouverture du poste des « Trois Rivières » et compare favorablement l'environnement avec celui de Québec. Champlain n'avait donc jamais abandonné son premier choix d'habitation. En 1634 et 1635 débarquent à Québec quelques Français entreprenants qui demeureront au pays. Ils seront assez nombreux pour devenir l'embryon d'une communauté.

On doit compter, seulement à Québec, environ trois cent vingt personnes à la fin de l'année 1635. Mais quelques mois après le décès du découvreur, en 1636, la colonie

accueille une poignée de migrants de plus haut niveau social, avec des familles qui feront souche et marqueront l'histoire pionnière. Arrive aussi le successeur de Champlain qui, lui, est désigné gouverneur : Charles Huault de Montmagny. Celui-ci, au contraire de Champlain, est un noble. La France considère autrement la Nouvelle-France. Une nouvelle ère commence.



Conclusion

UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE ET UNE NATION MÉTISSE

Champlain a appris que la terre autochtone était propriété commune ou plutôt, elle n'appartenait à personne. N'importe qui pouvait la défricher et la labourer comme il l'entendait. Ainsi, chez les Hurons, « elle restait sa possession aussi longtemps qu'il la cultivait. » (Tooker, 1987 : 61) S'il l'abandonnait, un autre pouvait l'exploiter. Le bonheur est relatif. « La vie heureuse entr' eux » impressionne l'observateur qui apprend aussi que les femmes sont libres de leur préférence sexuelle. L'importance des leçons, sinon les conscientisations sociales et culturelles que les interprètes, les coureurs de bois et Champlain ont reçu de cette fréquentation, n'ont pas été assez dites. Champlain a vécu dans les communautés amérindiennes, a vu et participé aux échanges, a fait la guerre, a été diplomate et a partagé les voyages en canot en toutes contraintes. Il n'est pas qu'un théoricien de la bonne entente. Il est préoccupé et se demande comment réussir l'établissement français en Nouvelle-France en tenant compte de l'environnement et des groupes amérindiens. Il ne choisira ni la méthode de colonisation espagnole ni celle des Anglais. Et quand il se résoudra à la christianisation en 1614-1615, il ne voit pas la religion comme seul moteur, mais comme un moyen d'intégrer les autochtones et de les rapprocher des Français.

Certains diront à des fins commerciales, mais nous pouvons ajouter : culturelles et politiques.

Après quatre ans d'absence, Champlain débarque à Québec le 22 mai 1633. Deux jours plus tard, dix-huit canots arrivent à Québec. Il s'agit du chef Capitanal et d'un groupe algonquin. Champlain appréhendait que ces Amérindiens puissent aller négocier avec les Anglais qui ancreraient trois vaisseaux à Tadoussac. Pour parer à l'idée de troc avec les Anglais, il leur rappelle son implication : l'affrontement du lac Champlain, la prise du camp fortifié du cap de Victoire et l'amitié avec le père de Capitanal, mort près de lui en se battant contre les mêmes ennemis. Avec prudence et diplomatie – car il sait que les Montagnais de Tadoussac se sont rapidement entendus avec les Anglais –, Champlain évoque les engagements et réalisations, tels que les liens de l'alliance, l'ouverture d'une habitation aux Trois Rivières et les batailles livrées avec les alliés contre les Iroquois. Cette rencontre de 1633, exactement trente ans après celle de Tadoussac avec Anadabijou et les Montagnais, permet un rapprochement entre les deux événements, ne serait-ce que du point de vue de l'évolution des relations franco-amérindiennes. Les Algonquins de Capitanal sont souvent désignés, par les missionnaires jésuites, comme des « Montagnais » : « [...] le père Buteux m'écrivit des Trois Rivières, où il était allé [...] les Sauvages Montagnais avaient élu un nouveau capitaine, celui qu'ils avaient auparavant nommé Capitanal étant mort dès l'automne passé : ce Capitanal était un homme de bon sens, grand ami des Français; assemblant les principaux de sa nation à sa mort, il leur enjoignait de conserver cette bonne intelligence avec ses amis, [...] il désirait encore après sa mort demeurer avec nous [...] mourir auprès de la nouvelle habitation. » (RJ, 1635, t.3: 54)

En 1634, Champlain « a fait mettre une petite clôture à l'entour de son tombeau, pour le rendre remarquable. » (*id.*) Le Jeune mentionne aussi que « s'il vivait encore, il

favoriseraient sans doute ce que nous allons entreprendre ce printemps, pour pouvoir les rendre sédentaires petit à petit.» (id.)

Il faut remonter un peu dans le temps, au printemps 1610, et se souvenir que Champlain est «accueilli par le commandant par intérim, le capitaine Pierre Chauvin et le chef indien Batiscan et ses compagnons qui l'attendaient. En 1611, il est de nouveau accueilli par le chef, à la tête d'un groupe d'Algonquins. Ils refusent cependant de collaborer à l'exploration de la région de Trois-Rivières et de la rivière Saint-Maurice». (McLeod-Jury, 1966: 82) Batiscan fait partie d'un conseil de cinq chefs, proposé par Champlain en 1629, pour consolider l'alliance franco-amérindienne. Il meurt pendant l'occupation anglaise (1629-1632).

Selon certains, Capitanal serait l'un des fils de Batiscan. D'ailleurs, Champlain évoque les liens étroits avec le père. Batiscan était ou se disait Algonquin et le découvreur le désigne comme tel. Capitanal est Algonquin comme son groupe, et c'est à cette nation que s'adresse Champlain en 1633, englobant tous les alliés amérindiens dans la volonté d'intégration par le métissage avec les Français. La carte qu'il crée en 1612 indique la «contrée de batisquan», un peu au nord-ouest de l'embouchure des Trois Rivières, dans le bassin versant du Saint-Maurice. Il a dessiné des cabanes des deux côtés de la rivière, montrant l'aire d'utilisation de ladite contrée. Champlain avait vraiment élu la région des Trois Rivières. Il avait eu la vision d'un établissement et, trente ans plus tard, il souhaite une nouvelle nation à partir de la même région.

Le chef Capitanal se sert des arguments de Champlain pour montrer sa loyauté à l'alliance. Il lui rappelle la promesse de l'habitation qui permet une meilleure défense contre les razzias iroquoises: «Tu nous dis que les Français nous ont toujours aimés, nous le savons bien [...]. Tu nous a assisté en nos guerres, nous t'en aimons tous davantage, que veux-tu qu'on réponde? Tout ce que tu dis est vrai.

Tu dis que les Français sont venus habiter à Kebec pour nous défendre [...]. Je me souviens bien d'avoir ouï dire à nos pères que quand vous étiez à Tadoussac, les Montagnais allèrent vous voir, et vous invitèrent [...] où nos pères vous ayant vu, vous aimèrent, et vous prièrent d'y faire votre demeure. Pour l'habitation que tu dis que nous avons demandé aux trois rivières, je n'étais qu'un enfant [...] je ne sais si je l'ai demandée. Vous autres, vous avez votre massinahigan¹ qui vous fait souvenir de tout [...]. Quand tu viendras là haut avec nous, tu trouveras la terre meilleure qu'ici [qu'à Québec] [...]. En ce temps-là, on ne nous soupçonnera plus d'aller voir ceux qui ne vous aiment pas: tu sèmeras des blés, nous serons comme toi, et nous n'irons plus chercher notre vie dans les bois, nous ne serons plus errants et vagabonds [...] » (*id.* : 206-208)

Ces extraits peuvent étonner ceux qui posent le racisme à la base même des rapports entre Français et Amérindiens. Ne faisons pas le procès de cette idée, mais référons plutôt à celle de l'ethnocentrisme ordinaire qui habitait toute civilisation depuis longtemps. Champlain a rencontré et fréquenté les groupes amérindiens et ce, de l'Acadie aux Grands Lacs pendant trente ans. Il a vu et entendu ce qu'il en était des rapports entre Amérindiens et Espagnols, et il en a été indigné. Il n'a jamais admis le travail forcé dans les plantations et les méthodes brutales de conversion et de pratique religieuse. On comprend mieux que l'évangélisation n'ait pas été, pour lui, une activité urgente ni en Acadie ni au Canada. La conversion est un ajout intégrateur, facilitateur des alliances et des échanges dans le pays qu'il souhaite une colonie de peuplement.

L'historien Trigger a raison: « Champlain montre qu'il n'a pas de préjugé racial. » (Trigger, 1991 : 270) Mais qu'en est-il de la culture dans sa pensée? Serait-elle problématique? Ses préjugés se sont amenuisés et il a relativisé les

1. *Massinahigan* est le terme employé par les Amérindiens pour parler de la langue écrite dans les livres des Européens.

pratiques culturelles différentes des siennes. Il reconnaît combien est avancée l'acculturation des deux groupes. Les transferts culturels sont nombreux, favorisés par les décennies d'échanges et de contacts qui sont de plus en plus fréquents, longs et intimes. Il prend acte des influences entre les Amérindiens et les Français, et ce, à tous les niveaux, que ce soit l'habillement, les techniques de déplacement, la dépendance des Amérindiens pour les produits européens, la hache de fer ou la marmite de cuivre. Il n'est pas sans savoir, et sûrement sans souhaiter, que la christianisation et la sédentarisation rapprochent les deux groupes. Celui des Montagnais est à son apogée commerciale et politique. Les deux autres grandes nations, Algonquins et Hurons, le sont aussi, juste avant les épidémies et les invasions iroquoises qui les briseront démographiquement et géographiquement. Et puis, les Montagnais supérieurs² des Trois Rivières et de Québec ont toujours été loyaux. Le découvreur, ayant partagé la vie quotidienne des Amérindiens, sait que sont féconds les échanges intimes qui accompagnent, depuis les premiers contacts, les échanges de produits. On peut avancer que les Montagnais, qui troquent avec les Français depuis plus longtemps que les Algonquins, les Nepissingues ou les Hurons, connaissent le métissage. Champlain dépasse alors, par la parole publique et donc politique, les articles de la Compagnie de la Nouvelle-France de 1627, qui avancent la « naturalité » française des Amérindiens par leur conversion, et celle des descendants de migrants nés en Nouvelle-France.

Des avantages sont ajoutés par le roi et par Richelieu, comme la mise en place d'un nouveau régime pour la Nouvelle-France à travers la première grande compagnie française de commerce, la Compagnie de la Nouvelle-France

2. Lorsque les missionnaires font référence aux Montagnais supérieurs, il s'agit en fait des Algonquins. Il faut toutefois noter que l'épithète « supérieur » renvoie à la localisation sur le Saint-Laurent. Par exemple, ils sont en amont des Montagnais de Tadoussac.

ou Compagnie des Cent-Associés. L'historien Trudel en présente les quatre avantages dont le troisième qui est: « [...] de nature à stimuler la formation d'une société française en Amérique et propre, en même temps, à fusionner Européens et Amérindiens: "Les descendants des Français qui s'habiteront au dit pays, ensemble les sauvages qui seront amenés à la connaissance de la foi et en feront profession, seront censés et réputés naturels français sans autres formalités; s'ils viennent en France, ils jouiront des mêmes priviléges que ceux qui y sont nés." » (Trudel, 1979: 11) L'article 17 des mêmes articles précise ainsi les conditions de la naturalisation: « Ces descendants de Français et ces sauvages baptisés pourront venir en France » y acquérir, tester, succéder et accepter donations « et legs ». (*id.*)

Champlain, qui avait déjà placé en première place la langue française comme indicateur culturel, sait mieux que qui-conque quels sont les rapports entre Français et autochtones. Il propose, en réponse à Capitanal, rien de moins qu'une nouvelle nation. Il est visionnaire, car une nation franco-amérindienne consciente d'elle-même naîtra dans l'Ouest canadien. Les Métis voudront un territoire national en 1870, et se battront pour conserver ce qui leur paraissait juste et légitime: ce sera le Manitoba, qui aurait pu devenir le premier État officiellement autochtone et métis en Amérique.

La découverte d'une société

Suivons le parcours du découvreur des cultures, ce qu'il en a observé, ce qui l'a impressionné, ce qu'il a retenu comme traits qu'on puisse intégrer. Il a découvert un monde nouveau, des peuples qui suivaient, par tradition, par consensus, sans coercition, un modèle social à des lieues de celui qu'il connaissait. La première rencontre de Champlain avec les Amérindiens remonte à son voyage aux Indes occidentales où il apprend que ceux-ci sont malmenés, sinon persécutés. Il a connu les guerres de Religion et la haine de l'autre née

de la foi non partagée. C'est probablement pour cette raison qu'il connaît une période, au moins de 1603 à 1614, relativement indifférente aux affaires religieuses. Ce qu'il rapporte de l'évangélisation à la façon espagnole aide à comprendre son mépris des conversions hâties et brutales. En 1603, il explique à Anadabijou, chef montagnais, le *credo* catholique, mais ne souffle pas mot du changement religieux possible. Il met surtout l'accent sur le passage de la chasse et de la pêche à l'agriculture, ainsi que du passage de la vie nomade à la sédentarité.

En 1603, la précarité alimentaire des Montagnais l'avait frappé, mais il s'agissait de chasseurs nomades. Plus tard, en 1606, il découvre des peuples sédentaires, les Almou-chiquois (Abénaquis, dans le Maine et le Massachusetts actuels) : « Tous les peuples de ce lieu sont fort amateurs de labourage, et font provision de blé d'Inde pour l'hiver, lequel ils conservent en la façon qui suit [...]. Ils ont pour armes des arcs, flèches et massues. Ils ne sont pas si grands chasseurs comme bons pêcheurs et laboureurs. Pour ce qui est de leur police, gouvernement et croyance, nous n'en avons peu jugé, et croit qu'ils n'en ont point d'autre que nos sauvages Souriquois et Canadiens [...] » (G 249)

Une société égalitaire

L'organisation sociale le surprend grandement ; il découvre une société égalitaire. Ainsi, en 1606, en longeant les côtes à partir de la rivière Saco (Maine) jusqu'à Mallebarre et au delà du cap Batturier, il observe : « Ils ont des chefs à qui ils obéissent en ce qui est de la guerre, mais non autrement, lesquels travaillent, et ne tiennent non plus de rang que leurs compagnons. Chacun n'a de terre que ce qui lui en faut pour sa nourriture. Leurs logements [maisons] sont séparés les uns des autres selon les terres que chacun d'eux peut occuper, et sont grands, faits en rond, couverts de natte faite de fenne ou feuille de blé d'Inde [...] » (G 250)

Son hivernement parmi les Hurons en 1615-1616, après l'expédition contre les Iroquois, le familiarise avec un autre groupe sédentaire, lui aussi égalitaire dans le gouvernement et la propriété. Ce qui ne laisse d'étonner un représentant de l'Ancien Régime français hautement hiérarchisé où la propriété foncière est accaparée par une minorité.

En 1616, Champlain est en Huronie et écrit ses observations sur le mode de vie amérindien : « Pour ce qui est de leurs lois, je n'ai point vu qu'ils en aient, ni chose qui en approche, comme de fait ils n'en ont point, d'autant qu'il n'y a en eux aucune correction, châtiment, ni de répréhension à l'encontre des malfaiteurs, sinon par une vengeance, rendent le mal pour le mal, non par forme de règle, mais par une passion qui leur engendre les guerres et différents, qu'ils ont entre eux le plus souvent. » (G 573-574)

Champlain remarque aussi la forme égalitaire de la production agricole et de la politique. Il peut alors non seulement avoir médité sur la distribution et les usages des terres chez les Almouchiquois et Hurons, mais aussi sur leur façon de se gouverner, sans roi ni loi écrite, mais avec des assemblées des Anciens et des chefs plus temporaires que permanents : « Le gouvernement qui est entr'eux est tel que les anciens et principaux s'assemblent en un conseil, où ils décident, et proposent, tout ce qui est de besoin, pour les affaires du Village : ce qui se fait par la pluralité des voix, ou du conseil de quelques-uns d'entr'eux, qu'ils estiment être de bon jugement, et meilleur que le commun [...]. Ils n'ont point de Chefs particuliers qui commandent absolument, mais bien portent-ils de l'honneur aux plus anciens et vaillants qu'il nommera Capitaines par honneur, et respect, et desquels il se trouve plusieurs en un Village. Il est vrai qu'ils portent à quelqu'un plus de respect qu'aux autres, mais pour cela il ne faut qu'il s'en prévale, ni qu'il se doit estimer plus que ses compagnons, si ce n'est par vanité. » (G 582-583)

Les Hurons, selon lui, n'avaient qu'à ajouter l'élevage à leur savoir-faire pour assurer une plus grande diversité des modes

de subsistance et dépasser le trio maïs, haricot et courge: «J'ai reconnu que si ces peuples avaient du bétail, ils en seraient curieux [soigneux], et le conserveraient fort bien, leur ayant montré la façon de le nourrir, chose qui leur serait aisée, attendu qu'ils ont de bons pâturages, et en grande quantité en leur pays, pour toute sorte de bétail [...]. Néanmoins avec toutes leurs misères je les estime heureux entr'eux, d'autant qu'ils n'ont autre ambition que de vivre, et de se conserver, et sont plus assuré que ceux qui sont errants par les forêts, comme bêtes brutes [...]» (G 566-567)

Darontal, chef huron, est l'hôte de Champlain à l'hiver de 1616. De son vrai nom Atironta, le grand chef des Arendarhonons devient l'allié privilégié des Français. Il semble qu'il s'agit du chef huron que Champlain rencontre en 1609 et en 1610. Les ententes forgées à ce moment-là assurent l'accord à l'intérieur de la confédération huronne. Atironta admire l'habitation et la façon de vivre des Français. Il renouvelle le souhait qu'ils s'installent en Huronie et que des jeunes Hurons viennent vivre à Québec. Il souhaite une habitation près du sault Saint-Louis pour la défense du passage contre les Iroquois. Le séjour en Huronie et la visite à Québec ont engagé les rituels d'une alliance renforcée, d'autant plus que Champlain avait visité de nombreux villages hurons et avait fait preuve d'amitié auprès des chefs, mais il avait, surtout, participé à l'expédition guerrière, garante du respect de l'alliance. Sa réputation est restée longtemps vivante chez les Arendarhonons. D'ailleurs, les Jésuites ont noté des témoignages, dans leurs *Relations*, qui font référence jusqu'à son respect des femmes.

Champlain souligne ainsi les dires d'Atironta: « [...] lequel admirait nôtre bâtiment, comportement, et façon de vivre [...] il me dit en particulier qu'il ne mourrait jamais content, qu'il ne vit tous ses amis, ou du moins bonne partie, venir faire leur demeurance avec nous [...] et ce qu'il ne pouvait comprendre par le discours il l'apprendrait et beaucoup mieux, et plus facilement par la vue,

fréquentation familière qu'ils auraient avec nous [...] » (G 592) Ces quelques lignes sont importantes, car non seulement elles ajoutent à l'esprit de l'alliance, mais elles préludent aux vœux de Champlain en 1633: « [...] que si leur esprit ne pouvait comprendre l'usage de nos arts, sciences, et métiers, que leurs enfants qui sont jeunes le pourront faire comme ils nous avaient souvent dit, et représenté, en leur pays [...] et qu'aussitôt que nous aurions bâti une maison ils viendront en nombre à nous pour y vivre comme frères: ce que je leur promis et assuré [...] » (G 592)

La société nouvelle

Il est impossible que Champlain n'ait pas été influencé par sa longue familiarité avec la nature nord-américaine, dans ce cas-ci l'espace « libre » à peine occupé par les groupes nomades, ainsi qu'avec le milieu amérindien aux pratiques et activités si éloignées de celles des Français. Leur société est pourtant accueillante, et même attrayante pour plusieurs avec leur genre de vie égalitaire et offrant la conscience d'une existence heureuse. Ainsi, la vallée du Saint-Laurent est fertile et jouit d'un climat plus favorable – en toute relativité – que celui du golfe et même de l'estuaire du Saint-Laurent. Elle n'est plus occupée et exploitée par des populations sédentaires comme les Iroquoïens, qui ont disparu. La terre est libérée des activités agricoles anciennes le long des rives et forme alors un territoire où l'on peut s'installer et assurer l'alimentation des colons. Champlain supplie le roi d'envoyer des migrants capables de défricher et de cultiver qui ne soient pas seulement attirés par les échanges avec les Amérindiens pour la chasse et la pêche. Avec l'activité agricole comme base de l'installation, le Nouveau Monde n'offre que le beau et le bon: « [...] obligeant les Français qui passeront de travailler à la culture de la terre, avant toute chose, afin qu'ils aient sur les lieux le fondement de la nourriture, sans être obligés de la faire apporter de France, et cela étant le pays fournira



Cheveux Relevés, dessin de Champlain, 1616



Guerrier huron et femmes huronnes, dessin de Champlain, 1616

avec abondance, tout ce que la vie peut souhaiter, soit pour la nécessité, soit pour le plaisir, ainsi qu'il sera dit ci-après.» (Biggar, 1925: 364) Cet optimisme est proche parent du rêve américain, soit de la nature généreuse et inépuisable.

Une forme cadastrale va apparaître en Nouvelle-France en 1628: le système du rang, avec la division des terres d'à peu près égales superficies, en rectangles allongés mesurant généralement trois arpents³ de largeur sur trente de longueur. Ces rectangles contigus ont leur plus petit côté placé face au Saint-Laurent, sur le bord duquel est construite la résidence du colon. Ainsi, un plus grand nombre de terres peuvent avoir accès à l'eau. Les maisons sont bâties près de la rive parce que le seul chemin est celui du fleuve, et ce, jusqu'à la construction du grand Chemin du roi, unissant Québec et Montréal entre 1706 et 1737.

Il se pourrait que Champlain ait participé à l'idée et à la réalisation de cette forme d'établissement. Dans les années champlainiennes sont concédées les deux premières seigneuries près de Québec à Louis Hébert, en 1623 et 1626. Dans ces rangs se définit un rapport social différent de celui de la France, basé sur un principe d'égalité: une terre, une famille (Mathieu, 1991: 71). Ce rapport n'est pas d'homme à homme, mais lié à la terre. L'un, le seigneur, a la propriété directe du sol, l'autre la propriété utile. (Courville, 2000: 81) Vu autrement: « [...] la propriété d'une seigneurie n'implique pas la propriété du sol. Ce qui est possédé, c'est un ensemble de droits spécifiques et limités sur l'activité productrice qui s'y exerce [...] les deux parties [l'habitant et le seigneur] sont propriétaires, mais [...] ni l'une ni l'autre ne l'est au sens complet et absolu du terme. Les attributs de la propriété sont divis.» (Greer, 1998: 55-56). Comme pour la nouvelle nation qui dépasse les articles de la Compagnie de la Nouvelle-France de 1627, la société proposée

3. Un arpent mesure 58,4 mètre.

par Champlain l'emporte en vision égalitaire sur le système de la seigneurie et du rang.

Nous revenons à la société nouvelle en citant l'extrait du mémoire de 1630 et en nous souvenant qu'il s'adresse au roi qui va entendre rien de moins qu'un projet de société. Il va falloir allonger la liste des visionnaires coloniaux; il n'y a pas que les hommes de plume avec une scolarité avancée qui consolident leur écriture et leurs références. Un découvreur, géographe et homme de terrain peut non seulement rêver à un phénomène géographique, comme un passage, mais aussi au phénomène humain. Champlain a dépassé par les idées l'ensemble de son œuvre écrite et cartographique: «S'il plaît a vôtre Majesté considerer le contentement que ses sujets pourront avoir un jour en ces lieux y étant habitués, vivant dans une vie douce et tranquille, et sans être inquiété des chicaneries, et procès qu'on a par deça, chacun étant libre de chasser, pécher, se loger à sa commodité, s'accomoder selon sa volonté, ayant de quoi occuper l'esprit y faisant bâtir et défricher les terres, faire des jardins, y planter, et faire pépinière, semer de toutes sortes de grains [...] en telle étendue de terre, et en telle quantité que le curieux [l'intéressé] désirera.» (Biggar, 1925: 365-366)

Et Champlain ajoute, avant sa liste des « Utilitez du pays de la Nouvelle-France », le portrait de l'heureux colon américain et de son honnête aisance tel que le souhaitera Saint-Jean de Crèvecoeur et une foule de pionniers exilés construisant une extension peut-être européenne, mais singulière: l'utopie agrarienne américaine. « Et se peut assurer que celui qui aura trente arpens de terre [à remarquer qu'il s'agit de la superficie standard des terres qui seront concédées] défrichée en ce pays-là avec un peu de bestail, comme il aura la chasse, la peche et la traite avec les Sauvages, conformément et à l'aide de l'establissement de la Compagnie de la Nouvelle-France, il pourra vivre aussi bien que ceux qui auroient en France quinze à vingt mil livres de rente.» (*id.*: 366)

Il est aussi possible que le mode d'occupation des terres ait à voir avec la distribution terrienne des groupes amérindiens sédentaires qui avait impressionné Champlain, aussi bien les Almouchiquois que les Hurons. Le découvreur l'exprime en dépassant le seul découpage géométrique et en insistant sur la conséquence sociale d'une telle distribution égalitaire. Il est étonnant, mais explicable par ce que nous en avons dit ailleurs, de constater que l'observation des milieux autochtones s'est transformée en prise de conscience relativiste de la propriété privée, pourtant au fondement de la société hiérarchique en Europe. On ne peut pas ignorer dans la description, peut-être utopique, d'une population migrante l'apport du mode de vie amérindien, dans la référence aux trente arpents de la division des terres et la valeur ajoutée de la chasse et de la pêche libres. De plus, Champlain élargit les activités des colons à la traite. Elle ne sera plus laissée aux seules compagnies, grâce à l'entente et selon les règles de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il ne s'agira pas d'une activité concurrente, mais d'un ajout aux activités terriennes. On pense à la formule: «La propriété rend libre», mais aussi aux utopies agrariennes qui ont traversé l'histoire des États-Unis, par exemple les idées de Jefferson reprises par d'autres pour une république de citoyens, petits propriétaires terriens autosuffisants. Aussi bien Thomas Jefferson qu'Hector Saint-Jean de Crèvecoeur admirent le petit propriétaire cultivateur non pour sa capacité à exploiter les ressources de l'environnement, mais pour son travail dans l'abondance. Les «terres libres», dans une région sans limite, dans une Amérique retrouvée et dans un contexte national difficile, poussent des décideurs canadiens-français à proposer l'occupation du territoire du nord, dans un développement global basé sur les petits propriétaires terriens, gage de stabilité sociale, économique et bien sûr nationale. (Morissonneau, 1978). Il y a longtemps qu'en Nouvelle-France d'abord, puis au Canada, la «terre neuve» inspire.

Une nation métisse

Champlain, deux cents ans plus tôt, et sans évoquer un bouleversement social qu'il ne doit pas envisager, sait qu'il ne peut penser cette société nouvelle que dans un Nouveau Monde qui permet les rêves. Ce qui est fascinant dans sa vision, c'est que ses idées agrariennes n'étaient pas partagées par les colons. Elles sont nées chez les représentants des classes supérieures, éduqués, grands lecteurs des auteurs classiques de l'Antiquité, d'Hésiode à Virgile. Ce qui les rend plus originales chez le découvreur, c'est qu'il les a tirées de l'observation. L'imaginaire né de l'Amérique n'a pas seulement fabriqué des monstres avides d'or, mais aussi des visionnaires. À Nouveau Monde, homme nouveau et société nouvelle. Là aussi, il est intéressant de comparer les sociétés européennes transplantées en Amérique et de retrouver leurs rapports aux autochtones et à l'environnement.

Parler du souhait qu'émet Champlain d'une nation franco-amérindienne n'est pas impensable puisque les missionnaires et lui utilisent déjà le terme « nations » lorsqu'ils désignent les groupes amérindiens. Au début du XVII^e siècle, on emploie ainsi ce mot parce qu'il va de soi que des groupes identifiables, singularisés par la langue même voisine d'un autre groupe, soient considérés comme des nations. De la même façon, on parle au Moyen Âge, en France, de nations picarde, bourguignonne et normande, renvoyant à la consciente origine commune.

Tel que rapporté par le jésuite Paul Le Jeune en 1633, Champlain termine son discours par ces mots visionnaires : « La conclusion fut que le sieur de Champlain leur dit, quand cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront à vos filles et nous ne seront plus qu'un peuple : ils se mirent à rire : repartans : Tu nous dis toujours quelque chose de gaillard pour nous réjouir si cela arrivait nous serions bien heureux. » (RJ, 1633, t.2 : 212)

Ces mots expriment le rêve fondateur d'un peuple métissé, d'une nouvelle nation ou, en d'autres termes, d'une nation

métisse. Cette pensée est née de la réflexion, des relations, de la cohabitation et du contact engagés depuis longtemps entre Français et Amérindiens. Il fallait prendre acte de ce qu'avait donné la cohabitation et le propager pour sa continuité. Retenons cette vision : faire advenir cette nation franco-amérindienne, une nation métisse et reconnue comme telle.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à mes recherches, surtout les collègues et amis des deux côtés de l'Atlantique : Jacques Mathieu, Alain Laberge, Denis Vaugeois, Jean Glénisson, Michaël Augeron, Didier Poton. Un merci particulier aussi à Arnaud Foulon de chez Hurtubise.

J'exprime également ici toute ma gratitude à Isabelle Lafourture pour son exigence éditoriale, minutieuse et soutenue. Je la remercie de sa persévérance et de sa précieuse collaboration.

Je voudrais particulièrement rappeler le soutien indéfectible de Maryse Chevrette à qui je dois tant. Je la remercie pour tout.

CHRONOLOGIE

Vers 1580

Naissance de Samuel Champlain à Brouage. Il est le fils d'Antoine Champlain, capitaine de la marine, et de Marguerite Le Roy.

Première édition des *Essais* de Montaigne à Bordeaux.

Philippe d'Espagne est proclamé roi du Portugal, qui demeure autonome.

1583

Départ du Havre-de-Grâce (Le Havre) d'Étienne Bellenger, marchand de Rouen, pour un voyage d'exploration et d'établissement dans les provinces Atlantiques.

1585

Découverte de la Virginie: échec de l'établissement.

Naissance de Richelieu.

Formation d'une Ligue parisienne.

Traité et édit de Nemours entre Henri III et les Ligueurs.

1586

Brouage devient le siège de l'amirauté.

1587

Exécution de Marie Stuart, complice du complot contre Élisabeth I^{re}.

Drake détruit une partie de la flotte espagnole à Cadix.

1588

L'Invincible Armada espagnole est éliminée au large des côtes anglaises.

Assassinat du duc de Guise.

1589

Attentat mortel contre Henri III. Le roi, qui n'a pas d'enfant, désigne le protestant Henri de Navarre comme son successeur.

1592

Mort de Montaigne.

Conversion d'Henri IV au catholicisme.

1594

Sacre à Reims et entrée d'Henri IV à Paris.

1595

Champlain entre dans l'armée royale, en Bretagne, et se bat contre les Espagnols et les Ligueurs du duc de Mercœur.

Henri IV déclare la guerre à l'Espagne.

Alliance entre Elisabeth I^e et Henri IV.

Le comte d'Essex, avec une flotte hollandaise, pille Cadix et s'approprie entre autres des trésors américains.

Publication de *Mysterium cosmographicum* de Johannes Kepler.

Naissance de Descartes.

1598

Juillet: rapatriement des soldats espagnols par Guillaume Allène, oncle de Champlain.

Édit de Nantes (30 avril).

Paix de Vervins entre la France et l'Espagne (2 mai).

Mort de Philippe II d'Espagne.

1599

Janvier: départ de l'armada de l'amiral Colona.

Champlain (1599-1601) fait le voyage aux Antilles et au Mexique.

1600

Mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis.

Création de l'East India Company (monopole avec l'Orient), en Angleterre.

Giordano Bruno est brûlé vif pour avoir soutenu l'idée d'un monde infini.

1601

Juin-juillet: Guillaume Allène lègue ses biens à Champlain et décède.

Les observations du voyage sont consignées dans le *Brief Discours* avec des dessins.

Il est présenté à quelques personnes dont le roi qui le pensionne.

1603

Mort d'Élisabeth d'Angleterre. Jacques I^{er} lui succède.

Publication *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage*.

Février: le roi remplace Chauvin, qui est décédé, par Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe. Celui-ci, avec Dupont-Gravé, fonde la Compagnie de la Nouvelle-France pour l'exploitation et le peuplement.

Novembre: Commission d'Henri IV à Dugua de Mons.

1604

Dugua de Mons, Champlain et d'autres commencent l'établissement en Acadie.

Hivernement à l'île Sainte-Croix.

1605

Publication de la première partie du *Don Quichotte* de Cervantès.

Installation de l'établissement acadien à Port-Royal.

1606

Champlain décrit et cartographie depuis deux ans la côte atlantique jusqu'à l'île La Soupçonneuse (Martha's Vineyard).

La Virginia Company doit coloniser entre la Floride et le Delaware.

1607

Fin du monopole accordé à Dugua de Mons pour la traite en Acadie.

1608

Champlain ouvre l'habitation de Québec.

Mars : le Conseil du roi rétablit au profit de Dugua, pour une seule année, le monopole de la traite dans l'étendue de sa charge de lieutenant général.

1609

Champlain remonte la rivière Richelieu avec les alliés Montagnais, Algonquins et Hurons. Affrontement victorieux contre les Iroquois à Crown Point, à l'extrémité du lac auquel Champlain donne son nom.

Henry Hudson remonte le fleuve qui portera son nom à partir d'Angoulême (futur New York) ainsi nommé par Verrazano.

Publication de *l'Histoire de la Nouvelle-France*, de Marc Lescarbot.

1610

Bataille contre les Iroquois au cap de Victoire.

Cap de Victoire (île Saint-Ignace) devient un des hauts lieux de traite et de diplomatie du Saint-Laurent jusqu'à la fin des années 1630.

Assassinat d'Henri IV.

Décembre : mariage de Champlain et d'Hélène Bouillé, à Paris.

1611

Les Hollandais commercent avec le Japon.

L'ancien Conseil d'Henri IV est dissout.

Les associés de Dugua, qui est alors sans monopole, abandonnent l'établissement de Québec.

Champlain envoie des mémoires demandant l'intervention du roi.

Dugua rachète les parts de ses associés et devient l'unique propriétaire de l'habitation de Québec, épargnant un autre abandon de la Nouvelle-France.

Dugua cède, pour un an, l'habitation de Québec comme entrepôt à des marchands de La Rochelle et envoie Dupont-Gravé à la traite et à l'approvisionnement.

Le commerce libre menace la survie de Québec.

Cinq sociétés de marchands de Saint-Malo, Rouen, Le Havre, Dieppe et La Rochelle se font alors concurrence.

1612

Le comte de Soissons, cousin de Louis XIII, obtient un monopole de douze ans pour la traite sur le Saint-Laurent. Il devient lieutenant général du roi ou vice-roi le 27 septembre.

Dugua doit renoncer à son titre en raison des tensions entre protestants et catholiques.

Mort du comte de Soissons, le 1^{er} novembre. Lui succède le prince de Condé jusqu'en 1616, date de son emprisonnement.

Champlain conserve son titre et ses fonctions pendant ce régime comme lieutenant du vice-roi.

1613

Publication des *Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois*.

Ouverture de Fort Nassau sur l'Hudson par les Hollandais.

1614

Établissement hollandais, avec la société pour le commerce de la Nouvelle-Néerlande.

1615

Champlain rejoint les Hurons pour une expédition contre un village iroquois.

Échec du siège du village.

Hivernement en Huronie (1615-1616).

1616

Le maréchal de Thémire devient vice-roi jusqu'en 1619 lorsque Condé sort de prison.

Dugua démissionne de son poste de gouverneur de Pons.

1617

15 janvier : confirmation, pour Champlain, du poste de lieutenant du vice-roi.

Louis Hébert, considéré comme le premier colon permanent, arrive à Québec dans les années 1620. On lui concèdera deux seigneuries.

1618

Début de la guerre de Trente Ans.

1619

Parution de *Voyage du Sieur de Champlain en la Nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*.

1620

Champlain et son épouse s'installent à Québec pour quatre ans. Henri, duc de Montmorency et de Damville, amiral de France, devient vice-roi jusqu'en 1625.

1621

Les de Caen deviennent les détenteurs du monopole, après entente avec le vice-roi Montmorency.

Mort de Philippe III d'Espagne. Avènement de Philippe IV.

1622

Siège et prise de Royan, ville protestante, par le roi Louis XIII.

Richelieu devient cardinal.

Paix de Montpellier avec les protestants de France (18 octobre).

Confirmation de l'édit de Nantes.

1623

Rencontre diplomatique entre Amérindiens, Champlain et Émery de Caen au cap de Victoire.

Départ des récollets pour la Huronie.

1624

Richelieu siège au Conseil, dont il devient chef.

Application de la politique : la raison sous le regard de Dieu.

1625

Arrivée des Jésuites à Québec, hébergés par les Récollets.

Richelieu devient grand-maître et surintendant général de la navigation et du commerce.

Mémoire d'Isaac de Razilly à Richelieu.

Henri de Lévis, duc de Ventadour, devient vice-roi jusqu'en 1627.

Les Hollandais établissent Neuwe Amsterdam sur l'île de Manhattan.

L'année suivante, Peter Minuit achète toute l'île aux Amérindiens pour la Compagnie hollandaise des Indes occidentales.

1627

Démission de Ventadour.

Richelieu, gouverneur de la ville et du port de Brouage, a aussi autorité sur la Nouvelle-France.

La Compagnie de la Nouvelle-France (Compagnie des Cent-Associés), fondée par Richelieu, est ratifiée par le Conseil du roi le 6 mai.

Champlain devient lieutenant du cardinal de Richelieu en la Nouvelle-France (1627-1635).

1628

Décès de Dugua de Mons.

Richelieu, lieutenant général, est le commandant suprême des armées des provinces voisines de La Rochelle.

1629

Prise de Québec par David Kirke, négociant, commandant de la flotte d'une compagnie anglaise. Il s'agit d'un acte de piraterie, car il est accompli en temps de paix.

1631

Publication de *La Gazette*, de Théophraste Renaudot, premier hebdomadaire qui vise à défendre la politique royale, surtout étrangère.

1632

29 mars: traité de Saint-Germain-en-Laye entre la France et l'Angleterre. Québec est remis aux Français.

Parution de *Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicté Canada...* de Champlain.

Publication de l'ouvrage *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, de Gabriel Sagard, récollet, à Paris.

Parution de la première *Relation* par le jésuite Le Jeune, suivie d'une série dite: *Relations des Jésuites*.

1633

Retour de Champlain à Québec.

1634

Ouverture de l'habitation de Trois-Rivières.

1635

Décès de Champlain à Québec, le 25 décembre.

La France déclare la guerre à l'Espagne. Des combats ont lieu dans les pays de Liège et de Louvain.

Publication de *Portrait de Richelieu* et *Portrait de Louis XIII*, par Philippe de Champaigne.

1636

Janvier: nomination de Charles Huault de Montmagny à titre de gouverneur de la Nouvelle-France. Il arrive à Québec en juin.

Amorce du véritable peuplement à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent.

PUBLICATIONS CHOISIES DE L'AUTEUR

« Le Nouveau Monde, les perceptions et représentations de Champlain », dans (dir.) Guy Martinière et Didier Ponton, *Le Nouveau Monde et Champlain*, Paris, Les Indes Savantes, 2008.

« Nommer l'Amérique », dans (dir.) Éric Waddel et Dean Louder, *La Franco-Amérique. Traces et enracinements*, Québec, Septentrion, 2008.

« L'Amérique française imaginaire: mirage de l'Ouest, nostalgie d'empire et survivance », dans (dir.) Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette, *De Québec à l'Amérique française: histoire et mémoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006.

« La Toponymie québécoise: de l'héritage de Champlain aux dénominations autochtones, un apport pluriel », dans (dir.) Justin K. Bisanswa et Michel Tétu, *Francophonie en Amérique*, Québec, CIDEF-AFI, collection « Francophonies », 2005.

« La Toponymie de Champlain », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/Paris, Septentrion/Nouveau Monde, 2004.

« Le Rêve de Champlain », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/Paris, Septentrion/Nouveau Monde, 2004.

« *Champlain's Dream* », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain: The Birth of French America*, Québec (Sillery)/Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004.

« La Jeunesse de Champlain et Champlain cartographe », dans *Cahier d'histoire de la Société d'histoire de Beloeil*, Beloeil, n° 71, 2003.

Filles du Fleuve. Les îles de Berthier et de Sorel, Montréal, Hurtubise HMH, 2002.

« L'Ouest dans la construction du Canada », dans (dir.) Jean-Pierre Wallot, *Constructions identitaires et pratiques sociales*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2002.

« Le Québec ample du chantier Lepage », dans (dir.) Dean Louder, Jean Morisset et Éric Waddell, *Vision et visages de la Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 2001.

« Le Nord : le lieu ou le passage », dans (dir.) René Derouin et Gilles Lapointe, *Pour une culture du territoire*, Montréal, L'Hexagone, 2001.

La France et le Québec. Des noms de lieux en partage, dans *Commission de toponymie du Québec et Commission nationale de toponymie de France*, Québec, Les Publications du Québec, collectif, 1999.

« Développement et population de la réserve indienne du Village Huron, Loretteville », dans (dir.) Denis Vaugeois, *Les Hurons de Lorette*, Septentrion, Québec, 1996.

« L'Amérique francophone : une Amérique retrouvée », dans *L'Année internationale francophone*, en collaboration avec Henri Dorion, Québec, CIDEF-AFI, 1994.

« Mobility, Identity, Minority, Experience, Across the Continent », dans (dir) Dean Louder & Éric Waddell, *French America*, Bâton Rouge, Louisiana State University, 1993.

« Lanaudière », dans *Les Chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II. Commission des biens culturels, Québec, 1991.

« Toponymie française et récits de voyage en Amérique du Nord, XVI^e-XVII^e siècles », dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*, Québec, Les Publications du Québec, 1986.

« Images d'Amérique et lieu du Nord », dans *Études françaises*, Québec, Presses de l'Université Laval, 21(2), 1985.

« La Géographie de Jacques Cartier », dans *Géos*, Ottawa, 13 (3), 1984.

« Picking Up the Pieces of a Shared Dream : Québec and French America », dans *Journal of Cultural Geography*, en collaboration avec Dean Louder & Éric Waddell, 1(1), 1984.

Les Cris de Baie-du-Poste, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval, collectif, 1979.

Les Cris de Fort-Rupert, Québec, Centre d'études nordiques, Université Laval, collectif, 1979.

Le Langage géographique de Cartier et de Champlain, choronymie, vocabulaire et perception, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

La Terre promise. Le mythe du Nord québécois, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

«Dénommer les terres neuves: Cartier et Champlain», dans *Études littéraires*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 10(1-2), 1977.

«The Hurons of Village des Hurons», dans *Handbook of North American Indians*, vol. 15, Washington, Smithsonian Institution, Northeast, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

G: *Oeuvres de Champlain*, présentation de Georges-Émile Giguère, fac-similé de l'édition de Laverdière, Éditions du Jour, 3 volumes.

RJ: *The Jesuit Relations...*, Pageant Book, fac-similé de l'édition Thwaites, 36 volumes.

Sources

Oeuvres de Champlain

Des Sauvages ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois,

Contenant

Les mœurs, façon de vivre, mariages, guerre & habitations des Sauvages de Canadas.

De la descouverte de plus de quatre cens cinquante lieues dans le païs des Sauvages. Quels peuples y habitent: des animaux qui s'y trouvent; des rivières, lacs, isles & terres, & quels arbres & fruicts elles produisent. De la coste d'Arcadie, des terres que l'On y a descouvertes, & de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport des Sauvages.

À Paris, Chez Claude de Monstr'œil, tenant sa boutique en la cour du Palais, au nom de Jésus, 1603.

Les Voyages du Sieur de Champlain Saintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Divisez en deux livres, ou journal très-fidele des observations faites ès des couvertures de la nouvelle France, tant en la description des terres, costes, rivières, ports,

havres, leurs hauteurs, & plusieurs déclinaisons de la guide-aymant, qu'en la créance des peuples, leurs superstitions, façon de vivre & de guerroyer, enrichi de quantité de figures.

À Paris, Chez Jean Berjon, rue S.Jean de Beauvais, au Cheval volant & en sa boutique au Palais, à la gallerie des prisonniers, 1613.

Voyages et découvertures faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615, jusques à la fin de l'année 1618. Par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la mer du Ponant où sont décrits les moeurs, coutumes, habits, façons de guerroyer, chasses, dances, festins & enterrements de divers peuples sauvages, & de plusieurs choses remarquables qui luy sont arrivées audit pais avec une description des la beauté, fertilité & température d'iceluy.

À Paris, Chez Claude Collet, au Palais, an la gallerie des Prisonniers, 1619.

Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada: faits par le Sr de Champlain Xaintongeois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponan & toutes les descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629. Où se voit comme ce pays a esté premièrement découverte par les François sous l'autorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au regne de Sa Majesté à présent regnante Louis XIII, Roy de France & de Navarre.

À Paris, Chez Louis Sevestre Imprimeur-Libraire rue du Meurier, près la porte S.Victor, & en sa Boutique dans la Cour du Palais, 1632.

Œuvres complètes

Œuvres de Champlain, publié sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C. H. Laverdière, Québec, Geo. E. Desbarats, 3 vol., 1870.

The Works of Samuel de Champlain, présenté par H. P. Biggar, Toronto, The Champlain Society, éd. 6 vol. et une chemise de cartes, 1922-1936.

Œuvres de Champlain, présenté par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du Jour, fac-similé de l'édition de Laverdière (1870), 3 vol., 1973.

Autres sources

- CHAMPLAIN, Samuel de. *Des Sauvages*, texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Montréal, L'Hexagone, coll. : « Typo », 1993.
- CARTIER, Jacques. *Relations*, texte établi par Michel Bideaux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986.
- LESCARBOT, Marc. *The History of New France*, Grant, W.L. éd., Toronto, The Champlain Society, (3^e édition, 1618), 1907-1914.
- LESCARBOT, Marc. *Histoire de la Nouvelle-France*, Edwin Tross éd., Paris, Librairies Tross, 3 tomes, (édition de 1612), 1866.
- SAGARD, Gabriel. *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, Réal Ouellet et Jack Warwick éd., Montréal, Leméac, coll. : « Bibliothèque Québécoise », (1^{re} éd. 1632), 1990.
- SAGARD, Gabriel. *Histoire du Canada et voyages que les Frères Mineurs Recollects y ont faits pour la conversion des Infidèles...*, Edwin Tross éd., Paris, Librairies Tross, (1^{re} éd. 1636), 1866.
- JÉSUITES LES. *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, Thwaites, Reuben Gold. éd., Cleveland, The Burrows Brothers Company, 73 vol. [Réimpression en fac-similé, New York, Pageant Book, 1959, 36 vol.], 1896-1901.

Dictionnaires

- FURETÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes...*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 3 vol., 1690.
- HUGUET, Edmond. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 7 vol., 1925.

Études et articles

- ALAIN, Nicolas. « *De Santonum regione* » suivi de « *De factura salis* », (1598), trad. Louis Audiat, dans *La Saintonge et ses familles illustres*, Bordeaux, 1889.
- ALLAIRE, Bernard. « Le Commerce européen de la fourrure avant Champlain », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois,

- Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/Paris, Septentrion/Nouveau Monde éditions, 2004.
- ALLAIRE, Bernard. *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor. Les fourrures nord-américaines à Paris, 1500-1632*, Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université de Paris, Sorbonne, 1999.
- ARMSTRONG, Joe C.W. *Samuel de Champlain*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1988.
- ATKINSON, Geoffroy. *La Littérature géographique française de la Renaissance*, Paris, Répertoire bibliographique, A. Picard, 1927.
- AUGERON, Mickaël et Dominique Guillemet (dir.). *Champlain ou les portes du Nouveau-Monde*, La Rochelle, Geste éditions, coll. : La Crèche, 2004.
- AUGERON, Mickaël et al. *La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote*, Paris, Éditions du Patrimoine, 1998.
- AXTELL, James. «At the Water's Edge: Trading in the Sixteenth Century», dans *After Columbus: Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*, New York, Oxford, University Press, 1988.
- AXTELL, James. *The European and the Indian: Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*, Oxford, New York, University Press, 1981.
- BARBICHE, Bernard. «Henri IV et l'outre-mer: un moment décisif», dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/Paris, Septentrion/Nouveau Monde éditions, 2004.
- BÉRENGER, Jean. «Les États de Bretagne et la colonisation nord-américaine», dans *Études canadiennes – Canadian Studies*, Actes du colloque de Rennes, no 17, 1984.
- BERTHIAUME, Pierre. «Des Voyages au Mémoire», dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/Paris, Septentrion/Nouveau Monde éditions, 2004.
- BIGGAR, H.P. *The Early Trading Companies of New France. A Contribution to the history of Commerce and Discovery in North America*, Toronto, Toronto University Press, 1901.
- BIGGAR, H.P. *A Collection of Documents relating to Jacques Cartier and the Sieur of Roberval*, Ottawa, Publications of the Public Archives of Canada, 1930.

- BIGGAR, H.P. *Les Précurseurs de Jacques Cartier, 1497-1534*, Ottawa, Publication des Archives Publiques du Canada, 1913.
- BINOT, Guy. *Pierre Dugua de Mons*, Royan, Éditions Bonne Anse, 2004.
- BLANCHARD, Raoul. *L'Est du Canada Français, Province de Québec*, Montréal, Beauchemin, 1935.
- BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada*, Londres, 1815.
- BOUGAINVILLE, Louis Antoine de. *Écrits sur le Canada*, Sillery, Septentrion, 2003.
- BOORSTIN, Daniel. *L'Esprit d'exploration. L'Amérique et le Monde jadis et maintenant*, Paris, Gallimard, 1975.
- BRADLEY, James. *Evolution of the Onondaga Iroquois: Accomodating Change, 1500-1655*, Syracuse, Syracuse University Press, 1987.
- BRANDAO, Jose Antonio. «Your fyre shall burn no more», dans *Iroquois Policy Toward New France and Its Native Allies to 1701*, Lincoln and London, University of Nebraska Press, 1998.
- BRAUDEL, Fernand (dir.). *Le Monde de Jacques Cartier. L'aventure au XVI^e siècle*, Montréal/Paris, Libre Expression/Berger-Levrault, 1984.
- BRUNELLE, Gayle K. «The New World Merchants of Rouen, 1559-1630», dans *Sixteenth Century Journal Publishers*, Kirksville, Missouri, 1991.
- CAMPEAU, Lucien. *Monumenta Novae Franciae, II – Établissement à Québec (1616-1634)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979.
- CAMPEAU, Lucien. «Le Dernier Voyage de Champlain, 1633», dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1972.
- CARPIN, Gervais. *Le Réseau du Canada. Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*, Québec/Paris, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001.
- CHAMBERLAND, Roland et al. *Terra Incognita des Kotakoutouemis – L'Algonquinie orientale au XVII^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.
- CHARLEVOIX, F.X. de. *Histoire et Description de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol., rééd., Montréal, Éditions Élysée, avec le *Journal Historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, 1976.

- CHAUNU, Pierre. *L'Amérique et les Amériques*, Paris, Armand Colin, 1964.
- COLOMB, Christophe. *La Découverte de l'Amérique*, tome I (1492-1493), tome II (1493-1504), Paris, Maspéro, 1980.
- COMBES, Jean (dir.). *Histoire du Poitou et des pays charentais*, Clermont-Ferrand, Éditions Gérard Tisserand, 2001.
- CORNETTE, Joël. *Les Années cardinales. Chronique de la France, 1599-1652*, Paris, Armand Colin, SEDES, 2000.
- CORNETTE, Joël. *Le Livre et le Glaive. Chronique de la France au XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin, SEDES, 1999.
- COURVILLE, Serge. *Le Québec. Genèses et mutations du territoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- Cox, Steven L. «An Early Contact Native Site on the Upper St-Croix River», *The Maine Archaeology Society Bulletin*, 40 (2), 2000.
- CRÈVECŒUR, Saint-Jean de et Michel Guillaume. *Lettres d'un cultivateur américain écrites à W.S., écuyer, depuis l'année 1770, jusqu'à 1781*, Paris, A. Cuchet, 1784.
- CROIX, Alain. *L'Âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, Rennes, Ouest-France Université, 1993.
- CUMMING, P. William, R. A. Skelton and David B. Quinn. *The Discovery of North America*, New York, American Heritage Press, 1972.
- DAINVILLE, François de. *La Géographie des humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940.
- DAINVILLE, François de. *Le langage des géographes*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1964.
- D'AVIGNON, Mathieu. «Henri IV et Anadabijou : aux origines des alliances franco-amérindiennes», dans (dir.) Justin K. Bisanswa et Michel Tétu, *Francophonie en Amérique*, Québec, CIDEFAFI, 2003.
- DAVILA. *Histoire des guerres civiles de France*, trad. de Jean Beaudoin, Paris, 1657.
- DELAFOSSE, Marcel. «L'Oncle de Champlain», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XII, 1958.
- DELAFOSSE, Marcel et Étienne Trocmé. *Le Commerce rochelais de la fin du XV^e siècle au début du XVII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1953.
- DELÂGE, Denys. «Les Principaux paradigmes de l'histoire amérindienne et l'étude de l'alliance franco-amérindienne aux

- xvii^e et xviii^e siècles », dans *Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 12, 1995.
- DESLANDRES, Dominique. *Croire et faire croire. Les missions françaises au xvii^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003.
- DELORT, Robert. *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 1978.
- DESCHAMPS, Hubert. *Les Voyages de Samuel Champlain, Saintongeais, Père du Canada*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951.
- DICKINSON, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2^e éd, 1995.
- DIDEROT, Denis. *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, Paris, Droz, 1963.
- DROUIN, Alice. *Les Marais salants d'Aunis et de Saintonge jusqu'en 1789*, s.l., Société d'Histoire et d'Archéologie en Saintonge Maritime, 1999.
- DUBOIS, Claude Gilbert. *Le Bel Aujourd'hui de la Renaissance. Que reste-t-il du xvi^e siècle?*, Paris, Seuil, 2001.
- GAGNON, François-Marc. « Le Brief Discours est-il de Champlain ? », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion, 2004.
- GAGNON, Philéas. « Notes bibliographiques sur les écrits de Champlain, manuscrits et imprimés », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 1908.
- GAUCHET, Marcel. « L'État au miroir de la raison d'État : la France et la chrétienté », dans (dir.) Zarka, Y.-Ch., *Raison et déraison d'État*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- GAUMOND, Michel. « Un Choix judicieux : la pointe de Québec », dans *Cap-aux-Diamants*, 62, 2000.
- GIRARD, Camil et Mathieu D'Avignon. « Champlain et les Montagnais : alliances, diplomatie et justice », dans Actes du *Colloque pluridisciplinaire d'Amérique et d'Atlantique*, Tadoussac, 2000.
- GIRARD, Camil et Édith Gagné. « Première alliance interculturelle. Rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, XXV (3), 1995.
- GLÉNISSON, Jean. « Les Voyages en France de Samuel Champlain », dans *Champlain et le Canada*, Jonzac, Université Francophone d'Été, Saintonge-Québec, 2005.

- GLÉNISSON, Jean. *La France d'Amérique – Voyages de Samuel Champlain, 1604-1629*, Paris, Imprimerie nationale, 1994.
- GRASSMANN, Thomas. «Capitanal», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec/Toronto, Les Presses de l'Université Laval/University of Toronto Press, 1966.
- GREENBLATT, Stephen. *Ces Merveilleuses possessions : Découverte et appropriation du Nouveau Monde au XVI^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
- GREER, Alan. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1998.
- GRUZINSKI, Serge. *La Pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.
- GUERTIN, Rémi. *Québec, morphogenèse d'une ville*, Thèse de doctorat en aménagement (non publiée), Montréal, Université de Montréal, 2006.
- HARRIS, R. Cole et Louise Deschêne. *Atlas historique du Canada, I, Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987.
- HAVARD, Gilles. *La Grande Paix de Montréal de 1701, les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1992.
- HEIDENREICH, C.E. *Explorations and Mapping of Samuel de Champlain, 1603-1632*, Cartographica monograph, n° 17, Toronto, University of Toronto Press, 1976.
- HUBERT, Claude et Rémi Savard. *Algonquins de Trois-Rivières. L'oral au secours de l'écrit, 1600*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 2006.
- JOUANNA, Arlette. *La France du XVI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- JOUANNET, Gérard. *Charente, fleuve et symbole*, Paris, Le Croît vif, 1992.
- JUET, Robert. *The Voyage of Half Moon from 4 April to 7 November 1609*, dans Lunny, Robert M., éd., *Collections of the New Jersey Historical Society*, 12, Newark, N. J., 1959.
- JULIEN, Charles-André. *Les Voyages de découverte et les premiers établissements (XV^e – XVI^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1948.
- LAPOINTE, Camille, Béatrice Chassé et Hélène de Carufel. *Aux Origines de la vie québécoise*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, 1995.

- LE BLANT, Robert et René Baudry. *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, Ottawa, Publication des Archives Publiques, 1967.
- LE BLANT, Robert. «La famille Bouillé, 1586-1639», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XVII, 1963-1964.
- LESTRINGANT, Frank. *Le Huguenot et le Sauvage*, Paris, Klincksieck, (1^{re} éd. 1990), 1999.
- LESTRINGANT, Frank (dir.). *La France-Amérique (xvi^e-xviii^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- LESTRINGANT, Frank. «Champlain, Lescarbot et la conférence des histoires», dans *Quaderni del Seicento francese*, Bari, Adriatica et Paris, Nizet, no 6, 1984.
- LIEBEL, Jean. «On a vieilli Champlain», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32 (2), 1978.
- LITALIEN, Raymonde et Denis Vaugeois. *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec/ Paris, Septentrion/Nouveau Monde éditions, 2004.
- LITALIEN, Raymonde. *Les Explorateurs de l'Amérique du Nord, 1492-1795*, Québec, Septentrion, 1993.
- MANDROU, Robert. *Introduction à la France moderne (1500-1640)*, Paris, Albin Michel, 1961.
- MARTINIÈRE, Guy, Didier Poton et François Souty (dir.). *D'un Rivage à l'autre, Villes et protestantisme dans l'aire atlantique (xvi^e-xvii^e siècles)*, Paris, Poitiers, La Rochelle, Imprimerie Nationale-Presses de la MSHS, Actes du colloque de La Rochelle (1998), 1999.
- MATHIEU, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, xvi^e –xviii^e siècles*, Paris, Belin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991.
- MC GHEE, Robert. *The Arctic Voyages of Martin Frobisher, An Elizabethan Adventure*, Montréal/ Kingston, Canadian Museum of Civilization, McGill Queen's University Press, 2001.
- MC INNIS, Edgar. *Canada, a political and social history*, Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada, 4^e éd., 1982.
- MEINIG, D.W. «The Shaping of America, A Geographical Perspective on 500 Years of History», vol. I: *Atlantic America, 1492-1800*, New Haven and London, Yale University Press, 1986.

- MIQUEL, Pierre. *Les Guerres de Religion*, Paris, Arthème Fayard, 1980.
- MOLLAT DU JOURDIN, Michel et Jacques Habert. *Giovanni et Girolamo Verrazano, navigateurs de François 1^{er} (1524-1529)*, Paris, Imprimerie nationale, 1982.
- MONTAIGNE, Michel de. *Oeuvres complètes*, Robert Barral et Pierre Michel éd., Paris, Seuil, 1967.
- MORISON, Samuel Eliot. *The Great Explorers. The European Discovery of America*, New York, Oxford University Press, 1978.
- MOUSSETTE, Marcel. «Un héros sans visage: Champlain et l'archéologie», *Les Cahiers des Dix*, n° 54, 2000.
- PERROT, Nicolas. *Mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*, Berthiaume Pierre éd. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Bibliothèque du Nouveau Monde, (1^{re} éd., 1664), 2004.
- POTTER, David. *Les Fils de l'abondance*, Paris, Seghers, (trad. de *People of Plenty*, 1954), 1966.
- QUINN, David B. *New American World: A documentary History of North America to 1612*, New York, Arno Press, 1979.
- QUINN, David B. «The Voyage of Etienne Bellenger to the Maritimes in 1583. A new document», dans *Canadian Historical Review*, 43, 1962.
- RATELLE, Maurice. «La localisation des Algonquins de 1534 à 1650», dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 23 (2-3), 1993.
- RICHTER, Daniel K. *The Ordeal of the Longhouse. The Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, Chapel Hill and London, University of Carolina Press, 1992.
- RINK, Oliver A. *Holland on the Hudson. An Economic and Social History of Dutch New York*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1986.
- RITCHOT, Gilles. *Québec, forme d'établissement, étude de géographie régionale structurale*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- ROBITAILLE, André. *Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648*, Beauport, MNH, 1996.
- ROY, Pierre-Georges. *La ville de Québec sous le Régime français*, Québec, Service des archives du Gouvernement de la Province de Québec, 2 vol, 1930.

- SAGARD, Gabriel, Réal Ouellet et Jack Warwick, éd. *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, Montréal, Leméac, coll. : « Bibliothèque Québécoise », (1^{re} éd. 1632), 1990.
- SANCHEZ, Jean-Pierre. *Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2 vol., 1996.
- SCHLESINGER, Roger et Arthur P. Stabler, éd. *André Thevet's North America: A Sixteenth-Century View*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986.
- SEGUIN, Marc. « Le Début des Temps modernes (1480-1610) », tome III, dans (dir.) Jean Glenisson, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, La Crèche, Geste éditions, 2005.
- SEGUIN, Marc. « Les Saintongeais des "Isles" et le monde atlantique au milieu du XVI^e siècle », dans Guy Martinière, Didier Poton et François Souty, *D'un Rivage à l'Autre. Villes et Protestantisme dans l'Aire Atlantique*, Paris, Poitiers, La Rochelle, Imprimerie Nationale, Presses de la MSHS, 1999.
- THIERRY, Eric. *Marc Lescarbot. Un Homme de plume au service de la Nouvelle-France*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- TOOKER, Elisabeth. *Ethnographie des Hurons, 1615-1649*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1987.
- TRIGGER, Bruce. *Les Enfants d'Ataentsic, l'histoire du peuple Huron*, Montréal, Libre Expression, 1991.
- TRIGGER, Bruce. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*, Montréal, Boréal, 1990.
- TRIGGER, Bruce G. « The Mohawk-Mahican War (1624-28). The Establishment of a Pattern », dans *Canadian Historical Review*, 52 (3), 1971.
- TRIGGER, Bruce G. ed., *Handbook of North American Indians, Northeast*, Washington, Smithsonian Institution, 1978.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, Tome 1, II, III (2 vol.), Montréal, Fides, 1963-1983.
- TURGEON, Laurier. « Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain », dans (dir.) Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion, 2004.
- TURGEON, Laurier. *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et post-coloniaux*, Paris, Québec, Éditions des sciences de l'homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003.

- VIGÉ, Éliane et Jimmy Vigé. *Brouage, capitale du sel et patrie de Champlain*, Saint-Jean-d'Angély, 1990.
- WEINMANN, Heinz. *Du Canada au Québec. Généalogie d'une histoire*, Montréal, L'Hexagone, 1987.
- WHITEHEAD, Ruth Holmes. « Navigation des Micmacs le long de la côte Atlantique », dans (dir.) Charles Martin, *Les Micmacs et la mer*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986.
- WIEN, Thomas. « *Les travaux pressants* », Calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au XVIII^e siècle, dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43 (4), 1990.
- WOLFE, Michael. *The conversion of Henri IV, Politics, Power and Religious Belief in Early Modern France*, Harvard University Press, 1993.

INDEX

- A
- Abénaquis, 188, 189, 211
 - Acadie, 8, 25, 67, 76, 85, 86, 89, 97, 99, 100, 104-106, 108, 112, 113, 117, 135, 136, 140, 142, 153, 156, 162, 169, 172, 202, 208, 225
 - Acarie, Barbe, 46
 - Albanel, père, 174
 - Albany, 79, 123, 189, 198
 - Algonquins, 32, 68, 71-73, 78, 102, 124, 131, 133, 144-146, 148, 149, 156, 179, 180, 181, 184, 185, 188, 189, 196, 206, 207, 209, 226
 - Algoumequins, 156, 179, 180, 186
 - Allène, Guillaume, 52, 54, 55, 224, 225
 - Almouchiquois, 73, 101, 102, 111, 114, 115, 211, 212, 218
 - Anadabijou, 131, 206, 211, 240
 - Angoulême, 115, 121, 123, 226
 - Anne de Bretagne, 47, 132
 - Antilles, 7, 53, 54, 62, 63, 85, 166, 224
 - Arendarhonons, 213
 - Argall, Samuel, 132
 - Aristote, 165
 - Aunis, 33, 37, 61, 241, 245
 - Aymar de Chaste, 44, 62, 63, 225
- B
- Basques, 21, 25-28, 31, 32, 119, 127, 128, 130, 131, 134, 137, 145
 - Beauport, 150, 244
 - Belle-Isle, 23, 24, 26
- Bellenger, Étienne, 102, 103, 223
- Béothuks, 23
- Berthier, 66
- Berthier, îles de, 184
- Bérulle, Pierre, 45
- Bessabez, 108
- Bouchette, Joseph, 61
- Bouillé, Eustache, 195
- Bouillé, Hélène, 42, 57, 159, 184, 194, 195, 226
- Bouillé, Nicolas, 194
- Bourbon, Charles de, 169, 197
- Brereton, 100
- Brésil, 41, 53, 55, 59, 73, 82, 94, 102, 202
- Bretagne, 7, 23, 33, 45-47, 50-54, 120, 132, 224
- Brissac, 51-53
- Brouage, 7, 33-43, 50-54, 102, 161, 223, 225, 229
- Brûlé, Étienne, 183, 184
- Bry, Théodore de, 63
- Buache, 60, 72
- Buisseret, 60
- Buteux, 150, 206
- C
- Cabahis, 108
- Caën, Emery de, 147, 148, 188, 202
- Caën, Guillaume de, 120, 185, 195
- Cap aux Diamants, 200
- Cap Batturier, 114, 211
- Cap-Breton, 97, 99, 100, 101, 103, 165

- Cap de Bonne Viste, 23
 Cap de Massacre, 177, 181, 186, 187
 Cap de Victoire, 9, 139, 141, 142, 145, 146, 148, 177, 178, 179, 181, 182, 186, 187, 188, 189, 203, 206, 226, 228
 Cape Cod, 68, 99, 112, 121, 157
 Capitanal, 206, 207, 210, 242
 Cap Tourmente, 93, 150
 Cartier, Jacques, 7, 21, 23, 24, 25, 27, 31, 47, 55, 62, 71, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 102, 119, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 161, 167, 232, 233
 Cavelier de La Salle, 175
 Cervantès, 46, 56, 225
 Champlain, Hélène de, 195
 Charente, 33, 39, 40, 161, 242
 Charles V, 37
 Châtillon, Claude de, 59
 Châtillon, Hugues de, 59
 Chauvin, Pierre, 7, 27, 29, 30, 31, 62, 85, 105, 119, 129, 131, 139, 207, 225
 Chickahominy, 132
 Chouacoet, rivière, 110, 111, 114, 115
 Cinq Nations, 103, 104
 Claude, de Bretagne, 47
 Coligny, 82
 Coloma, 55
 Colomb, Christophe, 82, 84, 165, 240
 Compagnie de Caen, 185, 196
 Compagnie de la Baie d'Hudson, 61, 125
 Compagnie de la Nouvelle-France, 209, 216, 217, 218, 225, 229
 Compagnie des Cent-Associés, 121, 149, 193, 195, 202, 210, 22
 Compagnie hollandaise des Indes orientales, 122, 124
 Condé, prince de, 169, 197, 227
 Cortez, 52, 95
 Couillard, Guillaume, 93
 Crèvecoeur, 217, 218
 Crignon, Pierre, 97
- D
- Dablon, 174
 Delaware, 123, 225
 Dieppe, 27, 44, 62, 102, 225, 226
 Donnacona, 24, 25, 81
 Don Quichotte, 56, 225
 Du Carlo, 41
 Dugua de Mons, Pierre, 8, 27, 30, 31, 32, 42, 66, 67, 83, 85, 86, 91, 99, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 114, 117, 121, 124, 127, 129, 130, 133, 134, 136, 137, 138, 142, 144, 157, 159, 160, 168, 172, 192, 193, 194, 196, 197, 225, 226, 227, 229
 Duisterlo, 121
 Dupas, île, 184
 Dupont-Gravé, François, 29, 30, 31, 65, 67, 105, 106, 112, 113, 127, 131, 134, 181, 184, 225, 226
- E
- Échafaud-aux-Basques, 28
 Élisabeth, fille d'Henri II, 47
 Entouhonorons, lac des, 74
 Epicerinis, 170
 Érié, lac, 183
 Espinay, François d', 50
 Etchemins, 73, 102, 107, 108, 110, 111, 114, 115, 132, 133, 156, 198
 Etchemins, rivière des, 73, 107, 156
- F
- Floride, 8, 21, 27, 39, 67, 71, 76, 82, 94, 97, 99, 100, 102, 103, 105, 112, 113, 117, 198, 225
 Fort Nassau, 79, 123, 124, 125, 198, 227
 Fort Orange, 125, 189
 François I^{er}, 47, 81, 82, 84, 105, 132
 Frobisher, 84, 173

G

Galilée, 46
 Gougou, 81, 105, 106
 Gourgues, Dominique de, 39
 Grande, rivière, 99
 Grand Sault, 159
 Guadalquivir, fleuve, 56
 Guerre de Cent Ans, 35
 Guillet, Étienne, 43

H

Hearne, Samuel, 61
 Hébert, Louis, 93, 142, 150, 172, 216, 227
 Henri de Bourbon, 37, 169, 197
 Henri de Navarre, 37, 43, 44, 224
 Henri II, 47, 59
 Henri III, 37, 43, 44, 47, 223, 224
 Henri IV, 7, 20, 27, 29, 30, 37, 43-49, 51, 54, 59, 63, 136, 154, 168, 170, 194, 195, 224-226
 Hérodote, 59
 Hérouard, Jean, 86
 Hiers, 33

Hochelaga, 25
 Hollandais, 9, 48, 79, 122-125, 134, 189, 192, 200, 226-228
 Honfleur, 29, 65, 102, 193, 194
 Huault de Montmagny, 141, 204, 230
 Hudson, 61, 71, 79, 100, 101, 115, 121-125, 170, 173, 174, 179, 198, 226, 227
 Hudson, Henry, 79, 115, 123, 226
 Hudson River, 79
 Huronie, 32, 68, 74, 78, 90, 124, 125, 131, 149, 183-188, 212, 213, 227, 228

Huron, lac, 183
 Hurons, 23, 32, 68, 92, 103, 124, 125, 131, 133, 144-149, 170, 178, 179, 182-189, 193, 196, 205, 209, 212, 213, 218, 226, 227, 229, 232, 233

I

Ignerhonons, 187
 île aux Allumettes, 185
 île aux Basques, 26, 28
 île aux corneilles, 157
 île de Bacchus, 157
 île de l'Ascension, 121
 île de Richelieu, 141, 148, 149, 150, 193
 île d'Orléans, 29, 137, 140, 141
 île Saint-Ignace, 141, 145, 177-179, 183-185, 188, 189, 226
 îles de Marennes, 33
 Illinois, 189
 Iroquoïens, 23-25, 103, 104, 133, 136, 145, 156, 214
 Iroquois, 9, 23, 25, 68, 71, 73, 78, 79, 102, 129, 130-136, 144-146, 148, 149, 156, 161, 163, 179, 180, 187-189, 193, 206, 212, 213, 226
 Iroquoisie, 32, 68, 124, 135, 149, 153
 Iroquois, rivière des, 181, 184, 188

J

Jacopolis, 35
 Jacques I^{er}, 132, 225
 Jefferson, Thomas, 218
 Jésuites, 89, 93, 135, 142, 150, 151, 202, 206, 213, 228, 229

K

Kalm, Pehr, 140
 Kepler, Johannes, 46, 224
 Kichesipirinis, 185
 Kirke, David 138, 150, 188, 202, 229

L

Lalemant, Charles, 168, 187
 La Rochelle, 27, 33, 37-39, 44, 49, 50, 52, 53, 99, 119, 120, 134, 154, 226, 229
 La Salle, 173
 Laverdière, Charles-Honoré, 15
 La Vérendrye, 172, 173

- Laviolette, 130, 150
 Le Jeune, 150, 151, 206, 219, 229
 Le Roy, Marguerite, 40, 223
 Lescarbot, 41, 42, 60, 67, 79, 97, 100,
 101, 106, 113, 115, 117, 138, 157,
 160, 169, 173, 226
 Lestringant, 59, 117, 155, 243
 Lévis, 140, 228
 Lévis, Henri de, 199, 201, 228
 Ligue, La, 44, 48, 50, 223
 Ligueurs, 29, 44, 47, 223, 224
 London Company, 132
 Long Island, 121
 Lorraine, Charles de, 44
 Louis XII, 36, 132
 Louis XIII, 20, 40, 49, 68, 88, 89, 91,
 159, 170, 196, 199, 200, 227, 228,
 230
 Louis XIV, 45, 50
 Ludovica, 141, 159, 200
- M
- Mackenzie, Alexander, 61
 Magellan, 166, 168, 175
 Mahicans, 124, 149
 Maine, 21, 27, 97-102, 111, 211
 Mallebarre, 114, 157, 158, 163, 211
 Manhattan, 79, 115, 198, 228
 Marennes, 33, 39, 41, 43
 Martha's Vineyard, 68, 115, 225
 Massachusetts Bay, 72
 Massachusetts, 161, 211
 Médicis, Catherine de, 47
 Médicis, Marie de, 40, 224
 Medina, Pedro de, 57
 Mercoeur, 47, 48, 50, 224
 Métabéroutin, rivière, 149
 Mexique, 54, 62, 64, 82, 151, 224
 Micmacs, 23, 25, 68, 91, 136, 156,
 158
 Mistigoches, 145
 Mohawks, 104, 124, 125, 187
 Moisan, Jean, 38, 43
 Monomoy Point, 114
 Montagnais, 9, 30, 68, 71, 73, 91,
 102, 104, 110, 124, 130-133, 135,
- N
- Montaigne, 13, 65, 83, 223, 224
 Montcalm, 140
 Montmagny, 141, 204, 230
 Montmorency, 120, 169, 228
 Montmorency, Henri de, 199
 Montréal, 6, 15, 26, 66, 77, 135, 139,
 141, 159, 164, 167, 179, 196, 216,
 231-233, 236
- O
- Ochateguins, 179
 Odanak, 189
 Ontario, lac, 74, 105, 183
 Onthrandéen, 186
 Ordre de Bon Temps, 89, 117
 Outaouais, rivière, 78
- P
- Panama, 18, 168, 172, 175
 Paris, 6, 44, 51, 86, 120, 136, 159,
 193-195, 203, 224, 226, 229,
 231
 Penobscot, 101, 103, 108
 Pérou, 38, 54, 82, 175
 Pétuns, 103
 Philippe II, 47, 48, 50, 52, 224
 Place-Royale, 66, 151, 156, 159,
 164
 Plymouth Harbour, 157

- Poitiers, 87
- Polo, Marco, 56, 81, 82
- Pons, Jacques de, 35
- Pont, sieurs du, 184
- Port Mouton, 100, 106
- Port-Royal, 40, 67, 86, 89, 108, 112, 113, 115, 117, 138, 140-143, 156, 160, 198, 202, 225
- Poutrincourt, 67, 113, 121, 172
- Powhatan, 132
- Prévert, 85, 104-108
- Puants, 151
- Q
- Québec, 6, 8, 9, 11, 15, 19, 20, 24, 25, 32, 42, 57, 66, 68, 70, 86, 87, 89, 93, 117, 127-151, 156-159, 161, 164, 166-175, 179, 183-188, 193-196, 199-203, 206, 208, 209, 213, 216,
- R
- Rabelais, 77, 81
- Rapides de Lachine, 26, 72, 142
- Razilly, Isaac de, 202, 228
- Récollets, 93, 135, 142, 228
- Rennes, 47, 48, 51, 238, 240, 245
- Richelieu, 20, 32, 45, 49, 70, 78, 79, 89, 104, 145, 147-150, 154, 177, 179, 193, 199, 201, 202, 203, 209, 223, 226, 228, 229, 230
- Richelieu, rivière, 32, 71, 78, 104, 177, 179, 226
- Rivière des Trettés, 121
- Roberval, 25, 31, 99, 119
- Rossignol, Jean, 99, 100
- Rouen, 102, 119, 120, 134, 154, 181, 193, 201, 223, 226
- Rousseau, Jean-Jacques, 83
- Route des Fourrures, 28, 74, 131
- Route du Cuivre, 28, 129, 133
- Rupert, rivière, 174
- S
- Saco, rivière, 110, 211
- Sagard, 170, 185, 186, 187, 229
- Saguenay, 18, 26, 28, 71, 83, 84, 99, 110, 129, 131, 135, 138, 144
- Saint-Barthélemy, 39
- Saint-Charles, rivière, 93, 135, 141
- Saint François de Sales, 45
- Saint-François, rivière, 189
- Saint-Jean, lac, 26, 71, 129
- Saint-Just, 33, 38, 43
- Saint-Laurent, fleuve, 21-25, 29-31, 38, 66, 71, 76, 77, 85, 101-105, 123, 124, 128, 129, 133, 135, 137, 138, 149, 156, 157, 161, 167, 169, 171, 174, 178, 189, 192, 199, 200, 209, 214, 227
- Saint-Laurent, vallée du, 20, 25, 27, 32, 63, 87, 114, 129, 134, 136, 139, 153, 156, 159, 168, 172, 177, 214, 230
- Saint-Louis, 116, 157, 159, 192, 196, 213
- Saint-Malo, 23, 27, 30, 31, 50, 60, 119, 120, 134, 153, 154, 201, 226
- Saint-Maurice, 129, 135, 144, 189, 207
- Saint-Maurice, rivière, 129, 135, 144, 207
- Saintonge, 7, 11, 30, 33, 37, 39, 42, 50, 61, 87, 99, 161, 196
- Saintonge, Alfonse de, 99
- Saint-Pierre, lac, 66, 129, 148, 154, 157, 177, 178, 181, 187
- Sainte-Croix, 24, 67, 83, 86, 107-113, 135, 138, 140, 142, 148, 156, 157, 225
- Sainte-Hélène, île, 66, 141, 159
- Sault, 26, 27, 71, 80, 139, 157, 178
- Savard, Félix-Antoine, 20
- Seudre, 33, 35, 39
- Séville, 55, 56
- Shakespeare, 46
- Sillery, 135, 231
- Smith, John, 132, 198
- Soissons, comte de, 169
- Sorel, 66, 77, 78, 177, 180, 184, 186, 189, 231

- Souriquois, 91, 100, 101, 107, 110, 113, 114, 211
Stadaconé, 23-25, 159
Supérieur, lac, 70, 105, 150, 164, 183
Susquehannas, 103
- T
- Tadoussac, 7, 25-31, 57, 65, 85, 102, 105, 110, 127-141, 144-146, 148, 157, 159, 178, 179, 188, 189, 195, 200, 203, 206, 208, 209
Terre-Neuve, 7, 21, 23, 29, 35, 38, 55, 82, 99, 100, 102, 119, 120, 123, 175, 198
Testu, Guillaume Le, 99, 128
Thevet, André, 28, 59, 65, 99
Thibaut, capitaine, 146
Thompson, David, 61
Trois-Pistoles, 26
Trois Rivières, 9, 20, 30, 66, 78, 124, 129, 130, 133-136, 139, 141, 142,
- 146-150, 154, 163, 167, 178, 179, 186, 188, 189, 193, 203, 206, 207, 209, 229
- V
- Vallabrera, Yeronimo de, 55
Velázquez, 46
Ventadour, 199, 228, 229
Verrazano, 55, 80, 81, 84, 102, 105, 115, 123, 167, 226
Vervins, 48, 49, 52, 53, 224
Vespucci, Amerigo, 81, 82
- W
- Wampum, 71, 79, 124, 179, 189
Warwick, 170
Weinmann, 84
Wien, 85, 231
Witfliet, 97
- Z
- Zubiaur, Pedro de, 52, 54



Achevé d'imprimer en juin 2009
sur les presses de Transcontinental-Métrolitho
Sherbrooke, Québec.